

ΕΚΠΑ - Βιβλιοθήκη Ιστορίας



1105050022722

3
Κ βι

LA FONDATION DE L'EMPIRE SERBE
LE KRALJ MILUTIN

ΜΙΛΟΥΤΙΝ

Βιβλιοθήκη
Φιλοσοφικής
Σχολής

949.
7101
Μαυλ
f
1978

ΕΚΠΑ

BYZANTINA. KEIMENA KAI MOKETTAI

16

LEONIDAS MAVROMATIS

LA FONDATION DE L'EMPIRE SERBE
LE KRALJ MILUTIN



ΚΕΝΤΡΟΝ ΒΥΖΑΝΤΙΝΩΝ ΕΡΕΥΝΩΝ
ΘΕΣΣΑΛΟΝΙΚΗ 1978

LA FONDATION DE L'EMPIRE SERBE
LE KRALJ MILUTIN

BYZANTINA

ΕΠΙΣΤΗΜΟΝΙΚΟΝ ΟΡΓΑΝΟΝ
ΤΟΥ ΚΕΝΤΡΟΥ ΒΥΖΑΝΤΙΝΩΝ ΕΡΕΥΝΩΝ ΤΗΣ ΦΙΛΟΣΟΦΙΚΗΣ ΣΧΟΛΗΣ
ΤΟΥ ΑΡΙΣΤΟΤΕΛΕΙΟΥ ΠΑΝΕΠΙΣΤΗΜΙΟΥ ΘΕΣΣΑΛΟΝΙΚΗΣ

BYZANTINA KEIMENA KAI MELETAI

ΔΗΜΟΣΙΕΥΜΑΤΑ ΚΕΝΤΡΟΥ ΒΥΖΑΝΤΙΝΩΝ ΕΡΕΥΝΩΝ ΦΙΛΟΣΟΦΙΚΗΣ
ΣΧΟΛΗΣ ΑΡΙΣΤΟΤΕΛΕΙΟΥ ΠΑΝΕΠΙΣΤΗΜΙΟΥ ΘΕΣΣΑΛΟΝΙΚΗΣ
ΕΚΔΙΔΟΜΕΝΑ ΩΣ ΠΑΡΑΡΤΗΜΑ ΤΩΝ «ΒΥΖΑΝΤΙΝΩΝ»

ΔΙΕΥΘΥΝΤΗΣ: ΚΑΘ. Ι. Ε. ΚΑΡΑΓΙΑΝΝΟΠΟΥΛΟΣ
ΕΠΙΜΕΛΗΤΑΙ ΕΚΔΟΣΕΩΝ: Μ. ΚΟΚΟΛΗ — Α. ΛΙΩΝΗΣ

BYZANTINA

ANNUAL REVIEW OF THE CENTER FOR BYZANTINE STUDIES
OF THE SCHOOL OF PHILOSOPHY UNIVERSITY OF THESSALONIKI

BYZANTINE TEXTS AND STUDIES

SUPPLEMENTARY PUBLICATIONS TO THE «BYZANTINA»
PUBLISHED BY THE CENTER FOR BYZANTINE STUDIES OF
THE SCHOOL OF PHILOSOPHY, UNIVERSITY OF THESSALONIKI

EDITOR: PROF. I. E. KARAYANNOPOULOS
EDITORIAL ASSISTANTS: M. KOKOLI — A. LIONIS

BYZANTINA KEIMENA KAI MELETAI

16

LEONIDAS MAVROMATIS

LA FONDATION DE L'EMPIRE SERBE
LE KRALJ MILUTIN

949.7101
MavA
2
1978



ΚΕΝΤΡΟΝ ΒΥΖΑΝΤΙΝΩΝ ΕΡΕΥΝΩΝ
ΘΕΣΣΑΛΟΝΙΚΗ 1978

ΠΑΝΕΠΙΣΤΗΜΙΟΝ ΑΘΗΝΩΝ
ΒΙΒΛΙΟΘΗΚΗ
ΙΣΤΟΡΙΚΟΥ ΣΠΟΥΔΑΣΤΗΡΙΟΥ
Αριθ. Βιβλ. Είσαγ. 18747
Χρονολογ. Οκτωβρίου 1979

bib 207758

15 123

Δ

TABLES DES MATIERES

| | Page |
|--|------|
| PREFACE | 1 |
| BIBLIOGRAPHIE | 3 |
| INTRODUCTION | 11 |
| CHAPITRE PREMIER | 16 |
| La prise du pouvoir par Milutin | |
| CHAPITRE DEUXIEME | 29 |
| Les premières options politiques de Milutin. | |
| CHAPITRE TROISIEME | 54 |
| Le choix politique de Milutin | |
| CHAPITRE QUATRIEME | 72 |
| Les dernières années du royaume serbe | |
| CONCLUSION | 85 |
| APPENDICE I | 88 |
| APPENDICE II | 121 |
| APPENDICE III | 132 |
| PLANCHES | 137 |





P R E F A C E

Lorsque, voici plus de vingt ans, je tentais d'esquisser l'histoire du monastère macédonien de Saint - Jean - Prodrome au Ménoikeion, près de Serrès, en examinant les archives et les manuscrits de ce couvent fondé au milieu du XIII^e siècle, je restais frappé de la nature particulière du pouvoir serbe, maître de la région au XIV^e siècle. Rien n'était plus alors tout à fait comme sous la domination byzantine, rien non plus tout à fait différent. Il s'agissait de la conclusion d'une histoire serbe, dont je ne pouvais cueillir que quelques reflets en territoire byzantin.

Depuis le milieu du XII^e siècle, en effet, les luttes menées par les princes serbes dans le nord - ouest de la péninsule des Balkans, où ils étaient établis depuis le VII^e siècle sur les confins de l'empire byzantin, contre leur puissant voisin, signifiaient rupture de l'équilibre des forces maintenu par Constantinople, au profit du peuple serbe. Mais la prise de Skopje par Stefan Uroš II Milutin (1282 - 1321), le mariage de celui-ci avec la fille de l'empereur Andronic II, la paix signée en 1299, l'entrée dans l'alliance anti - byzantine menée par Charles de Valois, le roi de France, le rapprochement ensuite avec l'empereur grec après les déceptions, ce continuel va-et-vient de la politique serbe, qui sera aussi la marque du règne de Stefan Dečanski (1321 - 1331), ne peuvent être l'effet du hasard.

Cette hésitation officielle des princes serbes, que certains appelleront duplicité, est liée trop étroitement à certains traits encore obscurs de l'ébouissante culture de l'empire serbe sous Stefan Dušan au XIV^e siècle. Car c'est bien de continuité qu'on doit parler. Si la culture est, en effet, l'ensemble des acquis d'une société, la possibilité d'utiliser ceux-ci pour dompter les forces de la nature, accroître la production matérielle en fonction des besoins de la population, et résoudre les problèmes imposés par le développement social, si la culture est adaptation critique et développement de la culture préexistante, on ne peut ne pas se poser la question des origines de la culture serbe du XIV^e siècle, qui nous apparaît pleine de contradictions, celle de sa chute rapide aussi, bref celle du milieu socio - économique spécifique qui l'a supportée.

Le petit livre érudit de L. Mavromatis pose les bases d'une réponse. Il doit, dans l'esprit de l'auteur, être considéré comme une introduction à l'ouvrage important au'il rédige sur l'histoire de la société serbe du XIV^e siècle.

André Guillou

BIBLIOGRAPHIE

A) SOURCES

1) Sources grecques

- Actes de Chilandar, Actes grecs*: L. Petit et B. Korablev, I, Actes grecs, V.V., XVII, Prilož., 1911.
- Actes de Chilandar, Actes slaves*: L. Petit et B. Korablev, II, Actes slaves, V.V., XI, Prilož., 1912.
- Actes de Kutlumis*: P. Lemerle, Actes de Kutlumis, Archives de l'Áthos, II, Paris 1945.
- Actes de Pantéleimôn*: Akty russkago na Sviatom Afone monastyrja sv. velikomučenika celitelja Panteleimona (Actes du monastère russe du saint martyr Pantéleimon au Mont - Athos), Kiev 1873.
- ACROPOLITE*: Georgii Acropolitae Opera, I, Leipzig 1903, éd. A. Heisenberg.
- BIBIKOU, Documents*: Hélène BIBIKOU - KONSTANDINIDI, Documents concernant l'histoire byzantine déposés aux Archives Nationales de France. *Mélanges O. et M. Merlier*, Athènes 1951.
- BOISSONADE, Anecdota*: Anecdota graeca. Ed. J. Boissonade, IIe vol., Hildesheim 1926.
- CANTACUZENE*: Jean Cantacuzène, éd. L. Schopen, C.S.H.B., Bonn 1832.
- C.S.H.B.*: Corpus Scriptorum Historiae Byzantinae.
- GREGORAS*: Nicéphore Grégoras, éd. I. Bekker - L. Schopen, C.S.H.B., Bonn 1829 - 1885.
- GUILLAND, Correspondance*: Correspondance de Nicéphore Grégoras, éd. R. Guilland, Paris 1927.

GUILLOU, *Prodrome*: Les Archives de Saint - Jean - Prodrome sur le Mont - Ménécée, éd. A. Guillou, Paris 1955.

MOSIN, *Akti*: Akti iz svetogorskih Arhiva, (= Documents des archives du Mont - Athos), éd. V. Mošin, *Spomenik*, XCI. fasc. 5, Belgrade 1939.

NIKOV, *Tatarobugarski otnošenja*: P. NIKOV, Tatarobugarski otnošenja (= Relations tatarobulgares), *Godis. na Sof. Univer.*, Ist. - Fil. Fak., 15 - 16, 1919 - 1925. Cf. Appendice n° I, p. 000 - 000.

PACHYMERE: Georges Pachymère, éd. I. Bekker, *C.S.H.B.*, Bonn 1835.

PANARETOS: Chronicon Michael tou Panaretou, éd. S. Lambros, *Néos Hellenomnèmon*, Athènes 1907.

PHILES: Manuelis Philae carmina, éd. E. Miller, I - II, Paris 1855 - 1857.

Presbeutikos: Théodore Métochite, Presbeutikos, éd. C. Sathas, *Mésaiônîkè Bibliothèkè* I, Venise, 1872. Cf. Appendice n° I, p. 000 - 000.

TREU, *Dichtungen*: Dichtungen des gross - logotheten Theodoros Metochites, éd. M. Treu, *Progr. d. Vict. Gymn.*, Potsdam 1895.

V.V.: Vizantijskij Vremennik.

II) Sources slaves

CAMBLAK: Život kralja Stefana Dečanskog (= La vie du kralj Stefan Dečanski) par Grégoire Camblak, éd. L. Mirković, Belgrade 1936.

DANIEL: Životi kraljeva i arhiepiskopa srpskog napisao Danilo i drugi (= Biographies des rois et archevêques serbes rédigées par Daniel et autres), éd. Daničić, Zagreb 1866 (trad. serbe L. Mircović, Belgrade 1935).

GRUJIĆ, *Povelje*: M. GRUJIĆ, Tri hilendarske povelje (= Trois documents de Hilandar), *Zbornik za Istoriju južne Srbije i susednih oblasti*, I, 1936.

NOVACOVIC, *Hrisovulja*: ST. NOVACOVIC, Hrisovulja cara Stefana, (= Les chrysobulles du tsar Stefan), *Spomenik*, IX, 1891.

STOJANOVIC, *Pisma*: Stare srpske povelje i pisma (= Anciens documents et lettres serbes), éd. Lj. Stojanović, Belgrade 1929.

STOJANOVIC, *Zapisi*: Stari srpski zapisi i natpisi (= Anciennes notices et inscriptions serbes), Karlovac 1983.

STOJANOVIC, *Stari rodoslovi*: Stari srpski rodoslovi i letopisi (= Anciennes généalogies et chroniques serbes), éd. Lj. Stojanović, Belgrade 1927.

Zakonski Spomenici: Zakonski Spomenici Srpskih država srednjega veka (= Monuments juridiques des principautés serbes au Moyen Age), éd. St. Novacovic, Belgrade 1921.

III) Sources latines

Acta Albaniae: Acta et diplomata res Albaniae mediae aetatis illustrantia, éd. L. Thallóczy - K. Jireček - E. Sufflay, Vienne 1915 - 1918.

ANONYME: Anonymi descriptio Europae orientalis (imperium Constantinopolitanum, Albania, Serbia, Bulgaria, Ruthenia, Ungaria, Polonia, Bohemia) anno MCCCVIII exarata, éd. O. Gorka, Krakovie 1916.

Codex Croatiae: Diplomatski Zbornik kraljevine Hrvatske, Dalmacije i Slavonije (Codex diplomaticus regni Croatiae, Dalmatiae et Slavoniae), éd. T. Smičiklas, II - XV, Zagreb 1904 - 1934.

GUILLAUME ADAM: Guillaume Adam, Directorium ad passagium faciendum at Terram Sanctam, Recueil des historiens des Croisades, docum. armén., vol. II, Paris 1906.

Kancelariski spisi: Kancelariski i notarski spisi (Acta cancellariae et notariae annorum 1278 - 1301), éd. G. Gremosnik, Archivi Ragusini, Belgrade 1932.

MARIĆ, *Papstbriefe*: Papstbriefe an serbische Fürsten im Mittelalter, éd. D. Marić, Sremski Karlovci 1933.

THEINER, *Mon. Hung.*: Vetera monumenta historica Hungariae sacram illustrantia, éd. A. Theiner, II vols., Rome 1859 - 1860.

THEINER, *Mon. slav.*: Vetera monumenta Slavorum Meridionalium historiam sacram illustrantia, éd. A. Theiner, Rome 1863.

B) BIBLIOGRAPHIE

- BARISIC, Monomah*: FR. BARISIC, Mihajlo Monomah, eparh i veliki konostlav (= Michel Monomaque, eparque et grand connétable), *Z.R.V.I.*, 13, 1971.
- BARISIC Povelje*: FR. BARISIC, Povelje vizantiskih carica (= Documents des impératrices byzantines), *Z.R.V.I.*, 13, 1971.
- BASIC, Arhiepiskop Danilo II*: M. BASIC, Arhiepiskop Danilo II. *Prilozi za književnost istoriju i folklor*, VI, fasc. 2, 1926.
- BIBIKOU, Yolande*: Héline BIBIKOU - KONSTANTINIDI, Yolande de Montferrat, impératrice de Byzance, *L'Hellénisme contemporain*, IIe, sér., vol. IV, 1950.
- BLAGOJEVIC, Zemljoradna*: M. BLAGOJEVIC, Zemljoradna u srednjovekovnoj Srbiji, Belgrade 1973. (= L'agriculture dans la Serbie médiévale).
- CIRKOVIC, Bosna*: S. CIRKOVIC, Istorija srednjovekovne bosanske države (= Histoire de la principauté médiévale de Bosnie), Belgrade 1964.
- CIRKOVIC, Crkva*: S. CIRKOVIC, Pravoslavna crkva u srednjovekovnoj državi (= L'Eglise orthodoxe dans l'Etat médiéval serbe), extrait du volume *Srpska Pravoslavna Crkva*, Belgrade 1961.
- CIRKOVIC, Srbija*: S. CIRKOVIC, Moravska Srbija u istoriji srpskog naroda (= La région serbe de Morava dans l'histoire de la nation serbe), extrait du volume *Srpska Pravoslavna Crkva*, Belgrade 1972.
- DINIC, Odnos*: M. DINIC, Odnos između kralja Milutina i Dragutina, *Z. R. V.I.*, 3, 1955. (= Les relations entre le kralj Milutin et Dragutin).
- DINIC, Oblast*: M. DINIC, Oblast kralja Dragutina posle Deževo, (= Le territoire du kralj Dragutin après Deževo), *G.S.A.N.*, 203, 1951.
- DINIC, Najamnici*: M. DINIC, Španski najamnici u srpskoj službi (= Les mercenaires espagnols en Serbie), *Z.R.V.I.*, 6, 1960.

- DINIC, Constantinus*: M. DINIĆ, Comes Constantinus, *Z.R.V.J.*, 7, 1961.
- DINIC, Relja*: M. DINIĆ, Relja Ohmučević - istorija i predanje (Relja Ohmučević, histoire et tradition), *Z.R.V.J.*, 9, 1966.
- DJURIC, Kompozicije*: V. DJURIĆ, Istorijske kompozicije u srpskom slikarstvu srednjega veka (= Les compositions historiques dans la peinture serbe au Moyen Age), *Z.R.V.J.*, 11, 1968.
- DU CANGE, Empereurs*: CH. du CANGE, Histoire de l'empire de Constantinople sous les empereurs français, éd. J. Buchon, Paris 1826.
- FERJANČIĆ, Despoti*: B. FERJANČIĆ, Despoti u Vizantiji i jugoslovenskim zemljama (= Les Despotes à Byzance et dans les pays des Slaves du Sud), Belgrade 1960.
- FERJANČIĆ, Sevastokratori*: B. FERJANČIĆ, Sevastokratori u Vizantiji (= Les sébastokrators à Byzance), *Z.R.V.J.*, 11, 1968.
- FERJANČIĆ, Tesalija*: B. FERJANČIĆ, Tesalija u XIII i XIV veku, Belgrade 1974. (= La Thessalie au XIIIe et au XIVe siècle).
- GRABAR, Deux notes*: A. GRABAR, Deux notes sur l'histoire de l'iconostase d'après des monuments de Yougoslavie, *Z.R.V.J.*, 7, 1961.
- G.S.A.N.*: Glas Srpske Akademije Nauka.
- J.I.C.*: Jugoslovenski Istoriski Časopis.
- JIREČEK, Serben*: K. JIREČEK, Geschichte der Serben, 1er vol, Gotha 1911.
- KREKIĆ, O ratu*: B. KREKIĆ, O ratu Dubrovnika i Srbije 1327 - 1328 (= Sur la guerre entre Dubrovnik et la Serbie), *Z.R.V.J.*, 11, 1928.
- LASKARIS, Princeze*: M. LASKARIS, Vizantiske princeze u srednjovekovnoj Srbiji (= Princesses byzantines en Serbie médiévale), Belgrade 1926.
- MAVROMATIS, La Serbie*: L. MAVROMATIS, La Serbie de Milutin entre Byzance et l'Occident, *Byzantion*, XLIII (1973), 1974.
- MIJUSKOVIĆ*, Beograd: Jovanka KAJIĆ - MIJUSKOVIĆ, Beograd u srednjem veku (= Belgrade au Moyen Age), Belgrade 1967.
- MOSIN, Uticaj*: V. MOSIN, Vizantiski uticaj u Srbiji u XIV veku (= L'influence byzantine dans la Serbie médiévale), *J.I.C.*, 3, 1937.

- NIKOV, Vidin*: P. NIKOV, Istorija na vidinskoto knezestvo do 1323 god. (= Histoire de la principauté de Vidin jusqu'à 1323), *Godis. na Sof. Univers., Ist. - Fil. Fak.*, 18, 1922.
- NOVAKOVIĆ, Problèmes*: ST. NOVAKOVIĆ, Les problèmes serbes, *Archiv für slavische filol.*, 34, 1912.
- OSTROGORSKY, Féodalité*: G. OSTROGORSKY, Pour l'histoire de la féodalité byzantine, Bruxelles 1954.
- PAPADOPULOS, Genealogie*: A. PAPADOPULOS, Versuch einer Genealogie der Paleologen, Amsterdam 1962.
- PETROV, Sevast*: P. PETROV, O titulih «sevast» i «protosevast» u srednjovekovnom Bolgarskom gosudarstve (= Sur les titres «sébeste» et «prôtosébeste» dans la Bulgarie médiévale), *V.V.*, 16, 1959.
- PURKOVIĆ, Avinjonske Pape*: M. PURKOVIĆ, Avinjonske pape i srpske zemlje (= Les Papes d'Avignon et les pays serbes), Pozarevac 1934.
- RADOJČIĆ, Portreti*: SV. RADOJČIĆ, Portreti srpskih vladara u srednjem veku (= Les portraits des princes serbes au Moyen Age), Skopje 1934.
- Regesten*: F. DÖLGER, Regesten der Kaiserurkunden des oströmischen Reiches, IV, Munich 1960.
- SLIJEPCJEVIĆ, Crkva*: DJ. SLIJEPCJEVIĆ, Istorija srpske pravoslavne crkve (= Histoire de l'Eglise orthodoxe serbe), 1, Munich 1962.
- TRIKOVIĆ, Branivojevići*: V. TRIKOVIĆ, Branivojevići, *Istoriski Glasnik*, 3-4, 1960.
- VERPEAUX, Choumnos*: J. VERPEAUX, Nicéphore Choumnos, Paris 1959.
- Z.R.V.I.*: Zbornik Radova Vizantološkog Instituta.
- Ziča*: M. KASANIN, DJ. BOSKOVIĆ, P. MIDOVIĆ, Ziča, Belgrade 1969.

INTRODUCTION

L'empereur byzantin Alexis II Ange à l'occasion du mariage de Stefan, fils du grand župan Stefan Nemanja, avec Eudocie, sa fille, avait fait du futur grand župan et kralj de Serbie un sébastokrator. Un peu plus tard l'empereur délivrait un chrysobulle autorisant les moines Syméon - Stefan Nemanja et Sava - Rastko son fils à construire un monastère serbe sur l'emplacement de l'ancien monastère de Chilandar au Mont - Athos. Les rapports de la Serbie avec l'empire byzantin prenaient déjà l'aspect attendu dans le monde oriental de l'époque, de l'alliance matrimoniale d'une part et de la présence dans l'un des plus grands centres du monachisme byzantin de l'autre.

Pendant tout le treizième siècle il n'y eut pas d'autres relations entre Byzance et la Serbie. Sans doute le patriarche de Constantinople à Nicée accorda-t-il à Sava l'autocéphalie de l'archevêché de Serbie, que plus tard Michel VIII Paléologue voulut supprimer, mais l'autocéphalie ne faisait que distendre les liens entre l'Orient et la Serbie tandis que se multipliaient les rapports de celle-ci avec l'Occident. Les princes serbes, devenus rois avec Stefan le Premier Couronné, s'allièrent, en effet, avec la famille des Valois et le maison d'Arpad, et s'enrichirent avec la réouverture des mines et le commerce de l'Occident.

Du côté byzantin on avait, même après la reprise de Constantinople, des problèmes d'une autre importance que ceux des rapports avec la Serbie, qui alliée aux princes de la maison d'Anjou, se trouvait dans le camp hostile à Byzance. C'est sous le règne de Stefan Uroš II Milutin que pour la Serbie comme pour Byzance les rapports entre les deux Etats vinrent au premier plan de leurs préoccupations mutuelles.

Le coup de force de Stefan Dušan en 1331 ouvrit une nouvelle période: la personnalité du kralj, futur *basileus* de Serbie et de Roumanie, le sens de sa politique qui devait peser longtemps sur le sort de l'empire byzantin, constituent par eux-mêmes un problème historique, même s'il est vrai, comme je le crois, que sur plusieurs points Dušan continue la politique de ses prédécesseurs et singulièrement celle de Milutin. C'est pour cette raison que j'ai choisi comme cadre chronologique de ce travail la période qui s'étend de l'avènement de Milutin à celui de Dušan. Non pas que cette période ait par elle-même une unité puisque, comme on le verra, le règne de Ste-

fan Dečanski, fils de Milutin et père de Dušan, ne vit que se défaire ce que Milutin avait voulu construire. Mais, précisément, le règne de Dečanski montre à quel point la politique de Milutin était liée à la personne d'un kralj personnellement uni à la famille de l'empereur byzantin par un mariage, tout en répondant à des impératifs que les circonstances imposaient.

Depuis Du Cange les manuels nous présentent un Milutin obscur et confus, aux desseins mal arrêtés, bon général mais piètre politique, au surplus sans foi ni sincérité et traître à ses engagements. Mon propos n'est pas de «réhabiliter» Milutin mais bien de savoir si vraiment ce long règne n'a pas eu de vraie signification historique ni d'unité et si au contraire on n'a pas attribué à Milutin les contradictions du portrait que l'on s'en est fait.

On nous dit que Milutin n'aurait qu'accepté le pouvoir que son frère Stefan Dragutin lui céda en 1282. Pourtant Dragutin, vingt ans plus tard voulut reprendre ce pouvoir parce que le mariage de son frère avec une Paléologue lui déplaisait; et Milutin refusa. On nous dit aussi que Milutin, qui avait voulu être le «gendre» de l'empereur, se rangea chaque fois que l'occasion s'en présentait dans le camp de ses ennemis. Pourtant, au premier appel d'Andronic II Paléologue, Milutin lui accordait son aide contre les Turcs.

Les sources dont on dispose pour tenter une nouvelle interprétation du règne de Milutin dans ses rapports avec Byzance sont connues: ce sont les chroniqueurs byzantins (Georges Pachymère, Nicéphore Grégoras, Jean Cantacuzène) ou serbes (Danilo, le continuateur de Danilo, Camblak) et les actes de la pratique provenant des archives de l'Athos, des monastères serbes, de Dubrovnik, de Hongrie, de Venise, de la Cité du Vatican et de Paris (Archives Nationales). J'ai jugé utile de rééditer ici la très importante relation d'ambassade de Théodore Métochite, publiée voilà plus de cent ans, après une nouvelle lecture de l'unique manuscrit et, d'après les originaux, le traité d'alliance entre Milutin et Charles de Valois (1308). Pour des raisons de clarté, j'ai choisi de suivre dans l'exposé qui suit un ordre chronologique qui ira de la prise du pouvoir par Milutin jusqu'aux premières années du règne de Dušan, en essayant de remonter le courant d'une historiographie que je crois périmée. Mes collègues et amis yougoslaves me pardonneront, si quelque recherche importante m'est restée inaccessible.

L'idée de ce travail est née de conversations avec M.M. G. Ostrogorsky et D.A. Zakythinos, qui en ont soutenu l'initiative. Madame Hélène Ahrweiler, M.M. J. Gouillard et P. Lemerle en ont favorisé, puis approuvé

officiellement la première élaboration. La rédaction définitive sollicitée par M.J. Karayannopoulos a été lue et discutée dans le cadre du séminaire de recherches dirigé par M. André Guillou à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales. Tous trouveront ici l'expression de ma gratitude et, en particulier, celui qui a pris la charge de cette publication pour le Centre de Recherches Byzantines de l'Université de Thessalonique.

Paris, 31 Décembre 1975

Léonidas Mavromatis

CHAPITRE PREMIER

LA PRISE DU POUVOIR PAR MILUTIN

(1282)

Vers la fin de l'année 1281 ou le début de 1282, après un règne de six ans, le kralj de Serbie Stefan Dragutin donna, dit-on, le trône à son frère Stefan Uroš II Mišutin et se retira dans le nord du pays¹. Ce geste du kralj Dragutin modifia de façon importante, le cours de la politique serbe; abandonnant la neutralité malveillante à l'égard de Byzance qui était la règle sous ses prédécesseurs, le kralj Mišutin inaugura une politique d'intervention serbe dans le monde byzantin, avec laquelle il fallut compter jusqu'à l'occupation turque. Dans cette perspective «l'abdication» de Dragutin prend une signification particulière; d'autant que celui-ci ne disparut pas de la scène politique serbe à l'avènement de son frère, mais qu'il y fut actif pendant trente ans encore.

Tout en cédant le pouvoir à son frère, Dragutin s'attribua une partie des provinces du Nord, soit le territoire qui comprend Rudnik, Arilje et le cours inférieur du Lim². En 1284, il reçut de son beau-frère, roi de Hongrie, la région de Mačva avec Belgrade et une partie de la Bosnie du Nord³; au bout d'un certain temps Dragutin conquiert la région de Braničevo⁴.

1. Daniel, 106. Le terme employé est *darovanje*, donation. Terminus *post quem* pour l'avènement de Milutin: un acte de Dragutin de juillet 1281, renouvelant les accords avec Raguse, *Zakonski Spomenici*, 22. Terminus *ante quem* pour l'avènement de Milutin, son acte renouvelant les accords avec Raguse, en 1282, *Zakonski Spomenici*, 23. Cf. Jireček, *Serben* 330.

2. Daniel ne dit pas que Dragutin conserva une partie du royaume de Serbie; il parle seulement de sa puissante armée après son départ et avant qu'il reçoive *Mačva* et Belgrade; cf. p. 43 et 108. Les autres sources, le voyageur Anonyme et Guillaume Adam sont d'accord sur le fait qu'il y eut un partage, cf. plus loin; Dragutin fit exécuter les fresques de Saint-Achille à Arilje en 1296: cette région devait donc lui appartenir. Cf. Radojčić, *Portret*, 29, Dinić, *Oblast Dragutina* 67; du même *Odnos*, 49: *Djurić, Compositio*, 134-135.

3. Daniel, 43 et 97. Cf. Dinić, *Oblast Dragutina*, 63, Ćirković, *Bosna* 75.

4. Daniel, 114.

Il semble évident qu'il ne faille pas dissocier «l'abdication» de Dragutin et sa carrière ultérieure: il ne partit que pour continuer à gouverner ailleurs, conservant même une partie de son ancien royaume. Créait-il ainsi un nouvel Etat? Nous pouvons comparer la situation de Dragutin après 1282 avec celle de sa mère, à ceci près que Dragutin, lui, avait d'abord quitté le pouvoir; la kraljica Hélène de Valois, veuve d'Uroš Ier, mère de Dragutin et de Milutin, avait reçu, elle, de son fils le kra'lj Dragutin à son avènement toute la région comprise entre Skadar et Raguse⁵. Comme Drasutin, elle géra son territoire jusqu'à sa mort. Après la mort d'Hélène en 1314, et celle de Dragutin en 1316, Milutin occupa leurs territoires qui restèrent désormais — sauf Belgrade reprise par les Hongrois — et jusqu'à l'écroulement de l'Etat de Dušan, sous la domination du kralj serbe de Skopje⁶.

En 1276, Dragutin aidé par le roi de Hongrie avait évincé son père du trône⁷. Six ans plus tard il remettait le pouvoir à Milutin. Pourquoi? Quatre sources, toutes du quatorzième siècle permettent d'éclairer quelque peu la question.

a) L'archevêque de Serbie Daniel II (1324 - 1337) auteur d'un ouvrage sur la vie des rois et des archevêques de Serbie, proche de l'entourage de Milutin et de son successeur Stefan Uroš III Dečanski, raconte les événements avec une discrétion totale pour tout ce qui pourrait nuire à la réputation de ses maîtres. Dans un discours continu, comme les fresques de Dečani et de Peć qui représentent une théorie de rois et d'archevêques serbes, il expose les événements dont il a cru bon de parler dans le désir de glorifier l'Etat et l'Eglise des Nemanides.

Dans son très bref chapitre sur Dragutin, Daniel donne deux raisons à son «abdication»: le roi s'était cassé la jambe⁸ en tombant de cheval; il éprouvait d'autre part un «grand trouble»⁹. Craignant que dans l'état où il était, il ne pût défendre le royaume, Dragutin convoqua la *sabor*, c'est à dire l'assemblée composée «d'évêques, d'higoumènes et de puissants»¹⁰, en

5. Daniel, 58. Cf. Jireček, *Serben*, 328; Dinić, *Oblast Dragutina*, 70.

6. Daniel, 49 et 84. Cf. Mijusković, *Beograd*, 358.

7. Daniel, 16-19. Cf. Jireček, *Serben*, 326.

8. Daniel, 24.

9. Daniel, 24. Il utilise le mot *miva* (trouble).

10. Daniel, 25 et 235. Cf. Jireček, *Serben*, 130-132; Radonić N., *O srpskim državnim saborima sa prvih Nemanjića* (Sur les assemblées serbes à l'époque des premiers Nemanides, *Sisičev Zbornik* (Zagreb 1929), 486; Radojević S., *O srpskim političkim saborima u srednjem veku* (Sur les assemblées politiques serbes au Moyen-Age (Belgrade 1940), 144.

présence de laquelle il transmet le trône paternel à son plus jeune frère Milutin. Dans le discours que Dragutin adressa dans cette circonstance à Milutin, on ne trouve aucun autre élément d'explication mais l'expression de son chagrin, de sa profonde pitié et de sa joie de pouvoir céder le trône à son digne frère pour qu'il le conserve sa vie entière¹¹.

Plusieurs indices laissent penser que le récit de Daniel a pour but de légitimer l'avènement de Milutin plus encore que de nous rapporter les raisons réelles du changement intervenu à la tête de l'Etat serbe:

- un roi n'abdique pas parce qu'il s'est blessé.
- il est significatif que dans d'autres sources la jambe casée devienne une grave maladie¹².
- si l'on veut faire croire qu'un roi a abdiqué, on peut alléguer le prétexte de sa mauvaise santé physique et de sa faiblesse d'esprit (exprimée ici par le «grand trouble»).

Même s'il est vrai que Dragutin s'est cassé la jambe et qu'il était inquiet, il est clair que la mauvaise santé a d'abord pour fonction d'accréditer la thèse de l'abdication.

b) Un voyageur occidental anonyme qui se trouvait en Serbie pendant la longue guerre qui eut lieu entre Dragutin et Milutin (1301 - 1314), nous a transmis deux opinions relatives à l'origine de cette guerre; les uns disaient en Serbie que Dragutin avait renoncé au trône et l'avait donné à Milutin, les autres disaient que Dragutin n'avait pas abdiqué mais qu'il avait confié le royaume à son frère à cause de sa grave maladie. Si un jour sa santé s'améliorait, Milutin serait obligé de lui restituer le trône; en revanche, si la maladie l'emportait et Dragutin mourait, Milutin conserverait le royaume¹³.

Comme le voyageur écrit que Dragutin, au moment de son «abdication» n'avait pas d'enfants¹⁴, chose qui n'est pas vraie, on a considéré que son té-

11. Daniel, 26. Cf. Dinić, *Odnos*, 51.

12. En Bulgarie à la même époque, le tsar Constantin Tich eut le même accident: il tomba de cheval et se cassa la jambe; il continua à gouverner de sa civière jusqu'à sa mort: Pachymère, I., 430. Cf. Jireček, *Geschichte der Bulgaren*, (Prague 1876), 275-276.

13. Anonyme, 34. Cf. Dinić, *Odnos*, 51.

14. Anonyme, 34. Dans l'église de Djurdjevi Stupovi, fondée par Dragutin et peinte vers 1282, on voit parmi les rois serbes, Dragutin avec son épouse Catherine de Hongrie et leur fils Vladislav; cf. Radojević, *Portreti*, 27. En 1292 Dragutin recommanda Vladislav à Charles II; cf. Smečikas, *Codex Croatiae*, VII, 103.

moignage n'avait pas de valeur¹⁵. Je ne pense pas que cette erreur dévalue l'ensemble d'un récit qui nous restitue au contraire les incertitudes et les contradictions d'une période de guerre. Il est clair que parmi les informateurs du voyageur anonyme, les uns étaient partisans de Dragutin et les autres de Milutin et il est plus clair encore que déjà au début du quatorzième siècle, on avait «oublié» les conditions réelles de «l'abdication» de Dragutin¹⁶.

Ce qui est important dans le récit du voyageur, c'est qu'il reprend le thème de la mauvaise santé de Dragutin. Or, il est certain que ce dernier n'était pas malade: Daniel, lui-même parle des campagnes de Dragutin contre les Byzantins¹⁷ et les Bulgares¹⁸ — après son «abdication» — et d'autres sources nous renseignent sur l'activité de Dragutin dans l'affaire de la succession au trône de Hongrie¹⁹. Le prétexte de la mauvaise santé du kralj a servi à justifier son éviction.

c) Le dominicain français Guillaume Adam, archevêque d'Antivari composita vers 1332 un compte-rendu de son voyage à Jerusalem. Adam écrit que Milutin se révolta contre Dragutin quand celui-ci renversa Uroš; Dragutin remporta une victoire sur Milutin qui se vit obligé de demander grâce; Dragutin lui pardonna et, comme il était malade, il partagea le royaume avec lui²⁰. Adam, tout en reprenant le mythe de la maladie, a bien saisi le sens des événements: il y eut un partage.

d) Du côté byzantin, Georges Pachymère ne s'intéresse pas à la situation en Serbie; lorsqu'il lui arrive de s'y référer, il le fait en quelques mots. L'attention des chroniqueurs byzantins pour les choses serbes ne s'est éveillée

15. Dinić, *Odnos*, 51-52.

16. Dans les chroniques brèves serbes du XV-XVIe s., Milutin est le successeur immédiat d'Uroš Ier; Dragutin n'est que sremski kralj (roi de Sirmium): Stojanović, *Stari Rodolovi*, 30.

17. Daniel, 85.

18. Daniel, 86-88. Cf. Jireček, *Serben*, 355; Nikov, *Taturobugarski otnošenja*, 21. Opérations contre les frères Drman et Kudelin à la tête de l'Etat bulgare de Braničevô, issu du morcellement de l'empire de Jean Asén II. Braničevô comme Vidin fut finalement soumis à la tutelle serbe. Cf. Nikov, *Vidin*, 60; Nikov date cette opération de 1291. Cf. chapitre I, p. 90 et chap. II.

19. Dans la lutte des Anjou et des noblesses hongroise et bohémienne pour le trône hongrois Dragutin se rangea du côté des Anjou; il entreint des rapports étroits avec le roi Charles II. Smičević, *Codex Croatiae*, VII, 103, 363, 367.

20. Guillaume Adam, *ibid.* 434.

qu'à la fin du treizième siècle avec le mariage byzantin de Milutin. Ce silence des Byzantins sur la Serbie n'est, d'ailleurs, pas sans signification, si on le rapproche de leur loquacité quand il s'agit de la Bulgarie. C'est que depuis 1261 et jusqu'à la prise de la Macédoine du Nord dans la dernière décennie du siècle²¹, les deux Etats n'ont pas entretenu de relations. Si la Serbie avait été favorable à Naples au cours du conflit qui opposa Michel VIII Paléologue à Charles d'Anjou, cela ne faisait qu'exprimer la méfiance des Serbes à l'égard de leurs voisins, qui avaient remplacé un Etat latin moribond par un Etat fort. D'autre part, les quelques initiatives de Michel VIII pour nouer une alliance avec les Serbes furent si maladroites que ces derniers restèrent fidèles à leur alliance avec Naples, sans rien entreprendre toutefois contre Byzance²², car ils redoutaient également un succès de leur allié sur Byzance.

Pachymère sait lui aussi que Dragutin eut un accident et il ajoute qu'il aimait vivre dans l'oisiveté; il confia, dit-il, le pouvoir à Milutin, à condition que celui-ci légât le trône non pas à ses enfants mais aux enfants de Dragutin. Enfin Dragutin, selon Pachymère, se retira dans une région distraite par lui du territoire serbe²³.

Pachymère mentionne ces faits à propos du projet de mariage entre Milutin et Eudocie Paléologue (1297/8). Ailleurs, ce même auteur se référant à un autre projet de mariage entre Milutin et Anne Paléologue (1272), écrit que les Serbes avaient choisi Milutin comme successeur d'Uroš, parce que Dragutin était mutilé et ne montrait aucun intérêt pour les affaires de

21. Cf. chapitre II.

22. Acropolite, 145-146; les Serbes razziaient la Macédoine quelques années avant 1261.

23. Pachymère, I, 273: Χόσθη τὴν βασιλὴν ἀποτιθέμενος ἐαυτῷ τὴν τῆς ἀρχῆς ἀρχαίαν πρὸς ἐκείνου ἦγει, τοῖς παῖσιν ἐαυτοῦ τὴν ἀρχὴν παραθέτων μετὰ θανάτου. (Il laissa le soin du gouvernement à lui après avoir soustrait pour son compte une grande partie du territoire pour qu'il (Milutin) transmette le pouvoir à ses enfants après sa mort Dragutin, et I, 353: ἐκείνου γὰρ (les Serbes) καὶ ἄρξοντα μετὰ τὸν πατέρα ποσίνετο τὸν υἱόν (Milutin) τοῦ ποσίνετο τὸν πατέρα Στεφάνου (Dragutin) τὸ σάκος αὐταρχίας καὶ τὸν βίον ζώντος ἀποθέμενα (parce que eux (les Serbes) avaient choisi comme successeur du père le fils (Milutin) étant donné que le fils aîné Stefan (Dragutin) s'était cassé la jambe et vivait dans l'oisiveté). Parce que Pachymère pense que l'accident ne suffit pas à expliquer l'abdication, il ajoute l'oisiveté. Les deux passages ne sont pas contradictoires, mais se réfèrent à des époques différentes. Pour une opinion contraire, cf. Dinić, *Odnos*, 49.

l'Etat²⁴. Pour M. Dinić, Pachymère s'est trompé en croyant qu'Uroš choisit comme successeur Milutin²⁵; rien ne prouve qu'il s'agisse là d'une faute; en revanche, je pense qu'à un certain moment Uroš a pu désigner Milutin comme successeur et obtenir l'assentiment du *sabor*²⁶. Dragutin aidé par le roi de Hongrie renversa Uroš et prit le pouvoir.

Ce serait à l'occasion de la désignation de Milutin comme successeur d'Uroš, que Michel VIII aurait cru pouvoir attirer la Serbie dans sa zone d'influence et qu'il proposa à Uroš de donner comme épouse à Milutin sa fille. Si le projet échoua, c'est parce que Michel, agissant avec maladresse, voulut supprimer l'autocéphalie de l'Eglise serbe²⁷ dans le cadre de sa politique d'union des Eglises. Cette initiative de Michel portait un coup trop dur à la souveraineté des Némánides pour qu'Uroš pût la tolérer. Michel s'était hâté d'envoyer en Serbie une ambassade exceptionnelle, puisqu'elle comprenait le patriarche Joseph lui-même, pour apaiser la colère du kralj et de son Eglise, pour les persuader de l'opportunité de sa politique religieuse et de l'intérêt que présentait le mariage du fils du souverain serbe avec une Paléologue²⁸. Malgré l'éloquence du *chartophylax* Jean Bekkos qui précédait le patriarche et Anne Paléologue, envoyée elle aussi par son père, Uroš renvoya l'ambassade: Bekkos en informa Joseph²⁹.

Dans ses remarques sarcastiques sur la cour d'Uroš, Pachymère³⁰, qui se réfère aux mésaventures des ambassadeurs byzantins en Serbie, nous ex-

24. Pachymère, *ibidem*.

25. Dinić, *Oblast Dragutina*, 64, pense que Pachymère ignorait que Dragutin avait régné pendant 6 ans.

26. Les écrits de Pachymère évoquent, à mon avis, le *sabor*.

27. Benešević, V.N., *Oplanje greckih rukopisj sv. Ekateriny na Sinaju*, Saint-Petersbourg 1911, vol. 1, 3, 542 s.

28. Pachymère, I, 351. Le fait que Michel ait confié au patriarche une ambassade (*στέλλει εἰς πατριάρχην τὸν ἱερομόναχον*) montre la gravité du moment: nous sommes donc au lendemain de la décision de supprimer l'autocéphalie de l'Eglise serbe (1272). Ostrogorsky, *Relations byzantino-serbes*, 2, date cette ambassade de 1266. Dinić, *Constantinus*, 1-2, propose la date après avril 1271, d'après *Actes de Chilandar*, *Actes grecs* no 7. Mais, le mot allégué, *ουσινόθετος*, restitué à juste titre par Petit, ne peut pas se référer à un événement qui n'a pas encore eu lieu — le mariage entre Milutin et Anne Paléologue — mais à la parenté entre Michel VIII, qui était aussi Ange, et Uroš Ier, dont le père, Stefan le Premier Couronné, avait épousé Eudocie Ange.

29. Pachymère, I, 352-355.

30. *Idem*, Cf. chap. IV.

plique qu'un des buts de la mission de Bekkos en Serbie était d'ailleurs d'informer l'impératrice sur la *diata* et la *taxis* de l'archê serbe³¹, c'est à dire «sur le mode de vie (des Serbes) et l'organisation de l'Etat serbe»; les Byzantins ne se faisaient aucune idée précise de la cour d'Uroš Ier.

Comme nous l'avons vu, Pachymère croit que Milutin prit le pouvoir à titre personnel et qu'à sa mort, seuls les descendants de Dragutin auraient droit à la succession. Pour la plupart des historiens, cet accord sur la succession aurait été officiellement annoncé devant le *sabor* le jour même de «l'abdication» de Dragutin³². Comme Daniel n'en souffle mot, il est difficile de se prononcer; si, lors du partage du royaume entre Dragutin et Milutin, on avait précisé que Dragutin lui-même, s'il guérissait, ou ses descendants régneraient dans l'avenir sur l'ensemble du royaume, cette précision, qui ne faisait que souligner la tension qui existait entre les deux princes, aurait eu de toutes façons fort peu de chances d'être respectée par la suite.

La critique des quatre sources qui mentionnent les événements qui se sont déroulés en Serbie en 1282, montre, me semble-t-il, qu'il convient moins de parler d'une abdication que d'un partage de l'Etat serbe. En effet, si Daniel et l'une des traditions rapportées par le voyageur anonyme parlent d'abdication, Adam, Pachymère et l'autre tradition du voyageur s'accordent sur deux points: il y eut un partage; on parla de la succession³³. Dès lors deux problèmes se posent: quelle forme prit ce partage? Comment se représenter l'Etat de Dragutin et ses rapports avec celui de Milutin?

Le roi Dragutin ne resta pas inactif une fois rendu dans le Nord. Il entra presque immédiatement dans les intrigues de la cour hongroise et devint en deux ans seigneur de la région de Mačva et de la Bosnie du Nord, succédant à sa belle-mère, la reine de Hongrie, qui mourut en 1284³⁴. Peu de temps après, il envahit avec une puissante armée la région de Braničevo et

31. Pachymère, I, 351: "Ἦν δὲ καὶ πρὸς τῆς δεσποίνης ἐντεταγμένον τῷ χαρτοφύλακι αὐτὸν προσηρθεῖν καὶ γυροῦσαι τὰ κατὰ τοὺς Σέρβους τραπέζιον, ὅπως μὲν ὀρίσων ἕσθιν ἡ διατα, ὅπως δὲ ἡ τάξις τῆς ἐσείνων ἀρχῆς διδόνωνται. (Le *chartophylax* avait reçu de la part de l'impératrice l'ordre de se précipiter et de lui faire mieux savoir les choses serbes, à savoir leur mode de vie et l'organisation de leur Etat).

32. Cf. Jireček, *Serben*, 330-331; Dinić *Odnos*, 50-51.

33. Le continuateur de Daniel (Daniel, 357) unit l'opinion de Pachymère et celle de l'Anonyme: Dragutin fait la guerre contre Milutin pour reprendre son trône et le léguer à son fils Urošica.

34. Daniel, 28, date la cession de Mačva à Dragutin après la mort de son beau-frère, en 1272. Cf. Dinić, *Oblast Dragutina*, 65-69; Ćirković, *Bosna*, 75.

soumit les frères Drman et Kudelin qui lui opposèrent une résistance acharnée³⁵. Résidant dans sa forteresse de Belgrade au confluent du Danube et de la Save, maître d'un territoire riche et étendu, avec de vastes propriétés personnelles à Trebinje³⁶, Dragutin, *sremski kralj*³⁷ (roi de Sirmium) pour les chroniqueurs serbes et *rex Serviae*³⁸ pour les Occidentaux, était un des princes les plus puissants de la région septentrionale des Balkans³⁹.

L'étude des rapports de l'Etat de Dragutin avec les autres puissances et celle de la représentation qu'on s'en faisait en Europe, nous permet de préciser dans une certaine mesure la nature et l'importance de cet Etat. L'hypothèse selon laquelle Dragutin se serait rallié formellement à l'Eglise catholique romaine ne me semble pas sans fondement⁴⁰; comment Dragutin aurait-il pu autrement concevoir et réaliser sa politique hongroise et établir des relations si étroites avec Naples? Nous savons d'ailleurs qu'en 1295, Belgrade avait un évêque catholique. Cependant, Dragutin n'apporta pas d'entrave au culte de ses sujets orthodoxes, soucieux apparemment de préserver ses intérêts sur le trône des Némanides⁴¹; ce double jeu lui avait valu les foudres du pape Nicolas IV et Dragutin avait donné son assentiment à la nomination de l'évêque catholique de Belgrade⁴². Cette nomination était sans doute plus fictive que réelle, ce qui ménageait sur le plan de la politique religieuse le double aspect du *sremski kralj* - *rex Serviae*. Dans ses rapports avec le Saint-Siège et la *Velika Crkva*, c'est à dire l'Eglise orthodoxe serbe, Dragutin ne faisait qu'imiter l'attitude de sa mère, dont l'Etat sur

35. Cf. note

36. Dinić, *Oblast Dragutina*, 70-80, suppose que Dragutin avait des domaines à Trebinje région qui appartenait à Hélène de Valois depuis 1276 et qu'il continua à les posséder jusqu'à la fin de sa vie. Quoiqu'il en soit, les actes ragusains que Dinić étudie dans cet article bien documenté, montrent que Dragutin avait à Trebinje des domaines à lui.

37. Daniel, 271-272.

38. Smičk拉斯, *Codex Croatiae*, VII, 103, 367 (lettres de Charles II à l'illustre princeps Stephanus, *rex Serviae*); Theiner, *Mon. Slav.* CXXXII: lettre du pape Martin IV, 1282 à *carissimo in Christo filio nostro... regi Serviae illustri*.

39. Daniel, 357. Cf. Ćirković, *Bosna*, 74-76.

40. Jireček, *Serben*, p. 334-335. En 1291 Dragutin demanda au pape Nicolas IV de lui envoyer des moines catholiques pour l'aider à combattre les hérétiques: Marić, *Papstbriefe*, 60; pour une opinion contraire cf. Mijusković, *Beograd*, 67.

41. Radojčić, *Portreti*, p. 29.

42. Theiner, *Mon. Hung.* I, 366 (lettre du pape Nicolas IV) Cf. Purković, *Avionjske pape*, 10-11.

certain points présente avec celui de Dragutin des ressemblances intéressantes. Hélène, «par la grâce de Dieu reine de toutes les terres serbes et du littoral»⁴³, qui avait contribué à la prospérité des couvents et des églises catholiques de la côte dalmate⁴⁴, et conservé les meilleures relations possibles avec la Papauté⁴⁵ passa dans la tradition orthodoxe serbe comme un exemple de vertu chrétienne, sans que son attachement au catholicisme lui ait en rien nuï⁴⁶.

L'idée que l'Europe occidentale se faisait de la situation en Serbie à cette époque, se retrouve chez le voyageur anonyme; il écrit que jadis il y avait un roi dans ce royaume mais que maintenant il y en a deux: un qui règne sur la Rascie, qui est supérieur (*major*) à l'autre et qui s'appelle *Urosius* — c'est le nom de tous les rois de la Rascie — et un deuxième, qui s'appelle *Stephanus* et règne sur la Serbie, dont une partie relève du royaume hongrois. Ces deux rois sont frères, nés de la même mère, mais c'est l'aîné, *Stephanus*, qui est roi de la Serbie; après la mort de son père il régna sur tout le royaume pendant deux ans⁴⁷. Il était donc admis en Europe occidentale qu'il y avait deux Etats serbes, les deux frères ayant partagé le royaume. Le partage était inégal: l'un des deux gardait la plus grande partie du territoire et les insignes royaux de son père⁴⁸. Mais le privilège du partage n'était pas le frère aîné qui avait été pourtant roi le premier. Le frère aîné fut obligé pour agrandir sa part de devenir le vassal du roi de Hongrie et de conquérir des terres sur ses voisins; ce ne fut donc qu'un partage forcé.

Si l'Occident reconnaissait deux rois serbes, pour Byzance, tout au long de cette période, il n'y eut qu'une Serbie, celle du *kralj* Milutin. Dragu-

43. *Zakonski Spomenici*, 154 (Acte d'Hélène de Valois pour Raguse, 1281).

44. Cf. Subotić, G. *Kraljica Jelena Anžuska, kitor crkvenih spomenika u Primorju*, *Istoriski Glasnik*, 1-2 (1958) 131-148.

45. Theiner, *Mon. Slav.* CLI et CLII (Lettre du pape Nicolas IV) CLX (lettre du pape Boniface).

46. Daniel, 42-76.

47. Anonyme, p. 33: *In hoc regno fuit semper unus rex, sed nunc sunt duo reges, unus regnans in Rasia et hic est maior et vocatur Urosius — hoc enim nomine vocatur omnes reges Rasiae — alter vocatur Stephanus et hic regnat in Servia, quae est a parte Ungariae. Ambo enim reges sunt fratres uterini, sed primogenitus est rex Serviae Stephanus. Hic post mortem patris regnavit in utraque parte regni et in toto regno duobus annis; p. 29: *Regnum Rasiae duas habet partes: secunda pars huius regni vocatur Servia: est enim haec pars regni sita circa Ungariam: rex vero Urosius qui maiorem partem regni occupat et regnat versus Graeciam.**

48. Daniel, 25-26.

tin était tout simplement pour elle le frère du *kralj* *tès Serbias*⁴⁹. Lorsqu'Andronic II envoie une aide militaire à Milutin contre Dragutin, Pachymère se borne à signaler que Dragutin craignant les ambitions de son frère après le mariage de celui-ci avec Simonide Patrologue (1299) et revendiquant ses droits, était parti en campagne contre lui, mais sans s'étendre davantage⁵⁰. Il est vrai que nous connaissons l'existence d'une ambassade serbe à Constantinople à la fin de la guerre entre les deux frères (1313/4); l'igoumène du monastère de Chilandar fut, en effet, envoyé par le *sabor* auprès des *basileis* et du patriarche pour parler de la paix; mais nous ignorons le but précis à fixer à l'igoumène et nous ne pouvons rien conclure⁵¹ de cet événement. Byzance, dont nous savons seulement qu'elle fut dans l'ensemble favorable à Milutin, avait eu cependant des relations assez complexes avec lui, qui révèlent que l'Empire n'ignorait pas l'existence de Dragutin. Théodore Métochite, ambassadeur d'Andronic II auprès de Milutin, présenta comme exigence de son empereur pour la conclusion du mariage du *kralj* avec Simonide, la présence et la participation de la *kraljica* Hélène aux négociations et, surtout, à la signature du traité. Milutin, dans l'impossibilité de satisfaire cette exigence, refusa et Métochite y renonça⁵² après avoir longuement insisté.

La *velika kraljica* Hélène était depuis toujours en très mauvais rapports avec le roi Milutin, qui convoitait les régions du littoral gérées par Hélène à titre personnel⁵³. En revanche, la *kraljica* était en excellents rapports avec Dragutin qui était, lui, le vrai rival de Milutin. Quand Byzance demandait la participation d'Hélène aux négociations avec Milutin, elle aspirait à faire reconnaître par Dragutin, par l'intermédiaire d'Hélène, le statut de Milutin. Hélène, solidaire de la cause de Dragutin, aurait alors repoussé les propositions byzantines et Constantinople reprit la politique adoptée depuis l'avènement de Milutin. Les quelques indications que nous avons trouvées, relatives à la situation de Dragutin après 1282, montrent que ce prin-

49. Pachymère, II, 271-273; 286.

50. Pachymère, II, 286.

51. Stojanović, *Zapisi*, I, 22. Cf., Chap. III.

52. Cf. chap. II.

53. Voir la légende d'une fresque de Djurdjevi Stupovi: Radojčić, *Portreti*, 27. Sur une fresque postérieure à la mort d'Hélène, à Gračanica, en lit: «Sveja Jelena privsoka i samodržavna Kraljica» («Sainte Hélène, reine sublime et indépendante»); *I-dem*, 44.

ce a constitué un Etat puissant; seules la politique d'Andronic II et la tradition historique serbe favorables à Milutin expliquent que cet Etat soit si peu mentionné dans les sources.

Il n'est pas possible de restituer le fil des événements qui aboutirent à la destitution de Dragutin par Milutin en 1282; en revanche, on peut tenter d'en expliquer les raisons profondes: il faut les chercher dans l'évolution de la société serbe dans le courant du treizième siècle.

Les rois serbes, comme avant eux les *veliki župani*, participaient à un jeu politique complexe, fait de rivalités entre des familles puissantes, la *velika vlastela*, dont les représentants gouvernaient les provinces (*župe*) du royaume; ils formaient une élite redoutable, qui intervenait d'une façon décisive dans les affaires de l'Etat. Ces familles par leur lutte acharnée contre l'empire byzantin finirent par créer un Etat indépendant serbe sous Stefan Némanja. Par la suite, les rois Stefan le Premier Couronné et Stefan Uroš Ier, en consacrant l'institution royale, essayèrent de créer un pouvoir central fort: ils rencontrèrent sans doute l'opposition de l'aristocratie qui n'avait combattu contre Byzance que poussée par son aspiration à l'autonomie et non pas dans le dessein précis de créer un Etat⁵⁴. Dans la biographie de cette *vlastela* à l'égard du pouvoir central: l'auteur écrit que, quand Milutin prit le pouvoir en 1282, une grande partie de la *velika vlastela* l'abandonna pour suivre le *kralj* Dragutin et la *kraljica* Catherine, qui partirent pour le Nord⁵⁵.

Quand saint Sava organisa l'Eglise autocéphale serbe, il avait offert au pouvoir central le modèle d'une hiérarchie, qui en se développant rapidement au cours du treizième siècle, forma un appareil puissant, constamment au service de la dynastie⁵⁶; il n'est pas sans importance que la plupart des archevêques serbes de cette période aient été des membres de la famille régnante⁵⁷. L'Eglise serbe byzantinisée jusqu'au dernier moine et jusqu'au dernier prêtre de village ne pouvait concevoir comme condition de son existence et de sa prospérité que sa fonction d'appareil d'un Etat fort. Cette

54. Pour le récit des événements, cf. Jireček, *Serben*, 210-326.

55. Daniel, 25.

56. Sur l'histoire de l'Eglise serbe à cette époque, cf. Grujić R., *Pravoslavna srpska crkva*, (Belgrade 1921) 17-22.

57. Cf. Troicki S., *Crkveno - politička ideologija svetoslavske Krmcije i vlastelove Sintagme*, *G.S.A.N.*, 212 (1953).

politique la trouvait évidemment opposée aux tendances à l'autonomie des grandes familles.

Autour des puissants et de l'Eglise il y avait la masse des «petits puissants - fonctionnaires», nommés dans les actes et les lois des souverains serbes comme la *mala vlastela*⁵⁸. Cette classe aspirait à participer à l'administration civile et militaire, seule défense pour elle face à l'avidité de la grande noblesse.

Si donc l'Eglise et la *mala vlastela* — déjà intégrée dans l'administration et dans l'armée — se sentaient menacées par les initiatives des puissants et si elles s'apercevaient que même le kralj les tolérait, il était logique qu'elles essayent de renverser le kralj et ses puissants en s'alliant à un autre membre de la famille des Nemanja. Or, l'Eglise et la petite noblesse pouvaient se sentir menacées par l'attitude de Dragutin à l'égard de sa mère. Après la destitution de son époux, nous l'avons vu, Dragutin lui avait donné un énorme territoire selon les termes de Daniel⁵⁹, dont elle fut le seul maître jusqu'à sa mort; elle avait sa propre armée⁶⁰, elle contractait des traités en son nom⁶¹. Il n'est pas possible que l'exemple de cette *domina regina*⁶² qui privait l'Etat serbe d'une partie de son territoire et de ses ressources, n'ait pas suscité des imitateurs dans le milieu des puissants et des craintes dans l'Eglise et dans la classe des «petits puissants-fonctionnaires», dont le sort était lié à la puissance de l'Etat.

Comme Dragutin était à l'origine de cet exemple, le défenseur de l'intégrité de l'Etat se trouva être Milutin, homme ambitieux et courageux et

58. Dans les actes serbes de Chilandar on rencontre à côté des *sevast* (depuis l'époque de Dragutin: *Actes de Chilandar*, Actes slaves, No 6) des *knez* (le mot serait l'équivalent de *proedox* d'un village), des *prahtor*, *kustroflax*, *apodohator*, *jerakar*, *konjoh*, *apoklitsjar*, *kelator* et *vojnih*. Dès 1301, à ces fonctions s'ajoutent celles de *kefalija* et de *sevast grada*. La mention des deux noblesses est constante dans les actes; Dušan également se réfère à ces deux catégories de *vlastela*: Dušanov Zakonik, trad. serbe N. Radonić, (Novi Sad 1950) articles 62, 121, 136, 152, 155 etc. Cf. Ostrogorsky, *Féodalité*, 187-221.

59. Daniel, 58.

60. *Kancelariski spisi*, 151 (Acte du prince de Raguse, 1285: *exercitus domine Reginae*). Cf. Dinić, *Oblast Dragutina*, 70-71.

61. *Zakonski spomenici*, 154 - Stojanović, *Pisma*, I, 1 - *Actu Albaniae*, I, 153, 171 (les rapports d'Hélène avec Raguse et ses activités à Primorje).

62. *Kancelariski spisi*, 45: *Excellentissima domina regina Serviar et totius maritime regionis*.

qui, selon Pachymère, avait été désigné à un certain moment par Uroš comme son successeur. Fort des sympathies qu'il inspirait dans l'Eglise et dans l'armée, Milutin aurait exigé le pouvoir; Dragutin et les siens craignant une guerre (le «grand trouble» de Dragutin) aurait proposé un compromis que Milutin n'étant pas, lui non plus, sûr de lui (privé de l'aide des puissants) en cas d'affrontement, aurait accepté. En quoi consista le compromis auquel les deux frères arrivèrent⁶³?

- Milutin prenait le pouvoir en Serbie et devenait «kralj et maître de toutes les terres serbes et du littoral».
- Dragutin conservait sans aucune obligation à l'égard de Milutin la province limitrophe de la Hongrie et le titre de kralj.
- Les deux frères respecteraient le statut d'Hélène; elle restait la *kraljica* «de toutes les terres serbes et du littoral», gouvernant à son gré le territoire que Dragutin lui avait attribué en 1276.
- Ceux des membres de la *velika vlastela* qui désiraient suivre Dragutin pouvaient le faire en renonçant à leurs fonctions à l'intérieur de l'Etat de Milutin.

Milutin a-t-il pris un engagement à l'égard de son frère en ce qui concerne le droit à la succession? Malgré le renseignement donné par Pachymère, il me semble difficile d'admettre que Milutin ait reconnu formellement devant le *sabor* les droits des fils de Dragutin au trône. En revanche, il est possible d'admettre qu'un discours portant sur l'unité de l'Etat des Nemanides, que chacun pouvait interpréter selon ses propres intérêts, ait été prononcé par le nouveau kralj, Milutin, obligé à cela par les circonstances⁶⁴.

63. Dinić, *Odnos*, 56; il conclut que Dragutin donne le pouvoir à Milutin non seulement à cause de sa maladie mais aussi en raison des troubles qu'elle a provoqués; Milutin aurait pris le pouvoir pour sa vie entière, puis le léguerait aux fils de Dragutin. Ce dernier aurait été désormais dépendant (vassal) de son frère qui devenait maître de tout le royaume; *Dragutin n'avait plus de titre royal*. Pour la titulature des rois serbes, cf. Ostrogorsky G., *Avtokrator i Samodržac*, G.S.A.N., CLXV, (1935) 150s.

64. Daniel ne décrit aucune action de Milutin au moment de la passation du pouvoir. Celui-ci, dans un acte en faveur de Chilandar (*Actes de Chilandar*, Actes slaves No 16) stipule que personne dans l'avenir n'aura le droit de s'en prendre aux biens offerts au monastère, ni son propre fils, ni les fils de son frère, ni aucun prince qui lui succéderait par les femmes. Cette phrase, chargée d'allusions, évoque le contenu d'un discours que Milutin aurait pu prononcer le jour de son avènement.

Milutin respecta son accord avec Dragutin. Bien que ses rapports avec Hélène aient été tendus et que Dragutin devint progressivement plus puissant, Milutin n'entreprit rien contre eux. En revanche, c'est Dragutin qui au début du quatorzième siècle songea à revenir sur le trône et, prétextant que le mariage de son frère avec la fille de l'empereur byzantin était hors de leur accord, entra en guerre contre lui⁶⁵. Il n'est pas possible que Milutin ait pu discuter en 1282 de l'éventualité d'un mariage et d'une alliance byzantins, ni que Dragutin ait exigé que Milutin ne contractât jamais d'alliance avec Byzance. Il est par contre possible que Dragutin ait cru les conditions favorables pour reprendre le trône perdu. La guerre dura longtemps et quand les deux parties conclurent la paix, le vainqueur fut Milutin; Dragutin avait perdu définitivement l'espoir de retrouver le trône que son frère lui avait enlevé trente ans auparavant.

Les orientations de la politique extérieure serbe après 1282 sont dues, comme nous le verrons, moins aux modifications de la situation politique du sud-est européen, que, plus profondément, à une crise intérieure serbe, dont les aspects politiques traduisent, confusément dans nos sources, une situation sociale tendue. La crise de 1282 et la guerre entre Dragutin et Milutin (1301-1314) expriment l'opposition de deux groupes de pression dont les intérêts divergeaient. Bien que des indices trop peu nombreux ne nous permettent pour le moment que d'avancer des hypothèses, il me semble que l'Etat de Dragutin — ou celui d'Hélène — a tendu à réaliser les aspirations d'une classe de grands propriétaires nobles, soucieux de maintenir leur autonomie dans le cadre d'un Etat d'autant moins fort qu'il choisissait de favoriser l'Eglise catholique romaine, c'est à dire un clergé distinct de l'appareil administratif. D'un autre côté, les «petits propriétaires - nobles» (*mala vlastela*), qui formaient avec l'Eglise orthodoxe l'ossature de l'Etat, n'avaient comme but que le renforcement de son autorité. Il est difficile de ne pas penser que la frontière entre Byzance et l'Occident féodal passait entre la Serbie de Milutin et celle de Dragutin. Il était normal que Byzance, dans la guerre comme dans la paix, soit l'horizon politique de Milutin.

65. Pachymère, II, 286. Le continuateur de Daniel (Daniel, 271, 272) ne mentionne pas que, pour Dragutin, le mariage byzantin de Milutin fut le prétexte de la guerre. Selon lui, Dragutin voulait reprendre le trône pour le léguer à son fils Urosiça.

CHAPITRE DEUXIEME

LES PREMIERES OPTIONS POLITIQUES DE MILUTIN

L'archevêque Daniel ne décrit pas la situation de la Serbie après l'avènement de Milutin, mais consacre de longues pages aux exploits du kralj durant la guerre qu'il entreprit contre l'Empire byzantin, sans expliquer toutefois les raisons de cette offensive serbe.

Selon Daniel⁶⁶, Milutin, au cours d'une première expédition, enleva aux Byzantins la région de Lipljan, où il s'arrêta pour un certain temps; ensuite, avec toute son armée il envahit les deux Pologa, la ville glorieuse (*Slavni grad*) de Skopje, Obcepolje, Zletovo et Pijanac: le kralj s'enrichit ainsi beaucoup et fut comblé de gloire. Les notables et les habitants des villes prises par les Serbes s'étaient précipités aux pieds de Milutin et l'avaient reconnu comme leur souverain. Devant ce désastre l'empereur Paléologue «pressé par ses puissants»⁶⁷, leva une grande armée, composée de Grecs, de Tatars, de Turcs et de Latins, et partit en campagne contre les Serbes; Dieu ne le laissa pas ruiner le royaume de saint Stefan - Syméon, l'infidèle empereur tomba grièvement malade et rendit l'âme dans un village dont le nom est «Iaigi» (*Ἰαίγι*); son corps fut transporté à Sélymbria. Ses armées envahirent alors la Serbie jusqu'à Lipljan et Prizren, mais là, près du fleuve Drim, elles furent massacrées par l'armée serbe, et la tête de leur chef, qui s'appelait «Crnoglava»⁶⁸, fut offerte par les soldats au kralj comme cadeau. Lors d'une deuxième expédition, toujours selon Daniel, les Serbes progressèrent en profondeur dans le territoire byzantin suivant l'axe Strumica - Serrès - Christoupolis: parvenus au littoral, ils marchèrent

66. Daniel, 82-86.

67. Daniel, 82-83.

68. Daniel, 84; pour le mot cf. ci-dessous.

jusqu'au Mont - Athos. Le kralj Dragutin avait participé avec son armée à cette expédition. Milutin lança une troisième offensive et conquiert cette fois Debar, Kičevo et Porec, et au cours d'une quatrième expédition, il attaque le territoire des «Vlachiotes»⁶⁹.

Tel'es furent 'es étapes de l'offensive menée par les Serbes contre Byzance selon la chronique de Daniel; celle-ci ne mentionne aucun autre rapport entre Byzance et la Serbie après ces événements, sinon vers la fin du récit 'es relations de Milutin avec son beau-père Andronic II. Selon les historiens modernes qui suivent Daniel, l'occupation de la Macédoine du Nord par les Serbes, qui aurait commencé en 1282 et aurait été achevée avant la fin de 1283, aurait fait partie du plan que Charles d'Anjou avait conçu contre Byzance. En particulier, la prise de Skopje en 1282 serait le résultat de la participation active de Milutin aux projets de l'Angevin qui s'écroulèrent au mois de mars 1282. Milutin aurait eu comme allié dans les Balkans le sébastocrator Jean Ange, qui était maître de la Thessalie, l'ennemi de Michel VIII et l'un des chefs du mouvement anti - unioniste⁷⁰.

Si on accepte, comme je l'ai proposé qu'il y eut coup de force en Serbie en 1282, il devient difficile d'admettre que peu de temps après sa destitution, Dragutin ait aidé l'usurpateur de son trône à attaquer Byzance. D'autre part, il serait singulier que Milutin ait consolidé sa position dans son pays si rapidement, qu'il ait pu partir dès le mois de mars 1282 au plus tard en campagne contre Byzance. Enfin, occuper réellement toute la Macédoine du Nord en moins de deux ans aurait exigé que Milutin disposât de toutes les forces serbes. Peut on supposer que tel était le cas au lendemain de son avènement? Ces difficultés m'ont conduit à chercher ailleurs 'es indices d'un déroulement plus vraisemblable d'événements qui globalement mais non dans leurs détails sont rapportés aussi bien par Daniel que par les chroniqueurs byzantins. Des indications données par Georges Pachymère et par Nicéphore Grégoras et une hésitation.

Cantacuzène place, lui aussi, à la suite de Daniel, la prise de Skopje par les Serbes sous le règne de Michel VIII. Il écrit notamment dans sa relation des événements des années cinquante du quatorzième siècle, que Sko-

69. Daniel, 86; "Na državu zemlje vlablotske" (sic). Il s'agit vraisemblablement de la prise de Durazzo aux Byzantins. Cf. Ducellier A., *Durazzo, Valona et la côte moyenne de l'Albanie du XI^e au XV^e s.*, (Thèse manuscrite), 428-429; cet événement devrait être situé avant le mois de juin 1296.

70. Jireček, *Serben*, 234; Ostrogorsky, *Geschichte des byzantinischen Staates*, (Munich 1963), 383.

pje «passe pour être (dokeri ... einai) la capitale de Stefan Dušan, et qu'elle avait été soustraite (à l'époque de l'empereur des Romains) Michel, le premier des Paléologues»⁷¹. Pour un homme d'Etat comme Cantacuzène, l'expression «dokeri ... einai» est à mon avis bizarre, d'autant que celui-ci connaissait bien la région. Il me semble que le doute est mis, non sur le fait que Skopje soit la capitale de l'Etat serbe, chose connue depuis longtemps⁷², mais sur la date de la prise de la ville. Ailleurs, Cantacuzène écrit que si Skopje était autrefois byzantine, elle est occupée depuis longtemps par les Serbes⁷³. Il me semble, en d'autres termes, que Cantacuzène hésite à se prononcer sur la date de la prise de la ville. Le problème serait de connaître la source de Cantacuzène; s'il ne s'est pas trompé sur le nom de l'empereur, peut - être a-t-il obtenu des informations erronées en Serbie, dans l'entourage de Dušan (1342), ou auprès des notables grecs de Skopje avec lesquels il négocia en 1350 la reddition de la ville. Cette incertitude de Cantacuzène nous autorise à prêter attention et crédit aux précisions concordantes de Pachymère et de Grégoras.

C'est en 1281 que, se'on Pachymère, Michel VIII apprit que les Serbes étaient partis en campagne contre Byzance, avec à leur tête un certain Kotanitzès, transfuge byzantin, et qu'ils dévastaient les campagnes macédoniennes jusqu'à Serrès. L'empereur envoya contre eux le porphyrogennète Constantin accompagné de plusieurs «grands archontes». Au bout d'un certain temps, Constantin rentra à la capitale amenant avec lui comme butin le seul Kotanitzès: le porphyrogennète avait pu mettre la main sur Kotanitzès en lui promettant préalablement qu'il n'aurait rien à craindre de l'empereur. Michel, malgré le serment fait par son fils, voulait crever les yeux de Kotanitzès, en prévoyant l'avenir, écrit Pachymère, et parce qu'il était persuadé que celui qui a une fois pratiqué le brigandage ne sera plus jamais loya!. Constantin ne trouva d'autre moyen de sauver son protégé que de le persuader de prendre l'habit; et en effet, Michel épargna Kotanitzès⁷⁴.

71. Cantacuzène, II^e 133; Σκοπιάζ: ἡ δοκεῖ βασιλεῖα ἐκείνη εἶναι ἀπὸ τοῦ βασιλέως τοῦ πρώτου τῶν Παλαιολόγων Μιχαὴλ, τῆς Ῥωμαίων ἀρχῆς ἐκτεταμένη. Cf. L. Mavromatis dans *Travaux et Mémoires*, V (Paris 1973), 329-334.

72. Grégoras, I, 380; Guillard, *Correspondance*, 43.

73. Cantacuzène, II, 259; Σκοπιὸν πόλιν, καὶ αὐτὴν πρὶν αὐτῶν Ῥωμαίων οὐρανῶν, εἶσι δὲ πολλοῖς χρόνοις ἀπὸ τῶν Τριβαλίων καταχουμένη.

74. Pachymère, I, 474, 497-499. L'échec de cet événement se trouve dans l'autobiographie de Michel VIII: Grégoire H., Imperatoris Michaelis Palaeologi „De vita sua”, *Byzantion*, 29-30 (1959-60), 461.

D'après le récit de Pachymère, il est clair que la campagne serbe était d'une certaine importance puisque l'empereur envoya contre les Serbes son fils et un état-major important. Il est également certain que les Byzantins n'ont pas pu infliger aux envahisseurs une défaite décisive: Kotanitzès n'avait été fait prisonnier que grâce à une ruse de Constantin. Malgré tout, si un ou des rois serbes avaient dirigé cette campagne, Pachymère l'aurait dit.

Le chroniqueur poursuit. En novembre 1282, Michel VIII partit en campagne contre le sébastocrator Jean Ange de Thessalie, mais mourut bientôt. Au lendemain de sa mort, son successeur, Andronic II, ordonna au despote Michel et au grand connétable Michel Glavas Tarchanéïôtès de reconduire dans le plus bref délai les mercenaires «tatars» engagés par Michel VIII pour cette campagne et, en guise de dédommagement, de les laisser attaquer la Serbie et y faire du butin⁷⁵. Pachymère précise qu'il ne s'agissait pas d'une guerre déclarée et Grégoras justifie cette action en écrivant que les Serbes razziaient fréquemment le territoire byzantin et qu'il fallait les intimider⁷⁶. Il est évident que la razzia des Tatars en Serbie n'a été que la riposte byzantine à l'opération serbe de 1281.

Pachymère et Grégoras ne parlent pas du sort subi par le contingent «tatar» de Glavas, mais nous savons que le grand connétable est revenu sain et sauf de cette mission. Or Daniel relate la mort du chef des Tatars, Crnoglava⁷⁷. Bien évidemment, il s'agit des mêmes faits et du même personnage: Glavas-le-Noir; il est intéressant de noter que déjà on avait l'habitude à Constantinople de se moquer de son nom slave (glava = tête)⁷⁸, et sans doute lui avait-on donné le surnom de Mauroglavas qui fut traduit en serbe (Crnoglava, tête - noire). D'autre part, il est probable qu'au cours d'une escarmouche entre Serbes et Tatars, des notables tatars aient été tués: Daniel rapporte la légende relative à ce sujet qui décrivait la décapitation du cadavre du chef tatar, qui n'était autre que le général byzantin.

75. Pachymère, I, 524-532 II, 11-13; II, 12: 'Ἐγὼ ὅπερ σφόδρα ὀμῆσαι ἔβην πρὸς τῶν Ῥωμαίων εἰς Τριβαλίαν, ὃ γένει τῶν πολεμῶν, ἀλλὰ κέρδους τῶν κεκλιμένων καὶ πάλων καὶ λημμάτων ἕνεκα.

76. Grégoras, I, 159: Τὴν ταχίστην ἐπὶ Τριβαλίους ἀποπέμψασθαὶ παρεκλήσαστο, πολεμῶν εἰς τὰ μάλιστα καὶ αὐτοὺς δευτεῖα καὶ σφραγὴ τὴν Ῥωμαίων κινῶν διατιθεμένων γῆν, ἐν ἧν ταῦτά τ' ἐ Τριβαλίους ἀσθενεστάτους ἐργάζονται καὶ ἴδια αὐτοῖς πλείστην περιβαλλόμενα λείαν... ἀναχωροῦσιν.

77. Daniel, 84.

78. Philes, II, 107; cf. Laskaris, *Princeze*, 55; Théocharidès G., Michael Doukas Glavas Tarchaneïdès, *Επεὶερὶς Phil. Sch. Panép. Θεσσαλονικῆς*, 7(1956), 193.

Le malaise qui régnait à Constantinople après la mort de Michel VIII permit à Milutin non seulement de continuer les raids de son prédécesseur, mais de les intensifier. La situation dans les Balkans obligeait Milutin, soit à attaquer Byzance, soit à se rapprocher d'elle; l'occasion se présenta avec le retour auprès de Milutin de Kotanitzès, évadé du monastère d'Asie Mineure où il était enfermé avec son gendre Tornikios. Dès lors, Milutin et les siens pouvaient songer à des opérations de plus grande envergure que le pillage habituel, et Kotanitzès devint le lieutenant, selon l'expression de Pachymère, de Milutin⁷⁹.

Malheureusement les sources ne donnent pas d'autres indications sur les étapes ultérieures des opérations, jusqu'en 1297, moment où la situation en Macédoine était déjà devenue très grave pour les Byzantins. Grégoras nous apprend que Milutin était alors très puissant, qu'il occupait des villes et pillait les campagnes⁸⁰. En d'autres termes, en 1297, la conquête de la Macédoine du Nord par les Serbes est accomplie. D'après Pachymère, le *kralj* serbe et Kotanitzès avaient auparavant opéré des mouvements convergents vers le Sud⁸¹; le plan d'action des Serbes visait sans doute la ligne Strumica - Serrès - Christoupolis, et éventuellement Thessalonique. On devine qu'utilisant comme point de départ la région de Skopje, et combinant avec souplesse et prudence la tactique traditionnelle et la technique de la guérilla⁸² ils profitèrent des difficultés des Byzantins en Asie Mineure pour consolider leur domination dans les régions occupées et progresser en territoire d'empire.

Si, tant que les Serbes faisaient des incursions rapides sans jamais s'installer à demeure, les Byzantins pouvaient se contenter de représailles de même envergure, dorénavant il leur fallait défendre l'intégrité et l'unité de leur territoire, que les Serbes menaçaient de couper en deux. Andronic II envoya des troupes et dépêcha des ambassades⁸³, il apparut aussitôt que les Serbes, qui avaient la supériorité militaire, n'étaient pas disposés à négocier.

79. Pachymère, II, 271: 'Ὁ ἐκεῖνον ὑποστράτηγος Κοτανίτζης.

80. Grégoras, I, 202: Ἰσχυρὸς γὰρ ἦν (Milutin) καὶ οὐ δάλλει τὰ Ῥωμαίων ἀπὸ συγγέμων πράγματα καὶ πόλεις καὶ χώρας τὰς μὲν αἰρῶν, τὰς δὲ ληζόμενος.

81. Pachymère, II, 271: Ἐνθεν ἡ Κράλης Σερβίας ἔνθεν δὲ ὁ ἐκεῖνον ὑποστράτηγος Κοτανίτζης καὶ ὁ Τορνίκιος ἐγγέλιοντο τὰ πρόσωπον ἄλλων. Ce Tornikios me reste inconnu; cf. Schmalzbauer Gudrun, *Die Tornikioi in der Paleologenzelt, Jahrbuch der Österreichischen Byzantinistik*, 18 (1969), 130-131.

82. Pachymère, II, 257 et 271: Ἀψητότατος τρόπος καταθῆον τὰ πρόσωπον ἐληζετο.

83. Pachymère, II, 271:

cier. Acculé, Andronic nomma gouverneur de l'Occident le grand connétable Glavas Tarchanéiôtès, qui a son tour se trouva contraint d'assurer la défense de Thessalonique et des autres villes menacées⁸⁴. A défaut d'une victoire décisive sur le champ de bataille, Glavas aurait conseillé à l'empereur, selon Pachymère, d'offrir à Milutin la main d'une Paléologue. Le sort tomba sur Eudocie Paléologue, dont l'époux Jean de Trébizonde venait de mourir (1897)⁸⁵.

Mais depuis quand Andronic essayait-il d'opposer une résistance aux opérations de Milutin et de Kotanitzès? Depuis quand Glavas était-il à Thessalonique? A mon avis, les étapes de la progression des Serbes vers le Sud peuvent-être d'après les sources résumées ainsi:

- Avènement de Milutin (1282).
- Entrée de Kotanitzès au service de Milutin (1283); raids en Macédoine.
- Occupation de la Macédoine du Nord (prise de Skopje).
- Les Serbes menacent la ligne Strumica - Serrès - Christoupolis et Thessalonique.
- Andronic II envoie des ambassades et des troupes contre les Serbes; échec.
- Andronic nomme Glavas Tarchanéiôtès gouverneur de l'Occident; celui-ci livre combat aux Serbes sans résultat.
- Projet de mariage entre Milutin et Eudocie (1297).

Entre les opérations défensives de Glavas et la première ambassade byzantine auprès de Milutin l'espace de temps doit être court: il était urgent pour Byzance d'arrêter la progression serbe; d'autre part Glavas, qui était un excellent général, a pu rapidement constater son impuissance devant la supériorité numérique ou tactique des Serbes.

Si la prise de la Macédoine du Nord et de Skopje en particulier est bien l'évènement qui déséquilibre gravement les rapports de force entre les deux Etats, provoquant une panique à Constantinople, l'espace de temps entre les premières tentatives byzantines — soit attaquer les Serbes soit négocier avec eux — et la nomination de Glavas comme gouverneur de l'Occident doit être également court. La succession des évènements ayant du être rapide, je

84. Pachymère, II, 271-272.

85. Pachymère, II, 272-276; Grégoras, I, 202-205; Panaretos, 68-69; *Presbeutikos*, 97.

pence qu'on doit renoncer à la date traditionnelle pour la prise de Skopje (1282) et de l'ensemble de la Macédoine du Nord (1283), et je propose de la placer dans les années quatre vingt dix du treizième siècle, quelques années avant 1297⁸⁶.

Il nous reste à expliquer la version donnée par Daniel des évènements que je viens d'exposer. Daniel commet un premier anachronisme en datant du règne de Michel VIII la prise de la plus grande partie de la Macédoine du Nord par Milutin, alors qu'elle eut lieu sous Andronic II et un autre en datant du règne d'Andronic II l'expédition «de Dragutin et de Milutin» (de Dragutin seul en réalité) qui entraîna effectivement l'envoi de Glavas et de ses Tatars en Serbie; cette expédition s'était déroulée sous Michel VIII.

Or, il n'est pas possible que Daniel soit mal informé: il connaît bien l'histoire de son temps et, par exemple, les détails qu'il nous donne sur la mort de Michel VIII à Allagè sont tous exacts. En plaçant sous Michel VIII la prise de la Macédoine du Nord, Daniel soulignait la juste défaite d'un empereur «infidèle, traître à la chrétienté et ami du diable» (unioniste). En plaçant sous Andronic II le raid auquel Glavas fut chargé de riposter, et en rappelant le fait exact que Dragutin en était l'instigateur, il prouvait l'harmonie des relations entre Milutin et Dragutin et niait là, encore qu'il y eut coup de force en Serbie en 1282. Ces deux intentions correspondaient à la même nécessité idéologique pour Daniel: affirmer l'union indispensable de l'Eglise orthodoxe, qu'il représentait comme archevêque, et de la dynastie, qu'il servait, face aux tentations occidentales et aux séductions du catholicisme romain, dont les symboles étaient à son époque Dragutin pour la Serbie et Michel VIII pour le monde Byzantin.

86. Et certainement avant 1295, date de la prise de Durazzo; l'expédition contre Durazzo est la dernière de la série de quatre expéditions que Daniel décrit. D'autre part, l'acte de Milutin en faveur de Saint-Georges-Gorgos à Skopje de 1299 - 1300 (*Grujić, Povelje* 6) nous apprend qu'Andronic II était parmi les bienfaiteurs de ce monastère; Andronic, coempereur depuis 1272 n'aurait pu à lui seul, octroyer des biens importants: Michel VIII avait défini strictement les prérogatives de son fils (Cf. Heisenberg A., *Aus der Geschichte und Literatur der Palaeologenzelt, Sitzungsb. d. Bayer. Ak. d. Wissenschaft* (Munich 1920) 70; *Regesten*, n° 1194; Ostrogorsky, *Féodalité*, 96-97 et 188-189. Or, comme Michel VIII ne figure pas dans la liste des donateurs de Saint-Georges, je pense qu'il faut exclure que la donation d'Andronic II soit antérieure à son avènement. Si Skopje était serbe depuis 1282 et les deux Etats en guerre, pourquoi Andronic II ferait-il une donation à Saint-Georges? Par la donation de la prise de Skopje dans les années quatre vingt dix du XIII^e siècle, cet acte trouve ainsi son contexte historique.

Pachymère prétend que l'idée de donner en mariage une Paléologue à Milutin, seul moyen de neutraliser le danger serbe venait de Glavas Tarchanéïôtès⁸⁷. Théodore Métochite, lui, qui fut le plénipotentiaire byzantin dans cette affaire, écrit dans sa relation d'ambassade que l'initiative appartenait à un Serbe de haut rang, Georges, «commandant en-second» des armées et conseiller intime du kralj Milutin⁸⁸. Grégoras suit Métochite en écrivant que Milutin fut à l'origine de cette affaire⁸⁹. Il n'y a pourtant pas de contradiction entre ces données: il est possible que ce soit Glavas qui ait servi d'intermédiaire entre Georges, agissant sur les consignes de Milutin, et Andronic II. Cette hypothèse concilierait la tradition rapportée par Pachymère et celle dont Métochite et Grégoras se font l'écho, en ce qui concerne l'initiative du mariage. En d'autres termes, Milutin proposait la paix aux Byzantins à cette seule condition: être reçu dans le monde byzantin non pas comme tributaire mais comme gendre de l'empereur. Pour Byzance l'occasion était unique: après un siècle d'indifférence et de méfiance, *l'ekspendon génos*⁹⁰, le peuple perfide des Serbes sollicitait la reprise des rapports amicaux abandonnés depuis l'époque du mariage du sébastocrator Stefan, fils de Stefan Nemanja, et Eudocie, fille d'Alexis III. Le projet de Michel VIII d'associer la Serbie à la cause byzantine par le mariage d'un prince serbe avec une Paléologue, se réalisait après trente ans, mais au prix de la Macédoine du Nord. Pour Milutin d'autre part, ce projet ne pouvait qu'accroître son prestige et l'aider à consolider la puissance de son pouvoir royal.

Du côté byzantin l'affaire présentait une difficulté canonique: ce serait le quatrième mariage de Milutin⁹¹. Depuis le quatrième mariage de Lé-

87. Pachymère, II 272. Cf. Laskaris, *Princeze*, 52 s.

88. *Presbeutikos*, 106-107.

89. Grégoras, I, 202.

90. Acropolite, 145.

91. Selon Pachymère (II, 272-273), Milutin avait épousé en premières nocces une inconnue, la fille du sébastocrator Jean Ange et en dernières nocces la fille de Georges Terter. Selon Grégoras (I, 203) l'ordre des épouses est: la fille de Jean de Thessalie, sa belle-sœur (Elisabeth de Hongrie) et la fille de Terter. Radojčić, *Portreti*, 27-29 et Dinić, *Constantinus*, 2 - 3, justifient l'ordre proposé par Grégoras. Les dates de ces mariages restent problématiques; voici les propositions de Dinić d'après l'étude des fresques faite par Radojčić: a) Hélène Ange répudiée avant 1283; b) Elisabeth de Hongrie répudiée avant 1284, année du mariage de Milutin avec c) Anne Terter selon un acte ragusain: *Kancelarski spisi*, 122, 136.

on VI le cas ne s'était pas représenté. Prêt à s'incliner devant la raison d'Etat, Andronic II ne songeait qu'à éviter un scandale qui rallumerait le problème arséniate avec un nouvel exemple d'impiété impériale. Il était clair que Milutin continuerait la guerre, si Constantinople refusait sa proposition, et, comme l'écrit Pachymère, le mariage était la seule garantie contre l'avidité du «barbare»⁹². On songea à Eudocie, sœur d'Andronic II et veuve de Jean de Trébizonde; le fait qu'Eudocie était veuve et Milutin barbare diminuait considérablement la gravité de la transgression.

Milutin et Eudocie donnèrent leur accord et, en juin 1298, selon Michel Panarétos, Eudocie vint à Constantinople⁹³. Mais, pour des raisons que nous ignorons, Eudocie refusa subitement d'épouser Milutin, prétextant qu'elle préférait rester veuve pour honorer le mémoire de son mari, et qu'elle n'était pas disposée à épouser aucun prince même d'un rang plus élevé que Milutin⁹⁴. Quand ce dernier apprit l'échec du projet, il menaça les Byzantins de reprendre les hostilités et Andronic se trouva obligé de lui proposer la petite Simonide⁹⁵.

Eudocie, bien que Paléologue de naissance, était la veuve d'un souverain de second plan, mais Simonide était la fille de l'empereur et elle était mineure. Le problème du quatrième mariage se posait maintenant dans toute son ampleur, rendu plus aigu par l'âge de la future mariée. Pour sortir de l'impasse juridique sans attenter au prestige impérial et surtout, pour permettre au patriarche de limiter à un *épitimion*, peut être spectaculaire mais sans conséquence, la réprobation de l'Eglise, les conseillers d'Andronic procédèrent d'une façon originale⁹⁶: ils prétendirent que le premier divorce de Milutin (avec Hélène Ange) n'avait pas de justification légale; ce mariage ne pouvait donc être considéré comme dissout. Si bien que lorsque, du vivant d'Hélène Ange, Milutin avait épousé Elisabeth, belle-sœur de son frère Dragutin et d'Andronic II par son premier mariage, qui par ailleurs était religieuse, puis lorsqu'il avait épousé Anne Terter, fille du tsar bulgare Georges Terter, ses mariages n'avaient pas eu d'existence légale. A la mort d'Hélène, Milutin n'était donc que veuf de sa première et seule épouse. Les juristes byzantins déclarèrent facilement Elisabeth concubine et le second

92. Pachymère, II, 272.

93. Panarétos, 269.

94. Pachymère, II, 274; Grégoras, I, 203.

95. Grégoras, I, 203.

96. Pachymère, II 272-273.

mariage une union adultère. Il en fut de même pour le mariage avec Anne Terter mais, comme les choses n'étaient pas dans ce cas aussi claires, il fut décidé qu'on la demanderait à Milutin en otage dans le dessein de la marier avec un Byzantin —le despote Michel Kourtoulès⁹⁷— afin que ni elle ni son frère, le futur tsar Théodore Svetoslav, ne puissent prétendre que le mariage de Milutin avec Simonide était illégal. En ce qui concerne la minorité de Simonide, on décida, en raison de l'*oikonomia* que l'empereur pouvait, si besoin était et en dépit des lois, la donner à Milutin, sous la condition que le mariage ne serait consommé que lorsque Simonide atteindrait l'âge légal⁹⁸.

Le patriarche Jean XII Kosmas entra, semble-t-il, volontiers dans les vues du palais, tout en se réservant une marge de manoeuvre; il resta en effet en dehors des discussions des diplomates et des juristes afin que, si les négociations avec le roi serbe échouaient, l'Eglise ne fut en rien tenue pour responsable; Pachymère, à juste titre, attribue cette réserve du patriarche à une initiative de l'empereur. Kosmas intervint cependant une fois dans les discussions pour proposer qu'on demandât parmi les otages la mère de Milutin où, à défaut d'elle, Anne Terter, mais il était clair pour tous, Pachymère y compris que cette intervention patriarcale ne manifestait qu'un assentiment faussement irrité⁹⁹.

Andronic décida de célébrer le mariage de sa fille à Thessalonique, pour y rencontrer son futur gendre et régler plusieurs problèmes concernant la partie occidentale de l'Empire. Dans le choix de Thessalonique pour le mariage a joué aussi la décision de l'empereur de ne pas associer trop visiblement l'Eglise de Constantinople à cette affaire: le patriarche ne fut invité ni à célébrer l'office ni à y assister. Jean Kosmas avait toléré dans un premier temps l'attitude impériale et donné sa bénédiction à la future mariée mais, lorsque Andronic refusa de satisfaire à l'exigence patriarcale de destituer le stratège de l'Orient Jean Tarchaniôtès, l'ennemi du patriarche,

97. Grégoras, I, 204.

98. Pachymère, II, 276; Grégoras, I, 203; Cf. Harménopoulos, *Manuale legum sive Hexabiblos*, éd Heimbach, (Leipzig 1851), 468: "Ἐπειτα γὰρ τοῖς ἐκ Θεοῦ τῆν οἰκονομίαν τῶν κοινῶν ἐγγυησάμενος πραγμάτων ὑπερτέρων ἢ κατὰ νόμον οἰκονομεῖν, ὅς ἄγει τοὺς ὑπερότους.

99. Pachymère II, 279-280. Pour une opinion contraire cf. Laskaris, *Princeze*, 66-67; Bibikou, *Yolande*, 429.

ce dernier menaçait de faire un scandale à propos du mariage de Simonide. Andronic passa outre aux menaces de Kosmas¹⁰⁰.

Lorsque, après le mariage de Milutin et de Simonide, Andronic fut de retour dans sa capitale après un long séjour à Thessalonique, il convoqua non seulement Kosmas, mais plusieurs métropolitains et dignitaires de l'Eglise afin d'apaiser en public la «colère» du patriarche, qu'il invita à exposer toutes ses plaintes; si le patriarche persistait dans son refus de revenir au patriarcat —il était dans un monastère— il n'avait qu'à démissionner, mais l'empereur aurait déjà justifié devant les dignitaires de l'Eglise assemblés le mariage de Simonide avec Milutin, et la démission du patriarche ne dépasserait pas le cadre d'une affaire purement ecclésiastique. Le patriarche, qui ne songeait pas à partir, accepta la convocation de l'empereur; il présenta ses griefs: le mariage de Simonide, à son avis, était illégal parce que le kralj avait répudié son épouse (Anne Terter) illégalement. La deuxième plainte était déjà plus fondée que la première: l'Etat imposait des taxations et des contributions très lourdes. Mais c'est la troisième plainte qui était probablement la véritable: l'empereur ne répondait pas aux rapports *hyper tou dikaiou*, sur le droit (contre Tarchaniôtès, à mon avis) que le patriarche lui avait soumis¹⁰¹.

L'empereur prononça un discours, que Pachymère qui assistait à la scène, nous a transmis¹⁰²; il porta surtout sur le mariage de Simonide, prétexte de la «colère» du patriarche, et se bornait, en ce qui concerne les deux autres sujets de plaintes, à évoquer la gravité de la situation et l'honnêteté de l'administration fiscale et à assurer le patriarche de l'attention qu'il portait au rapport qu'il lui avait soumis.

Pour ce qui est du mariage, Andronic exposa d'abord son chagrin paternel d'être séparé de son enfant bien aimé, qu'il destinait à un mariage avec un prince plus prestigieux et qu'il ne voulait pas abandonner aux mains d'un barbare, privé de tout sentiment humain et dont le pouvoir (*arkhé*) n'avait rien de sacré (*semnon*); mais comme la *basileia* avait perdu récemment, du fait de la guerre destructrice, des hommes, des territoires et des richesses, il fallait chercher la paix: ce mariage avait permis la conclusion d'un traité qui rétablissait celle-ci.

100. Pachymère, II, 281-284.

101. Pachymère, II, 292-293.

102. Pachymère, II, 293-298.

Pour Andronic, le kralj de Serbie n'était que le sujet d'hier toléré dans l'univers de l'Empire; si le cours des choses avait permis au barbare de créer son propre Etat, son pouvoir n'avait rien de commun avec celui du *basileus* qui tire son pouvoir de son association avec Dieu¹⁰³. La guerre injuste que le barbare a faite contre l'Empire a obligé l'empereur à sacrifier son propre enfant dans le souci d'épargner la vie de ses sujets et les terres de l'Empire¹⁰⁴.

Ensuite, toujours selon Pachymère, Andronic exposa au patriarche, qui n'était pas au courant¹⁰⁵, qu'Anne Terter n'était pas une épouse légitime de Milutin, l'union ayant été contractée du vivant de la première épouse du kralj. Milutin, maintenant veuf d'Hélène Ange pouvait contracter un deuxième mariage (il n'a pas été question du mariage avec Elisabeth de Hongrie), après avoir prêté serment pour confirmer que son union avec Anne Terter n'était qu'adultère. Simonide bien que mineure, était l'épouse légitime du roi. L'empereur conclut qu'il était prêt à faire davantage encore pour répondre aux intérêts de l'Etat (*to koinon sympheron*) lui qui était le père des lois. Le patriarche fut satisfait¹⁰⁶.

Du côté serbe nous n'avons aucune information relative au mariage de Milutin avec Simonide, pas plus d'ailleurs que pour ses mariages précédents. Le biographe de Milutin Daniel, conscient du fait que la mémoire de Milutin risquait d'être salie, si on exposait sa vie privée, n'en parle pas du tout. Incapable cependant de maintenir le silence jusqu'au bout, Daniel introduit dans son récit la *kraljica* Simonide à l'occasion de son voyage à la cour de Dragutin à Belgrade en 1315¹⁰⁷.

Pour connaître les conditions dans lesquelles les Serbes firent la paix avec Byzance, nous devons donc nous contenter des sources byzantines. Théodore Métochite, un savant et un homme d'Etat, rédigea, durant la der-

103. Thomas Magistros, *Patrologia Graeca*, 145, col. 496.

104. Cf. les sentiments d'Andronic III à l'égard du mariage de sa fille avec le fils du tsar Jean Alexandre (Cantacuzène, I, 504-505): Βασίλει δὲ τοῦτο μὲν (le mariage) οὐκ ἦν καθ' ἡθόνην. Μᾶλλον γὰρ ἐβόλετο τὴν θυγατέρα οὐκ διατρέβειν ἢ Ἀλεξάνδρου τῷ υἱῷ εἰς κοινονίαν ἐκιδόταν νόμιμον, τὴν παρὰ τοῖς βαρβάρους διατρέβειν εἶδος οὐκ ἐσσημένη πρὸς ἡθόνην τοῖς ἡθῶσι καὶ νόμοις ἑλληνικῶς ἐντεθειμένη καὶ βασιλικῶς. Τῷ κοινῷ δὲ Ῥωμαίων τὸν νόμιμον οὐκ εἰς τὴν θυγατέρα, ἀλλὰ εἰς τὸν υἱὸν αὐτοῦ.

105. Pachymère, II, 294: Πενθέτου τρυφῶν τῶν εἰδότην καὶ πιστῶν μάνθην.

106. Pachymère, II, 294-295.

107. Cf. plus loin.

nière ambassade¹⁰⁸ auprès de Milutin, dont il était le plénipotentiaire chargé de conclure le mariage, un rapport adressé à son supérieur, très probablement Nicéphore Choumnos¹⁰⁹, *epi tou kaikleiou* et *mystikos* à l'époque, dans lequel il exposa les détails de son ambassade pour solliciter l'aide de Choumnos dans cette affaire. Le *presbeutikos*¹¹⁰ nous permet non seulement de montrer comment un lettré byzantin voit la Serbie de son temps mais surtout, en raison de la singulière précision du récit, de saisir la situation sociale et politique serbe qui rendit possible ou souhaitable le mariage de Milutin avec Simonide. Je l'analyserai donc en détail en commentant au fur et à mesure les étapes de l'ambassade.

Pendant l'hiver 1299, Métochite partit, nous dit-il, de Constantinople pour communiquer à Milutin les dernières propositions faites par Andronic. Il n'alla pas directement à la cour serbe mais il fit étape à Thessalonique, afin de rencontrer le gouverneur de l'Occident Michel Glavas Tarchançiotès; le général présenta à l'ambassadeur les dernières nouvelles de Serbie apportées par des émissaires du kralj qui venaient fréquemment à Thessalonique¹¹¹. D'ailleurs même les ambassadeurs serbes qui participaient aux né-

108. Métochite écrit ailleurs qu'il du aller en ambassade en Serbie cinq fois (*Dosologia eis Theon*, éd. Treu, *Dichtungen des Gross-Logotheten Th. Métochites. Progr. d. Vlet. Gymn.*, (Potsdam 1895), I, 578 et 708-709). Dans le commentaire de la réimpression du *Presbeutikos*, Nikov (*Tatarobugarski otnosenja*, 35) estime que le discours de Métochite a été composé durant la dernière ambassade, donc Métochite aurait aussi dirigé les négociations pour le mariage d'Eudocie Laskaris, *Princeze*, 60-61, a émis l'hypothèse que Métochite relate dans le *Presbeutikos* son premier voyage auprès de Milutin, donc entre l'hiver 1299 et Pâques de cet e même année. Il y aurait eu cinq ambassades en quelques mois. L'argument de Laskaris est qu'il est étonnant que Métochite manifesta sa surprise devant le luxe du palais de Milutin. Je suis cependant de l'avis de Nikov: il n'est pas vraisemblable que Métochite fit cinq fois le voyage alors que l'affaire était pratiquement terminée. D'autre part, on peut remarquer que le luxe du palais serbe était extraordinaire en raison de la fin heureuse des négociations. Des indices ici et là (par exemple, p. 164: Τῇ προσελθείσῃ ἀπὸ βασιλεῖος ἡμῶν ἐς αὐτοῦς ἐπιδοῦσα) dans le texte de Métochite, laissent comprendre qu'il était un habitué de la route et des lieux.

109. Sevčenko I, *Etudes sur la polémique entre Th. Métochite et Nic. Choumnos*, (Bruxelles 1962), 10, n. 3.

110. *Presbeutikos*, 89-119.

111. *Ibidem*. Métochite partant pour la Serbie, reçut à la sortie de Constantinople des honneurs de la part des ambassadeurs serbes (p. 90); un d'entre eux l'accompagna tout le long de la route jusqu'à Thessalonique.

gociations officielles à Constantinople rencontraient Glavas avant et après leur mission à la capitale¹¹².

Thessalonique attendait avec impatience et intérêt la réalisation du mariage et accueillait chaleureusement Métochite, rendant ainsi hommage à sa grande culture et, surtout, à sa «*timè basileios*», cet honneur impérial d'être chef d'une ambassade si remarquable¹¹³.

Le général Glavas informa Métochite que le kralj serbe maintenait sa décision d'épouser Simonide, mais qu'il rencontrait une vive opposition dans son entourage et la part des transfuges byzantins. Des Serbes, des gens incultes, qui n'avaient aucune notion de la justice ni de la vérité, voulaient continuer à combattre pour augmenter leurs biens, razzier et enlever des hommes pour en faire des esclaves. Les transfuges byzantins, hommes sans vertu et méchants, qui avaient déjà nui à l'empire pendant la guerre, soupçonnaient à juste titre que justice leur serait demandée, si le mariage avait lieu. Les uns et les autres s'unirent pour persuader le kralj d'annuler son projet, lui suggérant de se méfier des pièges que les Byzantins assurément lui tendaient déjà selon leur habitude. Le kralj restait jusque là ferme dans sa décision et, avec beaucoup d'habileté, repoussait leur conseils, conservant sa confiance dans les promesses impériales. Mais il fallait se hâter d'être à ses côtés pour contrebalancer l'influence des opposants, et lui donner la possibilité de réaliser ce mariage qui lui était cher, non seulement pour lui-même mais dans le souci de ses descendants¹¹⁴.

Si à Constantinople on était importuné par les complications que le mariage du «barbare» serbe ne cessait de provoquer, à Thessalonique c'est d'un tout autre oeil, et avec sympathie non dissimulée qu'on suivait le rapprochement entre les deux Etats. Ici, Milutin n'était pas un intrus dans le monde byzantin mais un partenaire souhaité.

Pour Glavas, Milutin tient beaucoup à son mariage; Milutin se trouve d'ailleurs en liaison permanente avec Glavas qui semble être au courant du problème dynastique serbe; la parenté avec la maison impériale serait souhaitable pour augmenter le prestige du kralj et pour l'aider à surmonter les problèmes de la succession sur l'ensemble du royaume serbe.

Les milieux d'opposition, que Glavas décrit à Métochite, sont limités à une fraction importante des puissants serbes, que nous connaissons déjà de-

112. *Ibidem*, 100.

113. *Ibidem*, 97.

114. *Ibidem*, 99.

puis l'avènement de Milutin en 1282, et aux transfuges byzantins, Kotanitzès et Tornikios, qui sont encore dans l'entourage du kralj. Métochite, lui, rencontrera une opposition beaucoup mieux organisée, avec la participation d'autres puissances (Thessalie, Bulgarie).

L'arrivée de Métochite à Scopje¹¹⁵ donna à Milutin l'occasion d'une réception majestueuse en l'honneur de l'ambassade byzantine. Le palais (*domos*) était luxueusement décoré: les nobles (*gènikè néotès*) dans leurs costumes d'apparat; le kralj richement habillé et paré de pierres précieuses et de perles, afin de souligner l'exceptionnelle noblesse d'une ambassade envoyée par le plus grand des souverains (*megistos despotès*) pour une très importante affaire, qui n'avait rien de commun avec d'autres ambassades qui l'avaient précédée. Métochite, bien qu'habitué de la cour serbe, ne put cacher sa surprise ni sa jalousie: tout voulait imiter, autant que possible, la tradition impériale et la noblesse romaine d'une façon grossière, il es vrai, mais tout de même satisfaisante¹¹⁶.

L'ambassadeur présenta au kralj ses lettres de créance: le kralj rendit hommage aux *basileis*, posa des questions sur le voyage et l'état de santé de l'ambassadeur et lui permit de se retirer. Le traitement réservé à l'ambassade fut aussi remarquable que le réception; l'ambassade déclina les viandes à cause du carême et le palais envoya d'autres plats des poissons venant de toutes les régions du royaume¹¹⁷.

Au lendemain de la réception royale les négociations commencèrent. Métochite repréta à Milutin le serment fait par l'empereur pour la promesse du mariage, contenu d'ailleurs dans ses lettres de créance, et présenta les conditions exigées par Constantinople:

- Serment écrit (*thorkos kai pistis*) du kralj lui-même.
- Serment écrit de sa mère la reine.
- Serment écrit de tous les puissants du royaume.
- Serment de l'archevêque et des évêques de l'Eglise serbe.

115. Métochite ne dit pas le nom de la ville, mais il écrit qu'il s'agissait d'un *asty* aux limites de la Serbie et de Byzance dont le gouverneur était un *asynomos* (p. 103). Il s'agit donc d'une ville assez importante. D'autre part un peu plus loin, Métochite nous apprend que la cathédrale de la ville était sous le vocable de la *Théotokos*; on sait que Milutin après son mariage avec Simonide rénova l'église de la *Bogorodica Trojerska*, (= la cathédrale de Skopje).

116. *Presbeutikos*, 103-104.

117. *Ibidem*.

Avant de passer aux autres points, l'ambassadeur expliqua que les conditions ci-dessus exposées étaient nécessaires pour confirmer les discussions et les décisions précédentes relatives au mariage et pour écarter toute possibilité de tromperie. Enfin il parla :

- des *polismata* et *chôroi* contenus déjà dans le projet de traité et
- du nombre des otages, dont on avait déjà parlé, parmi lesquels devait figurer l'épouse du kralj, désignée par l'auteur par la périphrase *prouchon ... thély*.

Si les conditions étaient acceptées, le jour fixé venu, les *basileis* Andronic et Michel quitteraient la capitale avec les impératrices et leur fils et viendraient remettre au kralj la fiancée impériale. Milutin demanda un délai de réflexion¹¹⁸.

Il est clair que le premier groupe de conditions énoncé par les Byzantins tenait à engager le kralj à obtenir l'assentiment pour ce mariage non seulement de ceux qui y étaient favorables mais surtout de ceux qui avaient des raisons de s'y opposer. On constate que parmi ces derniers figurait la reine Hélène de Valois, mais pas le kralj Dragutin parce que Byzance, dans l'impossibilité d'obtenir la reconnaissance légale du mariage de Milutin avec Simonide par Dragutin, pour qui un tel acte aurait signifié la reconnaissance de fait de la légitimité de son frère sur le trône, aspirait à obtenir l'assentiment d'Hélène et par ce biais celui de Dragutin.

L'accord des membres les plus en vue de la *velika vlastela* qui entourait Milutin était également important pour Byzance, qui, comme nous l'avons vu, connaissait son opposition à la paix; non seulement les puissants perdaient avec la fin de la guerre une source de profit mais ils craignaient que la paix ne contribuât au développement de l'étatisme du souverain serbe. D'ailleurs le continuateur de Daniel rapporte qu'au lendemain de la paix avec Byzance, la partie de la *velika vlastela* qui était restée avec Milutin en 1282, rallia Dragutin¹¹⁹.

Ce n'était pas parce que Byzance avait quelque chose à craindre de la part de l'Eglise serbe, qu'elle exigea le serment de l'archevêque Eustathe II et de ses évêques, mais plutôt parce que face aux réticences de la plupart des puissants, à l'exception de quelques chefs militaires, l'Eglise était la seule force politique et économique sur l'ensemble de laquelle pouvait s'appuyer la politique du rapprochement serbo-byzantin.

118. *Ibidem*.

119. Daniel, 272.

Nous ne savons pas, s'il y a eu controverse entre Byzantins et Serbes au sujet de la Macédoine du Nord, que les Serbes venaient d'occuper. Tout invite à penser que les Byzantins, dans le souci d'arrêter la progression des Serbes s'inclinèrent devant le fait accompli. S'ils perdaient une grande partie de la Macédoine, ils gagnaient en échange une alliance qui se voulait sincère. Le sort des villes et des campagnes macédoniennes, parmi lesquelles Skopje ne semble jouir encore d'aucune prééminence, était sans doute déjà décidé quand Métochite arriva chez Milutin: elles serviraient de dot à Simonide, de *prikija*¹²⁰, que Milutin recevrait comme gendre de l'empereur. Les chroniqueurs byzantins, Pachymère et Grégoras, passent sous silence cette affaire et ce n'est pas le fait du hasard: la région n'avait sans doute que peu d'importance à ce moment précis aux yeux des Byzantins, qui devaient faire face au danger turc devenu plus pressant; c'est ce que suggère la facilité avec laquelle ils l'abandonnèrent pour conclure la paix avec les Serbes. En revanche, pour la Serbie, l'occupation de cette région était la première étape d'une politique d'intervention serbe dans le monde byzantin.

La dernière exigence des Byzantins portait sur les otages que Milutin devait donner en gage de sa bonne foi: on lui demandait un certain nombre d'otages parmi lesquels Anne Terter. Si la remise d'Anne aux Byzantins garantissait la sincérité de Milutin, c'est la loyauté des puissants à l'égard de leur kralj que les autres otages étaient censés assurer.

Quand Métochite fut de nouveau convoqué chez Milutin il rencontra trois ou quatre puissants autorisés à négocier avec lui; leur chef était Georges qui avait longtemps vécu à Constantinople comme prisonnier de guerre. Il y avait été bien traité, il était devenu familier (*synèthès*) de l'empereur. C'est lui qui le premier avait eu l'idée de négociations en vue d'un mariage et c'était lui qui les avait mises en œuvre; il connaissait par conséquent mieux que tous ses compatriotes (*ek tou ethnous*) le point de vue byzantin et il était naturel que ce soit lui qui discute avec Métochite. Parmi les familiers du kralj il était l'un des plus fidèles et des plus influents. Georges participait à toutes les affaires de l'Etat et, surtout, à celles qui concernaient l'Empire; il avait reçu la dignité et la fonction de «commandant-en second» des armées serbes (*tou génous*)¹²¹.

Georges présenta des objections à propos de chacun des points que

120. *Actes de Chilandar*, Actes slaves, N° 16.

121. *Presbeutikos*, 106-107: Τῆς ἀξιώσεως τῆ καὶ ἐποπέληται... ἡγεμόν ἐν τοῖς τοῦ γένους στρατεύμασι δεύτερος.

Métochite avait soulevés et bien que les deux délégations se soient retrouvées plusieurs jours de suite on n'enregistra aucun progrès. Métochite désespéré se préparait au pire, quand Georges, au cours d'un entretien entre les deux hommes après l'office dans l'église de la Théotokos (*Bogorodica Trojeručica* à Skopje) inspiré par la Providence, se laissa convaincre et accepta les conditions de Métochite à l'exception de trois:

- Il était impossible de donner comme otage Anne Terter.
- La reine Hélène ne pouvait pas être partie prenante aux accords ni aux serments parce qu'elle habitait loin et que c'était encore l'hiver; sur ce point Georges prêta au nom de son roi le plus grave serment.
- Il n'était pas possible de donner tous les otages que Métochite exigeait, bien qu'on fut d'accord sur les personnes et le nombre, sans que les Byzantins ne donnent en même temps un nombre égal d'otages. Georges prêta de nouveau de graves serments pour prouver la sincérité du kralj et de son désir de sauvegarder la vie des otages serbes comment le kralj oserait-il demander à des familles puissantes de donner des otages, sans pouvoir leur assurer qu'ils ne subiraient aucun mal? Même si le kralj recourait à la force, il ne serait pas possible de les arracher à leurs familles¹²².

Puis ce fut Milutin lui-même qui acheva les négociations avec Métochite; le kralj accepta de laisser partir Anne, mais refusa définitivement d'invoquer sa mère et promit de lui faire signer le traité après le mariage. En ce qui concerne les otages, il expliqua à l'ambassadeur qu'il lui était, pour des raisons que Georges avait déjà évoquées, impossible d'accepter un procédé unilatéral: il exigea que l'empereur donne lui aussi les mêmes gages et il diminua beaucoup le nombre des otages serbes, dont il avait soustrait les plus remarquables. L'ambassadeur se trouva obligé de demander qu'on envoie à Constantinople une ambassade serbe et un membre de l'ambassade byzantine pour demander le consentement impérial, prévoyant toutefois que l'empereur n'annulerait pas le projet, tout étant réglé sauf le nombre des otages. Le kralj accepta volontiers et on dépêcha à Constantinople du côté byzantin Doukaitès et du côté serbe le moine Damien et l'ekklésiarque du palais Tobrajlo¹²³.

122. *Presbeutikos*, 110-111.

123. *Ibidem*. Damien, si c'est bien lui, devint plus tard évêque de Prizren: *Actes de Chilandar*, Actes Slaves, N° 2. Tobrajlo était Ἐκκλησιαρχὴς ἐνταῦθα τοῖς ἑταίροις τιμημένους τοῦ δεσπότητος καὶ χιτωνομασμένους.

Les négociations que Métochite mena avec les Serbes suivirent trois étapes: exposé des conditions byzantines devant Milutin, discussions avec un conseil de quatre puissants serbes, prise des décisions avec Milutin. Dans la première étape, Milutin ne prononça pas un mot et confia la responsabilité aux quatre puissants (*ekkritoi*)¹²⁴, parmi lesquels le général Georges. Son long séjour à Constantinople avait fait de lui un spécialiste des choses byzantines; de retour en Serbie, il était apparu comme le chef de cette fraction de la *velika vlastela* qui soutenait la politique royale; conseiller influent de Milutin, ui seul pouvait avoir l'idée et la volonté de réaliser le mariage; ce mariage, en effet, garantissait l'avenir de ceux qui avaient choisi, contre la majorité de la *velika vlastela*, de soutenir Milutin.

Une longue période d'attente commença pour Métochite à Skopje; la réponse impériale tardait; confiant dans la volonté de l'empereur de procéder au mariage, il faisait face à une opposition acharnée, qui venait du milieu dont Michel Glavas lui avait révélé à Thessalonique l'action. Ce milieu tirait argument du temps qui passait sans que Constantinople avertisse Skopje de ses projets; les Serbes disaient: l'empereur et les Byzantins laissent passer le temps jusqu'à ce qu'ils trouvent l'occasion souhaitée pour nous nuire; une fois leur dessein réalisé, ils revêtiront honnêteté et sincérité et prétendront qu'ils ont tison, et que nous sommes injustes et perfides; tout se sera passé comme dans un rêve ou au théâtre. Métochite pour aider le kralj dans son combat contre ces «criminels» jura publiquement la bonne foi de l'empereur et mit son propre corps en gage¹²⁵.

A l'opposition intérieure s'ajoutèrent les pressions des ambassades étrangères, thessalienne et bulgare. Les premiers soit par des lettres secrètes des deux frères thessaliens, soit oralement, proposaient au kralj d'interrompre les négociations avec Byzance et de respecter les traités qui avaient accompagné son mariage avec leur sœur, ou de prendre l'aîné d'entre eux comme gendre en vue d'une action commune contre l'Empire¹²⁶. Les derniers envoyés par la nièce de l'Empereur, la souveraine (*despoïsa*) des Bulgares, exerçaient sur le kralj une pression constante, et lui proposaient d'épouser leur souveraine: ils régneraient ensemble sur la Serbie et la Bulgarie: les ambassadeurs bulgares faisaient même courir le bruit que les Tatars raz-

124. *Presbeutikos*, 106.

125. *Ibidem*, 114-115.

126. *Ibidem*, 116-118.

ziaient la Thrace et que les choses allaient mal en Asie Mineure pour l'empereur¹²⁷.

Les Thessaliens, les *schastocrators* Constantin et Théodore Ange, fils de Jean Ange, avaient en effet d'anciennes relations avec Milutin; ce dernier, marié avec Hélène Ange en 1272/3¹²⁸, selon moi, dans le cadre d'une alliance serbo-thessalienne nouée entre Uroš Ier et Jean Ange contre Byzance, avait divorcé, une fois au pouvoir (1282) pour épouser Elisabeth de Hongrie¹²⁹, dans le dessein, semble-t-il, de se ménager en Hongrie une influence qui contrebalancerait celle de Dragutin. Les frères Ange (1289-1304) essayèrent de conserver l'autonomie de la principauté de leur père¹³⁰; au moment du mariage de Milutin avec Simonide, Byzance et la Thessalie se disputaient la possession de la ville de Démétrias¹³¹. Ils avaient par conséquent toutes les raisons d'entraver le projet d'alliance byzantino-serbe.

Les Bulgares ou plus précisément la fraction des puissants qui soutenait la veuve du tsar Smilec (1292-1298), Pa'éologue de naissance¹³², demandait l'appui des Serbes non pas tellement contre Byzance mais pour s'imposer aux autres principautés bulgares issues du morcellement de l'Empire de Jean Asén II; il y avait alors quatre principautés bulgares¹³³, dont l'une, celle de Vidin sous le despote Šišman était tributaire de la Serbie de Milutin¹³⁴; une deuxième, située à l'est du mont Balkan et tributaire des Tatars¹³⁵, gouvernée par la veuve de Smilec, essayait de s'opposer aux autres principautés bulgares et à Byzance. Comme le problème bulgare était complexe et conditionné par l'ingérence des Tatars et, dans une certaine mesure

127. *Ibidem*.

128. Je suppose que ce premier mariage de Milutin eu lieu peu après l'ambassade de Bekkos, donc en 1272/3. Cf. Chap. I, p. 7-8.

129. Cf. chap. II.

130. Cf. Feriančić, *Sevastokratori*, 182-183.

131. Pachymère, II, 284.

132. Cf. Papadopoulos, *Genealogie*, n° 10.

133. Celui de Braničevo (cf. chap. I), celui de Vidin, celui situé à l'est du mont Balkan sous Smilec et celui de Krounos sous Eltimir. Cf. Nicov, *Tatarobugarski otomsenja*, 21.

134. Daniel, 88-90: Šišman avait, lui, le premier attaqué Zica. Milutin riposta et l'obligea à la paix! Il lui fit épouser la fille du *veliki župan* Dragoš. Plus tard le fils de Šišman Michel (le futur tsar) épousa la fille de Milutin Anne. Cf. chap. IV.

135. Daniel, 90-93: Inquiété par les succès remportés par Milutin sur les Bulgares, le chef tatar Nogaj l'obligea à lui donner des otages; parmi ceux-ci était Stefan (Dečanski) qui résida chez Nogaj jusqu'à la mort de ce dernier (1299).

par celle des Byzantins, le projet de la veuve Smilec était illusoire. Milutin essayait de consolider son pouvoir en Serbie contre les prétentions d'une grande partie des puissants guidée par son frère et ne pouvait pas être intéressé par l'aventure d'une politique expansionniste surtout en Bulgarie, où l'on n'aurait pas toléré une tutelle serbe sous la forme d'une dynastie serbo-byzantine; d'ailleurs il aurait eu à redouter aussi les Tatars et les Byzantins, qui ne manqueraient pas de se retourner contre une puissance serbo-bulgare.

Malgré les craintes de Métochite, les pressions exercées par ces ambassadeurs ne furent pas dangereuses pour Byzance: Milutin ne fut pas séduit par les propositions faites; tout au plus celles-ci pouvaient-elles renforcer chez lui l'opposition intérieure. En revanche, l'intérêt manifesté par les Thessaliens et les Bulgares traduisait l'inquiétude de ces dynasties au pouvoir précaire pour leur avenir. Bientôt la Thessalie serait gérée par des puissants locaux jusqu'à son annexion à l'Empire et la Bulgarie serait de nouveau unifiée par Théodore Svetoslav et Michel Šišman.

L'intérêt du *Presbeutikos* est de nous montrer comment un fonctionnaire byzantin, très proche du pouvoir, rend compte de sa mission. A vrai dire, il n'y a rien que nous ne connaissions dans la représentation que Métochite propose de la Serbie et des rapports byzantino-serbes: elle est conforme à celle qu'en ont l'empereur et les bureaux. En revanche, Métochite nous laisse percevoir que l'intérêt porté par les notables de Thessalonique (*hè polis*)¹³⁶ pour la réalité balkanique est différent de celui de la capitale: au moins parce que Thessalonique est le relais obligé entre Skopje et Constantinople.

Pour ce qui est de la politique byzantine à l'égard de la Serbie, le rapport de Métochite nous apprend, par son insistance à montrer la richesse du *kralj* serbe et par sa curiosité à l'égard des problèmes serbes, qu'à ce moment l'utilité d'une alliance avec la Serbie est au premier plan des préoccupations byzantines.

Le *Presbeutikos* nous permet aussi d'analyser avec précision les objectifs de Milutin. En recevant avec éclat l'ambassade, en accordant aux ambassadeurs de Byzance la plus haute attention durant leur séjour, Milutin manifestait clairement qu'il participait déjà et ne voulait que s'intégrer davantage au monde byzantin. Le mariage et le traité conféraient à Milutin

136. *Presbeutikos*, p. 97: Φθίνοναι γὰρ ἤδη μεμαθρότεος ἡ πόλις ἐπιδημεῖν τὸν δέον να πρέσβην ἐκ βασιλείας εἰς τὸν Ἑρβαλλῶν ἄρχοντα...

un prestige qui, apparemment lui était nécessaire: en effet, je ne vois aucun autre motif à la détermination de Milutin d'épouser une princesse byzantine que l'accroissement attendu de son autorité royale.

Ce n'est pas tant la paix conclue, ce qui en résulta, qui peuvent nous éclairer sur la signification de la politique de Milutin et sur les raisons qui lui faisaient désirer si fortement un tel prestige, que les raisons profondes de la guerre qui l'avait précédée. Le peu d'intérêt que Milutin accorda aux projets bulgare et thessalien, confirme que celui-ci n'avait pas de visée expansionniste. Si cependant il conquiert la Macédoine du Nord, c'était pour satisfaire partiellement — tout en les contrôlant — les appétits de la *velika vlastela*, de l'appui de laquelle il ne pouvait se passer complètement. Il ne s'agissait pas pour Milutin de conquérir l'ensemble de la Macédoine, mais, grâce à un accroissement volontairement limité de territoire, tout à la fois de se concilier les puissants et de rassurer Byzance¹³⁷.

La suite des événements nous est transmise par Pachymère et Grégoras; le rapport de Métochite fut envoyé à Choumnos; Métochite pria son supérieur d'intervenir auprès d'Andronic pour que les accords obtenus avec tant de peine, ne soient pas annulés à cause du seul retard de la réponse impériale. Métochite était en mission depuis déjà trois mois.

Les récits de Pachymère et de Grégoras ne laissent pas apparaître le retard dont Métochite se plaint. Comme on sait par Pachymère¹³⁸ qu'Andronic était à ce moment déjà à Thessalonique pour le mariage, il est possible de penser que le rapport de Métochite a rejoint Choumnos non pas dans la capitale mais à Thessalonique, et que le relatif retard d'Andronic était dû à des affaires d'Etat, n'ayant aucun rapport avec la Serbie et, surtout, aux très graves intempéries de cette année, dont Métochite¹³⁹ et Pachymère¹⁴⁰ font la description.

Métochite, suivi par Grégoras¹⁴¹, ne parle pas à propos des otages, de Kotanitzès, mais de fils des puissantes familles serbes. Or, nous savons par le début du récit de Métochite qu'il distinguait les Serbes et les transfuges byzantins. C'est Pachymère qui nous dit que les otages furent Kotanitzès

137. Pour une opinion contraire, cf. Ostrogorsky, *Noblesse*, p. 151 et du même, *Relations byzantino-serbes*, I s.

138. Pachymère, II, 283-284.

139. *Presbeutikos*.

140. Pachymère, II, 278-279.

141. Grégoras, I, 204: Τοὺς κατὰ γένους προῶγοντας αἰσας τῶν Τριβαλλῶν... καὶ τὴν ἀδελφὴν τοῦ Σφενδοσθιόλου.

et Anne Terter¹⁴². Il me semble pourtant que si Kotanitzès fut livré ce ne fut pas comme otage mais comme traître dont on exigeait l'extradition. Pour ce qui est de Tornikios, que Pachymère cite comme transfuge, on ne sait s'il fut lui aussi livré aux Byzantins et châtié, comme Kotanitzès le fut, ou s'il avait été puni par les Serbes eux-mêmes.

Selon Pachymère, l'exigence serbe d'obtenir des otages byzantins fut satisfaite. Voici comment il raconte l'échange des otages et les cérémonies du mariage:

«De part et d'autre on envoya des otages; ils furent échangés au milieu du Vardar. Le Serbe livrait Kotanitzès et la fille de Terter, et recevait la fille du *basileus*, luxueusement parée et accompagnée d'une suite majestueuse. Et c'est alors que, les cérémonies religieuses appropriées ayant été célébrées par Macaire, métropolitain d'Ohrid, elle reçut les honneurs dus à son rang, au point que le *kralj* lui-même accueillit la fille du *basileus* avec des marques d'honneur plus grandes que celles dues à l'épouse du roi. En effet, il ne souffrit pas de l'accueillir à cheval comme il était, mais dans une attitude de soumission, par respect du à un *basileus*, il descendit du cheval à son approche; c'est comme sa souveraine et non comme son épouse qu'avec affabilité il l'accueillit. Ensuite, à Thessalonique, le *basileus* honora le *kralj* avec magnificence et le réjouit par ses cadeaux et par des honneurs pendant plusieurs jours; le *basileus* honora aussi les puissants du *kralj* de présents magnifiques. Lorsqu'ils eurent pris congé du *basileus* après avoir reçu de lui d'importantes donations (*polytalantous doseis*), Stefan, le frère du *kralj* partit en campagne (il soupçonnait en effet qu'un danger pesait sur lui depuis que son frère était devenu, récemment, plus audacieux, comme il était normal, et en raison de cela il se hâtait de rétablir sa situation telle qu'elle était auparavant). Le *basileus* envoya une aide militaire, le plus qu'il pouvait, et il anéantit les ambitions de Stefan»¹⁴³.

Les événements se succédèrent donc dans cet ordre:

- Echange des otages sur le Vardar.
 - Mariage.
 - Fêtes à Thessalonique.
 - Attaque de Dragutin, aide militaire byzantine, défaite de Dragutin.
- En échangeant des otages on mettait fin à la méfiance qui régnait en-

142. Pachymère, II, 276 et 285.

143. *Ibidem*, II, 286.

tre les deux Etats encore. Et l'accueil de la petite Simonide indiquait la qualité des rapports que les deux Etats se proposaient d'établir entre eux: Milutin, à l'approche de Simonide, descendit de son cheval pour manifester sa soumission à l'empereur. C'est moins sa future femme qu'il accueillait que le symbole de l'Empire auquel il prétendait s'associer par son mariage. En descendant du cheval, il soulignait qu'il choisissait les usages byzantins, abandonnant dans ses rapports avec l'Empire les usages serbes¹⁴⁴. C'était dire que le pouvoir de Milutin présenterait dès son mariage deux aspects: comme kralj serbe, respectueux des coutumes serbes, il est souverain "par la grâce de Dieu kralj et maître de toutes les terres serbes et du 'ittoral'". Se pliant aux coutumes byzantines, puisqu'il devient gendre de l'empereur, il est impliqué dans une relation de parenté qui lui crée des obligations familiales, obligations qui prennent une dimension singulière dès lors que son beau-père est le *basileus*, c'est-à-dire le souverain auquel d'autres souverains sont subordonnés, l'empereur universel, *vase'jenski car* selon Daniel¹⁴⁵.

A l'issue des fêtes qui eurent lieu à Thessa'onique, Andronic distribua généreusement des pensions à l'entourage royal. Il remerciait ainsi ceux des puissants serbes qui s'étaient montrés satisfaits de voir renouer les liens d'amitié entre leur souverain et l'empereur. Du même coup, Andronic s'assurait de leur fidélité à Milutin; plus profondément l'empereur affirmait le retour des Serbes au sein de l'Empire. C'est d'ailleurs ce qu'indique Pachymère par son curieux récit de la guerre entre Dragutin et Milutin¹⁴⁶. Nous savons que cette guerre ne commença qu'en 1300/1301, qu'elle fut longue et que Byzance fut hors d'état d'apporter à Milutin un secours efficace. Or, selon Pachymère, la guerre fut la conséquence immédiate et directe du mariage: Dragutin aurait, en effet, considéré que la légitimité conférée à Milutin par son mariage byzantin ruinait ses propres prétentions à accéder légitimement au trône des Némanides et qu'il devait agir rapidement; et le vainqueur fut l'empereur Andronic. Pour Pachymère donc, la Serbie de Milutin, loin d'être un Etat allié, juxtaposé à la Romanie, n'est qu'un poste a-

144. Cantacuzène, II, 261: Selon les coutumes serbes quand un puissant recontraire le *kralj*, ils descendaient tous les deux de cheval et le puissant embrassait la poitrine et la bouche du souverain; dans les rapports quotidiens le *kralj* et les puissants restaient à cheval et échangeaient des salutations.

145. Daniel, 141.

146. Pachymère, II, 286. 52.

vancé de l'Empire; entre la terre serbe et la Romanie il n'y a pas de «frontière» mais ouverture: c'èe permet la bienfaisante diffusion du pouvoir byzantin qui vient rehausser et renforcer le pouvoir serbe lequel à son tour porte plus loin l'éclat du nom byzantin.

CHAPITRE TROISIEME

LE CHOIX POLITIQUE DE MILUTIN

La politique étrangère de Milutin, qui présente à première vue des aspects contradictoires, me semble procéder pourtant d'un clair dessein: assurer la pérennité de sa dynastie et des ses descendants sur le trône des Némanidès, fondée sur le principe d'un pouvoir central fort, s'appuyant sur des éléments dont la prospérité et l'existence même dépendaient d'un tel pouvoir. Il paraît donc nécessaire de réexaminer sous cet angle la période qui suivit l'établissement de l'alliance serbo - byzantine (1299), pour proposer une nouvelle interprétation de la politique extérieure de la Serbie de Milutin.

J'ai suggéré plus haut que la conquête par les Serbes de la Macédoine du Nord qu'il faut dater de 1290 environ, avait été une nécessité pour Milutin, qui entraînait ainsi en contact avec Byzance¹⁴⁷. De cette façon, le kralj intervenait en effet dans le monde byzantin et obligeait l'Empire à dialoguer avec lui: ce n'était pas tant l'expansion territoriale qui prévalait dans les desseins des Serbes que le fait de négocier directement avec Byzance¹⁴⁸. Malgré sa faiblesse, l'Empire était encore le centre du Sud-Est européen; le pouvoir impérial et l'Orthodoxie constantinopolitaine gardaient tout leur prestige. Que les liens noués avec Byzance en 1299 aient été d'une importance capitale tant pour Milutin que pour ses adversaires est prouvé par le fait que Dragutin déclencha, vers 1300, une guerre contre son frère¹⁴⁹. Cette guerre entre la Serbie de Dragutin et celle de Milutin, qui dura presque quinze ans, marqua toute la politique extérieure serbe jusqu'à la capitula-

147. Cf. L. Mavromatis, Sur la date et la signification la prise de Skopie par les Serbes, dans *Traveaux et Mémoires*, 5, (Paris 1973), 329-334. Angeliki Laiou, *Constantinople and the Latins*, (Cambridge Mass. 1972), 93 s. L. Mavromatis, *La Serbie de Milutin entre Byzance et l'Occident* (1973), 1974, 121.

148. Pour une opinion contraire, cf. G. Ostrogorsky, Etienne Dušan et la noblesse serbe dans la lutte contre Byzance, dans *Byzantion* 22 (1952), pp. 151 sqq., et, du même, Problèmes des relations byzantino - serbes au XIVe siècle, dans *Proceedings of the XIIIth International Congress of Byzantine Studies* (Oxford 1966), 41 sqq.

149. Pachymère, II, 286. Cf. M. Dinić, *Odnos* et, du même *Oblast*, 61-62.

tion de Dragutin, en 1314. Deux facteurs sont venus infléchir et compliquer les relations de la Serbie de Milutin avec l'Occident et Byzance: le projet de Charles de Valois, empereur titulaire de Constantinople, de restaurer l'Empire latin, et l'installation de l'impératrice Irène, épouse de l'Empereur Andronic II Paléologue à Thessalonique. Les faits sont connus, leur interprétation doit être remise en question.

Milutin, dans la guerre imposée par Dragutin, ne pouvait compter sérieusement ni sur l'aide matérielle byzantine, ni sur son allié, le maître de Vidin, Šišman¹⁵⁰. Byzance, en effet, pouvait tout au plus lui rendre quelques services diplomatiques; nous n'en trouvons, certes, trace nulle part, mais, si l'on songe au niveau et à l'étendue des relations diplomatiques de Constantinople, il est difficile d'admettre qu'elle n'ait pas secouru le seul allié fidèle que l'Empire avait à ce moment. L'avantage que la conjoncture politique offrait à Milutin était l'impossibilité dans laquelle se trouvait la Hongrie de prêter main forte à Dragutin, vassal de son roi, car la lutte pour la succession au trône y avait atteint son point culminant¹⁵¹. Ainsi les deux parties furent-elles contraintes de mener une longue guerre d'usure dont la seule issue ne pouvait être que diplomatique. Pour Milutin, l'essentiel consistait à éviter que Dragutin trouvât en Occident des moyens supérieurs aux siens. Or, ce danger apparut en la personne de Charles de Valois, empereur de Constantinople par son épouse Catherine de Courtenay, qui, dès le début du siècle, préparait activement son expédition contre Byzance et était, en outre en pourparlers avec la Compagnie Catalane, qui ne demandait qu'à vendre ses services après sa rupture avec les Byzantins (1305). Milutin avait tout à craindre de la jonction des forces de Charles, et notamment des Catalans qui se trouvaient déjà sur place, avec celles de Dragutin, qui était en excellents rapports, comme sa mère d'ailleurs, avec la papauté et la cour des Anjou de Naples.

150. Šišman était, sans doute, préoccupé de se ménager le nouveau tsar bulgare Théodore Svetoslav. Sur le personnage énigmatique de Šišman, cf. B. Ferjančić, *Despoti*, pp. 147-149. Pour l'alliance entre Milutin et Šišman, cf. Danilo, p. 177. La valeur historique de cette source sera réexaminée dans un travail que je prépare sur „Les Serbes au XIVe siècle, Recherches sur l'histoire d'une société”.

151. Milutin aurait voulu marier son fils Stefan à la fille du noble hongrois Ladislas Kan; il aurait aussi favorisé des complots contre un autre noble hongrois, André Koszegi; cf. M. Dinić, *Odnos*. Jovanka Kajic-Mijuskovic, *Beograd*, 69-70.

Comme on en a déjà fait la remarque¹⁵², Milutin reprit à son compte les initiatives diplomatiques de son rival, mais en informa, semble-t-il Byzance. C'est ainsi que le kralj noua de bonnes relations avec le pape, réduisant considérablement par une telle politique la portée du catholicisme affiché par Dragutin: la papauté aura été séduite par l'imminente conversion des Serbes qui étaient les alliés de Byzance. Et, en 1308, Milutin devint l'allié de Charles de Valois. Le kralj était, en réalité, le dernier venu dans le réseau d'alliances, plus ou moins fragiles, qu'avait tissé l'empereur titulaire¹⁵³, fait qui montre non seulement sa circonspection, mais aussi sa crainte que toute l'armée que Charles préparait ne serve pas contre le seul Andronic II Paléologue¹⁵⁴. Il est, par ailleurs, peu vraisemblable que Milutin ait pu souhaiter l'installation des Valois à Constantinople, situation qui bientôt se serait retournée contre lui, étant donné que, mises à part toutes les manœuvres diplomatiques serbes, les vrais alliés des Valois et des Anjou restaient Hélène de Valois et Dragutin. Pour sa part, Charles de Valois ne pouvait apprécier dans l'offre serbe que la chance d'une neutralité serbe durant les opérations qu'il projetait contre Byzance.

Les deux parties signèrent donc, le 27 mars 1308, à l'abbaye du Lys, près de Melun, un traité d'alliance, que nous jugeons utile de rééditer en appendice, la publication très ancienne de ce texte étant pratiquement inaccessible. Milutin, représenté par deux bourgeois dalmates, s'engageait à aider Charles à reprendre l'Empire de Constantinople aux Paléologues et à se soumettre à l'autorité du Saint - Siège. Charles s'engageait, de son côté, à aider militairement Milutin contre toute agression ou opération de guerre, sauf contre Philippe de Tarente, son cousin. Les deux parties renforceraient leurs liens par

152. M. Dinić, *Oblast*, p. 62. Cf. Angeliki Laiou, op. cit., 210 s.

153. Cf. J. Delaville - Le Roux, *La France en Orient au XIV^e siècle* (Bibliothèque des Ecoles Françaises d'Athènes et de Rome, Paris 1886) t.I, 44-46.

154. Grégoras, t.I, 245, estime le nombre des Catalans et de leurs alliés turcs à sept mille fantassins et cavaliers, quand ceux-ci se sont emparés de Kassandreia, forces considérables pour l'époque. Que Milutin ait pu, à un moment, craindre la jonction de ces forces avec celles de Dragutin, nous pouvons le déduire aussi de la crainte des Catalans, quand ils rompirent avec Charles de Valois, qu'une alliance contre eux ne se formât entre les Byzantins, les Serbes, les Thessaliens et le Epirote; cf. Grégoras, t.I, 247.

un mariage, et Milutin percevrait annuellement une somme de cinq mille florins sur les régions macédoniennes et illyriennes citées dans le traité¹⁵⁵.

La nouvelle que Milutin avait conclu un traité en France contre l'Empire aurait du inquiéter Constantinople; or, rien ne nous autorise à formuler une telle hypothèse. En revanche, deux mois seulement après les accords de Lys, au mois de mai 1308, Andronic II, à la prière de son „fils” et gendre le kralj Milutin, confirma la donation faite par ce dernier au monastère de Saint - Nicetas à Skopje d'un monastère qui se trouvait lui aussi, dans la région de Skopje, c'est-à-dire à l'intérieur du royaume serbe¹⁵⁶. Et, comme il était d'usage, le coempereur Michel IX confirma la chrysobulle de son père¹⁵⁷. Il est, par conséquent, hors de doute que de tels documents n'auraient pas été dressés, si un climat de méfiance, voire d'hostilité, avait alors régné entre les Byzantins et les Serbes.

Les deux documents impériaux qui confirment des documents royaux serbes et qui se réfèrent à des affaires intérieures de l'Etat serbe, nous paraissent être un témoignage précieux sur la nature des rapports serbo-byzantins, étant donné la gravité de la situation internationale: ils témoignent au moins des sentiments de bonne entente existant entre les deux pays au moment où l'Occident préparait une offensive dans les Balkans, à laquelle le kralj se trouvait obligé de prendre part.

On a cherché la preuve d'une volte-face des Serbes dans un épisode relaté par Thomas Magistros, dans un discours qui aurait été prononcé en présence de l'empereur, en faveur d'un officier, Chandrenos, menacé de la dis-

155. Paris, Archives Nationales, J. 510, n° 17. Première édition par A. Ubicini, *Ugovor o savezu i prijateljstvu medju Karlom od Valoa i poslanicima srpskog kralja Urosa, potpisan 27 marta 1308 god u abatiji kod Melina* (= *Traité d'alliance et d'amitié entre Charles de Valois et les émissaires du roi serbe Uroš, signé le 27 mars 1308 à l'abbaye près de Melun*) (*Mémoires de la Société littéraire serbe*) (Belgrade 1870), 309-341. Cf. Appendice, II, III.

156. Actes de Chilandar. Actes slaves, n° 15. Cf. M. Grujić, *Tri hilendarske poovelje* (Trois documents de Chilandar), *Zbornik za Istoriju Juzne Srbije i Susednih Oblasti*, I, 1936, pp. 24-25. Cf. F. Dölger, *Regesten*, n° 2312 et n° 2313.

157. Actes de Chilandar. Actes grecs, n° 51. Cf. F. Dölger, *Regesten* n° 2624. Pour un commentaire sur le fond du document, cf. G. Ostrogorsky, *Féodalité*, 192 et n. 3. D'autre part, Milutin avait déjà, en 1300 (?), demandé à Andronic II la confirmation d'un bien dans la région de Skopje et avait, écrit-il, obtenu une chrysobulle: Actes de Chilandar, Actes slaves, n° 9.

grâce impériale¹⁵⁸. Le plaidoyer de Magistros consista à couvrir son ami de louanges: il s'est distingué dans la lutte contre les Catalans, il a donné à l'empereur une victoire sur les Serbes (c. 1311). Ces derniers avaient, en effet, recruté mille cinq cents cavaliers turcs qui avaient cessé de combattre aux côtés des Catalans et erraient en Macédoine¹⁵⁹. Magistros parle de violation des accords byzantino-serbes (ceux de 1299, sans doute) et relate un combat des Byzantins contre les Serbes et les Turcs réunis, dans lequel Chandrénos avait été victorieux de ses adversaires. Il est bien probable qu'un accrochage se soit produit entre les diverses garnisons de Macédoine (serbes et byzantines) et les Turcs; Grégoras nous apporte un éclaircissement sur le comportement du kralj, sans se référer évidemment à l'épisode secondaire de Chandrénos: le kralj, écrit-il, s'était hâté, une fois les mercenaires turcs engagés, de les desarmer complètement et de les réduire à l'état de civils¹⁶⁰. Ceci prouve que, si une escarmouche a eu lieu, elle aura été due à une provocation des Turcs, ce qui tend monter l'exagération rhétorique de Magistros. Donc le seul argument qu'on puisse tirer de cette affaire n'est pas en faveur d'une prétendue volte-face de Milutin, mais au contraire, de la bonne volonté de celui-ci à l'égard de Byzance. Par ailleurs, un acte du monastère de Saint-Pantéléimôn, au Mont-Athos, nous informe qu'en 1311, à la prière de Milutin, Andronic II s'employa à résoudre les difficultés économiques de ce monastère¹⁶¹. Com-

158. J. Boissonade, *Anecdota graeca*, t. 2. (Hildesheim 1926) 188-212 (= J. P. Migne, *Patrologia graeca*, t. 145, col. 353-373). Il s'agit vraisemblablement de Doukas Chandrénos, époux de la fille de Michel Glabas, cf. A. Papadopoulos, *Versuch einer Genealogie der Palaiologen 1259-1453*, Amsterdam 1962, n° 26. Cf. aussi M. Laskaris, *Vizantiske princeze*, p. 79. Hélène Bibikou - Konstantinidi, Yolande de Montferrat, impératrice de Byzance, „*Hellénisme Contemporain*”, 2e sér., 4, (1950), 435. Et, en dernier lieu, M. Dinić, *Oblast*, 63.

159. Grégoras, t.I, 254.

160. Grégoras, t.I, p. 254: „Τά τε ὄπλα ἔθεντο καί τὴν ἕσπον πᾶσαν παρέδοσαν τῷ κρᾶλι Σερβίας κελύσαντι καὶ ἰδιωτικόν τινα ζῆν προσετέθησαν βίον.

161. Akty russkago na Sviatom Afone monastyrja sv. velikomucenika celitelja Panteleimona (= Actes du monastère russe de Saint Pantéleimon au Mont-Athos), (Kiev 1873), 164. Cf. V. Mošin, Akti iz svetogorskih arhiva (Actes des archives du Mont-Athos), *Spomenik*, XCI, fasc. 5, (Belgrade 1939), 186 et 219-222 (F. Dölger, *Regesten*, n° 2333)! P. Lemerle, *Philippe et la Macédoine Orientale à l'époque chrétienne et byzantine* (Bibliothèque des Ecoles Françaises d'Athènes et de Rome, 148) (Paris 1945), 191, n.1; V. Mošin - M. Purković, *Hilandarski igumani srednjega veka* (= Les higoumènes de Chilandar au Moyen-Age), Skopje 1940, 21-22. Le Continuateur

ment pourrait-on supposer qu'en 1311, les Serbes se soient tournés contre Byzance¹⁶²?

L'arrivée, en 1303, de l'impératrice Irène (Yolande de Monferrat) à Thessalonique ne pouvait qu'aggraver l'incertitude de la situation politique. Pour Milutin en particulier, qui essayait, tout en maintenant ses bons rapports avec Constantinople, de composer avec l'Occident, l'arrivée d'Irène dont on ne savait trop encore si elle était impératrice de Byzance ou reine de Thessalonique, constituait un événement de première importance, en lui amenant un partenaire politique désormais inévitable. Comme on l'a établi¹⁶³, l'impératrice y exerça un pouvoir souverain, en reprenant pratiquement à son compte les prétentions orientales des Monferrat. Irène entra en contact avec les princes latins de Grèce et le coup royal serbe¹⁶⁴. Que pouvait-elle espérer du kralj? La violence du récit de Nicéphore Grégoras, intime d'Andronic II, nous oblige à accepter avec prudence la prétendue envergure des projets d'Irène-

de Danilo (Danilo, 341-343) écrit que des Francs et des Romains (les Italiens des Byzantins), des Turcs et des Tatars, des Mogovari (Almogavars) et des Catalans razziaient la Grèce et avaient envahi le Mont-Athos. Devant cette menace, Danilo, alors higoumène à Chilandar, partit à Skopje demander l'aide de Milutin. Le kralj lui donna „tout ce qu'il fallait” pour résister aux envahisseurs; Danilo rentra à l'Athos, mais il fut obligé de se réfugier auprès des moines de Saint - Pantéléimon. Malgré la résistance qu'il put organiser, Danilo dut fuir de nouveau au monastère de Xèropotamou. Milutin avait donc une dette à l'égard du monastère russe pour l'hospitalité offerte à Danilo; le monastère ayant été détruit, le kralj sollicita l'aide d'Andronic II pour le reconstruire.

162. Thomas Magistros, dans son éloge du grand domestique (cf. F. Lenz, *Fünf Reden Thomas Magisters*, (Leiden 1963, 91), parle des victoires de celui-ci sur les Serbes: Τάχιστα γὰρ ἂν ὄρω τὰ Τριβαλλῶν καὶ Πελοπον ἔροσι πράγματα. Ταῦτ' ἄρα τοὺς μὲν ἄλλους πλῆθει δῆπουθεν ἐπίστησι στρατιᾶς, σὲ δὲ μετ' ὀλίγων ἐκπέμπει (l'empereur). Il s'agit, évidemment, d'Andronic III et de Jean Cantacuzène; l'événement auquel Magistros fait allusion ne peut être que le siège de Serrès par Andronic III et Cantacuzène; à l'intérieur de la ville se trouvait le meilleur stratège et politicien de la Serbie de Stéfan Uroš III Dečanski, le fameux Hrelja avec une importante armée serbe. Magistros oublie, pour les besoins de son discours, que le combat ne fut pas livré; cf. Cantacuzène, t.I, 264.

163. Cf. F. Barišić, *Provelje vizantiskih carica* (= Documents des impératrices byzantines), dans *Zbornik Radova Vizantološkog Instituta*, 13 (1971), 159-165, où l'on trouve toute la documentation sur les activités d'Irène.

164. Pachymère, t. II, 378-379; M. Laskaris, *Princeze*, 70.

ne¹⁶⁵. Sans doute voulait-elle établir ses fils en princes plus ou moins indépendants sur le sol byzantin, mais ceci ne signifie pas nécessairement qu'elle désirait le démantèlement de l'Empire dont elle était l'impératrice; elle savait fort bien que ni ses fils, ni elle-même, ne seraient les premiers à en profiter. L'opposition de l'empereur et de son entourage à ses projets l'avait amenée à chercher ailleurs le moyen d'établir ses fils: la parenté avec le kralj n'offrait-elle pas quelque chance à ses fils de s'installer en princes „independants” sur le sol serbe? C'est ce qu'Irène essaya d'obtenir en multipliant ses relations avec Milutin. Celui-ci, trop étroitement lié à l'idéologie de l'Empire pour pouvoir comploter contre lui, ne devait pas avoir *a priori* d'objection à faire aux projets d'Irène; il accepta de recevoir à sa cour les deux princes byzantins, non pas pour choisir l'un d'eux comme successeur, mais pour leur offrir, éventuellement, une situation élevée. On sait que Démétrius et Theodore durent quitter rapidement la Serbie, ne pouvant pas „s'habituer à la vie serbe”¹⁶⁶; nous ne pouvons voir là que le refus de l'entourage royal d'accepter les deux princes, malgré, peut être, le souhait du kralj lui-même.

Irène invitait fréquemment le couple royal serbe à sa cour de Thessalonique. Les honneurs réservés à Milutin et à Simonide avaient scandalisé Constantinople; selon Grégoras, Irène, voulant élever sa fille au rang impérial, offrit à Milutin une coiffe presque aussi luxueuse que celle portée par l'empereur¹⁶⁷. Irène voulait seulement flatter le kralj et elle prenait la liberté de lui conférer

165. Le pamphlet que constitue le récit de Grégoras traduit la position d'Andronic II et de son entourage en ce qui concerne l'intégrité de l'Empire et l'idéologie de la *reconquista* des territoires séparés de l'Empire. La réaction violente de Grégoras aux projets d'Irène, qui constituaient un compromis avec la réalité, s'explique du fait que c'était l'impératrice elle-même qui contestait la conception constantinopolitaine du pouvoir. Grégoras craignait avant tout que l'exemple d'Irène ne suscitât des imitateurs.

166. Grégoras, t.I, 243. Pour la datation des voyages en Serbie de Théodore et de Démétrius, cf. M. Dinić, *Oblast*, 77-78. Angeliki Laiou, op. cit., p. 46, 231, 241.

167. Grégoras, op. cit., t.I, 241-242; Θέλωσα γὰρ τὴν θυγατέρα βασιλικὸς παρῶσιμος κοσμηῆσαι, ἵνα μὴδ' ἐκεῖνη μὴδενὸς ἐλαττοῖτο, ὅποσα Ῥωμαίων θεσμοὶ τὰς βασιλίδας φησὶνται πάλαι κοσμεῖν, μὴ δυναμένη δ' ἄλλως τὸ καταθῆμιον ἐκπερᾶναι, φέρουσα καλύπτραν ἐπέθηκε πρότερον τῆ κεφαλῇ τοῦ γαμβροῦ λίθους καὶ μαργάρους πολυτελεῖσι κεκοσμημένην, ὁπόσοις καὶ οἷσι μικροῦ καὶ ἡ τοῦ ἀνδρὸς αὐτῆς Ἐνδρονίου τοῦ βασιλέως ἐκεκόσμητο.

les insignes de la plus haute dignité aulique, celle de despote¹⁶⁸. De cette façon symbolique, l'impératrice, qui n'avait nullement le droit de conférer des dignités, faisait du kralj un despote byzantin; sans toucher trop aux prérogatives de l'empereur, Irène, en intégrant encore davantage Milutin dans le monde byzantin — fait qui n'allait pas tellement à l'encontre de la politique constantinopolitaine vis-à-vis di kralj— l'invitait à prendre les initiatives qu'elle attendait de lui¹⁶⁹.

Milutin ne voyait en Irène que l'impératrice de Byzance et la maîtresse de Thessalonique, qui l'invitait à y multiplier les signes de la présence serbe, et non pas à réaliser des ambitions expansionnistes ou impériales qu'il n'avait pas. Nous savons que les notables de Thessalonique avaient accueilli avec sympathie le mariage byzantin du kralj en 1299¹⁷⁰. Ces notables avaient accueilli avec faveur Irène en 1303¹⁷¹. Il semble bien qu'ils ne redoutaient rien du kralj: ils n'ignoraient pas que les notables grecs des territoires conquis par les Serbes ne souffraient en aucune façon du changement survenu. Nous pouvons même supposer que certains grands propriétaires grecs avaient continué sous le régime serbe à gérer leurs biens, sinon à assumer les fonctions qui étaient les leurs: en effet, un acte de Milutin en faveur du monastère Saint - Georges - Gorgos à Skopje (1299/1300) nous apprend qu'un certain Veriha (un Slave, sans aucun doute) avait abandonné son bien foncier et s'était enfui chez le

168. Voici la description de la coiffe du despote d'après de Pseudokodinos, *Traité des Offices*, éd. J. Verpeaux (Paris 1966), 141-142: „Le skiadion du despote est entièrement couvert de perles, sur son voile (?) figure le nom de son porteur en broderies d'or. Les pendeloques sont comme celles de l'empereur, excepté le noeud et les palmes”.

169. C'est peut être avec la même intention, c'est-à-dire intégrer Milutin dans l'Empire - sans lui conférer une dignité byzantine qui mettrait en cause la nautre de sa souveraineté en Serbie - qu'Andronic II avait accordé sans doute lors du mariage, l'éphorea du monastère de Saint - Jean - Prodrome à Simonide, instituant ainsi une symétrie entre le monastère serbe du Mont-Athos, qui était impérial, et le monastère byzantin du Mont - Ménéécée, qui devenait „royal” cf. A. Guillo, *Les archives de Saint - Jean - Prodrome sur le Mont - Ménéécée* (Bibliothèque Byzantine, Documents, 3) Paris 1955, n° I, p. 40: „...διακειμένη σεβασμία μονῆ τῆς περιουσίτου θυγατρὸς τῆς βασιλείας μου, τῆς ὑψηλοτάτης σηγαίνης Σερβίας.

170. Métochite, *Presbeutikos*, App. I, 97.

171. Grégoras, t.I, 235-236.

sébate Kaloyannès Synadènos¹⁷². C'est donc d'une façon tout à fait réaliste que, compte tenu de ce climat favorable, Milutin enterprît d'accroître la présence serbe à Thessalonique. Le biographe de Milutin, l'archevêque serbe Danilo II, signale l'importance et la spécificité de Thessalonique: il l'appelle „ville du trône”, donc princière¹⁷³. Cet auteur nous apprend que Milutin y construisit un palais, deux églises et d'autres immeubles luxueux en leur attribuant les revenus de nombreux villages¹⁷⁴. Danilo se félicite du bon fonctionnement de ces fondations d'où l'on peut déduire que les plus importantes d'entre elles ont été construites pendant son higouménat à Chilandar (1306-1312)¹⁷⁵ à l'époque des visites que Milutin et Simonide rendaient à Irène¹⁷⁶.

Comme Simonide avait été „gâtée pour avoir été mariée trop jeune”, se-

172. M. Grujić, op. cit., 13, XXX: I jeste prida kraljevstvo mi verihino mesto i dragijevo loug: izneveri bo se Veriha kraljevstvu mi i pobze k'sevastokratorou Kalojanju Sinadinou. Il est difficile d'admettre la leçon sébastokrator proposée par l'éditeur; comment peut-on penser à la présence dans la région de Skopje, d'un sébastokrator qui devrait être byzantin d'après son nom et la date? Dans les pays slaves du Sud, nous ne connaissons, durant le XIIIe siècle que deux sébastokrators: le kralj Stefan Provenčani et Dobromir Strez, cf. B. Ferjančić, *Sevastokratori u Vizantiji* (= Les sébastokrators à Byzance), dans *Zbornik Radova Vizantološkog Instituta*, II (1968), 167-168. Faute d'avoir pu consulter le document lui-même, nous proposerons la lecture (ou la correction) sebast kirb ou encore sebast Gradckbi, terme souvent mentionné dans cet acte. Ce Kaloyannès Synadènos reste, par ailleurs, inconnu; il est difficile de l'identifier au grand stratopédarque Jean Comnène Doukas Synadènos, grand propriétaire à Serrès cf. A. Guillou, op. cit., n° 9 et n° 10; A. Papadopoulos, op. cit. n° 11 et n° 12; L. Maximović, *Poslednje godine protostatora Teodora Sinadina* (= Les dernières années du protostator Théodore Synadènos), dans *Zbornik Radova Vizantološkog Instituta*, 10 (1967), 180 et n. 15.

173. Stolni grad, par analogie, peut-être, avec Carigrad: Danilo, op. cit., 141.

174. Danilo, pp. 136-137 cf. Actes de Chilandar, Actes grecs, n°s 31, 32, 33, 58, 90.

175. V. Mošin - M. Purković, op. cit., 18-27.

176. Danilo, pp. 137-138, décrit la construction par Milutin à Constantinople, à l'endroit dit Prodrom (en grec, τοῦ Προδρομοῦ), d'une auberge-hôpital (ksenodohije-bolnica). Nous savons qu'à cet endroit existait un hospice (Ξενὸν) connu comme τοῦ καλῆ, cf. R. Janin, *La géographie ecclésiastique de l'Empire byzantin*, 3. Constantinople, les églises et les monastères, Paris 1953, 572. Cf. aussi Actes de Chilandar, Actes grecs, n°s 58, 60, 61, 82, 92. Nous supposons que ces constructions ont été faites durant le séjour à Constantinople de Stefan Uroš III Dečanski (1314-1320?).

lon les paroles de Du Cange¹⁷⁷, et que, vers 1306¹⁷⁸, Milutin n'avait plus d'espoir d'avoir d'elle un fils (un Uroš Paléologue) qui lui succéderait, Irène envoya, comme nous l'avons vu, ses fils à la cour serbe: Milutin en accueillant les deux princes, n'avait fait que répondre au geste d'Irène. La fin de la guerre avec Dragutin pour le trône serbe n'était pas encore prévisible et malgré sa subtilité, le kralj avait à faire face à l'opposition des nobles contre sa politique probyzantine: cette opposition se manifesta au lendemain de la fin de la guerre par le coup de force avorté du fils de Milutin, le futur kralj Stefan Uroš III Dečanski (1314)¹⁷⁹. Milutin, comme on l'a dit „exila” son fils avec son épouse et ses fils Dušan et Dušica à Constantinople, après l'avoir „aveuglé”. Andronic II mit à la disposition de ses hôtes un palais et assura leur subsistance. Ce n'est que sur l'intervention de l'archevêque serbe Nicodème et de Danilo que Milutin finit par „pardonner” à Stefan et par l'inviter à rentrer. Quant à l'aveuglement, ce devait avoir été un simulacre; que Stefan n'ait pas été aveuglé est certain: il a régné pendant dix ans après avoir lutté contre les autres prétendants au trône, et a participé lui-même à plusieurs batailles. Grégoras, d'ailleurs, qui lui rendit visite à Skopje, en 1326, et qui n'avait pas aimé le kralj, aurait certainement parlé de l'infirmité imposée à Dečanski par Milutin.

On a proposé depuis longtemps aux relations d'Irène et de Milutin une explication toute différente¹⁸⁰. Irène, qui aurait désiré le renversement d'Andronic II, aurait comploté avec Milutin et Charles de Valois afin de soustraire Byzance aux Paléologues. Cette hypothèse a pour elle l'avantage de la simplicité; cependant, deux raisons suffisent à l'écarter; comme nous avons essayé de le montrer, Milutin ne passa un traité avec Charles de Valois qu'en raison de la guerre qu'il menait contre Dragutin, et rien ne nous autorise à supposer qu'il ait jamais désiré le renversement d'Andronic II: d'autre part, les sources sur lesquelles on s'est appuyé jusqu'ici ont été mal utilisées. On a, en effet, essayé de mettre en relation avec la politique d'Irène trois documents conservés aux Archives Nationales de Paris:

177. Charles du Cange, *Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs français*, éd. J. Buchon, t. II, (Paris 1826), 134.

178. En 1306, Simonide avait douze ans, âge légal pour la consommation du mariage; M. Dinić, *Oblast*, p. 78, propose la date de 1308.

179. Danilo, 163-164.

180. Du Cange, op. cit., t. 11, 103-104; Hélène Konstantinidi - Bibikou, Documents concernant l'histoire byzantine déposés aux Archives Nationales de France, *Mélanges O. et M. Merlier* (Athènes 1951), 5-13, Angeliki Laiou, op. cit. 212-216.

1. Une lettre „authentique” du hiéromoine Sophronios adressée à Charles de Valois, sans date; l'auteur prie l'époux de l'impératrice titulaire de se rendre en Orient. La lettre est rédigée sur parchemin, en grec savant, et Sophronios essaie d'imiter grossièrement Psellos¹⁸¹.
2. Une lettre „authentique” de Jean Monomachos adressée à l'impératrice titulaire, sans date, la priant de persuader son époux de venir en Orient avec une nombreuse armée. La lettre est rédigée sur un bout de papier et la langue témoigne aussi bien que l'écriture, d'un très faible niveau culturel¹⁸².
3. Une lettre „authentique” de Constantin Doukas Lempedaris, adressée à l'empereur titulaire Charles, sans date, du même style —sinon de la même main— que la précédente. Le contenu est cette fois précis: l'auteur a quitté l'Asie Mineure pour venir demander une faveur à Andronic II, qui la lui a refusée; il est donc prêt avec ses hommes à faciliter à l'empereur titulaire la prise de Constantinople¹⁸³.

Pour la prétendue lettre du moine Sôphronios, nous ne pouvons faire aucun commentaire; signalons seulement qu'aucune allusion n'y est faite à Irène ou à Thessalonique. Pour la seconde, on observera que Jean Monomachos n'est pas Michel Monomachos, pansébate sébaste, tatas de la cour et képhalê de Thessalonique—pour la première fois—entre 1310 et 1315, plus tard éparchos et grand connétable¹⁸⁴; aucune allusion ici à Irène ou à Thessalonique; il s'agit de la lettre d'un aventurier qui demande des „faveurs” à Catherine de Courtenay¹⁸⁵. Pour la troisième, il faut noter que Constantin Doukas Lempedaris

181. Paris, Archives Nationales, J. 510, n° 25, I (Hélène Konstantinidi - Bibikou, op. cit., 7-8).

182. Paris, Archives Nationales, J. 510, n° 25, 8 (Hélène Konstantinidi - Bibikou, op. cit., 8) Monomachos demande à Catherine des εβεργεσία à propos de quelques ζητημάτων ἀπερ δεονται η Ρωμαίοι.

183. Paris, Archives Nationales, J. 510, n° 25, 4 (Hélène Konstantinidi - Bibikou, op. cit., 9).

184. D'après un acte inédit de Vatopédi (Photo Centre d'Histoire et Civilisation Byzantines, Collège de France, Édition en préparation par J. Bompaire, L. Mavromatis). Sur la carrière de Michel Monomachos, cf. F. Barišić, Mihajlo Monomach, eparh i veliki kontostavl (= Michel Monomaque, éparche et grand connétable), dans *Zbornik Radova Vizantološkog Instituta* (1968), 232-261.

185. Paris, Archives Nationales, J. 510, n° 25, 8 (Hélène Konstantinidi - Bibikou, op. cit., p. 8).

ne peut pas, quoi qu'on ait dit, être identifié avec le grand stratopedarque Libadarios: les deux noms, d'abord, sont tout à fait différents et il n'est pas difficile de comprendre, d'après le style et le contenu de la lettre, que l'auteur est loin d'être un haut dignitaire de la cour d'Andronic II; on a, d'autre part, mal interprété une phrase de la lettre: Lempedaris écrit qu'il a persuadé beaucoup de gens de servir Charles de Valois, d'abord au nom de l'impératrice et ensuite en son nom¹⁸⁶. Or, cette impératrice n'est pas Irène, mais bien évidemment l'impératrice titulaire Catherine, épouse de Charles, à qui la lettre est adressée: c'est Charles et Catherine que Lempedaris reconnaît comme ses basileis légitimes. Andronic —et, évidemment, son épouse Irène— n'étant, selon l'auteur, qu'un usurpateur: παραφίσην βασιλέα¹⁸⁷.

La fin de la lettre nous permet de comprendre que Lempedaris comme Monomachos, cherche seulement à recevoir des „faveurs”¹⁸⁸ de l'empereur titulaire. Il ne s'agit donc que du chef d'une compagnie (le nom Doukas n'indiquant pas nécessairement une noble ascendance), qui essaie d'extorquer de l'argent à Charles de Valois. Ces trois lettres ne prouvent que la médiocrité de l'activité et des succès des agents de Thibaut de Cepoy en Grèce, sans contenir la moindre allusion à l'impératrice Irène; elles émanent de personnages qui restent inconnus. On peut, au reste, faire l'économie de l'hypothèse que ces documents étaient censés étayer: Irène et Milutin avaient tous deux, certes, intérêt à faire alliance, mais pour des raisons différentes; Irène, pour satisfaire ses ambitions personnelles qui n'ont, jusqu'à preuve du contraire, jamais dépassé les limites d'un comportement souverain à Thessalonique; Milutin, parce qu'elle restait toujours l'impératrice de Byzance et parce qu'elle lui ouvrait les portes de Thessalonique.

L'anéantissement des projets de Charles de Valois libéra Milutin de ses obligations à son égard et dissipa dans une large mesure ses craintes „occidentales”. L'habileté dont il faisait preuve dans ses rapports avec l'impératrice Irène rassura Constantinople sur ses intentions. Il ne lui restait que la guerre contre Dragutin; la fin de celle-ci (1314), qui permit à Milutin de réduire son frère à une double dépendance, vis-à-vis de lui-même et du roi de Hongrie, consolida définitivement le kralj sur le trône des Némánides. La mort d'Hélène

186. Paris, Archives Nationales, J. 510, n° 25, 4 (Hélène Konstantinidi - Bibikou, op. cit., 9).

187. *Ibid.*

188. *Ibid.*, il demande, lui aussi, des ζητήματα.

de Valois (1314) et celle de Dragutin (1316) résobèrent la crise ouverte depuis le coup de force et l'avènement de ce dernier en 1276: l'Etat serbe recouvrait ainsi son unité territoriale et politique entre les mains de Milutin.

Daniel qui ne parle pas de la paix entre les deux frères parce que pour lui il n'y pas eu guerre, nous apprend la suite des événements: après la mort de la reine Héléne de Valois (1314)¹⁸⁹, Dragutin vint s'incliner sur sa tombe à Gradac¹⁹⁰ et recontra à cette occasion son frère, auprès duquel il passa quelques jours¹⁹¹. Vers 1315 la reine Simonide rendit visite à son beau-frère à Belgrade. On lui réserva un accueil somptueux. Les ambassadeurs du roi Charles Robert se rendirent à Belgrade à cette occasion, chargés de cadeaux précieux pour Simonide et son époux. Simonide donna ces objets à la cathédrale de Belgrade, pria sur le tombeau de sa belle-mère à Gradac et, après avoir passé près de Dragutin plusieurs semaines, elle rentra à Skopje accompagnée de sa nombreuse suite¹⁹².

Le récit de Daniel montre bien la différence qu'il y avait entre les deux visites. Dragutin fut accueilli par Milutin avec beaucoup moins d'égards que Simonide ne le fut par Dragutin. C'est à la cour de ce dernier qu'elle reçut les ambassadeurs de Hongrie, comme si elle était à sa propre cour. Pour tout le monde il n'y avait donc plus qu'un roi de Serbie. A la même époque, un acte du monastère de Banjska associe les deux signatures, celle de Milutin et celle de Dragutin, l'un comme „roi et maître de toutes les terres serbes et du littoral”, l'autre comme „frère du grand roi Stefan Uroš et fidèle serviteur du Christ, Stefan ancien roi”¹⁹³.

Malgré l'appui des puissants serbes, Dragutin n'avait pas pu reprendre son trône ni imposer ses fils comme successeurs de Milutin sur l'ensemble du royaume. Sans doute parce que sa défaite n'avait pas été décisive, Dragutin continua de gouverner jusqu'à sa mort (1316)¹⁹⁴ son territoire, mais non plus comme roi, mais comme simple détenteur des provinces serbes et hongroises et réduit à une double dépendance à l'égard de son frère et du roi de Hongrie.

189. Daniel, 66-71.

190. Daniel, 71.

191. *Ibidem*, 72.

192. *Ibidem*, 72. Cf. Mijusković, *Beograd*, p. 67. La date de 1315 selon l'expression de Daniel „assez longtemps après la mort de la reine Héléne”, Dragutin mourut en mars 1316 (*ibidem*), 42.

193. *Zakonski spomenici*, 630.

194. Daniel, 72-75.

Si le coup de force de 1282 et la guerre entre Dragutin et Milutin avaient un sens clair, en revanche, la paix de 1314, dans la mesure où elle organisait la coexistence de groupes de pression dont les intérêts étaient opposés, fut une paix confuse. Certes, on constate la victoire des forces sur lesquelles Milutin s'appuyait—l'Eglise en particulier—mais l'intégration des puissants dans l'Etat ramenait la Serbie à la situation antérieure à 1282: on vit en effet immédiatement des puissants se révolter à nouveau avec l'insurrection de Dečanski¹⁹⁵. La victoire ne faisait qu'affaiblir l'Etat fort de Milutin et portait en elle les germes de sa désagrégation.

Après la mort de la reine Héléne (1314) et celle de Dragutin (1316), Milutin s'empara du littoral et de la Mačva unifiant ainsi réellement le royaume¹⁹⁶. Vladislav, fils aîné de Dragutin, privé de toute aide hongroise à cause de la rapidité d'action de Milutin, fut jeté en prison par son oncle et n'en sortit qu'après la mort de celui-ci¹⁹⁷. En occupant le littoral en 1314, Milutin reprit Durazzo aux Angevins (1315)¹⁹⁸, devenant ainsi le monarque le plus puissant des Balkans. Ses succès obligèrent ses rivaux à s'allier contre lui: Charles Robert roi de Hongrie, Mladen Subić, ban de Bosnie, et Philippe de Tarente, empereur titulaire de Constantinople¹⁹⁹. La première tentative des alliés fut sans succès; leurs mouvements désordonnés permirent à Milutin de les tenir loin de Belgrade et de Durazzo²⁰⁰. La deuxième tentative fut plus heureuse pour les Hongrois et les Bosniens: en septembre 1319, Charles Robert entra dans Belgrade²⁰¹; l'Angevin fut repoussé une fois encore de Durazzo, mais en 1321 la ville fut enlevée à l'Etat serbe²⁰².

Le témoignage de Daniel sur les rapports entre l'Eglise et les souverains serbes est d'autant plus central que précisément ces rapports prennent sous Milutin une importance croissante. Pour Daniel, Milutin tend à être plus un saint de l'Eglise serbe que le kralj de la Serbie. Sa vie toute entière édifiante

195. Cf. chap. III.

196. Cf. chap. I.

197. Guillaume Adam, 348 - Cf. Dinić, *Odnos*, 74-80; Mijusković, *Beograd*, 360.

198. *Acta Albaniae*, I, 636. cf. Ducellier, A. Durazzo, *Avlona et la côte moyenne de l'Albanie du XIe au XVe s.* (Thèse de doctorat d'Etat) 436.

199. Mijusković, *Beograd*, 360; cf. Ducellier, *ibidem*, 438.

200. Cf. Ducellier, *ibidem*.

201. Theiner, *Mon. Hung.* I, p. 470-471. Cf. Mijusković, *Beograd*, 71.

202. Ducellier, *ibidem*.

fut consacrée au service de Dieu et de l'Orthodoxie, à la lutte contre les hérétiques (Michel VIII et, comme nous le verrons, les Turcs) et à la charité. On ne trouve dans sa vie aucune action mauvaise (il ne fut pas l'auteur d'un coup de force en 1282 et il ne fit pas la guerre contre son frère) et le silence presque total qui entoure ses mariages (il est question, incidemment, de la seule Simonide), achève de faire de lui un personnage plus clerc que laïc. Comme si l'image de Milutin était celle de l'Etat serbe, qui tendait déjà à s'identifier dans l'Eglise autocéphale, se confondant avec celle de Saint Syméon Nemanja, moine plus que *župan* dans la peinture serbe. Milutin fut proclamé saint par l'Eglise serbe deux ans après sa mort.

En effet, la cession par le kralj à l'Eglise de larges avantages économiques grâce à l'institution byzantine de la *pronoja*²⁰³ (opération qui se déroula au détriment des propriétaires moyens) tendait à faire d'elle bien plus qu'un appareil d'Etat même puissant: une sorte d'Etat. Il est vrai que le fait prépondérant à ce moment est le rôle de plus en plus grand que l'Eglise joue dans l'Etat. C'est ainsi, par exemple, que les ambassades auprès de Dragutin et de l'empereur sont confiées aux higoumènes de Chilandar.

Suivant l'exemple des empereurs byzantins, Milutin exempta les fondations ecclésiastiques de toute taxation et de toute obligation à l'égard de l'Etat²⁰⁴. La générosité du souverain ne se limita pas à des privilèges fiscaux: de nouvelles églises et de nouveaux monastères surgirent dans tout le royaume, tandis que on renova les anciens établissements²⁰⁵; le roi réunit d'innombrables biens fonciers aux monastères. Daniel consacre ainsi une grande partie de son chapitre sur Milutin, aux bienfaits accordés par celui-ci aux établissements religieux; la plupart d'entre eux sont en territoire byzantin: à Thessalonique, au Mont - Athos, à Constantinople. Au monastère serbe de Mont - Athos, Milutin, selon Daniel, donna beaucoup d'or et entoura le monastère de murailles puissantes: en lui concédant de nombreuses communes dans la Macédoine serbe et byzantine, le roi offrit à Chilandar „tout ce qu'il lui fallait”²⁰⁶. En effet, Chilandar profitant de l'entente byzantino-serbe, à la création de laquelle il participa activement, comme on l'a vu, durant les vingt dernières an-

203. Ostrogorsky, *Féodalité*, 191, 195-196.

204. Actes de Chilandar, Actes grecs, n° 8, 9, 10, 11, 12, 13, 16, 17. *Zakon-ski Spomenici*, 570, 597, 604-605, 622-63, 633; Grujić, *Povelje*, 5-24.

205. Daniel, 97 s. Cf. Radoičić, *Portreti*, 29 s.

206. Daniel, 99-101.

nées du règne de Milutin, et de l'attention particulière de ce souverain pour l'Eglise serbe, devint rapidement excessivement riche²⁰⁷. C'était bien Chilandar le centre de l'Orthodoxie serbe et non pas Ziča ou Peć ou Studenica et ce centre se trouvait *en dehors* du royaume serbe.

L'affaiblissement de l'Etat que le compromis intervenu entre Milutin et Dragutin portait en lui, ne tarda pas à se manifester. L'année même de la paix, comme on nous l'a dit, le gouverneur de la région de Primorje Stefan Uroš, fils de Milutin, le futur Dečanski, se révolta. Daniel attribue la responsabilité de l'événement à un complot des puissants serbes qui contraignirent Stefan Dečanski à y participer.

Grégoire Camblak, higoumène de Dečani, composa une biographie de Stefan Dečanski, fondateur du monastère. Pour lui, c'est la *carica* (Simonide) qui incita le *car* (Milutin) à aveugler Stefan, comme Fausta avait obtenu de Constantin la mort de Crispus. Après un bref séjour à Občepolje, Stefan fut exilé à Constantinople, où l'empereur lui donna comme résidence le monastère du Pantokrator. Plus tard, Stefan grâce à l'intervention de saint Nicolas, retrouva la vue²⁰⁸.

Milutin réprima donc rapidement la révolte, châtia sans doute les chefs insurgés mais épargna—dans un but dynastique—la vue de Stefan²⁰⁹. Une partie des puissants avait incité Stefan à la révolte, une autre partie soutenait Milutin. La division politique de la noblesse serbe, une partie appuyant l'Etat, l'autre soucieuse d'imposer ses initiatives n'était pas nouvelle. Mais les forces hostiles à l'Etat contenues par Milutin jusqu'en 1314, recommencèrent à s'ex-

207. Cf. Mošin, *Akti*, 217, Daniel, 101-102. Actes de Chilandar, Actes grecs, n° 58.: Andronic II précise que dans la cour du *xénon*, trois maisons doivent servir comme *kellia* et comme église, pour que l'higoumène de Chilandar, et lui seul, puisse y loger toutes les fois qu'il vient dans la capitale; personne d'autre, pas même des Serbes, n'a le droit d'utiliser ces *kellia*. Cf. aussi les n° 60, 61, 92, 82.

208. Camblak, 4-18. Selon lui, Stefan se lia avec Andronic II et c'est grâce à lui que ce dernier put démasquer et combattre Barlaam, disciple de l'hérésie „akindynienne”. Andronic maintint des relations étroites avec Milutin qui l'aidera à combattre les Agarènes. Le kralj, reconnaissant pour l'habileté avec laquelle Stefan intervenait dans les relations byzantino-serbes, l'invita à rentrer.

209. C'est sans doute un simulacre d'aveuglement qui avait été mis en scène. Que Dečanski n'ait pas été aveuglé est certain; Grégoras rencontra en 1327 Stefan à Skopje; si Dečanski était aveugle, Grégoras qui n'aimait pas le kralj et le qualifie de singe, l'aurait écrit.

primer. Par exemple, à la mort de Milutin, la famille de Branivojeć qui administrait la région de Hum cessa de dépendre de Skopje²¹⁰.

Les rapports entre Byzance et la Serbie étaient devenus plus étroits vers la fin de la guerre entre Dragutin et Milutin. Vers 1312, une ambassade byzantine se présenta au kralj avec une lettre d'Andronic II à Milutin, dont le chroniqueur Danilo résume ainsi le contenu: l'aide de son „fils” lui serait nécessaire pour sauver la Chrétienté des Perses²¹¹. Grégoras nous rapporte qu'à la demande d'Andronic, Milutin répondit par l'envoi de deux mille cavaliers²¹². Danilo mentionne une seconde participation serbe contre les Turcs²¹³ et son témoignage est confirmé par un chrysobulle d'Andronic II en faveur de Chilandar²¹⁴. La netteté avec laquelle Milutin engagea à deux reprises la Serbie aux côtés de Byzance à un moment où lui-même avait encore besoin d'affermir son pouvoir—comme le note expressément le rédacteur du chrysobulle de Chilandar²¹⁵—et de conserver ses troupes, montre quelle importance il attachait à la sécurité de l'Empire qui lui conférait, par son mariage, les titres de fils, frère et oncle des basileis. L'appartenance du kralj à la famille impériale le faisait participer au caractère sacré qui est lié aux yeux de l'Eglise serbe, grand appui de Milutin, à tout ce qui touche Constantinople-Carigrad: au cen-

210. Cf. chap. IV.

211. Danilo, 146-148.

212. Grégoras, T. I, 263-269. Il s'agit du corps de deux mille Coumans qui, malgré les protestations serbes, restèrent jusqu'en 1327 en Thrace, d'où ils furent transférés sur ordre impérial à Lemnos, Thasos et Lesbos; cf. Cantacuzène, t.I, p. 259.

213. Danilo, 146-148 (F. Dölger, *Regesten*, n° 2346). L'événement a eu un certain écho en Serbie comme en témoigne l'inscription de Saint - Georges à Staro Nago-ricino, cf. L. Stojanović, *Stari srpski zapisi i natpisi* (= Anciennes et inscriptions serbes), t. 9, (Karlovac 1923) n°42. Néanmoins, on peut de nouveau se demander si les Serbes avaient dès cette époque, autant que les Byzantins, conscience des mutations qui avaient lieu en Asie Mineure. Danilo avait lu les lettres d'Andronic à Milutin; le résumé qu'il nous livre n'en retient que les formules théoriques, ce qui trahit son ignorance. Son commentaire et le récit des événements confirment cette impression; il attribue à Andronic l'intention de faire, disparaître immédiatement, et avec l'aide serbe, les „Perses” de la terre, qui, selon lui, constituent, en outre, une „hérésie” (Danilo, 146-147) inconnue des Serbes. Une fois l'expédition terminée, Danilo considère qu'effectivement les Turcs ont été exterminés malgré les informations qu'il possède sur l'ampleur de la conquête turque (Danilo, 143).

214. J. Boissonade, op. cit., t. II, 63-69.

215. *Ibid.*, 67.

tre de l'univers orthodoxe, l'empereur et le patriarche se confondent dans la même image²¹⁶ de „l'empereur oecuménique de la Nouvelle Rome, Constantinople”.

Et, dans le préambule d'un autre chrysobulle concédé au monastère serbe du Mont - Athos (1319), on apprend ce que l'on pense du kralj Milutin à la cour de Constantinople. „Ma majesté”, écrit l'empereur, „a estimé qu'il convient qu'elle agisse avec diligence à son égard, non seulement parce qu'elle éprouve pour lui, en raison des liens de la nature, bienveillance et disposition affectueuse, très douce et paternelle, mais parce que lui, à de nombreuses reprises et de toutes les façons, avec promptitude et de toute son âme, a apporté son aide à ma majesté et a combattu avec elle, alors que la situation l'exigeait, avec son propre corps, ses troupes et toute forme de soutien et de secours accordés aux circonstances; et non seulement ainsi, mais en apportant, en outre, à ma majesté, avec énergie et honneur des régions et des villes pour le plus grand prestige et l'accroissement de son pouvoir, il ne cesse de nourrir l'amour et l'inclination très purs qu'il porte à ma majesté, à ses intérêts et à son honneur, et il promet de nourrir durant toute sa vie les dispositions très droites et très pures qui doivent être celles d'un fils à l'égard de son père selon la nature. Il serait injuste, entièrement déraisonnable et hors de mes habitudes que celui-ci montrât une telle disposition à l'égard de ma majesté, de ses intérêts et de son honneur en paroles, en actions et par tous les moyens, et que ma majesté ne lui manifeste pas une reconnaissance équivalente”²¹⁷.

216. Danilo, op. cit., 141.

217. Actes de Chilandar. Actes grecs, n° 48, 49, 50, F. Dölger, *Regesten*, n°s 2092, 2649, 2651).

CHAPITRE QUATRIEME

LES DERNIERES ANNEES DU ROYAUME SERBE

Le jour même de son avènement Stefan Uros III Dečanski, peu de temps après la mort de Milutin, associa au trône son fils Stefan Uroš IV Dušan (janvier 1322): l'archevêque Nicodème couronna le *stari kralj* et le *mladi kralj*²¹⁸. En même temps le frère de Dečanski, Constantin, et le fils de Dragutin, Vladislav, protégé de la Hongrie, entreprirent chacun pour son compte des opérations militaires qui devaient durer plusieurs années²¹⁹. Dečanski l'emporta, mais plusieurs provinces furent perdues pour l'Etat serbe, d'autres devinrent pratiquement autonomes sous l'autorité de leurs gouverneurs²²⁰.

218. Milutin mourut le 29 octobre 1321. Daniel, p. 117-2. Sur l'avènement de Dečanski et son couronnement (6 janvier 1322). Daniel, 128-129; Camblak, 18-19; *Mon. Serb.* 90.

219. L'insurrection de Constantin est rapportée par Camblak, p. 19-20. Comme Dinić, *Constantinus*, p. 4-10, l'a montré, Constantin n'a pas de rapport avec le gouverneur de Hum, Constantin Nelipčić, membre d'une puissante famille croate. Nos connaissances sur Constantin, fils de Milutin, sont minimes. Jireček, *Serben*, 354, émit l'hypothèse que Constantin était le fils aîné de Milutin. En revanche, Radojčić, *Portreti*, 39, a montré que selon les peintures de Gracanica exécutées entre 1314 et 1319, Constantin est encore enfant tandis que Dečanski est déjà un homme mur. Guillaume Adam, 488, rapporte que Constantin fut sauvagement supprimé par Dečanski. Vladislav, fils aîné de Dragutin, fut jeté en prison par Milutin en 1316; ses prétentions au trône serbe furent bientôt anéanties et il passa le reste de sa vie en Hongrie: Daniel, 131.

220. La famille des Branivojeć gouverna Hum et d'autres régions de l'Etat serbe entre 1321 et 1326; leur autonomie fut abolie par le ban de Bosnie Stefan II et Raguse. *Mon. Rag.*, 197s. Cf. Ćirković, *Bosna*, 89-91; Triković *Branivojevići*, p. 54. Krekić, *O ratu*, 199.

En partageant dès le début son pouvoir avec son fils — ce que Milutin avait évité de faire²²¹ — Dečanski voulut peut être renforcer son autorité en Serbie en organisant la succession à un moment où il pouvait se sentir menacé par les prétentions de Vladislav et de Constantin. Sans doute le royaume restait-il unifié, le jeune kralj soumis au vieux kralj et sans qu'il y eut en principe partage de l'autorité. Néanmoins, dans un contexte politique et juridique différent, on en revenait à la situation qui prévalut de 1276 à 1316: plusieurs rois détenaient en même temps l'autorité en Serbie. Le double couronnement de janvier 1322 marque une rupture dans l'évolution de la royauté serbe. L'effort de Milutin, d'établir un pouvoir fort et unifié échouait. Dušan dès son avènement quitta Skopje et s'en fut résider à Skadar, ville où déjà avait régné la veuve d'Uroš Ier, la kraljica Hélène de Valois²²². Il gouverna jusqu'en 1331 la région de Zeta.

Dečanski régnait à Skopje et —contrairement à Milutin— y était entouré d'un conseil de puissants dont nous constaterons la grande influence sur le kralj. Peut-on penser qu'il y eut entre Dečanski et Dušan une différence d'orientation politique, analogue à celle, très claire, ée nous avons constatée entre Dragutin et Milutin? La politique de Dečanski peut être caractérisée par:

- La large place faite aux puissants dans le gouvernement.
- Une politique d'attentisme et d'abstention à l'égard de Byzance.
- Le dessein d'un mariage avec une princesse occidentale, Blanche fille de Philippe de Tarente²²³.

Ces trois traits nous orientent bien vers l'idée d'une politique héritée de Dragutin; mais c'est aussi Dečanski qui approuva l'élection de Daniel II comme archevêque de Serbie, qui fut de tous les préats serbes le plus fasciné par l'orthodoxie constantinopolitaine²²⁴.

221. Dans l'acte de Milutin en faveur de *Actes de Chilandar*, Actes slaves, n° 16, daté par les éditeurs entre 1309 et 1314, Stefan Dečanski signe, lui aussi, mais comme fils de son *gospodin* (maître, ἀδελφός) et *otac* (père). Cf. *Regesten*, n° 2313.

222. Daniel, 158.

223. Dečanski essaya (1323) par l'intermédiaire des ragusains de persuader les Anjou de l'intérêt de ce mariage. Les ragusains empêchèrent pratiquement ce projet et en 1324 entrèrent en guerre contre la Serbie. Les Anjou, d'autre part, partisans de la cause de Vladislav, protégé de Charles Robert, n'avaient aucun intérêt à une telle union. *Mon Rag.* I, 76; cf. Novaković, *Hrisovulja*, 4; Krekić, *O ratu*, 194.

Nous savons aussi qu'il eut une forte opposition entre Dečanski et Dušan, puisqu'elle ne prit fin qu'avec un coup de force, mais nous ignorons presque toutes les aspirations de Dušan et de ses partisans avant 1331. Il est sans doute possible de les inférer des initiatives que prit Dušan au lendemain du coup de force:

- Répression des révoltes des puissants à Zéta.
- Mariage avec Hélène, soeur du tsar Jean Alexandre.
- Campagne en Magédoine, siège de Thessa'onique, traité de paix avec Andronic III.

Sans analyser la suite de ces actions, nous voyons que ce qui oppose Dušan à Dečanski, c'est avant tout la multiplicité des initiatives de Dušan et sa détermination à agir. Il est vrai que l'opposition d'un pouvoir fort et prompt à l'intervention et d'un Etat qui semble avoir été dépourvu de tout esprit d'entreprise évoque celle de Milutin et de Dragutin. Mais en dehors de cet aspect, nous ne retrouvons pas dans les sources à l'époque de Dečanski la présence des grands thèmes qui rendaient clair le conflit des deux frères. Dečanski, malgré tout n'a pas eu une politique occidentale²²⁵; d'autre part, si Dušan avait été dès 1322 attiré par les affaires byzantines, il n'aurait pas résidé si longtemps sur la côte occidentale des Balkans.

Il est possible que les sources nous fassent défaut et que la vie politique serbe reste sous Dečanski ce qu'elle était sous Milutin, il est possible aussi et c'est l'hypothèse que l'on retiendra, que les conflits sociaux autour desquels s'organisait la lutte politique sous Milutin, aient cessé d'être déterminants, dans la mesure où l'Eglise devenait peu à peu l'élément prépondérant de la société serbe.

Pourtant la situation dans les Balkans permettait des initiatives: l'émergence de la Bulgarie comme facteur politique et la guerre civile dans l'Empire invitaient la Serbie à intervenir au mieux de ses intérêts. Pendant tout le rè-

224. Daniel, 132-133, 276-280. Daniel II (1325-1337) fonda, entre autres, à Pec l'église de la *Bogodorica Odigitrija* à l'imitation de celle de Constantinople. Il stipula que l'église devait être gérée uniquement par des moines grecs (*daga drži... crki grčkoga naroda*), p. 280-281; cf. Basić, *Arhiepiskop Danilo*, II, 243-244; Slijepčević, *Crkva*, I, 170.

225. Les rapports maladroits que Dečanski essaya d'instituer avec le pape Jean XXII ainsi qu'avec les Anjou et Venise, témoignent de l'impuissance de ce kralj à créer une véritable ouverture avec l'Occident. Theiner, *Mon, Hung*, I, 488; *Mon. Rag.*, I, 82 et 90; Marić, *Papstbriefe*, 328. Cf. Krekić, *O ratu*, 196.

gne de Dečanski, à l'arrière plan des rapports byzantino-serbes, on trouve une hostilité croissante entre Serbes et Bulgares²²⁶. La convoitise des uns et des autres sur les provinces du Strymon se faisait d'autant plus aigue que les deux Etats étaient puissants. Et la détérioration de leurs rapports s'exprima par la rupture du mariage de Michel Šišman, tsar de Bulgarie, avec Anne, fille de Milutin et soeur de Dečanski; le tsar épousa Théodora Paléologue, déjà veuve du tsar Svetoslav et fille de Michel IX²²⁷. Dečanski se hâta d'épouser Marie Paléologue, fille du panhypersébaste Jean Paléologue²²⁸.

D'autre part, depuis 1320, Andronic III avait pris les armes contre son grand-père et les deux empereurs ne cessèrent de faire appel à leurs „gendres”²²⁹ pour les enrôler dans leur camp. Les Bulgares et les Serbes avaient le choix, entre obtenir des compensations territoriales en échange de l'aide accordée et attaquer les Byzantins. Contrairement au tsar, le kralj serbe ne tira que peu de bénéfice de cette situation.

Du vivant encore de Milutin, peu de temps avant le début de la guerre entre les Andronic, une ambassade serbe arriva à Constantinople, conduite par le moine de Chilandar Kallinikos²³⁰. Le but de la mission était de demander le retour en Serbie des deux mille Coumans que le roi avait prêtés à l'empereur: sur ce point l'ambassade échoua²³¹. Selon l'historien grec Cantacuzène, dont le récit n'est suspect que par les intentions qu'il y met, Kallinikos rencontra aussi et secrètement Andronic III, qui proposait à Milutin une alliance contre Andronic II; Kallinikos partit pour Skopje et revint avec une réponse qui aurait été positive²³². Tout au plus, on peut admettre que Milutin

226. Daniel, 88-90; cf. Nicov, *Vidin*, p. 106; Ferjančić, *Despoti*, 148; *Zica*, 26.

227. Cantacuzène, I, 186; Grégoras, I, 454. Cf. Papadopoulos, *Genealogie*, n° 71.

228. Cf. plus loin.

229. Cf. Les actes grecs de Chilandar et de Zographou de cette période.

230. Cantacuzène, I, 35. Il décrit Kallinikos comme un diplomate habile et rusé. Ce personnage est plusieurs fois mentionné dans les actes grecs de Chilandar de cette époque; lui et l'higoumène de Chilandar Gervasios servaient d'ambassadeurs des rois à Constantinople et en profitaient pour régler les affaires du monastère. Cf. Mošin - Purković, *Igumani*, p. 41 s.; Mošin, *Hilandarac Kalinik, srpski diplomat u XIV veka, Istorisko-pravni zbornik*, I, 1949, 117 s.

231. Les deux mille Coumans restèrent en Thrace jusqu'en 1327, où ils furent transférés à Lemnos, Thasos et Lesbos: Cantacuzène, I, 259. Cf. *Regesten*, N° 5586.

232. Milutin qui connaissait bien l'un des conspirateurs, Syrgiannès, exprima sa „reconnaissance” au jeune Andronic pour son projet de révolte et l'invita à se rendre en Macédoine: Cantacuzène, I, 35.

fut évasif, considérant doute que le jeune Andronic serait un jour le seul empereur; mais il ne fit rien et mourut.

Sous Dečanski, les rapports byzantino-serbes furent marqués successivement par le rôle de trois personnages: le panhypersébaste Jean Paléologue, le puissant serbe Hrelja et, Stefan Dušan. Vraisemblablement en 1324, Dečanski épousa Marie, âgée de douze ans, la fille du panhypersébaste Jean Paléologue et d'Irène Métochite. Mail, il n'y eut à cette occasion, ni fête, ni cérémonie qui aurait confirmé les bons rapports de l'empereur et du kralj²³³. Aussitôt après, le panhypersébaste, gouverneur de Thessalonique, reprit, selon le chroniqueur Grégoras, le projet que Michel VIII avait fait pour son fils Constantin, père de Jean, de détacher la Macédoine du territoire impérial et de l'instituer au profit du porphyrogennète Constantin en principauté impériale (*basileios autokratoria*). S'étant révolté, Jean, persuada Dečanski de lui prêter une armée; le kralj lui-même à la tête des troupes serbes accompagna Jean dans une razzia jusqu'à Serrès (1326). Grégoras écrit qu'Andronic II se hâta de lui dépêcher, à Skopje, les insignes de César; le panhypersébaste se préparait à rentrer à Thessalonique pour y reprendre ses fonctions, lorsqu'il mourut (1327)²³⁴.

On ne comprend ni pourquoi l'expédition de Serrès tourna si court, ni comment le titre de César suffit à persuader Jean d'abandonner un tel projet. Si Jean reprenait à son compte le projet supposé de Michel VIII, en revanche il est clair qu'il s'inspirait surtout de l'exemple d'Irène - Yolande²³⁵. Reprendre vingt ans après, une idée qui avait abouti à des succès réels, suppose qu'un certain nombre de conditions favorables étaient remplies: Cantacuzène nous

233. *Ibidem*, p. 209; Grégoras, I, 373. Cf. Laskaris, *Princeze*, 84, a montré que le mariage eu lieu au plus tard en 1324, car dans son acte de 1324 pour Chilandar (Petit, n° 101), Andronic II nomme Dečanski comme: 'Ο περιτόθητος υἱός καὶ γαμβρός αὐτῆς ὁ ἀρτίως κατὰ ληξ. Cf. Mošin - Purković, *Igumani*, p. 50, n. 208. Quant à Simonide, nous savons qu'en été 1322 elle rentra à Constantinople, où elle passa le reste de sa vie comme religieuse auprès son père. Cf. *ibidem* p. 46; Laskaris, *Princeze*, 80 s.

234. Grégoras, I, 373-374; Cantacuzène, I, 208. Le panhypersébaste Jean ne fut pas élevé au rang de despote, contrairement à *Regesten*, n° 2552 et à Papadopoulos, *Genealogie*, n° 38. Pachymère, II, 517, nous apprend qu'Andronic II ne fit de lui qu'un panhypersébaste, lui accordant en plus les insignes d'éparque. Sur le projet de Michel VIII pour Constantin, Grégoras, I, 187. Cf. Laskaris, *Princeze*, 84 et n. 2; Lemerle, *Philippe*, 187.

235. Cantacuzène, I, 208, beaucoup plus sensible que Grégoras aux problèmes de légitimité, se limite à signaler que Jean voulait fonder sa propre *dynasteia*.

apprend que Jean s'était assuré l'appui des gouverneurs de Strumica et de Mélénikon²³⁶; il semble qu'il ait également obtenu le soutien de certains milieux des villes macédoniennes, les mêmes milieux²³⁷ sans doute qui s'étaient réjouis du mariage de Milutin et des rapports établis entre Irène et Milutin. Il n'y a donc que deux hypothèses: peut être les troupes byzantines étaient-elles en mesure d'intimider le panhypersébaste et les Serbes²³⁸; plus vraisemblablement, les Serbes n'avaient pas envisagé autre chose qu'un raid et refusèrent de s'engager davantage.

Du côté serbe, l'épisode montre que Dečanski en se permettant de faire une razzia dans l'Empire, rompait définitivement l'entente étroite instituée entre Milutin et Andronic II. Il montre aussi que les Serbes n'entendaient qu'indirectement profiter de la situation troublée qui prévalait dans l'Empire, car les puissants serbes qui entouraient Dečanski avaient en vue leurs propres intérêts immédiats, non pas le pouvoir de l'Etat.

Au printemps 1327, la lutte entre les Andronic recommença. Pendant les fêtes de Pâques, une ambassade qui venait de Constantinople arriva à la cour de Dečanski pour raccompagner à Thessalonique la veuve du César. Nicéphore Grégoras, qui participa à cette ambassade, nous a laissé, à l'imitation de son maître et ami Théodore Métochite, une relation de sa mission²³⁹. Les ambassadeurs dirent de bonnes paroles à la veuve du César, tandis que l'un d'eux le *parakoimōmēnos* Andronic Tornikès, menait des négociations dont Grégoras ne dit rien. Dix jours plus tard, Dečanski remit le document qu'on avait établi à Tornikès et congédia l'ambassade²⁴⁰.

En revanche, Grégoras est éloquent dès lors qu'il s'agit de décrire la cour

236. *Ibidem*. Il s'agit des deux fils du grand logothète Théodore Métochite Démétrius Ange et Michel Laskaris.

237. *Ibidem*, 209-210. Selon Cantacuzène, bien que les villes fussent déclarées hostiles au projet de Jean, des troubles y éclatèrent.

238. *Ibidem*.

239. Grégoras, I, 374-383. Les autres ambassadeurs étaient le *parakoimōmēnos* Andronic Tornikès (cf. Schalzbaner, *Tornikioi* n° 12), un des frères de la veuve (Démétrius Ange ou Michel Laskaris) et Kassandrènes, pansébaste, sébaste et grand logariašte de la cour selon un acte de 1319 (*Actes de Chilandar*, Actes grecs, n° 42). Cf. la lettre de Grégoras à Andronic Zaridas: Guiland, *Correspondance*, p. 31-51 et le compte rendu de Laurent V. dans *E.O.*, 26, 1927, p. 350-361; Laskaris, *Princeze*, p. 85-86.

240. Grégoras, I, 382: Τέλλα τῆς προσβείας τετελεσμένα παρὰ αὐτοῦ. Le nom de Tornikès seulement dans Vat. gr. f. 145; Laskaris, *Princeze*, 137.

serbe: le kralj et ses courtisans n'étaient que singes et fourmis, des escarbots parés de colliers. Le *kralès* et le *basileus*, image de Dieu sur terre, étaient incomparables. Et Grégoras de reprendre le propos de Thalès: „Heureux qui est né non barbare mais Héllène”. Le kralj serbe avait, en effet, complètement négligé ses obligations à l'égard de sa belle-mère, *nymphè* du grand *basileus*²⁴¹.

Conformément, semble-t-il, au traité conclu, Dečanski envoya douze contingents pour aider Andronic II à organiser la défense de la Macédoine²⁴². Le chef commandant les troupes serbes était Hrelja, „le plus noble et le plus courageux des Serbes”, selon Cantacuzène²⁴³. Il s'imposa bientôt aux généraux byzantins le despote Dèmètrius Paléologue, le prôtovestiaire Andronic Paléologue²⁴⁴ et l'éparque Michel Monomaque²⁴⁵. A Serrès, où l'armée alliée fut assiégée par Andronic III et le grand domestique Jean Cantakuzène, Hrelja obligea les généraux à recevoir l'ambassadeur que le jeune empereur leur envoyait. Les Byzantins avaient accepté de peur que, écrit Cantacuzène, Hrelja ne pensât qu'ils refusaient de recevoir l'ambassadeur pour lui déplaire (janvier 1328)²⁴⁶.

La prise de Thessalonique par Andronic III sanctionna l'échec d'Andronic II et les généraux, l'un après l'autre, se réfugièrent auprès de Dečanski²⁴⁷. Ils le priaient d'intervenir pour sauver la cause de son allié, le vieil empereur. De fait, Dečanski et son armée virent jusqu'aux limites de la Serbie et de la Roumanie, mais le kralj refusa de marcher contre le jeune Andronic²⁴⁸. Il attendait, en effet, que Hrelja qui était encore à Serrès le rejoignît et lui apprît s'il fallait attaquer ou non. Hrelja conseilla la paix en raison de l'importance des forces d'Andronic III²⁴⁹. Malgré une nouvelle tentative des réfugiés, De-

241. Grégoras, I, 382-383.

242. Cantacuzène, I, 261; Grégoras, I, 394-395.

243. Cantacuzène, I, 261. Cf. Dinić, *Relja*, 96.

244. Cantacuzène, I, 233; Grégoras, I, 394. Andronic II envoya des lettres secrètes à Dečanski *peri symmachias* et des *prostagmaia* au despote Dèmètrius et au prôtovestiaire Andronic Paléologue; juillet - septembre 1327. Cf. *Regesten*, n° 2567 et n° 2572.

245. Cantacuzène, I, 261; Grégoras, I, 394. Cf. Barišić, *Monomah*, 217.

246. Cantacuzène, I, 264. Cf. Dinić, *Relja*, 96; Barišić, *Monomah*, 217.

247. Cantacuzène, I, 275-276; Grégoras, I, 409-410, 413.

248. Cantacuzène, I, 280.

249. *Ibidem*, 280-282.

čanski s'en tint au refus: il regrettait d'ailleurs d'avoir envoyé des troupes et n'interviendrait plus dans les affaires des empereurs, sauf s'il venait à être attaqué²⁵⁰. Comme les Byzantins protestaient, les puissants serbes qui étaient présents leur tinrent un discours sur leur devoir à l'égard de l'Empire. Puis, ils insistèrent auprès du *kralès* pour qu'il ne fit pas la guerre. Si c'était aussi son avis, c'était bien. Si non qu'il la fasse avec les généraux byzantins mais aucun des puissants n'irait avec lui²⁵¹. Dečanski reprit la parole: si son avis avait été différent de celui de ses puissants, il aurait cédé à leur insistance, mais il était, lui-même, de leur avis. En revanche, il était prêt à intervenir en leur faveur auprès d'Andronic III ou de Sišman, ou à leur faciliter le voyage jusqu'à Venise, d'où ils pouvaient sans danger regagner Constantinople, ou, enfin, les laisser repartir pour Prosek, Prilep et Strumica, qui étaient encore entre leurs mains²⁵².

A trente ans de distance, le récit de Grégoras semble être la dérision de celui de son maître Métochite. L'attitude hostile et méprisante, voire sarcastique, des puissants serbes et du kralj lui-même²⁵³ à l'égard des Byzantins prouve elle aussi que si la période de Milutin peut être définie comme celle de l'ouverture réciproque du royaume et de l'Empire, les liens établis sont rompus sous Dečanski; nous avons à faire désormais aux rapports de deux pays voisins, dont les intérêts sont divergents. On était ramené sur ce point soixante ans en arrière, à l'époque où Pachymère racontait déjà avec amertume et sarcasmes l'ambassade de Jean Bekkos à la cour d'Uroš Ier²⁵⁴. Du côté serbe, cette fermeture à l'égard de Byzance nous paraît exprimer l'influence prédominante des puissants dans la conduite de l'Etat; ils n'avaient aucun intérêt à se mettre au service de l'empereur byzantin. Celui qui apparaît comme leur chef, Hrelja, avait en quelque temps, lorsqu'il était à Serrès, la possibilité de s'engager ou d'engager son souverain dans une politique plus active. Il ne revint que pour imposer la paix.

250. *Ibidem*.

251. *Ibidem*, 282-283. Il est clair que la première partie du discours des puissants à l'égard des Byzantins a été inventée par Cantacuzène qui voulait donner à ses ennemis une leçon de loyauté par la bouche des „barbares” (cf. *ibidem*, II, 270).

252. Cantacuzène, I, 283-284.

253. On proposa au despote Dèmètrius, qui avait été un temps prétendant au trône serbe, de gagner Constantinople par Venise.

254. Cf. Chap. I.

255. Cantacuzène, II, 260.

Les discours tenus par les puissants serbes, à la tête desquels était Hrelja, et plus encore le fait que le kralj ne puisse prendre ses décisions en l'absence de celui-ci, montrent clairement l'affaiblissement de la royauté sous Dečanski. Sans doute Dušan eut-il par la suite plus d'autorité que son père sur les puissants mais dans ce cas Milutin en avait eu plus que lui²⁵⁵. Si nous comparons le processus de prise de décision chez Milutin Dečanski et Dušan, nous voyons que ce qui avait le plus d'autorité est, sans nul doute, Milutin. En effet, l'analyse de la réponse faite à Jean VI qui venait demander l'aide serbe pour prendre le pouvoir à Constantinople par Dušan, en 1342, montre que la décision comporte trois étapes: (a) Le kralj et son épouse expriment leur avis. (b) Le conseil des vingt-quatre puissants approuve l'avis royal. (c) Le kralj exprime la décision prise. Nous avons vu plus haut comment fut prise la décision serbe dans la négociation sur le traité de paix de 1299: (a) Le kralj confie à quatre puissants le soin d'étudier chacune des clauses du traité avec les ambassadeurs byzantins. (b) Le kralj décide avec les ambassadeurs le contenu final de l'accord. Quant à Dečanski, nous voyons que son rôle se limite à approuver les décisions des puissants.

En mai 1328, Andronic III prit le pouvoir. Pour s'assurer de la paix avec les Bulgares, l'empereur leur promit sa participation à la guerre contre les Serbes que le tsar préparait²⁵⁶. Dečanski n'envisageait, lui, que de prendre aux Byzantins quelques citadelles pour mieux défendre la Macédoine²⁵⁷. À l'égard des Bulgares, l'hostilité serbe grandissait²⁵⁸. Un document serbe daté du 1er mai 1330, nous apprend que le kralj serbe autorisait les commerçants

256. Grégoras, I, 391, 394.

257. Aux Byzantins Dečanski enleva, selon le continuateur de Daniel (Daniel, 149), Veles, Prosek, Štip, Cresce et Dobrum (la date proposée par le continuateur: la première année du règne de Dečanski, est fautive). Selon Cantacuzène 1427-1428, Andronic III reprit une partie des villes conquises par les Serbes en 1328, en été 1330: Boutzouni, Deuritza, Doubrouni, Kabalario et Sidërokastrô. Peu avant cette opération, Andronic put obliger une armée serbe à lever le siège d'Ohrid.

258. Le continuateur de Daniel (Daniel, 134-139), suivi par Camblak, p. 24-26, considère comme agresseur le tsar Michel. Bien que Dečanski l'ait à plusieurs reprises incité à la paix, le tsar voulait détruire le royaume serbe. Du côté byzantin, Grégoras, I, 454, croit que c'est Dečanski qui n'avait cessé de provoquer la guerre et que le tsar finit par riposter en associant à l'entreprise Andronic. Pour Cantacuzène, I, 428, le kralj serbe et le tsar bulgare avaient des différends à régler; Andronic participa à la guerre après que Michel l'en eut prié, parce que le temps était venu de punir les Serbes pour les dommages qu'ils avaient causés aux Romains.

véniens à traverser librement la Serbie, s'ils voulaient se rendre à Byzance. Mais il était interdit à ceux qui gagnaient la Bulgarie de traverser la Serbie²⁵⁹.

Les deux rivaux avaient préparé de puissantes armées. Le tsar conduisit à la bataille douze mille soldats bulgares et trois mille mercenaires tatars²⁶⁰. Dečanski avait fait venir Dušan de Skadar avec des mercenaires lourdement armés et réuni toutes les forces serbes²⁶¹. Les Bulgares entrèrent en Serbie et à Velbužd furent massacrés (28 juillet 1330)²⁶². Le tsar Michel tombé aux mains de Dečanski et de Dušan, qui s'était distingué dans la bataille²⁶³, était grièvement blessé et mourut²⁶⁴. Dečanski et Dušan pénétrèrent alors en Bulgarie et rétablirent sur le trône Anne, fille de Milutin et première épouse de Michel, sous la protection des puissants bulgares qui avaient bien accueilli les souverains serbes²⁶⁵. Une grande partie des provinces bulgares fut attribuée à des puissants serbes; c'est ainsi que Hrelja se trouva gouverneur d'une région qui comprenait la ville de Štip²⁶⁶. Andronic III profita aussi de la défaite bulgare et reprit Mesemvria et Anchialos.

259. *Zakonski spomeniĉi*, 262. Le destinataire était le doge Francesco Dandolo; date 1er mai, ind. 13, 1330: *Cum igitur alias vobis meminimus conscripsisse, si ad vestrum commodum deberet cedere si ad partes Romaniae vellet mercatores vestri pergere, vel alio et placere eis transivum fecere per regnum seu partes nostras, quod libere transitus pateat eis ad libitum voluntatis... excerpto ad partes Bulgariae.*

260. Grégoras, I, 455; Daniel, 137.

261. Daniel 137; Grégoras, I, 455, parle des *Keltoi*; Cantacuzène, I, 429, *Alamanoi, Diniĉi, Najamniĉi*, 15-16, suppose qu'il s'agit des mercenaires espagnols auparavant au service des Ragusains. Grégoras, I, 455, admire l'excellent armement lourd des armées serbes et surtout une unité d'élite de mille cavaliers.

262. Des sources du Strvmon de tsar partit pour la Serbie; il avança jusqu'à Zemen et en razziant descendit jusqu'à Velbužd. Le kralj bien qu'il fut près ne se présenta pas qu'après cinq jours dans l'attente de sa *vlastela* qui était en retard (sic); Daniel, 137; Grégoras, 455.

263. Daniel, 140.

264. Daniel, 140; Grégoras, I, 455-456.

265. Daniel, 146-148. Le frère de Šišman, Belaur, aurait proposé à Dečanski de régner sur le *srpsko kraljevstvo* (royaume serbe) et le *bulgarsko carstvo* unifiés (Empire bulgare); Dečanski déclina l'offre indiquant que le trône bulgare appartenait à Stefan, fils de Michel et Anne. Grégoras, I, 457.

266. Le protosébaste Hrelja ajouta une tour à l'église de Saint-Jean-de-Rila: Stojanoviĉ. *Zapisi*, 28. En 1336, Dušan confirma les donations de Hrelja à Chilandar. *Actes de Chilandar*, Actes slaves, n° 27). Cf. Mošin - Purkoviĉ, *Igumani*, 61; Ostrogorsky, *Féodalité*, 204; du même, *Noblesse*, 158; Diniĉ. *Relja*, 97. En ce qui concerne

Après la victoire de Velbužd, les relations entre Dečanski et Dušan s'envenimèrent et en automne 1331 Dušan prit le pouvoir. Pour le continuateur de Daniel, s'est Dečanski qui avait voulu supprimer Dušan: il l'avait invité auprès de lui dans le but de le tuer. Dušan, averti du danger, refusa l'invitation. Dečanski marcha contre son fils jusqu'à Bojana et l'invita de nouveau: Dušan refusa. *Le stari kralj* le menaça de mort et le *mladi kralj* après avoir hésité, attaqua son père par surprise, le captura et lui imposa la résidence de Zvečan où Dečanski mourut. Stefan Uroš IV Dušan prit alors le pouvoir que Dieu lui donnait; l'archevêque de Serbie Daniel II, couronna le kralj devant le sabor et toute l'Eglise serbe assemblée²⁶⁷.

Grégoras de son côté fait le récit suivant: Dečanski avait eu de Marie Paléologue un second fils et Dušan, bien qu'il fut considéré par son père comme son successeur, il devint anxieux: il avait commencé à songer à la révolte lorsque des puissants, des généraux, des taxiarques, tous ceux qui trouvaient long (sic) le règne de Dečanski, le persuadèrent d'agir et le déclarent kralj indépendant de la Serbie „*kralj Serbias autocrator*” (kralj i samodržac...). L'élite de l'armée passa du côté de Dušan, mit la main sur Dečanski et l'emprisonna malgré Dušan qui aurait voulu les en empêcher, mais avait peur pour lui-même. Peu de temps après Dečanski fut étranglé²⁶⁸.

Grégoire Camblak, higoumène de Dečani, essaya de rendre justice au

le titre de protosébaste de Hrelja, qui devint successivement grand domestique (*Actes de Chilandar*, Actes grecs, n° 304) et César (Stojanović, *Zapisi*, 32), je suppose qu'il lui fut accordé par Andronic III en 1334 durant sa rencontre avec Dušan (Cantacuzène, I, 474-475). En Serbie, nous ne connaissons pas de protosébaste, titre assez élevé au tournant des XIIIe et XIVe s. Au XIIIe s. le seul protosébaste qui ne fut pas byzantin fut Privo; *Actes de Chilandar*, Actes slaves, N° 9; cf. Petrov, *Sevast*, 57-64. En ce qui concerne l'acte de Chilandar (*Actes de Chilandar*, Actes grecs n° 131), où est mentionné le grand domestique Stéphane Chrélès, je suppose qu'il émane de Jean VI (donc de 1342 parce que Hrelja mourut cette même année); Dušan n'avait pas encore introduit la titulature byzantine en Serbie et Andronic III ne pouvait pas octroyer le titre de grand domestique, que son ami Cantacuzène possédait, à un autre personnage. Je pense par conséquent que les deux titres, grand domestique et César, furent donnés successivement par Jean VI à Hrelja la première année de son règne, quand il essayait de trouver des alliés contre Anne de Savoie. Cf. Dinić, *Relja*, p. 107 qui exclut la possibilité que Dušan eut avant 1346 introduit la titulature de l'Empire; pour une opinion contraire, cf. Mošin, *Vizantiski uicaj*, p. 147 s.

267. Daniel, 156-161. Cf. Ostrogorsky, *Noblesse*, 153.

268. Grégoras, I, 456-457. Cf. Ostrogorsky, *Noblesse*, 153-154.

fondateur de son monastère: Dušan avait commis le crime le plus odieux, il avait assassiné son père²⁶⁹.

Il est frappant de voir que, jusque dans les détails, le continuateur de Daniel démarque le récit de Daniel sur le coup de Dečanski en 1331. D'autre part, le récit évoque aussi le coup de Milutin de 1282: le détenteur du pouvoir, Dragutin ou Dečanski, est responsable. La seule différence est que le kralj mutilé abdiqua alors que le kralj méchant fut puni. Il semble bien qu'il n'y ait rien à retenir du récit du continuateur de Daniel, dont le seul but et de laver son souverain de tout soupçon. Grégoras souligne sans doute justement, la part prise par certains puissants au coup de 1331, mais pour le reste il ne fait que remplacer l'explication religieuse du continuateur de Daniel par des considérations morales et psychologiques.

Au lendemain de son couronnement (8 septembre 1331)²⁷⁰, Dušan partit donc pour réprimer des révoltes de puissants en Zéta²⁷¹ et, d'autre part, épousa la soeur du nouveau tsar Jean Alexandre, confirmant par ce mariage le traité de paix conclu avec le tsar bulgare²⁷².

L'ancien gouverneur de Thessalonique, Syrgiannès Philanthropène Paléologue²⁷³, fuyant Constantinople, vint à Skopje proposer à Dušan la conquête de la Macédoine²⁷⁴ (1334); le kralj accepta et ils marchèrent sur Thessalonique en occupant des villes sur leur route²⁷⁵. Il semble bien que les villes ouvrirent leurs portes et même que Thessalonique attendit sans déplaisir que se reproduise avec Syrgiannès et son allié serbe la situation qui avait été la sienne sous l'impératrice Irène²⁷⁶. Mais Andronic III fit assassiner Syrgiannès devant Thessalonique et le kralj serbe conclut un traité de paix²⁷⁷. Le continuateur de Daniel ignore Syrgiannès et raconte que Dušan envahit avec

269. Camblak, 28-30. Guillaume Adam, 438-446.

270. Daniel, 164-165.

271. *Mon. Rag.*, 5, 346 et 348. En même temps Dušan passa des accords avec Raguse (1333-13 4). Stojanović, *Pisma*, 53. Cf. Jireček, *Serben*, 371 s.; Dinić *Relja*, 98.

272. *Mon. Rag.*, 5, 341 et 343.

273. Lemerle, *Philippes*, 197 et n. 3, date le séjour de Syrgiannès à Thessalonique de 1329 à 1332.

274. Grégoras, I, 490: le dessein de Syrgiannès était de *arxai* sur le Romains. Cantacuzène, I, 450, n'attribue pas un dessein concret à Syrgiannès.

275. Grégoras, I, 495. Cantacuzène, I, 454 s. Daniel, 167-171.

276. Grégoras, *ibid.*, Cantacuzène, *ibid.*

277. Grégoras, I, 497 s., Cantacuzène, I, 496.

toutes les forces armées serbes l'Empire jusqu'à Thessalonique, où il reçut une ambassade d'Andronic III qui le suppliait de ne pas lui soustraire son empire; l'empereur promettait au kralj serbe de l'aimer comme un frère et un ami. Dušan accepta et les deux souverains conclurent la paix sous les remparts de Thessalonique: c'était le „6 août“, un vendredi”.

Avec Stefan Dušan les rapports entre Byzance et la Serbie retrouvaient l'importance qu'ils avaient eu sous Milutin.

CONCLUSION

En présence des idées admises sur l'évolution de l'Etat médiéval serbe dont les contradictions et les ambiguïtés ont fait l'objet de maintes recherches historiographiques, j'ai cru utile de poser à son propos la question suivante: sur quelles structures a reposé la fondation de l'empire Serbe? La réponse que j'ai essayé de développer dans les pages précédentes, je l'ai demandée aux sources qui couvrent la période allant de 1282 (l'usurpation de Milutin) jusqu'à 1331 (l'usurpation de Dušan). Bien que l'appréhension de la mentalité et de l'idéologie politique des groupes dirigeants en Serbie demeure une opération délicate faute de sources propres à y répondre, l'analyse des événements de ce demi-siècle permet de dégager les traits saillants d'une société en mutation. En effet, l'antagonisme pour le trône qui suivit une période d'incontestable autorité du souverain, celle d'Uroš 1er, et ses conséquences, à savoir le partage en deux du royaume, un royaume sous Milutin, un autre sous Dragutin, ne constituent qu'une étape décisive, sans doute, de la lente évolution d'une société depuis longtemps partagée entre l'Orient et l'Occident. L'Etat serbe, royaume ou empire, reste, pour nous, tributaire de cette lenteur: les structures que les sources permettent à l'historien d'apercevoir sont simples, „archaïques” pour reprendre l'expression de Marc Bloch; c'est la veille du commencement d'une ère nouvelle pour l'Occident mais les Serbes hésitent sur l'opportunité de se lier étroitement avec celui-ci. Leur option semble être de suivre les traces de Byzance qui offre un modèle, pour eux, plus proche, même si les structures de l'empire byzantin sont dans un état avancé de désagrégation. L'appareil puissant qu'est alors l'Eglise serbe, dont l'idéologie et les institutions sont à l'image de celles de l'Eglise byzantine, joue ici le rôle prépondérant. Seul véhicule de toute expression culturelle, l'Eglise serbe agit pour la pérennité de ses propres structures et jette son choix sur un kralj (plus tard sur un *car*) qui, allant à l'encontre des aspirations confuses d'une noblesse sans identité définie, essaie d'imposer l'idéologie et les exploits d'un pouvoir central fort.

Les choix et les réalisations de Milutin se firent, à mon avis, au détriment de cette noblesse, qui trouva son homme en Dečanski, souverain trop lié avec elle pour avoir d'autres desseins politiques; il en résulta un immobilisme apparent, de courte durée il est vrai, qui masquait l'antagonisme des divers groupes de pression (Eglise, partis de la noblesse terrienne, armée). La prise

du pouvoir par Dušan ramena les Serbes à la politique active d'intervention internationale de Milutin, qui utilisèrent les acquits du règne de ce dernier. Cependant, sous Milutin les choses étaient plus simples; le kralj, « maître de toutes les terres serbes et du littoral », fils et gendre d'Andronic II, servait son propre pouvoir en servant l'empire, sans toutefois créer des liens de dépendance avec ce dernier qui pourraient ultérieurement mettre en cause la souveraineté des Némanides. Il est vrai que cette apparente simplicité des rapports cachait des appréciations moins univoques dans l'empire qu'en Serbie: j'ai cru percevoir que le Milutin des Thessaliens n'était pas celui de la capitale; et la noblesse serbe n'avait pas de Byzance la même idée que l'Eglise serbe. Mais, pour ce qui est du kralj, rien ne nous autorise à penser qu'il ait jamais participé à une entreprise qui fut dirigée contre Andronic II.

Il est clair que la politique de Milutin fut à bien des égards une politique personnelle: une fois le lien familial entre le kralj et le *basileus* rompu par la mort de Milutin, les liens entre le royaume et l'empire se défirent. Mais, en même temps, la politique de Milutin exprimait un certain rapport de forces entre les différentes fractions de la noblesse serbe, qu'elle fut dans le siècle ou dans l'Eglise. Puisque l'opposition Dragutin - Milutin recouvrait celles de l'Etat fort et de la féodalité, celle de l'orthodoxie constantino-politaine et du catholicisme romain, il me paraît que Byzance fut avant tout à ce moment de l'histoire serbe, une façon d'exprimer et de faire prévaloir la politique royale contre les ambitions de certains puissants. A cet égard, plus encore que le règne de Dečanski, le compromis que fut la paix avec Dragutin montre la fragilité relative du pouvoir royal sous Milutin lui-même et prouve en outre que, en dehors de l'Eglise, la Serbie n'était pas prête à assimiler sans le transformer le modèle byzantin.

Mais, comme on l'aura compris, l'étude de la société serbe moteur et agent d'une action qui, en partie à cause de la nature des sources, est restée confuse, ne peut se limiter au temps de ses balbutiements. Elle exige donc l'ouverture d'un dossier plus étendu qui portera sur l'ensemble de son histoire et jusqu'à son absorption dans le monde ottoman. Il faut procéder à une nouvelle lecture des sources, dont il faudra très précisément localiser le lieu d'origine et les intérêts. C'est à ce prix que l'on peut espérer discerner les ressorts d'une société dont la longue histoire, au-delà même du moyen Age contient tant d'aspects culturels fascinants.

APPENDICE I

THEODORE METOCHITE PRESBEUTIKOS *

Ἄρα καὶ γραφόντων ἡμῶν ἐντεῦθεν, ὡσπερ ἐνίοτε λεγόντων
 αὐτόθι καὶ οὐχ ἡμῶν μόνων ἀλλὰ καὶ ἄλλοι' ἄλλων καὶ πλείστον
 ἐκάστοθ' ὁμοῦ ἀνέξη μακρὰ καὶ δίδως ἡμῖν εἰς τοῦτο σαυτόν, ὡσπερ
 εἰώθας, ἔτοιμον, ἢ μὴ σχολὴν ἄγειν φήσας τῶν περὶ σὲ τοσοῦτον
 5 πραγμάτων, τῆς περὶ τῶν κοινῶν διοικήσεως; Ἄλλ' εἰ τοῦτ' ἄρα,
 πάντως ἂν ἀδικήσας, ὡ πάντ' ἄριστε καὶ δικαιοτάτε· καὶ πάντων ἂν
 εἶην αὐτὸς ἀθλιώτατος, εἰ ὧν μέτεστιν ἅπασι καὶ ὧν ὄφρουν ὡς
 βούλεται καὶ ἅτα βούλεται ξυγχωρεῖς, ταῦτ' ἐμοὶ μὴ δόσης¹ μόνω
 καὶ τὴν εἰς κοινὸν ἀποφράξις² ἀκοὴν δεδομένην, ἣς μάλισθ'³ ὑπέρ
 10 τοὺς πολλοὺς αὐτὸς τε ἠξίουν καὶ ἐδόκουν μετεῖναι μοι. Ὅτε τοίνυν
 ταῦτ' οὐκ ἔξεστιν ἐπὶ σοῦ μῆτ' οἰεσθαι μήτε λέγειν καὶ φαῦλός τις
 ἂν εἶη καὶ πάντων κάκιστος, ὅστις ἂν περὶ σοῦ τι τοιοῦτον ἐρεῖ, χί-
 ρισαί μοι τοσοῦτο, δοῦναί τινα χρόνον ἐμοὶ θραγύν, ὅσον ἐπακροά-
 σασθαι τῶν παρόντων ἐξ ἀποδημίας ἡμετέρων γραμμάτων. Πάντως
 15 οὐδ' ἡμεῖς σχολὴν τελείως ἄγομεν οὐθ' οἷαν ἐπέραστον, οὐδ' ἀδολε-
 σχεῖν ἐν τοῦτοις παντάπασι δόξαμεν· ἀλλ' ἔσται τι τάχα καὶ τοιοῦ-
 τον ἐν τοῦτοις, ὃ λέγειν τε ἐμοὶ καὶ σοὶ παντὸς μᾶλλον ἀκούειν δι-
 καιον καὶ ἀναγκαίως μὲν ἔχει λέγειν, εἰρήσεται δὲ οὐκ ἀηδῶς ἐμοὶ
 ἀλλὰ φωνῇ πάλαι τρυκῶν εἰθισμένη καὶ τὸ πρότερον ἔθος ἀνακτο-
 20 μένη τε καὶ ποθοῦσα καὶ τινα δὴ ραστώνην ἐπέραστον ἐμαυτῷ δίδο-
 ναι καὶ χαρίζεσθαι δόξαμι· ἂν, ὡσπερ εἰ τινα χόροις ἀνημέροις καὶ
 δυσανήτοις ἐπὶ πλείστον ὑπ' ἀνάγκης κατακαμόντα τε καὶ κρημνο-
 βατήσαντα, πόθος ἔσχε καὶ πεδίων εὐανθῶν ἄφρασθαι καὶ ὑπίων καὶ
 μετὰ γαλήνης ἐπαφεῖναι τὸν ἵππον ἐνταῦθ' εὐθυδρομησαί τε καὶ

* Édi e ici le texte de Métochite d'après le *Vindobonensis*, Phil. grec 95, fol. 158v-179r. Je me référerai seulement à l'édition de C. Sathas (S) dans *Mésaiōnikḗ Bibliothékē*, Venise, 1872, vol. I, p. 154-193, car l'édition de Nikov est une réimpression de Sathas.

1. δόσης : δόσεις cod., S.

2. ἀποφράξις : ἀποφράξεις cod., S.

3. μάλισθ' : μάλιστα S.

25 πομπεύσαι. Μεταβολή δὲ πάντων μὲν ἢ τραγωδία φησὶν ἴδόν· ἢ δ' ἀπ' ἀγροικίας εἰς λόγους καὶ βαρβαρικῆς ξυντυχίας χρονίου καὶ ἀηδίας εἰς ἑλληνα γλώτταν καὶ χάριν, τίς οὐκ ἂν ἐρεῖ ὡς οὐ πάντων ἦδιστον; Ἴσως δ' ἂν ἐμοὶ καὶ τοῦτ' εἴη νῦν ἐντεῦθεν ἐμαυτοῦ πειρᾶσθαι καὶ τὴν ἐγκειμένην ἐμοὶ τοῦ λέγειν ἔξιν, ἥτινα δὴ τις ἂν φραῖη.

30 πάντως δ' ἔστιν ἥτισούν, καθορᾶν εἰ ἄρ' ὅτιοῦν ἦττον ἔσχε καὶ ὑπέρρυσεν ἑαυτῆς, ἐπὶ τοσοῦτον λοιπὸν ἀπόδημος γενομένη τῆς ἐν ταῖς βίβλοις ἀγωγῆς εἰθισμένης καὶ τῆς ἐντεῦθεν συμμαχίας τε καὶ ἀρδείας ἔρῃος καὶ ἀπότροφος. Διὰ ταῦτα γοῦν πάντα δικαίως ἂν ἐμοὶ δοκεῖν ἀκούσις, οὕτω λεγόντων ἦδη ὡς ἄρ' ἤμῖν τὰ τῆς παρού-

35 σης πρεσβείας ἐξ ἀρχῆς ἀπήντησεν.

Ἐξήγειν μὲν τῆς πόλεως αὐτόθεν, ἐντεῦθεν γὰρ εἰρήσεται, ὡς ἄρα ἐξήγειν καὶ αὐτὸς οἶσθα. Ἐσπέρα δ' ἦν τηνικαῦτα σχεδὸν ἢ ὅτι ἔγγιστα καὶ ξυντυγχάνω περὶ τὰς πύλας αὐτόθι, ἀρ' ὢν ἦν ἀναγκαῖον ἐξέιναι, τοῖς ἐκ Τριβαλῶν πρέσβεσιν ὁμοῦ πᾶσιν ἐστώσι πάλιν καὶ

40 μένουσιν, ἐφ' ᾧ τε τιμὴν ἐμοὶ τὴν δοκοῦσαν ἀποδοῦναι καὶ προσεπειν ἐξῆιτῆρι, ὡς νομίζεται, ἄρα τε παραδοῦναι μοι καὶ παρακαταθέσθαι πρὸς τὴν κοινὴν ὁδὸν καὶ δν ἐξ ἑαυτῶν ἔστειλλον εἰς τὰ σφέτερα αὐτῶν καὶ τὸν δεσπότην, οὐ δὲ ἄλλο τι τοσοῦτον ἢ τιμῆς ἔνεκεν, ὡς ἔφρασαν ἡμετέρας, ὡς ἀγγελοῦντα ἅττα δίκαια περὶ ἡμῶν. Ἦν γὰρ δὴ οὐ τῶν πά-

45 νυ παρὰ σφίσι, ἵνα μὴ λάθωμεν⁴ οὔτινες ὄντες εἰς αὐτὸν ἐπιδημοῦντες κἀντεῦθεν τῶν εἰκότων ἀτιχῆσαμεν, οἱ ἐνίοτε δὴ γίνονται. Συγγενομένοι δ' ἐνταῦθα τοῖς ἀνδράσι μέτρι' ὅσα γ' ἦν, οἴμαι κατὰ καιρὸν καὶ ἀποφρήσαντες τῆς τιμῆς ταύτης χάριν, ὡς λόγος ἐξῆν, ἔπειτα ἀπαλλαττόμεθα. Καὶ οἱ μὲν αὖ εἰσήεσαν εἰς τῆς πόλεως εἰς τὰ εἰωθότα, ἡμῖν δὲ ἐδόκει

50 καταλῦσαι ποῦ ἔγγιστα αὐτόθι τῆς πόλεως καὶ μένειν τὴν νύκτα ἐπειδὴ ὀψέ ἦν οὕτω τῆς ἡμέρας· ἄλλως τε δὴ καὶ πρὸς λόγον ὡς ἂν ἐπὶ σχολῆς κατασκεύασθαι ἦν ἡμῖν του δέη ἔτι πῶ πρὸς τὴν ὁδὸν ἐνοικεῦσασθαι· εἰκὸς δὲ εἶναι καὶ δεῖν ἴσως πλείστον, ὡς ἐν ἀρχῇ συμβαίνειν εἴωθεν, ἄλλως τε καὶ μὴ κατὰ προσδοκίαν ὁμιαίτερον ἐξελεθοῦσιν

55 ἵν' ἔωθεν πλήρεις ἅπαντ' εὐτρεπισμένοι ὢν ἂν ἦμεν χρεῖοι, καλῶς ἔπειθ' οὕτω καὶ ἀσφαλῶς εἰ μάλ' ὁδοῦ ἀπτοίμεθα. Ἐδόκει οὕτω καὶ εἶπμεν εὐθὺς τῆς ἀγχιστ' οὐσῆς τῶν Ἀναργύρων μονῆς. Ἐνταῦθα δὴ καθ' ὁδὸν ἰόντων⁵, Τριβαλὸς ἐκεῖνος ἄνθρωπος ὁ τῆς ὁδοῦ κοινωνὸς

4. λάθωμεν cod : λάθωμεν cod (en enterligne).

5. ἰόντων cod : ἰοῦσι cod (en enterligne).

ἐπειρᾶθ' ἡμῶν πυνθανόμενος ὁπόθεν ἔσται οἱ τὰ πρὸς τροφήν καὶ

60 ἅπασαν ἤντιναοῦν καθ' ὁδὸν ἀναγκαῖαν χρεῖαν πάντως δὲ τῆς χώρας ἔφρασε καὶ τῶν οἰκούντων ἐφ' ὧν ἡ ὁδὸς· οὕτω γὰρ δὴ καὶ παρὰ σφίσι εἰθίσθαι πρέσβεων ἐπιδημοῦντων καὶ παριόντων. Οὐκ ἔγωγε, ἔφην, ὦ γὰθῆ, ἀλλ' οὐχ ἡμῖν εἰθίσται πρέσβεαι μὲν γὰρ ἅπασιν εἰς ἅπανθ' ἢ βασιλικὴ φιλανθρωπία καὶ μεγαλειότης ἐπαρκεῖ καὶ δα-

65 ψιλῶς μένουσί τε μέχρις ὅτου δέοι καὶ ἀπιοῦσιν οὐκ αὖτε τὰ μὲν ἔσται χάρις καὶ φιλοτιμία βασιλείων, τιμὴ τῆς πρεσβείας, τὰ δὲ προσέσται πάντως ἀναγκαῖ' εἰς πλείστας καὶ πάσας τῆς ὁδοιτορίας ἡμέρας ἐφόδια. Χώρα δὲ ἅπασ' ἐφ' ἧς ἡ ὁδὸς ἢ βασιλέως πλήν ὧν νομίζομεν φρόνον μόνον⁶ ἀνεῖται πάντων δὴ φορητικῶν καὶ δυσχερείας ἀτάσης

70 ἔλευθέρη, καταπολεύσουσα τῆς τοῦ δεσπότη φιλανθρωπίας. Καὶ δὴ καὶ σὺ νῦν, ἔλεγον, ἔχων κατ' ἀμφρότερα ὡς εἴρηται, σῖδας γὰρ, οἷς ἔχεις ἐκ βασιλέως ἐφοδίοις χρῆσθαι καὶ ἡμῖν δὲ γε ἴσως ἔστιν οὐ προσχρήση ὅσα γε εἰκόσ ἐν οικείοις οἶσαι καὶ προσέσται τὰ ἀρ' ἡμῶν εἰ πῆ ἄρα εἰς τιμὴν τινοσ καὶ φιλοπροσύνην τοῦ ξενίου τε καὶ πο-

75 μταίου. Δίκαιον γὰρ καὶ τοίνυν αὐτόσ σὺ μὴ πειρᾶσθαι τῶν ἀήθων τῇ χώρᾳ. Φέρειν γὰρ οὐκ ἔχει ῥῆστα ὀστισοῦν καὶ ἀστικὸς καὶ ἀγροικός, ἅττα οὐκ εἰθίσται καὶ ὅσ ἂν ἄλλως τάχα πειρῶτο καὶ θρασύτερον ἂν ἴσως ἐντεῦθεν ἐκεῖνοσ αὐτῷ χρῶτο· οὐκ ἔπειθον λέγων, ἔδειξε γὰρ μεταβραχύ' παθῶν δὲ τε νήπιος ἔγνω, φησὶν ἢ παροικία

80 γιγνόμεθα γὰρ τάχιστα οἱ καταπατεῖν ἔδει. Κἀγὼ μὲν ἦρα ἔσ αὐτῆν μονὴν ἐνοκηνησάμενοσ ἐκεῖνο δ' αὐτόθεν προστάτων τῶν ὑπηρετῶν ἐνί τε καὶ δευτέρῳ ξυνέπεσθαι καὶ ὑποδεικνύειν οἰκημῖ τι τῶν ἐν τῷ χωρίῳ τῶν ἄλλων ἄρεινον καταλῦσαι ἐντειλάμενοσ τῷ δεσπότη μὴ δι' ὄχλου γενέσθαι τ' ἀνδρὶ τὴν νύκτα ταύτην ὅτιοῦν καὶ ἐποῖουν

85 οὕτω καὶ ἐπανῆρον ἐμοὶ· ἦδη δὲ εἰσιόντι τὴν μονὴν θροῦσ ἐκ τῆς χώρας προσβάλλει καὶ ἦν ἄπορον ὅ,τι ποτ' ἂν εἴη. Καὶ ἄρα εὐθὺς ἅπαντοῖσιν ἀνδρες ἐκείθεν καὶ γίναι' ἅττα κλαίοντα· ἦν δὲ τι χαλεπὸν αὐτόθεν τὸ δηλοῦμενον, κἀγὼ πυθόμενοσ ἔμαθον ὅ,τι ποθ' ὑπενόουν. Οὐδὲ γὰρ ἐμέλλησεν ἄνθρωποσ οὐδὲ προσβραχύ' δρᾶσαι τε καὶ

90 παθεῖν ἢ προσεδόκησα, ἀλλ' ἀποβάσ τὸν ἵππον ἐπὶ τῆς οἰκίας, ἧς ἔδει μένειν τὴν νύκτα, παραχρῆμ' ἀλλοιότερον ἐπειρᾶτο τῶν οἰκούντων ἢ ὡσ αὐτόσ τέωσ καθ' ὁδὸν ἐπέτελλον καὶ παρήνουν, προστάτων μάλισθ'⁷ ἅττα οὐκ ἦν οὐδ' ὧν ἔδει καὶ γάλα, ὁ φρασι, ὀρνίθων

6. μόνον cod : μόνων cod (en enterligne).

7. μάλισθ' : μάλιστ' S.



καὶ ἅμα οὐδὲν πρῶως οὐδ' ἀλύτως, ἀλλ' ὡς ἂν σφοδρ' ὤτεο καταπλή-
 95 ξειν. Ὡς δὲ οὐδὲν ἀπήντα οἱ δεξιῶν ἐκείθεν ἀλλ' ἀλλήλοις ἐχρόντο
 παρὰ δόξαν, οἱ τ' ἀκούοντες ἢ ὦντο τάνθρῳ κάκεινος ἢ ὄτε' αὐτοῖς
 ἀηδῶς τε λέγων καὶ ἀηδῶς ἀκούων, ἀνίσταται δῆτ' εὐ μάλα αὐτόθεν
 αὐτίκα καὶ ἐνθορῶν ὄφρουν τῷ ξυλλαχόντι καὶ δραξιάμενος ἀπρίξ
 ταῖν χερσῶν τῆς κεφαλῆς καὶ ἅμα ταῦτά παθῶν, εὐλαίε τε καὶ εὐλαίετ'
 100 ἐντεινόμενος κατὰ κόρυθς πύξ παίων τε καὶ παύμενος. Οἱ δ' ὑπι-
 ρέται τ' ἀνθρώπων, εἶποντο γάρ τρεῖς, πτήξαντες πρὸς τὸ τόλμημα
 ἠσύχασαν ἀφορῶντες πρὸς ὅτι πλείστους καὶ σφῶν αὐτῶν πλείονας
 τοὺς παρεστώτας τῶν χωριτῶν, εὐ μάλα παρεσκευασμένους καὶ δήλους
 ὄντας ἦν τις τοῦ συγγενοῦς προσάπτοιο καὶ προσεπιτριβόιο ἀμ-
 105 νεῖσθαι καὶ κακῶς δρᾶν σφόδρα ἐρρομένως. Καὶ ἐπὶ τούτοις τὰ
 οἴκοι γύναια ἀπόμωξε καὶ ὁ θροῦς ἤρθη· καγὼ μανθάνω τὸ γεγονός
 καὶ ξυντεινόμενος ὡς οἶόν τε τάχιστα, πέμπω τῶν ἐπιτηδείων τινάς,
 οἱ μοι παρείοντο καὶ παρέπεμπον ὡς ἐπ' ἐξόδῳ μέχρι καὶ ἐς τὴν
 μονήν, φθάσαι τε καὶ λῦσαι τὸ ξυμβάν δύσκολον, ἅμα τε καὶ ἐπιτι-
 110 μῆσαι τοῖς χωρίταις καὶ καταμελίξασθαι τὸν ἄνδρα καὶ διδάξαι περὶ
 τοῦ μέλλοντος ἐξῆς μὴ δρᾶν οὕτω. Συνέπεμπον δὲ καὶ τῶν μονα-
 στῶν τοὺς ἐπὶ τῇ διοικήσει τῆς χώρας καὶ συνέπεμπον ἐπὶ τοῖς αὐ-
 τοῖς. Καὶ δὴ καλῶς ἔσχε καὶ ὁ Τριβαλλὸς εὐηρέσσει τε αὐτίκ' ἐπὶ
 τούτῳ ἀπήντα γὰρ αὐτῷ καὶ τὰ τῆς χρείας ἅπαντα τῶν μοναχῶν
 115 εὐ καὶ νοῦν ἔσχε μάλιστα ἐντεῦθεν καὶ τοῦ λοιποῦ πρὸς ἅπασαν τὴν
 ὁδὸν χρηστός ἦν καὶ ἡμῖν ἠδίστην παρεῖχε τὸ ξυμβάν τὴν διατριβήν,
 ὡς ἀπέδειξε μὲν ἀντὶ λέοντος, ἢ δὴ φασί, τάνθρῳ ὄπιον δεδιωμένους
 αὐτὸ μὴ τολμᾶν ἐξῆς παραπλήσια. Καὶ ἐδεδίει σφόδρα καὶ προσεῖχε
 τὸν νοῦν καὶ οὐκ ἔστιν ὅπη ποτ' ἐπὶ πολλῆς τῆς ὁδοῦ καὶ πολλῶν
 120 ἀνύσας ἡμερῶν ἐνεχείρησε δρᾶν ὁμοῦν ὁμοῦν ὄφρουν ἀλλ' εἰσιῶν
 ἅπασαν οἰκίαν ἠσπάζετό τε δεξιῶς τοὺς οἰκούντας καὶ ἠδῶς ἦν μά-
 λισθ' ἅπαντα πράγματα, ὡς ἂν οἷός τ' ἦν, οὐδὲν ἄλλο λέγων ἐκά-
 στωτ' ἢ σκίμπος· αὐτῷ μόνου δεῖν καὶ δύρου τινὸς ἐφιρῆσαι καὶ
 κατακλιεῖν καὶ πρὸς πάντως τινὸς ξυλλαχεῖν σφίσι, πρὸς τε τὴν
 125 ἄλλην χρεῖαν ὅπῃν τε τινα καὶ εἶναι βρωσῖν ἀναγκαῖαν καὶ πρὸς
 ἄλλαν μάλιστα ὅσα ἐκὼς ἀνάγκην εἶναι τοῖς ὁδὸν μακρὰν χειμῶνος
 οὕτω κήρυκται. Οἷδας γὰρ ὡς ἔτος τοῦτ' δυσχεῖρον μάλιστ' εἴπερ
 δὴ καὶ ἀλλοτέ ποτε γέγονε καὶ σφόδρα νιφετῶδες καὶ βορείως κα-

8. οἷας cod ὄον cod (en caterligne).

ταιγίζον δριμύτητα πνεύμασι καὶ τοῦθ' ὡς ἐφ' ἡμῖν γε μάλιστα τοῖς
 130 ἐν Βυζαντίῳ κατακεκλεισμέθα τε, ὥσπερ ἐν χειραμοῖς τισι ταῖς οἰ-
 κίας καὶ μάλισθ' ὅσοις ἦν ὑπόγειοι· τίλλα γὰρ οὐκ ἀντεῖχε. Καὶ ἀπο-
 κλεισμέθ' ὁδῶν τε πασῶν καὶ προσόδων ἐπὶ πλείστον. Λεῖσαν δ' ἔ-
 πεῖθ' ὄρωσ ἐξέναι προσημειν ἐς βασιλέως περὶ βάθην αὐτοῖ πλείστας
 ἡμέρας ἐνσηροῦσθαι βακτηρίαις διὰ τὸν ὄλισθον, μηδαρῶς ἔπιτοις
 135 ὡς ἔθος χρώμενοι, ὡς ὅτι πλείστον τῆς χιόνος ἀνεχούσης τε καὶ ἠρ-
 μένης κηρος καὶ πᾶσιν ὀχθήμασι καὶ τοῖς μετὰ θάρους ἐπιούσιν ἐνεν-
 δότου κατακεχυμένης καὶ οὐκ εὐπαγῆ τὴν ἔδραν ὑπεχούσης, οὐδ' ἐ-
 στώσαν οὐδ' ἀσφαλῆ, ἀλλ' ὥστε μάλισθ' ὑπολισθαίνειν μέχρις ἰγνούς
 καὶ ξυμπίπτειν ἐνισχομένους καὶ καταπίπτειν. Καὶ μὴν καὶ τοῦτ' οἰ-
 140 σθα ὡς οὐπω δὴ παντάσῃν ἐξῆλθον ἔγωγε τῆς πόλεως καταπεταυ-
 μένου χειμῶνος. Ἄλλα κατεῖχε μὲν ἐπιμήριστον τὴν γῆν ἢ προλα-
 βούσα χιόν, ἄτριτος ἔθ' ἢ πλείον, ὁ δὲ καιρὸς ἐπίδοξος ἦν ἐνεγ-
 κείν ὅμοια καὶ μάλιστ' ἐπὶ Θρόνης ὀδεύειν μέλλοντες καὶ ἐπειρώμεθ'
 οὔτω σφόδρα. Καὶ οἶσθα γὰρ τὰ θρακάρα πνεύματα· τοῦτο τὸ δεινό-
 145 τατον ἦν ἡμῖν τοῦ χειμῶνος· αὐτοῖς νιφετοῖς, αὐτοῖς ὄμβροις, πάντο-
 θεν ἐρπίττοντα καὶ καταθλῶντα, ὥσπερ ἐξ ἀχανοῦς δὴ τινοσ καὶ τυ-
 φρονικοῦ πελάγους, τῶν ταύτη παμμηρίστον καὶ ἀπλέτων πεδιάδων
 καὶ παντάσῃν ἀσυνδέτων ὄρεσὶ τισιν, ἀμηγέπη καὶ ἀτειχίστου, ἀ-
 ναρρηγνύμενα καὶ σφόδρα κόπτοντ' ἐπὶ πάσης ἰούσιν ὁδοῦ· καὶ τοτὲ
 150 μὲν ἐξ ἀντιθέτου κατὰ πρόσωπον ἀντίχ' ἰστῶντα μὴ πρόσω φέρον
 ἄνδρας ἀεθλοφόρους ἠγεμονῆας ἢδ' ἔπιτους ἄγοντας· τοτὲ δ' αὐτοῖς
 ὀχθήμασιν ἐκ πλαγίου κατασπῶντά τε καὶ καταγνύντα. Καὶ τοῖνυν
 προῖνενα δὴ πολλῶς ἔσθεν πειρώμενοι, ἐπειδὴ καὶ ἠπτόμεθα προ-
 ῖνενα, ἢ μικρὸν προκήψαντες, καὶ μηδαρῶς ἐνίωτ' ἀντέγοντες ἐπανή-
 155 εἰμεν⁹ αἰθῆς ὄθεν ἐξήμεν, ἢ πάντως αὐτίκα καταπαύμεν καὶ ἀπε-
 βαίνομεν τοὺς ἔπιτους, ἦν που λαβοίμεθα τάχιστα συνοικίας ἢ ἀγροῦ
 τινος, ἐν τῷ μεταξὺ δὴ βραχυτάτῳ τινὶ μήκει καὶ τῆς ὁδοῦ καὶ τοῦ
 χρόνου μάλιστ' ἀλλήλων ἐκάστωτ' ἀναπυθναμένοι, οὐ δὴ πρόωτου
 τευξόμεθα, καὶ εἰ μάλιστ' ἐγγιστα ὡς ἀνάγκην οἶσαν ἐκάστωτ' ἦδη
 160 κατακλιεῖν καὶ μηκέτι πλεῖν ἢ ἔξεστι βιάζειν ἐαυτοῖς ὄδῳ πόρῳ
 χρῆσθαι κακῶς οὕτω δὴ χρωμένους καὶ σποδῆ πάσῃ καταλύοντες
 τοῖς οἴκοι καθειρωγμένοις ὑπὸ τοῦ χειμῶνος χωρίταις τε καὶ ἀγροίκοις,
 κοινῆς σκέτης καὶ πρὸς ἥδιστα ξυνελαγχάνομεν, συναναζοιούμενοι

9. ἐπανήμεμεν : ἐπανήμεμεν S.

καὶ συγκρυσθόμενοι καὶ συγκαλινδούμενοι πᾶσιν ὀρου πάντες ταῖς τοῦ
 165 πυρὸς σποδαῖς, ἅτε πρὸς κοινήν τὴν ἀνάγκην¹⁰ κοινῇ καὶ περιουσιού-
 μενοι τὴν ἀλέαν καὶ οὐδὲν πλεόν ἄλλος ἄλλου ὅστισούν ὀτουούν ἀξι-
 ὶν ἀποφέρεσθαι. Οὐδὲ γὰρ ἦν πρὸς ἡμῶν ἀδικεῖν, οἶμαι, καὶ κατα-
 τυρανεῖν ἀνθρώπια δόστηνα καὶ γραῖδια καὶ θρέφει γυμνητεύοντα
 καὶ κλανθημυρίζοντα καὶ μετὰ τῆς κοινῆς χειμαζόμενα καὶ κακῶς πᾶ-
 170 σχοντα φύσεως, τοῦ σφετέρου πυρὸς ἀλλὰ καὶ μάλιστα χάριν ἔχειν
 ἀξιῶν τῆς κοινῆς χρείας εἰς τὰ σφέτερα αὐτῶν κοινῇ συμμεταλαμ-
 βάνοντας. Καὶ ταῦτα μὲν ἀνάγκη ἦν οἱ καταπαύειν ἔδει ἐπὶ δέ γε
 τῆς ὁδοῦ μάλιστα ἦν ἀνάγκη πρὸς τὰ πνεύμαθ' ὡς ἔφην, παραβάλλο-
 μένους πλείσθ' ὅσ' ἐνὴν ἀνέχειν ἱκίτι' ἐπὶ τοῦ σώματος ὄλου, εἴ τις
 175 καὶ μετρίως ἄρ' ἔμελλεν οἶμαι ἀντισχῆσιν πρὸς τὴν κρατοῦσαν οὕτω
 συμφορὰν τοῦ καιροῦ. Καὶ ἔγωγε πλείσθ' ὅσα δὴ φέρειν οἶός τ' ἦν
 τηνικαῦτα εἴπερ ἄλλοτὲ ποτ' ἀναδοίμενος τὸ κάρα καὶ περιούμενος
 τὸ σῶμα πᾶν καὶ ὑποδηλούμενος μόλις δὴ καὶ οὕτως ἀντείχον· πονήρως
 γε μὴν ἔτι οὕτω διὰ πάντων ἐνίκα καὶ δοκίμως ἦπτεθ' ἢ τοῦ ψήχους
 180 ἀκρῆ καὶ προσβάλλοντα τὰ πνεύματα. Γίνεται μὴν κἀνταῦθά τι τῷ
 συνοδίτῃ μοι Τριβαλλῶ μνήμης ἄξιον· τέως μὲν γὰρ ἦε καταφρονῶν
 παντάσῃν, ὡς γε ἐδόκει, τῆς πονηρᾶς ἐκείνης ὥρας, ἐουκῶς ἔθει
 τινὶ πεποιθέναι καὶ κράτει σώματος πρὸς ἄταν ἐργῶδες καὶ πᾶσαν
 ἐπήρειαν ἀτρέπτω τε καὶ καρτερῶ καὶ ἀλωθήτῳ μὴ πᾶν τι μέλον
 185 αὐτῷ ἑαυτοῦ τε καὶ τοῦ σώματος ἦν ἀμιλλῶτο πρὸς τόσην τε τοῦ και-
 ροῦ δυσκολίαν¹¹· τὴν δ' ἄρα κεφαλὴν καὶ μάλιστα προνοίας ἀτάσης
 ἀτιμηλήτως παρεῶν, ἦν εἰ τι χαλεπὸν γίγνοιτο, ἐκικεῖμενος ὀλίγον
 τὸν εἰωθότα σφίσις ἠσκημένον τρόπον καὶ τοῦτ' ἐπιτολῆς καὶ κατ'
 οὐδέτερα λυσιτελοῦν καὶ μάλιστα τὰ τῆς κεφαλῆς ὀπισθεν ἀσκεπῆ
 190 παντάσῃν οὐκ ἐπιστέφον, ὡς δὴ τὸ λεγόμενον γυμνῇ τῇ κεφαλῇ
 ἐπιβαίνειν μάχεσθαι καὶ ἦν γὰρ οὕτως ἀνατεινόμενος ὡς ὀλόν τε
 μάλιστα τὸν τράχηλον πρὸς τὴν ἐπιπίπτουσαν ἀθθάδειαν τοῦ καιροῦ
 καὶ τῶν πνευμάτων. Καὶ τὸ γε μὴν τοῦτ' ἐπιπίδιον μέχρι τοσούτου
 φέρον μὲχρις ἦν ἐριπτος, διὰ τὸν νόμον ἐμοὶ δοκεῖν ἐρίπτιος ὀδεύ-
 195 οῦσιν· ὡς δ' ἔδει γε ἀποβαίνειν ἀμέλει τοῦ ὀχλήματος· καὶ ὀρηοῦν
 αὐτῶν· ἀπειθεῖτο καταρριπτῶν ὡς ἔτιχε· καὶ ἴστατ' ἐπὶ πλείστον αἰ-
 θηριος ὁ παλαιναῖος ἐνδεικνύμενος ἡμῖν ἀνείμων παντάσῃν καὶ γυ-

10. (καὶ) πρὸ(ς) κοιν(ήν) τὴν χρεί(αν) : cod (dans la marge).

11. ἦν ἀμιλλῶτο πρὸς τόσην τε τοῦ καιροῦ δυσκολίαν : om. S.

μὸς τὴν κεφαλὴν, ὥσπερ ἀνδριάς, ὄμβροις τε καὶ χιόσι πολλάκις
 κατανηζόμενος καὶ περιπατόμενος ταύτην, ἠύτε χιῶν, φησὶν Ὀμη-
 200 ρος, ἐτάλυνεν ἀρούρας. Κἀγωγε ἐπὶ τούτοις τάληθες ἔρω· τὰ μὲν
 ἐθαύμαζον ὄρων τάνθρώπων, τὰ δ' ἠχθόμην οὐκ αὐτῶ προδήλως
 οὕτω μου καταφρονούντι, ἀλλ' ἐμαυτῷ μὴδὲν ὄμοιον ἢ ὅτι ἐγγὺς δυ-
 ναμῆν· ἦν γε μὴν τοῦτο μέχρι τίνος, πλείν δ' ὡς ἀληθῶς ἢ τις ἂν
 ὤφθη, ἔπειθ' ὁ Διὸς κατὰ τὴν παρουσίαν ἠλέγητο Ἐκόρινθος εἰς
 205 προὔπτον καὶ κακῶς κακῶς ὁ Τριβαλλὸς μετὰ τῆς σεμνότητος ἐπετί-
 βετο. Ἐτόχομεν γὰρ καταλύσαντες ἐν δὴ τινι συνοικίᾳ Ταρχαίου
 ὡς ἀληθῶς πᾶν τοι πεπονηκότες τῷ χειμῶνι· ἔσθεν δὲ προίεμαι δέον
 καὶ ὁδοῦ ἄπτεσθαι, εἰωθῶς ὁ Τριβαλλὸς ταχὺς ἀπαντᾶν μάλιστα καὶ
 210 προκαλεῖσθαι τοὺς ἔμους πρὶν αἰεῖ ἢ ἐνσκευάσασθαι, τέως μὲν ἠγνο-
 εῖτο τηνικαῦθ' ὅτι δήποτε μέλλει· εἴτα πέμπει δὴ προδήλως καὶ δια-
 μνησέται καὶ αἰτεῖται μένειν τῆς ἡμέρας ἐκείνης, τῆς γὰρ δὴ παρα-
 δραμούσης ἀμέλει νικτὸς κακῶς σφόδρα σχεῖν καὶ νῦν δὴ μάλιστα
 κάμνειν ἔτι ὡς μηκέθ' ὀλόν τ' εἶναι προχωρεῖν, ἴσως δ' οὐδὲ προχω-
 215 ρήσειν ἔπειθ' ὄλωσ ὑστερον, ἀλλ' αὐτοῦ μάλιστα δέος εἶναι τεθνήξειν,
 οὕτω πονήρως ἔχοντα· καγὼ πηθόμενος ὅτι ποτ' ἦν καὶ μαθὼν προσ-
 τάττω μένειν· ἦν μὲν γε οὐ τοσούτο ὅσον ἀνὴρ ἐκείνος ἐδεδεῖε, ἀλλ'
 ἦλγει μὲν ἡ κεφαλὴ πᾶν τοι πλείστον ἐκπολιορκηθεῖσα καὶ κατακε-
 κροισμένη τοῖς πνεύμασι καὶ ρεινῶτων ἔφοδος καὶ θράγγος γίνεται,
 220 ἢ δ' ἵπερβά καὶ φάργξ ὀιδάινει καὶ οἴτων ἔγγλεισις καὶ ποτῶν
 σιμβάινει καὶ τὸδε μάλιστα ἄνθρωπος ἀργαλεώτερος ἐδόκει καὶ
 σφόδρ' ἐδυσχέρανεν οὐκ ἔχων δτι χρῶτο. Κἀγωγ' ἐπὶ τούτοις ἐπι-
 τίθειμαι μετὰ τοῦ καιροῦ καὶ τῶν ὄνειδῶν ἐπεφόρον πᾶν τοι πλεί-
 στων καὶ τῶν εἰσηγήσεων· οὕτω τοι παντάσῃν ἀσύνετος, ὧ βέλτιστ'
 225 ἔφην, ἦσθα τῶν καθ' ἡμᾶς χώρων καὶ ὄρων μὴν ὀτη δήποτ' ἔχει καὶ
 ὀτη γίνεται καὶ ὡς ἂν τις εὖ μάλα χρήσαιτο· Καὶ ἔδει πεῖθεσθαι
 καὶ ἔδει προσέχειν καὶ μετανοεῖν ἔδει ἢ πρὶν ὄου φίλα φρονοῦσιν
 ἡμῖν καὶ τὰ ἡμέτερα διδάσκουσιν ἀγνωοῦντα, ὡς ἂν εὖ τιθέναι, ἀλλὰ
 μὴ φρονεῖν οὕτω σφόδρα μὴ δὲ καταφρονεῖν ἐν οἷς ἔσχατος κίνδυ-
 230 νος ἡμαρτιρότα· νῦν γε μὴν ὄμως ἐξῆς πεῖθου καὶ δὴ γνώση σαρωθῶς
 ὡς ὀόν τε ἔση τῆς νῦν ταύτης συμφορᾶς καὶ τοιλοῦτοῦ πάντα κα-
 λῶς σαυτῷ χρῆση καὶ οὐ μὴ ποθ' ὑστερον οὐθ' ἡμῖν μέμνη οὔτε
 σαυτῷ. Ὁ δὲ ἠδεῖτο μὲν πᾶν τὶ γὰρ ἔμελλε μεμνημένος λό-
 235 γων ἐκείνων ὑβρωεὺς ἐκείνης καὶ θρασυεὺς πρότερον· ὀμολόγει δ' ὀ-
 ρος ὄκων καὶ συνετίθετο τὰ μέγιστ' ἀγνωῖσαι καθ' ἑαυτοῦ· ἢ μέγ'

ἀδόκητον πεπονθέναι φράσκων ὄντως κακὸν καὶ ὡς οὐ ποτ' ἂν ὀφίη,
 οὐδ' ἂν εἴ τις προὔλεγε, κατεπίεσθη. Τόσα καὶ τόσα πρότερον ἄρα
 κατατρίψας ἔσθη τὸν εἰσθότα τόνδε τρόπον οὐκ ἐπὶ χώρας οὐδ' εἰς
 τὰ σφέτερα αὐτοῦ μόνον καίτοι καὶ ταύτη μὴ μετρίως μηδὲ ῥῶον ἢ
 240 ἄλλη πη χειμῶνος ἔξον ὥρα χρῆσθαι, ἀλλὰ γε μὴν καὶ ἄλλοι' ἐπ'
 ἄλλοις καὶ κατὰ μηδὲν χρηστοτέροις ἐντυχεῖν εἰς τὴν δύσκολον ταύ-
 την ὥραν, μηδὲ φιλανθρωπότερον ἔχουσι τοῖς ἔξ ἄλλοτρίων ἐπιδή-
 μοις ἐπιξενούμενος· καὶ κατηρήθημι Παίονας, Μυσοῦς τε καὶ Σκύ-
 θας καὶ οἷα οἶδ' οὔς τινὰς ἄλλοις καὶ πόρρω σαυτικοῦ κρούς κατὰ
 245 τὴν παρομίαν, οἷς δὴ πλείστα ἐμπορεῖον καὶ κατατεινόμενος ταῖς
 ἐκδημίαις καὶ ὄσπερ ἐναβρονόμενος ταῖς ἄλλοτ' ἄλλῃ ταλαιπωρίας
 καὶ προστιθεὶς τὰς ἐκάστοτε χρεῖας μεγίστας καὶ ὡς ἀληθῶς πυχρῶν
 τῶνδε ρηματίων ὥρας ἐκείνης ἐπανιτῶν ἡμῖν καὶ ἀκαίριον ἐπὶ τῆς
 νόσου τοσαύτην καταρλυαρῶν ἡμῶν, δολιχεύον καὶ πλείστα περιῶν
 250 καὶ καταχεμαζόμενος ἄλλοτ' ἄλλῃ ὡς εἶθιστο γυμνός, ἀνείμων ἀπα-
 θῆς παντάσῃ καὶ πάντῃ· τελευτῶν ὄμω· ἐκείθ' οὕτως ἐπὶ Θράκης
 κάμνων οὐ τοὺς πόδας ἀλλὰ τὴν κεφαλὴν καὶ πεπονηκώς δὴ καὶ
 φλεγμαίνων οὐκ ἰγνύς νεῦρα οὐδὲ ποδῶν ἔσχατα, ἀλλ' ὑπερώϊαν
 αὐτὴν καὶ φάρυγγα. Καὶ ὁ μὲν οὕτω κακῶς εἶχε, γέλωτα ὄρλισκιά-
 255 νων οὐκ ἔφ' οἷς ἔπασχε μόνον ἀλλὰ μάλιστα' ἔφ' οἷς ἔλεγεν, ἀνάγκη
 δ' ἦν ὄμω· ἡμῖν οὕτω μένειν ταύτῃ τῆς ἡμέρας ἐκείνης. Καὶ τοῖνον
 μείναντες κατὰ χώραν ταύτην τε καὶ δευτέραν, ἐπειδὴ ῥῶον ἀνθρω-
 πος ἔσχε καὶ ἅμα μετεβλήθη ἡμῖν ἡ ὥρα καὶ πρὸς ἄλεαν ἐνεδίδον
 καὶ μὴν ἔτ' ἐπιδιδόναι καταθραχὶ πρὸς τοῦτ' ἐπίδοξος ἦν, εἰς τρί-
 260 τὴν ἐκείθεν ἄραντες ὠδεύομεν αὐθις πρόσω, πλείσθ' ὅσα ἐντὴν περι-
 στεύαντες τὸν κάμνοντ' εὐ μάλα πειθόμενον, καὶ περιδήσαντες καὶ
 καταπελιγημένοι τὸ σῶμα πᾶν ἐκ κορυφῆς αὐτῆς εἰς πόδας, τῇ μὲν
 ἑρίοις τε καὶ κωδίοις, τῇ δὲ τοῖς ἐκ λίνων ὑφάσμασι κἄνυ τοι πλεί-
 στοις συντιθέντες ὡς εἶχε χρῆσθαι καὶ φέρειν. Ἐκείθεν δὲ ἵνα μὴ
 265 διατριβῶ καθ' ἕκαστα τῆν ἄλλως, ἔφ' ἡμερῶν τινων, οὐκ οἶδ' ὅσων,
 κατατεινάντες γιγνώμεθα εἰς τὴν μεγίστην τε καὶ καλλίστην πόλιν τῶν
 κατὰ δύσιν βασιλέως αὐτοῦ Θεσσαλονίαν, ἧδη πρότερον ἀκουσθῆν τοῖς
 ταύτην οἰκοῦσι φίλοις οὖσιν ἐκ πολλοῦ, κατὰ χρεῖαν ἦντινα δὴ καὶ πρε-
 σβείας πάροδον ἐπιδημῆιν ἡμῶς αὐτοῖς, ἐπιδημηκρότες σφόδρα ποθοῦν-
 270 τες σφόδρα ποθοῦσιν. Ἡμεῖς γε γὰρ δὴ ὄσπερ ἐκ ναυαγίων καὶ
 χειμῶνος καὶ κλύδωνος, ἐν λιμένι τῇ φίλῃ πόλει καὶ τοῖς ἀνδράσι γι-
 γνώμεθα καὶ πολλῇ παρ' αὐτῶν εἰς ἡμᾶς αἰδῶς ἀπήντα, φιλοφροσύνῃ
 τε καὶ ξενία οὐ τὸν εἰθισμένον, ὡς οἶσθα, τοῖς ἀνδράσι τρόπον ἐπὶ

ξένους ἀνδράσι καὶ τιμῆν ἐκ βασιλέως ἔχουσιν ἐπιδημοῦσι τε καὶ πα-
 275 ριοῦσιν ὅπη δὴ· ἔστι γὰρ τόδε παρ' αὐτοῖς οἶσθ' ὅτι πλείστον, ὅτι δὴ
 καλλίστον, ἀλλ' ἔτι καὶ πρὸς· καὶ δι' αὐτὰ μὲν δὴ, ταῦθ' ἄπερ δὴ
 καὶ ἄλλοις εἴρηται καὶ ἡμῖν αὐτοῖς, τὴν τε δηλαδὴ τιμὴν ἀναμετροῦ-
 σι τὴν βασιλείον οὐκ ἦντω δοκοῦσαν σφίσι ἢ κατὰ τοὺς πολλούς,
 καὶ ἅμα τοῦ λόγου χάριν, ἦν ἄρα δόξαν περὶ ἡμῶν ἔχουσι πάνυ τοι
 280 πλείστην. Φιλόλογοῦσι γὰρ ὡς οἶσθ' οἱ τῆδε κομιδῇ καὶ μεμήναναι,
 ὡς οὐκ οἶδ' εἴ τινες, σφόδρα κατὰ τῶν ἐν σοφίᾳ καὶ λόγοις δοκιμα-
 ζομένων καὶ ἀριστεύειν δοκούντων· οἷς δὴ καὶ τὰ καθ' ἡμᾶς οὐκ οἶδ'
 ὅπως ἐντάττοντες, ὅπη δὴ σφίσι δοκεῖ, καὶ τὰ μὲν ἐκ φήμης πρότε-
 ρον οὕτως εἰλημημένοι περὶ ἡμῶν καὶ φρονοῦντες εὐ, τὰ δὲ κἄν τῇ
 285 προλαβοῦσῃ προθραχέος ἡμῶν ἐς αὐτοὺς ἐπιδημία τῶν ἡμετέρων πε-
 πειραμένοι, ἦθους τε καὶ παιδείας, οὐκ οἶδ' ὀντινοῦν οὐδ' ὅπως
 δοξάντων σφίσι, στέργουσιν ἐκτόπως ἡμᾶς καὶ κομιδῇ φιλοῦσιν, οἶ-
 μαί, καὶ κωδαιοῦσιν. Ὅταντο δὴ τῆς ἐς ἡμᾶς εἰνόιας οἱ ἄνδρες
 καὶ σφίσι ἀγαθὰ παρὰ θεοῦ γένοιτο πλείστα, οὕτω δὴ πάνυ τει-
 290 μηκόσι φιλοκόλῳ γνώμῃ τὸν ξενίον τε καὶ λόγιον. Τὸ δ' οὖν τῆνι-
 καθ' ὄμω, ὡς ἔλεγον, οὕτω δὴ φίλοι παρὰ φίλους ἄνδρες ἐπεδη-
 μοῦμεν, πολλῶν ἤδη ἡμερῶν προπετυσμένους κατὰ φήμην τῆς πρε-
 σβείας, μεγίστης δοκῶσης καὶ οὔσης, ἐπιδημῆιν ἡμᾶς καὶ προσδεχο-
 μένους μάλιστα καὶ ἀπρωρημένους ἡμῖν καὶ σφόδρα θαυμάζοντας
 295 ὅτι δῆπως ἐμέλλομεν ἔποιε γὰρ δὴ τι καὶ τὸ τῆς πρεσβείας ἡμῖν
 ἀξιόλογον, ὡς εἴρηται, δοκοῦν τὴν παρασκευὴν πλείω τῆς τιμῆς καὶ
 τοῦ φίλτρον. Φθάνουσι γὰρ ἤδη μεμαθηκότες ἢ πόλις ἐπιδημῆιν τὸν
 δεῖνα πρέσβην ἐκ βασιλέως εἰς τὸν Τριβαλλῶν ἄρχοντα, φίλον ἄνδρα,
 περὶ μεγίστων εἰς εἰρήνης τε δόγματα καὶ κύρος μετὰ πλείστην ὄσην
 300 τὴν μάχην καὶ χρόνιον, καὶ περὶ τοῦ κήδους αὐτῷ περαιοῦνθ' ὄρκους
 τε καὶ συνθήματα, κήδους οὐκ οὐ πρότερον συνετίθει' ἐπὶ τῇ βασι-
 λέως ἀδελφῇ ἀλλ' ἐπ' αὐτῇ δὴ τῇ φίλῃ βασιλείῳ θυγατρὶ παρθένῳ
 νύμφῃ μεταθέσθαι καὶ προσσαρμόσαι τὰς συμβάσεις τε καὶ τὰ δόγμα-
 τα καὶ γενέσθαι τὸ συνάλλαγμα εἰς υἰοποιῶν ταύτην οἰκειότερόν τε
 305 καὶ ποθεινότερον ταῦτ' ἀκουόμενα, πρὶν ἢ ἐπιδημῆιν ἡμᾶς, μέγιστα
 δὴ δοκούντα καὶ ἀξιόχρεω πρέσβους, ἐπιδημηκρόσι, ὡς ἐράμην.
 προσετίθει τῇ παρὰ τῶν ἀνδρῶν ἡμῖν τιμῇ καὶ τῷ φίλτρον. Καὶ τὰ
 μὲν τῆς πόλεως οὕτω. Ἐπεὶ δ' αὐτίκα δῆτ' ἐνταῦθα καὶ τῷ μεγίστῳ
 τῶν κατὰ δύσιν στρατευμάτων τε καὶ πόλεον καὶ χωρῶν ἐνετύχομεν
 310 ἡγεμόνι καὶ στρατηγῷ. Ὁ μὲν δὴ πρῶτος ἔξαπορεῖ τε καὶ πανθάνε-
 ται διτθίκατε πρότερον συχῶν ἡμερῶν ἡγγεμένον ἧδη πρέσβεις ἐ-

πιδήμεϊν ἡμᾶς οὐκ αὐτῷ δὴ μόνῳ ἀλλὰ καὶ πρὸς ὃν ἐστολλόμεθα Τρι-
 βαλλῶν δεσπότην διὰ τινος τῶν αὐτοῦ προεληθόντος ἡμῶν, οἶσθα δὴ,
 καὶ προσετίθει τοῦνομα, οὕτω δὴ μάλισθ' ὑπερήμεροι τῆς προθεσμίας
 315 καὶ ὀψιαίτερον ἢ προσδοκῆσιμον ἦν, ἀρκευόμεθα· τέως γε μὴν ἔφα-
 σκεν ὡς δὴ πράγματ' αὐτῷ παρασχοίμεθα ὅθ' οὕτως ἐμέλλομεν πλεῖ-
 στα αὐτῷ τε πρὸς αὐτὸν πλείστα λογιζόμενῳ καὶ τῷ Τριβαλλάρχη
 μάλισθ' ὀσημέραι σχεδὸν περὶ τούτου πυνθανομένῳ καὶ λόγους πρῶ-
 320 τομένῳ τῆς ἡμετέρας μελλήσεως ἀνάγκην ἔχοντι μεγίστην, τοτὲ μὲν
 χειμῶνας, τοτὲ δ' ἄλλοτ' ἄλλας ὡς ἐνεχώρει καὶ οἶόν τ' ἦν, ἀφορμὰς
 τῆς ἡμετέρας ὑπερημερίας καὶ θραυτήτος ἀποδιδόναί. Ἐγὼ δ' ὅπως
 νῦν ἀνὴρ ἔχει μάλιστ' ἐκεῖνος εἰς τοῦργον μαθεῖν ἠβουλόμην καὶ ὡς
 ἄρα δὴ προσίεται οὗς αὐτὸς πέμπει λόγους, Ἐδ' μὲν καὶ αὐτὸς ἐκεῖνος
 325 ἔφρασκε μέχρι καὶ τήμερον· πολλοὶ δ' εἰσι περὶ αὐτὸν ἄνθρωποι φαῦ-
 λοι καὶ δῖσνοι τῷ καλῷ καὶ τοῖς πράγμασιν. Οἱ μὲν τῶν ἐγγυρομένων
 αὐτῶν βάρβαροι καὶ σκαιοὶ καὶ ὀλιγογνώμονες· εἰσὶ δ' οἱ καὶ βέλε-
 ροὶ τε καὶ κακοήθεις καὶ κακογνώμονες, ταῖς μάχαις εἰθισμένοι χεί-
 ρειν, ταύρων ἢ δ' ἀγῶν ἀρπακτῆρες, οὐδ' εἰς προὔπτον οὐδ' ἐπίδη-
 330 μοὶ τινες οὐδ' ἐπίδηλοι, ἀλλ' ἐν τοῖς ὄροις τε καὶ ἐν ὄρειν ἐπ' ἐρη-
 μίας ἀνδρῶν τε ὀδιδῶν καὶ βοσκομημάτων ἐλλοχηταί τε καὶ λωποδύται
 καὶ ἀνδραποδισταί, κατηλογηκότες τῆς φύσεως καὶ δόγματος ἀλη-
 θείας καὶ δίκης ἀπίσης, ἧς νομίζεται. Καὶ οἱ μὲν, ὡς εἴρηται, τῶν
 ἐγγυροίων οὕτω καὶ τί ἂν τις πλείω λέγων διατρίβῃ; Οἱ δὲ καὶ μά-
 335 λισθ' οὔτοι τῶν πέρυσιν οὕτω καὶ πρότερον ἀποστάντων τοῦ βασιλέ-
 ως, οἷσθ' οἵτινες, καὶ προσθεμένων κακῶν κακῶς ἐπὶ τῆς μάχης αὐ-
 τῷ κατὰ χώρων βασιλείων, ἐκθεσμοὶ τινες καὶ δυσσεβεῖς καὶ χαιρέ-
 κακοὶ καὶ τῶν καλῶν δεῖ βιάσκανοι καὶ πολέμιοι καὶ τί γὰρ ἄλλ' ἢ
 θάνατον ἀγαθὸν ἔχοντες καὶ τοῖναντίον εὐχῶσαν; Καχύποπτοι νῦν
 σφόδρα καὶ δεδιότες περὶ σφίσι αὐτοῖς ἐπὶ ταῖς γιγνομένης καταλ-
 340 λαγαῖς καὶ τῷ γνησίῳ τῷδε κήδει οὐ πόρρω τοῦ δικαίου μηδ' ἀσυνί-
 τως παντάσῃ τόνδε δεδιότες τὸν φόβον. Οἱ δὴ καθέκαστην ἐπιτί-
 θενται οἱ μετὰ τῆς ὑπερημερίας καὶ παρολκῆς τῶν χρόνων καὶ πάντα
 δεῖνὰ κατατεινόμενοι καταναιδέονται καὶ φασὶν ἐκτραγωδοῦντες,
 οὐδ' ἄλλ' ἢ λόγους μόνους τὰ παρ' ἡμῶν φράσκοντες καὶ πλεόν οὐδέν.
 345 ἀπάτην τέ τιν' ἐκάστοτε καὶ εἰρωνεῖαν καὶ ὑπέρθεσιν διαπαντὸς ἐκ-
 λήουσι τοὺς χρόνους, προφάσει τισὶ καὶ γοητείαις καὶ τοιῶθ' ὅσοπερ
 ἄλλοτε πολλάκις καὶ ἐπὶ πλείστον καὶ νῦν εἶναι τὸν εἰσθότα τρόπον,
 οὐδὲν μέντοι προὔργου οὐδ' ἄλλοῖον ἢ κρείττον ἢ ἄλλοτε ποτε πρό-
 350 τερον. Καὶ τοιαῦτα δὴ καταφλυαροῦντες ἀείποτε καὶ καταφειδόμενοι

350 πάντοι σὺν σπουδῇ καὶ κακοηθείᾳ πάντα φραῖλα καὶ οὐδὲν ὑγιᾶς,
 τελευτῶντες ἀνίστασθαί¹² φασιν ἤδη λουτὸν καὶ μὴ προσέχειν οὕτω
 πάντοι πόρρω, μηδὲ πείθεσθαι κακὰ νοοῦσιν αὐτῷ καὶ βουλομένοις
 αἰεὶ Ρωμαίοις, καὶ οὐδὲ νῦν πάντως οὐδ' οἷσιον χρηστόν, ἀλλὰ τι καὶ
 πλεόν τοῦ προχείρου μαθεῖν ἐνεδρεῦνουνσιν, ἔργου τε καὶ μάχης ἀμέλει
 355 συνήθους ἀπτεσθαι πρὶν ἢ αὐτὸς ἐμπεσεῖν ὄψοιεν ἀδοκίμῳ. Καὶ οἱ
 μὲν τοιαῦτα. Ὁ δ' ὡς εἴρηται, μέχρι δὴ καὶ νῦν ἀντέχει καὶ ἀποτρέ-
 πεται, τὰ μὲν καὶ ἰλαρῶς καὶ μετρίως, τὰ δὲ καὶ ἰταρώτερον εὖ μάλα
 πεποιδῶς ἐντολαῖς ταῖς ἐκ βασιλέως καὶ πίσει καὶ τῇ περὶ τὸ θεῖον
 εὐσεβείᾳ καὶ ἀληθείᾳ ὄρκους τε ἀτρέπτοις ἐγνωσμένοις ὑπὸ πάντων
 360 πραγμάτων, ἐλπίδα μάλιστ' ἔχων ἐπὶ τῷ κήδει καὶ πόθον οἷον ἀτρέ-
 πτον καὶ φράσκων εἰς τέλος οὐκ ὀλιγορήσειν, μέχρις ἂν τις ἐλπίς καὶ
 θραυεῖα πρόσσειν εἰς τοῦργον, οὐδ' ἀρξέσθαι μὴ τῶν ἐλαχίστων
 αὐτῶν λογισμῶν μὴ τῆς ἐσχάτης προσδοκίας, οὐδ' ἂν εἴ τι γένοιτο,
 ἴνα δὴ μὴ τιν' ἀφορμὴν ἀπολίπει θ' ἴσπερον, ἔπειθ' ἐαυτῷ καὶ βα-
 356 σκανίαν καὶ ἀκαυρίαν ἠντιναοῦν καὶ ὀλιγοφροσύνην ἐπιμήμεσθαι,
 προανασοθήσαι καὶ ἀπολέσαι τὴν σπουδὴν καὶ τῆς μεγίστης δι' ἐαυ-
 τὸν ἀνεκτικῆσαι καὶ ποθεινοτάτης καὶ τοῖς σφετερείς αὐτοῦ προγόνοις
 εὐκατοστάτης κηδεύσεως. Καὶ ὁ μὲν οὕτως ἀντέχει δὴ πάντοι καὶ
 ἀντιστήσει φησὶν, ἴσως δ' οὐκ ἀντιστήσει μέχρι παντὸς ἀμέλει, οὐδ'
 370 ἐαυτοῦ παντάσῃν ἔσται καὶ περιέσται τῶν περὶ αὐτόν, ὡς εἴρηται
 φραῖλων καὶ ἐπιβούλων ἀνδρῶν· ἀλλ' ἴσως ἔστι νοῦς καὶ ἴσως ὅπουσιν
 τῶν φίλων καὶ εἰνοεῶν τάνδρῳ μάλιστα δοκοῦντων ἠτήσεται καὶ
 τὴν γνώμην περιαιρήσεται. Ἀγαθὴ δὲ παραίφρασις ἀνδρὸς ἀγαθοῦ,
 φραῖλη δὲ φραῖλου φησὶν ἢ ποιήσις· τίς δ' οὐδ' εἰ μέντοι σὺν δαίμονι
 375 θυμὸν ὀρήνην παρεπῶν, καὶ τοῦτο φησὶ· πολλὴ δ' ἢ παρὰ τοῦ μισαν-
 θρώπου καὶ πολεμίου διὰ παντὸς σατὰν ἀγρυπνος κατὰ καλοῦ παν-
 τὸς ἐπήρειά τε καὶ δύσνοια. Καὶ τοῖνων ἴνα δεῖ καὶ ὡς ἐνὶ τάχιστα
 δεῖ καὶ μὴ μέλλειν ἔτι πλείν ἢ τοσοῦτο μόνον ὅσον ἐνοκευάσασθαι
 πάντα ὃν ἐς τὴν ἀποδημίαν ταύτην ἐπὶ ξένης καὶ ἀήθους δεῖ. Δεῖ δὲ
 380 πλείστον, ὃν τε ἐδεστέον μάλιστα, ὃν τε ποτέον, ὃν εἰθισμένον καὶ
 μάλ' ἐνταῦθα οὐ ράδιον ἐκεῖσ' εἰσπορεῖν, οὐκ ἐχούσης τῆς χώρας.
 Καὶ δεῖ τοῖνων ἐνοκευάζεσθαι πάνθ' ὡς οἶόν τε καὶ παρασκευάζεσθαι
 τάχιστα ἐξέναι· καὶ μὴ ἐν τοσοῦτῳ δὴ καὶ ταύτην ἐλπίδ' ἔχειν
 ἀρξέσθαι τιν' ἐκείθεν ἄγγελον περὶ τῶν ὄλων ὡς ἄρ' ἔχει νῦν ἐκεῖ πρα-

12. post ἀνίστασθαι add. χορῆσαι scribe vel corrector.

385 γράτων κατεροῦντά τε καὶ μινύσοντα. Χθές γάρ ἦδη καὶ πρὸ τρίτης ἡμῶν μελλόντων εὐλαβούμενον αὐτὸν ἐπὶ τούτοις ἐκτίμημα τινὰ τῶν ἄπ' αὐτὸν ἐκείσε τῷ Τριβαλλάρχη τὸν εἰωθότα τρόπον προσερούντά τε καὶ ἅμα περὶ τῶν ὄλων ὡς ἀγαθῶν ἔσομένων, αὐτίκα δὴ μᾶλα καὶ οἱ κατ' ἐλπίδα ἐγγησόμενον ἡμῶν τε πέρι, ὡς ἄρ' ὅσον οὕτω περὶ 390 πάντων ἔχοντες ἔρειν τε καὶ καταπράξασθαι πρὸς βασιλέως ἀρκευόμεθα, τοῦτό τε πρόφασιν εἰς προὔπτον καὶ καταμαθεῖν τε ἅμα καὶ κατασκέψασθαι ὅπως ἅρα νῦν ἔχει τάκει, ὡς ἀπαγγέλλειν ἔχειν ἀσφαλῶς ἐπανήροντας, προσδέχεσθαι δὲ ἦδη λοιπὸν ἐπανήρειν αὐτὸν καὶ τὸν ἀριθμὸν τοῦτο δίδόναι τοῦ καιροῦ· πάντως δὲ ἐπανελθόντος τοῦ 395 ἀνδρὸς γινῶναι τε ἐξεῖναι πάνθ' ὡς ἐκείθεν δεῖ καὶ ἀσφαλῶς εὐ εἰδότες ἐξεῖναι. Ἐδόκει δὲ ταῦτ' εἰκότ' εἶναι καὶ λέγων ἀνήρ εὐ λέγειν κάγωγε ἐπειθόμην εὐ μᾶλα. Καὶ τοίνυν εἰς τρίτην ἡμέραν ἐκείθεν τῇ πόλει μείνας, καὶ τῶν αὐτῶν γε δὴ περὶ διάλῳν ξυνὼν ἐκείνῳ καὶ κωνύμενος, ὡς ἔδει γε καὶ ἦσαν ἐντολαὶ βασιλέως, καλλίστῳ τε ὄντι 400 καὶ μεγίστῳ τῶν βασιλέως καὶ τῶν ἡξιώσθαι μάλιστα δοκούντων πρώτως κοινωνεῖν βασιλείῳς βουλαῖς καὶ σκέψεσι, καὶ λέγειν ἔχειν εὐ προσειμένον τοῦ δεσπότη, καὶ ἅμα οἰκείῳ σπρόδῳ' ἐμοὶ καὶ τῶν ἔγγιστ' ἐκ συζύγου κατὰ γένος ἐπιτιθεῖων ὄσθαι. Ἐπειδὴ καὶ πάντα δι' αὐτοῦ, ὃν ἔδει μοι πάμπλεω πρὸς τὴν ἔξοδον ἐνεσκεύαστο, ἐν νῶ 405 γε ἦδη εἶχον αὐτίκα ἐξεῖναι καὶ ἦδη γε ἐξῆιν. Ἐν τῷδε μὴν ξυμβαίνει τι τοῦτο. Ἀνήρ γάρ ἐκείνος ὃς πρότερον, ὡς ὁ λόγος ἐκεῖδηλοῖ, παρ' αὐτοῦ πέμπεται οὐ μόνος αὐτὸς ἐκείθεν ἡμῖν ἐπάνευσιν, ἀλλὰ καὶ σὺν αὐτῷ Τριβαλλὸς εἰς βασιλέα πρεσβεῖων παρὰ τοῦ δεσπότη φθάνει γε, ἡμᾶς ἔτι ἐν τῇ πόλει. Δεσιόθλαβος ἀνήρ ὄνομα, ὃς δὴ 410 πρώτος, ἐμοῦ γ' ἐξελεθόντος ἐκ βασιλέως, αὐτόθι γίγνεται καὶ μέμνησαι πάντως. Γίγνεται δὴ τι τοῦθ' ἡμῖν λοιπὸν ἅμα μὲν ἔρχομαι πυθέσθαι τε καὶ μαθεῖν, ἅττ' ἐκείθεν ἅπαντ' ἠβουλόμεθα, ἅμα δ' ἀναγκαῖον καὶ τοῦτ' ἀναμαθεῖν τάνδρος, ὅτου δὴ ποτε χίριν ἡ πρεσβεῖα αὐτῷ ἐς βασιλέα καὶ ἦν τινα χρεῖαν, μήπου τι καινότερον ἀλλ' εἴη 415 παρ' ἡ κεκίνητο, ἠδαιμεν τε αὐτοῦ καὶ πρᾶττειν εἶχομεν ἐπὶ τοῖς συνθήμασι καὶ δεήσῃ πάλιν ἡμᾶς ἐκεῖ πράγματ' ἔχειν αὐτοῦ πέρι ὅτουδηποτὸν βασιλεῖ γὰρ εἶναι δὴ τοῦτο μάλιστα δεδογμένον καὶ πρὸς βουλήν μὴδὲν ἔτι πράγμ' ὅτιοῦν εἶναι, μὴδ' ἔτερο' ἅττα δὴ κενήσθαι λοιπὸν εἰς αὐτὸν συνθήματα καὶ πρεσβεήματα, ἀλλ' εἰς ἡμᾶς ἐγκαλείσθαι πάντα 420 καὶ πεπεράσθαι συνθέσθαι περὶ πάντων καὶ σφραγίσσασθαι καὶ τεροματώσαι πρὸς βασιλέως ἐντολὰς ἔχοντας, ὅποι δὴ ποτὲ οἱ ἔδοξεν εὐ εἶναι, καὶ οὐδὲν δὲ οὐ τῶν ἀναγκαῖων εἰρησθαι καὶ ἦδη κενημη-

νον δογματίων εἰς τοῦρον παρεῖα τ' ἄρρητον, οὐδ' ὡς τε μήπως ἔχειν ἡμᾶς συνθέσθαι τὸ βασιλεῖ δοκοῦν βέλτιον· περαιτέρω δὲ τῶν 425 ἐγνωσμένων καὶ ὄντων ἀναγκαῖων μὴδὲν πραγματεύεσθαι χώραν εἶναι τοῦ λοιποῦ, μὴδ' ἀνοίγνυσθαι θύραν ἔτι πλείω· τὸ δὲ γε εἶναι λοιπὸν μεθ' ἡμᾶς πλεόν αὐτὸν ἀπαντῶν βασιλέα καὶ γένος ὅσον οὐ νῦν τάχιστα ἐς τὰ κατὰ δύσιν αὐτοῦ, τῇ φάλη παρθένω θυγατρὶ, συνεκτελέσαι δι' αὐτοῦ τὰ γαμήλια καὶ ἡμεῖς εἶχομεν πρὸς τοῖς ἄλλοις 430 καὶ τοῦτ' ἀγγέλλειν ἀμέλει ὡς τάχιστα μεθ' ἡμᾶς αὐτὸς ἔξεισι, μὴδενὸς ὅτουοῦν λειψιμένου κατὰ ζήτησιν ἀμυβόλου τῶν εἰς τοῦρον συνθημάτων. Ταῦτ' ἅρα καὶ ἀναγκαῖον ἦν ὡς ἐγράμην πυνθάνεσθαι τοῦ Τριβαλλοῦ περὶ τῆς πρεσβεῖας καὶ πυνθάνομεθα καὶ μανθάνομεν 435 ὅτι ποτ' ἦν εὐ μᾶλα καὶ ἦν οὐδὲν πλεόν, οὐδ' ὡς ἅρα δέος ἦν ἡμῖν, οὐδὲν ὅτιοῦν, ἀλλ' ἦ περὶ ὧν ἡμεῖς λέγειν καὶ πρᾶττειν εἶχομεν καὶ μάλιστα ἀσπάσασθαι πρὸς τοῦ δεσπότη τὸν εἰωθότα βασιλέα τρόπον ὡς ἦδη πατέρα τε καὶ δεσπότην καὶ πυνθέσθαι λοιπὸν ὅτι ποτ' ἄρ' ἐς τὰ κατὰ δύσιν αὐτοῦ μέρη τῆς χώρας ἀφίξεται καὶ εἰ 440 ἡμερῶν. Ταῦτα τε δὴ καὶ ἔτι προσμανθάνομεν τάνθρωπῳ, ὃν ἡμῖν ἐκεῖσ' ἀποδηροῦσιν, ὡς εἴρηται, λοιπὸν ἔδει πάντων ὡς ἄρ' ἔξῃν καὶ ἠβουλόμεθα. Μανθάνομεν τε δὴ καὶ τοδ' ὁμαι καλλίστον ἡμῖν, εὐχῆς ἔργον ξυκαύρημα, ὡς ἄρ' ὁ δεσπότης αὐτῷ τῶν μέσων τῆς χώρας ἀνίσταται, ἐφ' ὧν ἅρα καὶ διατρίβων ἦν, χρόνος οὐ βραχὺς ἐξ οὗ 445 καὶ πρὸς αὐτὰ δὴ γίγνεται τὰ καθ' ἡμᾶς ἔσχατ' αὐτοῦ, περὶ τοὺς ὄρους μάλιστα μνεῖ τε χρόνον ὄντινα δὴ. Ἐκεῖ τε λοιπὸν αὐτῷ καὶ ξυνεσόμεθα καὶ ξυμπερανοῦμεν τὰ τῆς πρεσβεῖας. Καὶ ἦν ἡμῖν τοῦθ' ἠδιστον ἀκοεῖν, τάχιστα καταπαῦσαι τῆς ἐπὶ τοσοῦτου τοῦ χερμῶνος ὁδοῦ καὶ ταλαπωρίας, εἰς ὀρατώνην πάνυ τοι πλείστην αὐτοῖς τε καὶ 450 ὑποζυγίοις πάνυ πεπονηκόσι.

Οὕτω δὴ λοιπὸν ἀγαθῇ τύχῃ περὶ πάντων μεμαθηρότες ἡδέως ἐξῆμεν χερμῶν δ' ἦν ἀδῆς καὶ μάλιστα' ὄσφ δὴ καὶ προῆμεν καὶ πλείστ' ἐπονοῦμεν, φέροιεν δ' ἦν ἀνάγκη καὶ φέροντες 455 ἦμεν. Ἐφ' ἡμερῶν δὲ οὐκ οὐδ' ὅσον φθάνομεν ἐξηνηκότες εἰς ἄστου δὴ τοι τῶν ἐν αὐτοῖς ἐσχάτοις καὶ ὄροις βασιλέως. Ἐνταῦθα δὴ τῶν ἐγγωρίων ἀκριβέστερον ἐκμανθάνομεν ὡς ὁ Τριβαλλὼν αὐτὸς ὀρῆς ἐγγυρὸς ὅτι μάλιστα' ἦν, χθές ἦδη καὶ πρὸ τρίτης ἐπιδημηκῶς ἐνί τινι τῶν κατὰ τοὺς ὄρους ἐγγειτόνων πολυχνίων ἐσχάτῳ καθ' ἡμᾶς ἐγγιστα καὶ ὁ συνοδεῖων ἐκ Βυζαντίου Τριβαλλὸς ἐκείνος αὐτίχ' ἡμῖν 460 κοινοῦται τε καὶ ἐξαίτεται πρώτος αὐτὸς ἀμέλει κατ' ὄρθρον, νυκτός

γε μὴν ἔτι, φθῆναι τε ἀναστάς καὶ σπουδῇ πάσῃ χρησάμενος ἐς αὐ-
 τὸν γενέσθαι τάλλα τε ὡς εἰκὸς καὶ περὶ ἡμῖν, ὡς ἦδη γε πάρεσμεν
 ἀγγελεῖν τε καὶ κατερεῖν, ἴν' ὧν ἂν δέη παραχρῆμ' ἐπιδηροῦσιν ἅπαντ'
 εὖ παρασκευάσαιο καὶ ἱκανῶς σχολίῃ ὡς ἄρα εἰκὸς εἶναι, πρὸς ὄρους
 465 καὶ χώρας ἔσχατα ἐπ' ἄστεος ὀλίγου δεσπότην καταλύοντος. Ἐδόκει
 τε λέγειν εἰκότα καὶ συντιθέμεθα καὶ αὐτὸς τε λοιπὸν ταχὺς εἰς ὄρ-
 θρον ἀναστάς σπουδῇ δρόμον ἀνύτει τῷ δεσπότην πρότερος ἅπαντῶν.
 Καὶ ἡμεῖς βραδύνομεν ἐπὶ χώραν ἐκεῖσε καὶ βραδύνομέν γε πλείν ἢ
 ἔδει τῶν ἐγχωρίων ἠπατημένοι, ὡς πάνυ τοι τοῦνμέσῳ καὶ ὅσον τῆς
 470 ἡμέρας ἐκεῖνης δέον βαδίζειν, ὀλίγον ὄν καὶ μὴ χροῖναι μάλ' ἐπειγε-
 σθαι ταῦτ' ἄρα καὶ λανθάνομεν τό γε δὴ προπετυσμένοι καὶ πεπει-
 σμένοι καὶ κατημελιγρότες ὡς οὐκ ἔδει, ἐπειδὴ καὶ ἠρτόμεθα τῆς ὁδοῦ
 καὶ προήμεν ἀποθουκλιθῆντες τάληθους καὶ ἡμῶν πρὸς λόγον καὶ
 τῆς ὥρας ὄντ' ἐρέχοντες, ὅσα γε εἰκὸς πρέσβεισιν οὕτω βιάην τε καὶ
 475 μετὰ ρωστώνης ἀπάσης ἐν σκευαγωγίῳ καὶ πλείουσιν ὑποζυγίοις, ἀλλ'
 οὐ ταχεῖς ἄρ' ὡς οἶον τε καὶ τὸν εἰσθότα μόνιπον λεγόμενον τρόπον
 βαδίζοντες. Καὶ τοίνυν νυκτὸς εἰς μίαν τε καὶ δευτέραν, οἶμαι, ἐπι-
 σχολούσης ὥραν ἦδη ἡμεῖς ἔτ' οὕτω γινόμεθα ἐς τὸ ἄστυ, ἀλλὰ λει-
 πόμεθ' οὐκ ἐπ' ὀλίγον ἐς πεδίον μέσον καὶ ἦν ἔπειτ' οἶμαι ἄπορον
 480 ὅτι ποτ' ἂν χρησαίμεθα· οὔτε γὰρ μένειν ἐκεῖνη καὶ ὁποιοῦν ξένους
 ὄντας ἔδει, καὶ νυκτὸς ἐπισχούσης ἦδη, καὶ τὸ γ' ἐπιδημῆν εἰς μέσην
 αὐθις νύκτα πρέσβεις ἄνδρας, ἔνθα καταπαύειν ἔδει, ὥσπερ δὴ τινας
 ἀνδραποδιστάς τε καὶ τυμβωρύχους ἐξ ἀφανοῦς καὶ λανθάνοντας ἐπι-
 τιθεμένους, οὐκ εὖσχημον ἔδοκει ἔδοκει δ' οὐδ' ὄμοιός τ' ὅδε βέλτιον.
 485 Καὶ κατατείναντες ὡς οἶον τ' ἦν, ἐπειδὴ ἔγγιστα γινόμεθα, στέλλω
 τῶν ἐπομένων ἕνα τε καὶ δεύτερον, ξυνιέντας τῆς ἐγχωρίου γλώττης
 κατὰ πίστιν ἀναζητοῦντας, ἐς τοῦ ἀστυνόμου δὴ καὶ τοῦ τῆς χώρας
 ἡγεμόνος ἐκεῖνης γενομένους ἀγγέλλειν περὶ ἡμῶν, ὅτι πάρεσμεν, καὶ
 μανθάνειν ὅτι δὴ ποτε ποιεῖν καὶ οἱ δὴ καταλείπει ἡμᾶς χορῆ. Γίγνε-
 490 ται τοῦτο καὶ μόλις μὲν ἦν γὰρ τὸ ἄστυ κεκλεισμένον ἐξ ἑσπέρας
 ἔτι ὡς ἄρ' εἰκὸς, ἐντυγχάνουσι δ' οὐδ' ὄμοιός οἱ περμῆντες ἐκεῖνο.
 Καὶ ὅς αὐτίκα μηδὲν μελλήσας ἀστυνόμος ἐκεῖνος εἰς ἡμᾶς ἐξείσιν,
 ἀπαίτεται τε τὰ εἰκότα καὶ παραπέμπει καταλύοντας οἱ πρότερον
 495 καταδυσωπαῶν παραιτεῖται δι' αὐτὴν ἄρα τὴν βραδυτῆτα μὴ προσα-
 ντήσαι¹³ τὴν εἰσθύναν καὶ δικαίαν ἡμῖν, πρέσβεισιν οὕτως ἐκ βασι-

13. προσαντήσαι : προσαντήται S.

λέως, τιμὴν ἐκ τοῦ δεσπότη καὶ ποιμπὴν πρὸ τῆς καταλύσεως ἔτι δὴ
 πόρρω τῆς ὁδοῦ καὶ ἡξίου μὴ δυσχεραίνειν, συγγινώσκειν γὰρ τῷ
 ξυμβάντι χροῖναι. Αὐτῷ γὰρ δὴ τῷ δεσπότη καὶ μεμεληκέναι περὶ
 500 τούτου μάλιστ' ἔφρασε καὶ πλείστους ὄσους τῶν περὶ αὐτὸν ἡμέρας
 ἔτι πάνυ τοι πρὸ τοῦ ἄστεος τιμὴν ἡμετέραν στεῖλαι ἀσπασμόν τε
 φίλον καὶ δεξιῶν ἐκ μακροῦ· οὐδ' ἡ δὴ καὶ μείναντας ἐπὶ πλείστον καὶ
 βραδύναντας εἰς ἑσπέραν, ἐπειδὴ μῆπως ἐωρώμεθα ἐπιδηροῦντες,
 ἀπειπόντας τοῦ λοιποῦ μηκέτ' ἀφιξέσθαι ἡμᾶς ἐπανελθεῖν. Ταῦτ' εἰ-
 505 πὼν καὶ καταδυσωπάσας χρηστός ἄνθρωπος ἄπεισιν οἴκαδε. Βραχεία
 δ' ἐξῆς ὥρα καὶ ἦκει παρ' ἡμῖν ὑπ' αὐτοῦ πάντ' ἀφθονα τροφῆς με-
 τασχεῖν καὶ ἅττα μὴ ἐκ προχείρου πορίσασθαι, οἷα δ' ἐκ βουλήης
 προτέρας καὶ ἐκ κυνηγεσίων ἅττα ὡς ἔκοιτε παρεσκευασμένα τρυ-
 φᾶν· καὶ ἵπποις εἰπεθ' ἱκανῆ βόσκησις καὶ πάντ' εὖ. Καὶ μὴνους ἐπὶ
 510 τούτοις, ἀστεία μὲν, ἴσως δὲ ἀληθῆς, ἡμῖν δ' οὐ τοιαυτὴ μὲν, ἀστεία
 δ' ἔδοκει, ὡς ταῦτα δῆτ' ὄντα τοῦ φίλου τε καὶ ἀστυνόμου οἰκοθεν
 ὡς ἄρ' ἔτυχεν· ὄντ' γὰρ δὴ τῆς νυκτὸς εἶναι καὶ μὴ θεμιτὸν μηδ'
 οἷόν τ' εἶναι τῷ δεσπότη περὶ ἡμῶν ἀγγελεῖν ἀφικόμενων καὶ τοίνυν,
 ἦν μὴθ' ἱκανῶς μὴτ' ἀξίως ἔχη¹⁴, ξυγγινώσκειν χροῖναι. Καὶ ἡμεῖς
 515 ἀπειλόμεν τε χάριν ὡς εἰκὸς καὶ ὡς ἔδοξεν ἐχρώμεθα τῆς νυκτὸς ἐ-
 κείνης. Ἄρα δ' ἔφ' προσκαλούμεθά τε καὶ ἀπαντῶμεν ἐς τοῦ ἄρχον-
 τος. Οὐκ ὀλίγη τε δὴ γεννικὴ νεότης ἐκεῖθεν πανηγυρικώτερον ἐσκευ-
 ασμένοι προῆγον τιμὴν, ἣ δὴ νομίζεται, τά γε τοιαῦθ' ἡμῖν φέρον-
 520 τες. Καὶ ἦν ἢ πᾶσα σπουδὴ τε καὶ¹⁵ πρόοδος πάντ' ἀστεία καὶ καθά-
 παξ αἰδοῦς τε καὶ κόσμου πλέως, εὖ μάλ' ἐμπαίνουσα καὶ δεκνύσα
 τῆς κατὰ χώραν πρὸς εὐγενῆ τε πρεσβείαν καὶ μεγίστου δεσπότη
 καὶ περὶ μεγίστων, ἀθήης ἢ κατ' ἄλλας πρότερον αὐτὴ παραβαλλομέ-
 νη. Καὶ αὐτὸς¹⁶ μάλισθ' ὁ ρῆξ σφόδρ' ἐνεκεκόμητο¹⁷ καὶ περιέδει
 τὸ σῶμα πᾶσαν εὐροτὴν ἐκ λίθων τε καὶ μαργάρων, ὡς οἷόν τ' ἦν, καὶ
 525 χρυσοῦ μάλιστ' ἐπιχρησμένος· ἐπίπλους τε ἄσπας ὁ δόμος ἀτορράπτων
 σπρωκῶς τε καὶ χρυσαπᾶστος· καὶ ὅσον δὴ περὶ αὐτὸν τῶν ἀστυ-
 παρῆν ἔκκριτον ἀθήως τε πάνυ πόρρω καὶ ἦ πρὶν ἀβρότερον ἐνεσκευ-
 αστο καὶ κατακεκόμητο καὶ πᾶσ' ὡς ἔπος εἰπεῖν ἢ σκηνὴ πρὸς ζῆ-
 λον βασιλευσῆς, ὡς οἷόν τ' ἦν, καὶ ρωμαϊκῆς εὐγενείας, περὶ μὲν πα-

14. ἔχη : ἔχει S.

15. γρ(άφε) ποιμπή : dans la marge.

16. δὲ : δὴ S.

17. ἐνεκεκόμητο : ἐκεκόμητο S.

530 ρά Λύδιον ἀληθῶς ὡς ὁ λόγος ἠμύλατο δ' οὖν ὄμοις οὕτω. Εἰσιάν
 δ' οὖν καὶ τὰς βασιλείους ἐπιδόμενος ἐπιστολάς τῷ θηγί προσειπὼν
 τε καὶ ἀσπασάμενος, τῶν βασιλέων ὡς νομίζεται, εὐ δὴ μάλιστα προσει-
 μένους¹⁸ καὶ μετ' εὐγνώμονος καὶ πολυτίμου¹⁹ τοῦ σχήματος αἰδοῦς τε
 πάσης ἀνταποδίδοντος²⁰ τὴν περὶ τῆς αὐτῶν εὐφρήμου μνήμης τιμὴν.
 535 Ἐπεὶ δὴ καὶ περὶ ἡμῶν ἀμέλει πύθοιτο²¹ οἱ δὴ μάλιστα χρώμεθ' ἡ-
 μῖν αὐτοῖς καὶ εἴημεν, πλείστ' ὡς εἰκὼς πεποννηκότες ἐπὶ τῆς ὁδοπο-
 ρίας ὅσα γε ἐν ὄρα ταύτῃ δὴ χειμῶνος, διευεγγμένους ἅττα ἔδει διὰ
 θραγιῶν καὶ χάριν πάντως ὁμολογήσας, παραχρημα ἀπαλλάττομαι,
 540 ξυγγοροῦντος αὐτοῦ μὴ πλείν ἔτι νῦν γε εἶναι, μὴδ' δια-
 τρίβειν ἄλλ' ἢ δεῖ καταπαύειν οἴκοι γίνεσθαι καὶ ρασιονεῦσαι τῆς
 ἡμέρας ἐκείνης ἐν σχολῇ, ὡς τῆς γε ὑστεραίας προσκεκλήσθαι τε καὶ
 ἀπαντῶν αὐθις ἐς αὐτοῦ μελλήσοντα συγγενέσθαι τε κατὰ βούλησιν
 καὶ ἀνύτειν περὶ τῶν τῆς πρεσβείας. Καὶ δὴ λοιπὸν οὕτω ἡμεῖς τε
 545 γιγνώμεθ' οἱ καταλύομεν καὶ σὺν ἡμῖν ἄνδρες ἐκείθεν ἀποτετάχεται
 τῆς ἐκ τῆς αὐλῆς τοῦ θηγὸς τροφῆς τε καὶ τῶν ἄλλων ὧν ἂν δέοι
 χορηγοῖ τε καὶ ταμίαι καὶ ὑπηρέται ταχεῖς, ἔξ ἐντολῆς ἡμῖν τε καὶ
 ὑπηρέταις. Καὶ τοίνυν ἐντεῦθεν ἀπ' ἐκάστης ἡμέρας ἅπαντα ἐν
 ἀφρόνῳ μάλιστα εἰς δεῦρο καὶ πλείω καὶ κρείττω ἢ ὧν ἂν²² δέοι καὶ
 550 ὄρωι καὶ οὐχ ἡμῶν ἀπόπλεω μόνους, ἀλλὰ καὶ δις ἡμῶν ἴσως τόσους²³ χωρὶς
 δὲ τούτων ἅττα ἐκ κινηγεσίων πάνυ τοι πλείστα θονήθων, πάνυ τοι
 πλείστα τῶν ἄλλων, ἅττα ἐδώδιμα θηρῶν, χοίρων τε ὀπιτροφόρων καὶ
 ἐλάφων. Καὶ μὴν ἔτι τούτων χωρὶς ἐκάστης ἡμέρας τὰ ἐκ τραπέζης
 τοῦ ἄρχοντος αὐτοῦ πλείστα ἐσκευασμένα στελλόμενα καὶ κατηρτι-
 σμένα χρυσέοις καὶ ἀργυρέοις ἐκπώμασί τε καὶ σκεῦεσιν, ἐδεσά τε
 555 καὶ πέμματα, οὐ χρείας μᾶλλον ἢ τιμῆς ἔνεκα, τῇ τῆς τροφῆς κοινω-
 νία, οἷα δὴ καὶ τῆς ἡμέρας ἐκείνης ἀτίκα ἡμῖν ἀπήντα, πλείω δὴ
 καὶ κρείττω ἢ κατὰ χώραν τοῖς ἐνταῦθα καὶ ἅμα τὴν γε ὄραν τη-
 νικαῦτα ἦν μὲν γὰρ ἡμέρα τῶν νηστήμων καὶ καθ' ἣν ἀνάγκη μὴ
 κρεωφαγεῖν ἦν. Καὶ πέμπεται δὴ τὰ τε ἄλλα ἡμῖν ὥραϊα καὶ ἔξ ἀ-
 560 κροδορῶν καὶ πέμματα ἥδιστα ἐν σφίσι, καὶ ἰχθύων κατεσκευασμένα
 τε καὶ κατηρτισμένα τεμάχια, τὰ μὲν αὐτόθεν ἐκ ποταμῶν ἐγ-

18. προσειμένους cod : προσειμένους (en entreligne).

19. πολυτίμου : πολυτίμου S.

20. ἀνταποδίδοντος : ἀποδίδοντος S.

21. πύθοιτο : πόθοιτο S.

2. ὧν ἂν cod : ὧν ὄρων cod (en entreligne).

χωρίων, τὰ δὲ καὶ πόρρω, νεαλῇ μὲν καὶ ἅττα, ταρίχη δὲ καὶ ἅττα,
 τῶν ἀπ' Ἰστρου μεγίστων τε καὶ πίωνων καὶ ἡμῖν αὐτόθι²³ σπανίως
 ἐπιδηρῶντων καὶ κατὰ ζήτησιν ἐνίοις ἐπέραστων καὶ οὐ πάντως οὐδὲ
 565 πάντοτ' ἐπιτυχῇ. Καὶ τὰ μὲν γε οὕτως ἔσχε τηνικαῦτα καὶ εἰς νῦν
 ἔχει, ἵνα μὴ τὴν ἄλλως διατριβόμεν²⁴. Ἄμα δ' ἔφ' τῇ ὑστεραίᾳ, κατὰ
 τὸ σύνθημα, προσκεκλήμεθ' αὐθις τὸν εἰωθότα τρόπον ἐς τοῦ
 ἄρχοντος καὶ συγχεωρήμεθα λέγειν περὶ ὧν λέγειν εἴχομεν ἐντολάς
 τῆς πρεσβείας εἵνεκα. Ἦσαν δὲ τὰ παρ' ἡμῶν, ὡς ἐν θραγιῇ²⁵, ὡς
 570 ἅπαντα ἐκ βασιλείως ἦνυσται τὰ τοῦ κήδους καὶ κατώμασται καὶ οὐ-
 δὲν ἐμποδῶν εἰς ἀληθῆ καὶ παμπλήρη τοῦ πράγματος ἀφρασίαν αὐτῶ
 καὶ κατάθεσιν. Λεδοκίμασται γὰρ δὴ παντάσασιν ἀτρέπτως καὶ
 προσετίθηεν τὸν σκοπὸν καὶ λόγον δι' οὗς καὶ ὄπως καὶ τὸ γ' ἐπ'
 αὐτῶ δὴ βασιλεῖ καὶ πεπέρανται. Δεῖ δὲ μόνον, οἶμαι, τῶν ἀπ' αὐτοῦ
 575 δὴ λοιπὸν ὄρων θηγὸς καὶ πίστεων καὶ μητρὸς ἄρα ρηγαίνης καὶ
 τῶν κατὰ χώραν σφίσι ἐπιτηδεῖων τε καὶ μεγίστων ἀνδρῶν, ὁμοῦ
 πάντων ἀσφαλείας χάριν ἀπάσης, καὶ μάλιστα τῶν ἱερατευόντων δεῖν
 αὐτῶν πίστεως εἰς τοῦτον καὶ προσεστώτων τῆς χώρας ἐπ' ἐκκλησίας
 καὶ πρώτου δὴ τοῦ γε σφῶν αὐτοῦ²⁶ πρώτου. Ταῦτά τε καὶ ἔτι πρὸς
 580 τούτοις δεῖν πάντως ἔλεγον, αὐτίχ' ἔπεσθαι, μᾶλλον δ' ἀπαντᾶν, ὡς
 ἐν τάχιστα καὶ φθάνειν γε καὶ προήκειν εὐτρεπῆ καὶ δόλου παντός
 ἔξω, ἅπτ' ἀρείεται καὶ δίκαιον. Τὰ μὲν ἤδη καὶ ξυντεθειμένα πρό-
 τερον, μᾶλλον δὲ καὶ πλείω χθὲς ἦδη καὶ πρὸ τρίτης, τὰ δὲ καὶ νῦν
 ἄρ' ἡμῶν γε ξυντεθεῖσθαι καὶ προστεθεῖσθαι δίκαι²⁷ ὄντα, ἅτε περὶ
 585 καλλίονος καὶ οἰκειότερον καὶ μάλιστα σφίσι ἐνταυτοῦ προηνώ-
 μενα καὶ κήδους ἢ κατὰ τὸ πρότερον²⁸ καὶ ἀντεπεῖν ἄρ' οὐκ ἔστι. Καὶ
 κατέλεγον ἅττα περὶ τῶν ἐν τοῖς ὄροις πολισμάτων τε καὶ χώρων,
 ἅττα περὶ τοῦ τῶν ἀποδοθῆναι μελλόντων ὁμήρων ἀριθμοῦ, ἐγγύης
 τοῦ κήδους ἔνεκα, ὧν τε πρότερον ἦδη, ὧν τε νῦν συντεθείται καὶ μί-
 590 λιστα τοῦ προὔχοντος οἴσθα καὶ θήλεος, ὡς τούτων γε ὥρισμένων καὶ
 κατηρτισμένων. Οἴτω δὴ μηδενὸς ὄπουσιν ἔφην, ἐκ βασιλείως ἔτ'
 ἐνδεῖν λοιποῦ τῶ κήδει, μὴδ' ὑπέροφθαι ἐξῆς ἡντιανοῖν εἶναι. Ἐξί-
 σαι γὰρ εἰς ρητὴν τινα ταύτην ἡμέραν αὐτός τε ἦδη βασιλεὺς υἱός

23. αὐτόθι : αὐτόθεν S.

24. διατριβόμεν : διατριβουεν cod., S.

25. ὡς ἐν θραγιῇ : om. S.

26. αὐτοῦ : αὐτῶν S.

27. δίκαι' : δίκαιον S.

αὐτῇ βασιλίδι τε καὶ συζύγῳ καὶ τῷ λοιπῷ βασιλείῳς ἄρρενε παῖδε
 595 σφίσιον ἔπεισθον καὶ κήδη τιμῶντες τοῦ γένους, καὶ τὴν βασιλείον
 παρθένον νύμφην ὁμοῦ πάντως ἔς γε τὰ ὑμέτερα παραπέμποντες· καὶ
 δὴ τούνησφ μὴδὲν ἢ θραχὺ λοιπὸν εἶναι. Ταῦτά γε δὴ πάντ' ἔξει-
 πῶν ὡς ἕκαστα καιρὸν εἶχεν ἐν μέρει, τί γὰρ δὴ καὶ μὴκύνειν; σιγή-
 σασ ἔπειτ' εἶχον κατὰ χώραν μένων ἠντινοῦν ἀπόκριαι. Καὶ ἦν γ'
 600 ἐπὶ τούτοις οὐδὲν πλεόν τοῦ ρηγὸς ἢ ὅτι εὖ γε καὶ κατήνουσαι δει-
 κνῦντος εἰς προὔπτον, οἶμαι, δυσχερῶς ἔχειν τὰ προβεβλημένα καὶ
 εἰρημένα καὶ πόρρω μάλιστα ἢ ὥστε καὶ κατηγῦσθαι καὶ πεπεράν-
 θαι· δεῖσαι δὲ ὄμωσ σκέψεως εἰς ἀπολογίαν αὐτῶ. ἀπαλλάττομαι οἴκοι
 605 διδοῦς ὄραν αἰτοῦντι λογιμοῦ καὶ ἄρα ἐφ' ᾧ τροφῆς αὐτὸς μετα-
 φάσιον. Χρόνος ἔξις θραχὺς καὶ οὐπω δὴ τροφῆς ἰκανῶς ἔσοχον καὶ
 αἰθῆς προσκεκλήμεθά τε καὶ ἀπαντῶμεν ἐς τοῦ ἄρχοντος. Καὶ δὴ τὰ
 μὲν παραχρηῖμα αὐτὸς, ἐφ' οἷς ἐλέγομεν ἦδη πρότερον, ἔξεῖτε τε²⁸
 καὶ ἀντεῖτε· τὰ δὲ παρετίθει τε καὶ προὔτρεπετο λέγειν, ἐπιτέλλων
 καὶ προστιθέναι ἐνίοις τῶν περὶ αὐτὸν ἐκκρίτων. Τρεῖς, οἶμαι, καὶ
 610 τέτταρας ἐκλέξας τε καὶ πιστεύσας, αὐτὸς ὑπεκοτάς, ὡς οἶόν τ' ἦν
 αἰδηρόνως μάλιστα· ἀξίων τοῖς ἀνδράσι ἡμᾶς προσέχειν καὶ τὰ παρ'
 αὐτῶν ὡς αὐτοῦ προσίεσθαι. Ἦν δ' ἐν τούτοις μάλιστα ὁ λέγειν ἔχον
 καὶ πρῶτα φέρων Γεώργιος· Γεώργιος οἶσθ' ὅς πρότερον²⁹ ἐνειρξτο-
 δέσμιος ἐκ μάχης τῷ βασιλεῖ, συνήθης τε ἐκεῖθεν μάλιστα ἐκ τῆς
 615 χρονίου καθείρξεως αὐτῷ τε βασιλεῖ γεγονῶς καὶ ἡμῖν καὶ τὰς πα-
 ρούσας καταλλαγὰς καὶ συμβάσεις ἐπὶ τῷ κήδει πρῶτος αὐτόθι προ-
 δεῖξας καὶ ἐνηργημένος καὶ καθυποργήσας εἰς τὰ μάλιστα, ὡς ἐντεῦ-
 θεν ἄρα καὶ μάλιστα ὡς πείραν ἦδη τιν' ἡμῶν καὶ τῶν ἡμετέρων
 ἐσχηρῶς κρείττω ἢ κατὰ τοὺς ἄλλους, τῆς ἐκ τοῦ ἔθνος καὶ τῆς
 620 ὀπίσης ἡμῖν προσενεῖν ἀμ' ἄλει προσβείας ἀξιοῦσθαι. Ἔστι δὲ κἀν
 τοῖς μάλιστα ὁ ἀνὴρ, καθάπαξ τῷ δεσπότη καὶ τῶν σφόδρα πιστῶς
 τε καὶ οὐκείως ἐχόντων, καὶ κοινοῦντων βουλῆς τε καὶ λόγων καὶ
 φροντισμάτων, καὶ πάσης σκέψεως, ἄτ' εἴηνους τε ὧν αὐτῷ δὴ καὶ
 σφόδρα, καὶ νοῦν ἔχων ἐφ' ἐκάστοις αὐτῷ κοινοῦντι καὶ μεταχειρί-
 625 ζειν τε καὶ συμβάλλειν τῶν τε ἔργων καὶ τῶν λόγων, καὶ μάλιστα
 ἐν τοῖς ἡμετέροις, τιμῆς τε διὰ ταῦτ' ἄρα πάντα ἀξιοῦνται τε καὶ
 ἐπικέκληται, ἥσπιος δὴ ταύτης, ἡγεμῶν ἐν τοῖς τοῦ γένους στρατεύ-

28. τε : om., S.

29. πρότερον : om S.

μισι δεύτερος. Ἐπει δ' οὖν εἰς λόγους ἐγεγόμεθα, τὰ μὲν καθ' ἕκα-
 στα ὧν τε πρὸς ἀλλήλους εἶπομεν καὶ ἀντείπομεν σφόδρα διατεινό-
 630 μενοι περὶ ὧν ἐν ταῖς συμβάσει προὔκειτο κεραλαίων· τί τίς ἂν ἐν-
 ταῦθα νῦν³⁰ μὴκύνει τε καὶ ἐκπιθεῖ; ἄλλως τε καὶ πρὸς εἰδῶτα ἴσως
 καὶ ἅπαντ' ἀκριθῶς ἀκροῦσα, τοῦ καλοῦ Λουκαίου πρότερον ἐπιδε-
 δημηρῶτος αὐτόθι παρ' ἡμῶν. Τέλος δ' ὄμωσ πλείστ' ἄρα διατρέψαν-
 τες καὶ προσκεκοφότες ἀλλήλοις ἐν ταῖς διαλέξεσι μάλιστα καὶ τὸ
 635 πλείστον, οἶμαι, τῆς ἡμέρας μῆτ' ἀραχεῖ μῆτ' ἀφύμονεῖκος μῆτε κατ'
 οὐδὲν ὄλως σιγῶντες, ἀλλ' ὥσπερ ἀπογόντες ἀλλήλων καὶ τῆς ὑπο-
 θέσεως ἀπαλλάττομεθα, ἀνασσοδημένα καὶ κακαῖς ἐλλίσιν ὡς ἀλη-
 θῶς ἐμπερῶντες, ὡς παντάπασιν ἀλλήλων ἀνεκλήσαντες, παρὰ το-
 σοῦτον, παρ' ὅσον οὐδ' ἐξιόντες ἐντυχεῖν ὄλως μένομεν τῷ ρηγῷ καὶ
 640 τὰ ἐκὸτ' ἐξιούσι τῆς οὐκείας ἀπάσασθαι, καὶ προσεπειν οἶα δὴ νομίζε-
 ται οὐκ ἔχοντες, οὐθ' ὅπως ἠδεῖς αὐτοί, οὐθ' ὅπως ἠδεῖ γε αὐτῶ
 συντυχόντες προσεπειμέν τε καὶ προσεροῦντες ἀκούσασμεν. Αὐτὴν
 μὲν οὖν λοιπὸν ἐκείνην καὶ δευτέραν ἔξις καὶ τρίτην οἴκοι καθήμεθα
 645 κατὰ χώραν μένοντες, ὥσπερ ἐν τοῖς πεντάθλοις οἱ πυγμῆν ἢ πάλην
 ἢ παγκράτιον ἐπὶ πλείστον ἀγωνιάμενοι καὶ μῆδτεροι περιγεγόμε-
 νοι, ἀλλ' ἀποκεκμηρῶτες τε τοῖς ἀγῶσι καὶ ἀπειρηρῶτες ἀμφοτέροι,
 ἀτρέμ' οὐδὲν μῆτε προσκεκλήμενοι, μῆτε λέγοντες, μῆτ' ἀκούοντες
 αὐτοῖ τ' ἐν ἀηδίᾳ καὶ δυσέλπιδες, ἥπερ εἴρηται, καὶ περὶ τοῦ ρηγὸς
 παραπλήσια δὴ μανθάνοντες αὐτοῦ ὡς μάλιστα ποθῶν τὸ κῆδος καὶ
 650 περὶ πλείονος ἔκπαλαι πεποιημένος, καὶ νῦν ἐπιτυχῆς ὡς γ' ἔδοκει γε-
 γονῶς νῦν γε³¹ δὴ μάλιστα κατατήροιο καὶ κατάχοιο, οὐκ ἔχων ὅτι
 ποτὲ χρῶθ' ἑαυτῷ καὶ τοῖς κενινημένοις συνθήμασι, πλείστα μὲν ἀνα-
 λογιζόμενος τὸ δυσχερὲς τούτων, μάλιστα δὲ δεδιῶς μῆπου τις εἴη
 655 πρόφασις αὐτῷ τ' ἀδύνατον ἐν αὐτοῖς τούτου πρόβλημα καὶ κατασκευ-
 ασμα, οὐ τοῦ πεπεράνθαι τῆς ἀσφαλείας καὶ πίστεως ὡς γε προὔτει-
 νετο, τοῦ δὲ μὴ πεπεράνθαι μάλιστα ἔξ ἀνάγκης διὰ τὴν ἀμετρίαν.
 Ταῦτ' ἔδεδει καὶ καταφροντίζων καὶ καταδαπανώμενος διὰ τὸν πό-
 θον σφόδρα τοῦ πράγματος· ταῦτ' ἔδεδει καὶ διὰ τὰ πρότερον, οἶ-
 σθα, ἄλλοτ' ἄλλα παραπλήσια κενινημένα τε καὶ ἡμαρτημένα· καὶ μέ-
 660 χρι τοῦ νῦν ἐκεῖθεν τούτων μάλιστα τοῦ δέους ἔστι καὶ μετ' ὀλίγον
 ἐροῦμεν· καὶ οὐποτε τόδε πάμπαν ἔξεισι τοῦ λογιμοῦ. Τετάρτη δ' ὁ-

30. νῦν : om., S.

31. τε : om., S.

μως ἐκεῖθεν³² ἔξῃς καὶ ἦν τις ἑορτάσιμος θεία, καὶ ἡμεῖς ἀνάγκη
 εἶχομεν ἐπ' ἐκκλησίας γίγνεσθαι τῆς ἱερᾶς λειτουργίας ἀχροασόμενοι
 ἐν δὴ τινι λοιπὸν τῶν κατὰ χώραν ἱερῶ καλλίστῳ τῆς Θεοτόκου γι-
 665 γνόμεθα ἔνθα δὴ καὶ Γεώργιος ἐκεῖνος, οὐ νῦν γε ἤδη πρότερον ὁ
 λόγος ἦν, κατὰ χρεῖαν δὴ καὶ αὐτὸς τῆς ἱερᾶς τελετῆς καθ' οὕτω
 τυχόν γε δὴ κατὰ θεῖον συμβάν, ὡς γε αὐτὸς ἔλεγε, τὸ δ' ἀληθές
 κατὰ συνθήκην ἐπίτηδες τῷ δεσπότη μεθ' ἡμῶν γίγνεται. Καὶ ἦμεν
 λοιπὸν ἐν λόγοις, ἅτε δὴ συνήθεις οἶμαι πάσαι πόρρω, καὶ λόγου λό-
 670 γον γενῶντος, οἷά δὴ συμβαίνει, ἐπ' αὐτοῖς γιγνόμεθα τοῖς προκει-
 μένοις προβλήμασι καὶ ζητήμασιν, ἀμρότεροι πράττοντες ἐπίτηδες
 καὶ ποθοῦντες εἶτ' ἀμριγνοῦμεν μέχρι πολλοῦ καὶ διῶχυρίζομεθα τὸ
 δοκοῦν ἐκότερος ὑπερηγοοῦντες τοῦ προσήκοντος, ὁ μὲν ὡς οὐκ εἰ-
 675 κὸθ' ἂ ζητοῦμεν οὐδ', οἷα καὶ περαίνειν, ἀλλ' ἢ μόνον πρόφρασιν ἀπρα-
 ξίας καὶ τέλος οὐδὲν κατ' ἀνάγκην, μᾶλλον δὲ τοῦτο κατὰ σκοπὸν
 ὄν. Ἐγὼ δ' ἅπαν τούναντίον ἀπήντων, ὡς εἰκότα τε δὴ μάλιστα πρὸς
 τοῦργον καὶ γιγνόμενα δὴ ῥᾶστα καὶ οὐδὲν αἰσθαδές, οὐδ' ἀμπερον,
 οὐδ' ἀλόγιστον μάλιστα δὲ δὴ καθορῶν τὸν ἄνδρα δεδιότα πρὸς τὸ
 τέλος καὶ πειρώμενον ὡς ἐνὶ γνώσει τε καὶ λαβεῖν πίστιν ὡς ἄρα ἀ-
 680 ληθές τὸ πᾶν καὶ δόλος οὐδεὶς, οὐδ' ὑπερθέσεως πρόφρασις ἥτισοῦν
 καὶ τοῦτ' εἶναι οἱ μάλιστα προῦργον καὶ σκοπὸς ἅτας εἰς ἐκείνων τὸν
 ἀγῶνα καὶ τοῦ γε ὄλωσ ἐκεῖσε μεθ' ἡμῶν γενέσθαι. Ἐνταῦθα δὴ σα-
 φῶς ἔγωγε καὶ διῶχυρίζομην, ὡς οἷός τ' ἦν, μάλιστα κατατεινόμενος
 καὶ σπουδάζων καὶ ἐπομνύμενος πρὸς τῶν ἱερῶν αὐτῶν καὶ τῆς εὐα-
 685 γοῦς συναυλίας τηνικαῦτ' ἐγιγνόμεθα, ἢ μηδὲν ἐνταῦθα εἶναι πλάσμα,
 μηδεμίαν σκηρῆν, μηδ' εἰρωνείαν, μηδὲ δρᾶμα, μηδὲ τρόπον ὄντινοῦν
 ἐκ βασιλέως, μηδὲ σκαιώρημα, ἀλλ' ἀλήθειαν πᾶσαν καὶ πλήρη γνώ-
 μην καὶ λογισμῶν ὀρθῶς αὐτουργίαν, καὶ ὄντως κεκρίσθαι τὸ πρᾶγμα
 τῷ βασιλεῖ καὶ δεδοκίμασθαι καὶ τὸ γ' ἐφ' ἑαυτῷ πεπεράνθαι καὶ
 690 λοιπὸν κατ' οὐδὲν ἀμριγνοεῖν χρῆναι, οὐδ' ἔξω καὶ πλέον τοῦ προ-
 χείρου φρονεῖν καὶ νοεῖν δεῖν, ὡς οὐδενὸς ἔτ' ἐνδεῖν πρὸς τοῦργον
 τόδε καὶ τὸ περισπούδαστον καὶ τριπτόθητον κήδευμα, ἢ μόνου τοῦ τὰ
 δίκαια καὶ αὐτοῦς δρᾶν. Τούτοις ἐπειθον λέγων, καὶ οἷα δὴ τὰ τοῦ
 δεσπότη καλῶς ἐκεῖνος εἰδῶς ἔξῃς ἐνεδίδου καὶ εἶπε, καὶ πλὴν δὴ
 695 τριῶν τῶνδε, τὰ πάντα ῥᾶστ' ἔξεῖναι τῷ δεσπότη ποιεῖν ἔλεγε, καὶ
 ποιεῖν ἤδη καὶ συντίθεσθαι καὶ αὐτὸς ἀκριβῶς εἰδέναι τὰ δὲ εἶναι

32. ἐκεῖθεν : (dans la marge).

τὰ λοιπὰ ταῦτα καθάπαξ ἔχοντα δυσχερῶς, ἢ ὥστε καὶ περαίνειν.
 Καὶ κατηρήθη λοιπὸν ἐν μὲν, τὴν τῆς ἀνθρώπου οἴσθα ἦν ἀπόδοσιν,
 καὶ δεύτερον τὴν τῆς μητρὸς καὶ οἰγαίνης ἐπὶ τοῖς ὄρκοις παρου-
 700 οσίαν καὶ μετουσίαν, τυγχάνειν γὰρ μακρὰν ἀποδημοῦσαν, καὶ χειμῶ-
 νος ὄραν εἶναι, καὶ ταύτην ἐπ' ἀκμῆς, καὶ τούνημέσω δυσοδίας εἶναι,
 καὶ ὄρεων³³ ἔφη τόσα καὶ τόσα οὐκ ὀλίγων ἡμερῶν ὁδὸν ἐκ τῆς γῆς
 εἰς οὐρανούς ἦκοντα, καὶ καθάπαξ τελευτῶντα συνελεῖν, μηδεμίαν
 ἰσὺν εἶναι ταύτη πῶς ἐκείνην ἐπιδημεῖν χειμῶνος ὄλου καὶ ἐπόμεν-
 705 το τὰ παλαμναϊότατα κατ' ἐξολεῖας αὐτοῦ τε καὶ τοῦ δεσπότη
 καὶ φιλιτάτων, καὶ πάντα ἐπόμεντο τελετάς καὶ ἱερά καὶ
 μυστήρια, ἢ μὴν οὕτως εἶη, καὶ φρίττειν ἡμῖν ἐπέη καὶ πείθεσθαι,
 ἢ τί γὰρ εἶχομεν; Καὶ λοιπὸν προσετίθει τρίτον, περὶ τῶν ἀποδοθῆ-
 710 ναι μελλόντων ὁμήρων, ἀποδοθῆναι μὲν οὐκ ἀνέτελεγεν, οὐθ' ὁ-
 σους ὁ λόγος ἦν οὐθ' οἷους, ἐκδοθῆναι δὲ πρότους αὐτοῦς ὁμοῦ πάν-
 τας καὶ εἰς τὰ ἡμέτερα αὐτῶν γίγνεσθαι πρὶν ἢ τινα καὶ ἀντίδοσιν
 ἐξ ἡμῶν ἀξιόχρεω εἰς αὐτοῦς ἀπαντᾶν καὶ ἀνθήρειν τηνικαῦτα,
 τοῦτ' ἦν τὸ δυσχερές. Καὶ ἐπόμεντ' αἴθης κατὰ τῶν αὐτῶν ὄν καὶ
 715 πρότερον, οὕτω δὴ σφόδρα μὴ κατὰ γνώμην εἶναι τοῦτ' τοῦ δεσπότη,
 μηδ' ἀπιστεῖν ὄλωσ, μηδ' ἀμριγνοεῖν ἐκείνων ἐκ βασιλέως νεανειῶν
 τι καὶ κακοῦργον σκαιουργηθῆναι ποτε κατὰ τῶν ἐκδιδομένων, καὶ
 κατὰ τῶν ἐνόρκων συνθημάτων αὐτῶν, εἰ καὶ χωρὶς τινος ἐξ ἀντι-
 δόσεως ἐγγύης εἰς ἡμᾶς γίνοντο μηδὲν οὐθ' ὄλωσ εἰς δέος
 εἶναι πολλοῦ γε καὶ δεῖν, φλαυρόν τι τοιοῦτον εἰς νοῦν ἔχειν κατὰ
 720 τῆς τοῦ βασιλέως εὐσεβείας καὶ εὐγενείας καὶ μεγαλειότητος, καὶ ἀ-
 ποτροπάτων καὶ κακόνων οὕτω δὴ μάλιστα καὶ ἀλιτηρίους ἀνθρώ-
 ποις καὶ δυσσεβέσι μόνους προσήκον, ἀλλ' αὐτοῦς παθῆταξ οὐκ ἔαν
 οὐδὲ συγχωρεῖν τοῖς τῶν ἐκδιδομένων ἐκείνων ἐπιτηδείους καὶ οἰκεί-
 725 οὺς καὶ φίλους καὶ προσήκοντας, μηδ' ἂν εἴ τι γίνοντο, μηδ' ἂν
 εἴ τι πάσχοιεν, μηδ' ἂν εἴ τι βιάσθαι ὁ δεσπότης καὶ τοῦτ' εἶναι
 παντάπασιν λοιπὸν ἀδύνατον, οὔτε λόγοις πειθομένον, οὔτ' ἀπειλαῖς,
 οὔτε βία ἔξὸν ἄγειν ἅπαντας, οὐθ' ὄτροφῶν τρόπον. Ἐπὶ τούτοις γ'
 οὐκ ἀπαλλαττόμεθα καὶ διωστήμεθ' ἀλλήλων αἰθῆς, ἐγὼ μὲν κατ' οὐ-
 730 δὲν συνθέμενος ἐπὶ τοῖς εἰρημένους, οὐδ' ἔτι ποῦ δούς τινας ἐπ'
 αὐτοῖς ἐλπιδας, ὁ δὲ καὶ οὕτω δὴ μὴ παντάπασιν ἀηδῶς ἀπιόν, ὡς οὐκ
 ἀηδῆς ἀπαντήσων ἐξ τοῦ δεσπότη, ὅτι δὴ πρότερον ἐγὼ φησῶς

33. ὄρεων : ὄρων cod., S.

κατωμοσάμην τὸν ἄνδρα καὶ καταπέτεικα σαφῶς τε καὶ γεννικῶς
 πᾶσαν ἀλήθειαν εἰς τοῦργον εἶναι, καὶ μηδὲν ἐγκρύπτεσθαι δύνουσι.
 735 μηδὲ κακουργικόν, μηδὲ καχύποπτον, εἰς τὸ πέρασ αὐτοῦ παντός
 πράγματος διατεινόμενος. Τούντεῦθεν, ἐπειδὴ καὶ ὁ ρῆξ ταῦτα δὴ
 πάντα τοῦ ἀνδρὸς ἐκείνου πέτυστό τε καὶ καταπέτειστο, προσκεκλή-
 μεθα αἴθις τῆς ἡμέρας ἐκείνης δειλῆς καὶ γιγνόμεθα πάλιν ἐν λόγοις
 τε καὶ ἀγῶσι τὴν ἀρχὴν τοῖς προτέροις· εἶτα δὴ ξυμβαίνει τε ἡμῖν
 καὶ κατατίθεται ἐπὶ πᾶσιν εἰς προὔπτιον κάκεινος, πλὴν ὧν εἴρηται
 740 τῶν ἐν δὲ τοῦτοις οὐκ ἔχειν, ὅτι καὶ δρώη λέγων ἐπειδὴ μὴ συν-
 εχώρουσι ὅλως αὐτὸς μὴδ' ἐρ' ὄτφοῦν, ἀπολύει καὶ αἴθις ὁμοῦ οἴκοι
 γενέσθαι, μὴ καθάπαξ ἀρῶδς· καὶ αἴθις ἄρα ἔφω μετακαλεῖται περὶ
 τῶν αὐτῶν καὶ αἴθις· μετακαλεῖται καὶ αἴθις εἰς τρίτην ἡμέραν πρό-
 τε δεῖπνον καὶ μετὰ τὸ δεῖπνον, καὶ ἦμεν ἐν λόγοις ἀεὶ καὶ σπουδῆ
 745 περὶ τῶν αὐτῶν, οὐδὲν περαινόντες. Μόλις δ' οὖν ἐπειδ' οὕτω δὴ
 χρόνω καὶ σκέψῃ ξυμβαίνομεν· ἀπολύει μὲν δὴ τὸ τῆς ἀνθρώπου
 καὶ κατατίθεται, δυσχερὲς οἶσθα ἔργον καὶ πρὸς τοῖς ἄλλοις καὶ περὶ
 ταύτης ἐνδίδοσι τε καὶ δίδοσιν, ὃ δὴ καὶ μάλιστα' ἡμῖν ἦν ἐν σπου-
 δῇ καὶ περὶ πλείονος ἢ κατὰ ἄλλα· κᾶγωγε οὕτως περὶ τῶν τῆς μη-
 750 τρὸς καὶ ριγαίνης ὄρκων ἐνδοῦς, ὡς εἰχόν γε καὶ αὐτόθεν ἐντολῆς,
 οὕτω γε μὴν ὡς μὴ νῦν γε ἀπαιτεῖν καὶ κατεπεῖγειν διὰ τὴν ἀνάγκη-
 ν ἦν ἔρασαν τῆς ἀποδημίας, ἔξ ἀνάγκης δ' ὁμοῦ καὶ μετὰ τὸ κῆ-
 ρος ἕστερον γίνεσθαι. Καὶ δὴ λοιπὸν αὐτὸν ῥῆγα κατομόσασθαι κα-
 τὰ τοῦτου γε καὶ συνθέσθαι ζητῶν, ἢ μὴν οὐκ ἄλλως γε ἢ οὕτως
 755 ἀκολουθήσαι καὶ μὴ καθικρεῖσθαι τοῦτι παντάπασιν, εὐνοσκῶν εὐπει-
 θῆ καὶ ῥᾶστα συντιθέμενον· καὶ λοιπὸν ἦν τὸ τρίτον, περὶ τῶν ἀπο-
 διδόμενων εἰς τὴν ἐγγύην, ὃ δὴ καὶ πάντων ἐκείνος μάλιστα τῶν
 ἄλλων, καὶ πείθεσθαι τε καὶ δρᾶν ἔλεγε δυσχερότατον, ἐποινύμενος
 οὐ δι' ἑαυτόν, ἄλλ' ὃν ἀνοτέρω τρόπον εἴρηται, τῶν ἐπιτηδείων αὐ-
 760 τῶν ἕνεκα καὶ φίλων, καὶ ὧν δὴ παῖδες καὶ φίλτατα εἰς τὴν ἐγγύην
 αὐτῆν ἀπεδίδοντο, μάλιστα μὲν ἀχθόμενον, ὅτι καὶ ὅλως ἀπεδίδοντο,
 καὶ σπῶν αὐτῶν ἀποδημῆν ἦν ἀνάγκη, καὶ ὅσπερ ἐπ' ἀδήλοισι τῶν
 οἰκείων ἀποδιδεῖσθαι πόρρω. Εἰ δ' οὖν ὅτε καὶ τοῦτο πείθειντο,
 ἐκόντες ἀέκοντι γε θηρῶ τὸ τοῦ λόγου πρὸς τὸ γε δεύτερον τοῦθ' ὁ-
 765 λως οὐ συγκωροῦντων, οὐδ' ἂν εἴ τι γίγνοιτο, οὐδ' ἂν εἴ τι πάσχοιεν,
 εἰς ἐπίδηλον οὕτως ἐκόντες γε εἶναι δίδομαι πρότεροι καὶ προδι-
 δόναι παῖδας καὶ φίλτατα πρὶν καὶ ἡντιοῦν ἀντίδοσιν ἀσφαλείας
 ἕνεκεν ἀντιχεῖν. Ἐνταῦθα δὴ μάλιστα διακαρτεροῦσιν, ἔρασαν, καὶ
 πᾶν ὅτιοῦν εἶσινοι ἔτοιμοι πάσχειν ἢ πείθεσθαι καὶ δὴ πάντων ἄπτεσθαι

770 δυσχερὲς εἶναι καὶ κακῶς δρᾶν καὶ χρῆναι τινα τρόπον εἰς ὁκονο-
 μίαν ἀνθευρεῖν τε καὶ πορίσασθαι. Ἀντήτει τοῖνυν ἀρομῆς αὐτῶν
 τινος καὶ θεραπείας ἕνεκα, ἀντὶ πλείονων τῶν διδομένων ὁμήρων ὀ-
 λίγους εἰς τὴν ἀντίδοσιν, καὶ μὴν καὶ κατ' ὀλίγον ἐκβιαζόμενος ἐκ
 πλείονων εἰς ὀλίγους κατῆι, ἐλπίδα τιν' ἔχων ἔξ ἔμοῦ ὡς αὐτίκα δὴ
 775 πρὸς ὄντιοῦν ἀρῶδρον συνθείμην καὶ προσείμην, ὄτετο γὰρ ὡς δυναί-
 μην καὶ ἦν ἢ προχώρησις μέχρι καὶ ἐς ἔξ αὐτοῦς δὴ μόνους ἀντὶ
 τοσοῦτων καὶ τῶν μεγίστων καὶ πολυζητήτων, οἶσθα ὧν οὐστίνας δὲ
 καὶ τὸν τρόπον ὃν ὡς μάλιστα ἀσφαλέστατα καὶ ῥᾶστα καὶ ὡς οὐκ
 ἔξειναι μὴδὲ ὅλως κακοῦργόν τι καὶ ἄδυσκοῦδὸν ἀκολουθήσαι τῇ πρά-
 780 ξει, ἐρῆσασαι οἶμαι πυνθέσθαι, καὶ χρεῖα τις οὐκ ἀναγκάζει προστιθέ-
 ναι κᾶγωγε ἐπὶ τοῦτοις. Εἰρησεται γὰρ τὸ ἀληθές, νῆ τὸν ἐμόν τε καὶ
 σὸν βασιλείων τε καὶ φίλων. Ἐπειδὴ πάντοθεν σκοπούμενος ἔωρον
 ἀνύποπτον τοῦργον καὶ κατ' οὐδὲν ὅτιοῦν δυσχερὲς, οἶός τ' ἦν αὐτί-
 785 κα δὴ μάλᾳ πείθεσθαι τε καὶ συντιθέσθαι, ὡς οὐδὲν ὃν δεινὸν οὐδὲ
 τρόπον ὄντιοῦν εἰς ζημίαν. Τοῦ δ' ἀσφαλεστέρου γε ἐπὶ τοῦτοις ὁ-
 μος γενόμενος τῇ βασιλικῇ γνώμῃ καὶ κρίσει περὶ τούτων τὸ
 πᾶν ἀνηρτῆσθαι δεῖν ὀθήην, κάμῃ δὴ περὶ τούτων ἀγγέλλειν
 ἔλεγον καὶ διαμηνύεσθαι χρῆναι, καὶ αὐτὸν μάλιστα ῥῆγα πέμπειν
 790 τοὺς ἐροῦντάς γε ἅπαντα, ὡς αἰτεῖται μετ' ἀσφαλείας ἀπάσης καὶ
 εὐχερείας, καὶ ὡς ῥᾶστα ἀνῦσαι καὶ μετ' εὐνοικῶς σχήματος, καὶ τα-
 795 πεινῶν καὶ τῶν λόγων καὶ τῆς γνώμης καταδυσωπήσοντας συνθέσθαι
 τὸν αὐτοκράτορα, προλέγων αὐτὸς ὡς οὐδὲν δυσχερὲς οὐδ' ἀευρόσσει
 τοῦργον ἅπαν δι' ἐν τοῦτο μόνον βασιλεύς· εἰ γε ἀδύνατον ἄλλως ἀ-
 παντῶν, ἦν μὴ οὕτως συνθεῖτο, καὶ πέμπειν ἔλεγον αὐτίκα σὸν σπου-
 δῆ χρῆναι μετὰ χρησῶν τῶν ἐλπίδων, οὐστίνας ἄρα ὡς μετ' ὀλίγον
 800 ἤξοντας, ἐπιτιχεῖς ὧν αἰτήσονται, μηδὲν γε μὴν ἔτι πολυτραγαμνεῖν,
 μηδὲ περαιοτέρω πράττειν, καὶ ἡντιοῦν ἐξέτασιν καὶ συνθήκην πλείν
 ἢ καὶ τὸ παρὸν ζήτημα, ὡς ἀπάντων συνθεθειμένων καὶ ἐγκεκλεισμέ-
 νων παντάπασιν πρὸς ἔμοῦ, περὶ τε τῶν ἐν τοῖς ὄροις χωρῶν τε καὶ
 ἄσπεων, καὶ φρουρίων καὶ περὶ τοῦ κήδους αὐτοῦ μάλιστα τῶν συν-
 800 θημάτων. Πείθεται δὴ λαμπρῶς ἐπὶ τοῦτοις καὶ ἡδέως εἰ μάλᾳ καὶ
 οὕτω δὴ παντάπασιν καὶ περὶ πάντων ξυμβαίνομεν τε καὶ ἀπαλαττό-
 μεθα. Κᾶγῶ μὲν αὐτίκα τὸν καλὸν Λουκαίτην ἐς βασιλέα καὶ αὐτὸς
 δὲ οὐστίνας οἶσθα σὸν αὐτῷ πέμπωμεν. Λαμπανόν τινα αὐτὸν οἶμαι
 ὄνομα μοναχὸν καὶ Τομπεράλον ἐκκλησιάζορχην, ἐνταῦθα τοῖς ἐγγω-
 805 ορίοις τετιμημένον τοῦ δεσπότη καὶ κατονομαζόμενον, περὶ τε τοῦ
 παντός ἔργου κατεροῦντας, ὡς ἠνωσταί τε καὶ πετέρανται, καὶ κα-

ταλιπαρήσοντας ἐξ αὐτοῦ δεσπότου καὶ Τριβαλλάρχου καὶ ἡδὴ παι-
 δὸς φίλου τῷ βασιλεῖ, περὶ οὗ νῦν γε εἴρηται συνθήματος. Ἐλπιδες
 γε μὴν ἦσαν καὶ μάλιστα γε ἐμοὶ καθ' ὁδὸν ἐντευξέσθαι σπᾶς βα-
 810 σιλεῖ κατιόντι λαμπρῶς ὡς ἄρα προείρητο, καὶ παρήλθεν ἡ κορία ἐς
 τὰ κατὰ δύοσιν ἐνταῦθα σφέτερα αὐτοῦ καὶ ταχεῖς γε λοιπὸν τοὺς ἀν-
 θρώπους πάντως ἐπανήκειν ἡμῖν, κατὰ Μακεδονίαν γε μάλιστα μέ-
 σσην ταῖς βασιλικαῖς ἐντυχόντας ὁδοπορίας. Ὡς μὲν οὖν ἔγωγε τέως
 ὤμην, οὕτω δὴ ἐπεποιθεῖν γὰρ αὐτόθεν εἰδὼς ἐξῶν πάνυ τοι, καὶ
 815 ἄμα ἦσαν ἐντολαὶ βασιλέως οὕτω, καὶ προθεσμίᾳ τις οἶμαι ἐπὶ ρη-
 τοῖς ἦν καὶ δὴ προῦλεγον οὕτω ρηγί τε καὶ πᾶσιν οἷς ἂν ἐντίχομην,
 εὖ μάλα πιστῶς καὶ γενναῶς καὶ κατ' οὐδὲν ἀμριβιάλλειν διδούς.
 Τρίτον δὲ ἦδη τοῦτον ἀνύτων μῆνα ἐξ οὗ πρότον αὐτόθεν ἐξῆειν
 ἐκ Βιζαντίου, καὶ μηδὲν ὀτιοῦν ὕμεις πεπυσμένος, καὶ μάλιστα γε
 820 ποθῶν τε καὶ πολυπραγμονῶν περὶ τοῦ βασιλέως, τῆς ἀποδημίας
 αὐτῆς, καθ' ἑαυτὸν κομιδῇ θαυμάζω καὶ ἀπόρως ἔχω, καὶ οἷα ἔχω
 τίς γένομαι, καὶ μὴν οὐδ' ὅτι ποτ' ἂν χρήσωμαι ρηγί τε καὶ τοῖς
 περὶ αὐτὸν πυνθανομένοις καὶ λόγους εἰσπραττομένοις τῆς ἀναβολῆς
 καὶ σφόδρα γ' ἐπὶ τούτῳ καὶ μάλιστα αὐτὸς, νῆ τοὺς λόγους, καὶ
 825 θαυμάζει τε καὶ λελύθηται. Τέως γε μὴν ἀνθρώπος ἄπας ἀνήρηντο
 καὶ μετέωρος ὄλωσ ἦν ταῖς ἐλπίσιν ἐπ' ἐμοί, πάντα φαρῶν καὶ οὐδὲν
 οὐδόλωσ ἐντρεπόμενος, οὐδὲ μετρίως ὄτα δίδοναι ξυγχορῶν οὐδενί
 τῶν ἄλλως ὀτιοῦν καὶ λέγειν καὶ πείθειν ἐπιχειροῦντων, τῶν ἐκτός
 τε καὶ πόρρω, καὶ τῶν ἐγγύς μάλιστα δύοσων τε καὶ ἐπιβοῦλων,
 830 καὶ κακοσχόλων, καὶ φάυλα βουλομένων τε καὶ λεγόντων
 ἀνθρώπων μᾶλλον μὲν οὖν καὶ διαβέβητο σφίσι καὶ παντάπασιν ἀ-
 πήχθητο, τάναντία πειρωμένοις, καὶ πολλή³⁴ τις ἦν περὶ ἐμὲ πίστις
 καὶ ἄμα αἰδώς, καὶ πολὺ μάλιστα προσεῖχε τὸν νοῦν, ἅπαν ὀτιοῦν
 εἰρημένον ὑπ' ἐμοῦ μεγίστης³⁵ τε ἀξίων αὐτὸς τιμῆς, καὶ τοῖς ἄλλοις
 835 ὑπ' αὐτὸν οὐ προστάτων μόνον παραπλήσια δρᾶν, ἀλλὰ καὶ πείθειν,
 ὡς ἀνδρὶ τι δυναμένῳ καὶ νοῦν ἔχοντι προσφέρεσθαι, καὶ ἄμει με-
 γίστου βασιλέως πρέσβει, καὶ περὶ μεγίστων καὶ πάντως οἷα ἀλόγως
 ἀξιομένῳ περὶ μεγίστων οὕτω πράττειν, ἐξεῖναι δὲ καὶ πείθειν λαμ-
 βάνειν ὅστις βούλοιο, καὶ βουλομένοις ἐντυγχάνειν ἐξεῖναι. Πάντα
 840 γε μὴν ἐκ πάντων τιμῶν, καὶ τραπέζης ἐτίμα κοινωνία, καὶ ὁ μέγι-

34. πολλή : πολλὸν S.

35. μεγίστης : μεγίστος S.

στον ἐποιεῖτο συγχάεις καὶ μάλιστα' ἐπειδὴ γε ἡμέραι ξυνέτηγον αὐταὶ
 δὴ καθ' ὅς ἀπόκρηφ ἡμεῖς γιγνόμενοι, νομίζομεν ἔπειτα θεοσεβοῦν-
 τες νηστεύειν. Ἐν ταύταις γὰρ δὴ παντάπασιν αὐτῷ ξυνῆμεν δαιτυ-
 845 μόνες καὶ τῶν αὐτῶν ἐσθίοντες, τὰ τε ἄλλα καὶ τὸν εὐωδῶτα σφίσι
 τρόπον προπίνων γε αὐτὸς ἡμῖν ἐς τιμῆν, ξὺν ὀλίγοις τῶν μάλιστα
 αὐτοῦ καὶ πρώτων τοῦτο γε ἡμῖν ἐποίηε, καὶ προῦτινε καὶ ἐτίμα τοῖς
 ἴσοις ἀντιπινόντων εὖ μάλα δὴ προσεέμενος, ἀμριεννῶς τε ἂ καλλισθ'
 ἑαυτῷ περιετίθει πρότερον ἐφ' ἅπαξ καὶ νεουργῆ, καὶ ἀνεζώννυε γε
 κοσμίως, αἷς δὴ μάλιστα αὐτὸς ζῶναις πρότερον ἀνεζώννυτο. Οὕτω
 850 πολλή τις ἦν ἡ περὶ ἡμᾶς σπουδή, ἄμα μὲν διὰ τὴν πρεσβεΐαν, ἄμα
 δὲ καὶ δι' ἡμᾶς αὐτοὺς εἶναι τι δοξάντας οἶμαι. Καὶ τοῖνον δεῖσάν
 γε ἡμᾶς ἐντυχεῖν, καὶ τῷ πρώτῳ τῶν ἐν τῇ χώρᾳ ἐπισκόπων καὶ
 κοινονῶν ὡς εἶχομεν ἐντολάς προσλαβεῖν τῶν κατὰ τὴν πρεσβεΐαν
 αὐτήν, καὶ κοινή μετὰ τοῦ ρηγῶς ὡς γε νομίζεται, συντιθέμενον τε καὶ
 855 κατομνήμενον τὰ τοῦ κήδους, μάλιστα γε δι' αἰδοῦς ἐνταῦθα καὶ
 σπουδῆς ὅτι πλείστῃς ὄντα, μεγίστης ἐκ προορήσεως κἀνταῦθα ἀπο-
 λαύομεν τιμῆς, καὶ οἷας οὐδεὶς ποῦ πρότερον οὔτε τῶν ἐγχορῶν,
 οὐθ' ὀτισοῦν ξένος. Ἐτίμα τε γὰρ δὴ πᾶσι πλέον ἢ πρότερον ὁ
 860 ἱερός ἐκεῖνος εἰώθει, κυδαίνων ἡμᾶς καὶ λόγοις καὶ σχήμασι, καὶ
 ἄμα προσεῖχεν εὖ μάλα πως, ὡς νοῦν τιν' ἔχοισι. Καὶ ταῦτά γ' ἦν
 ἐντολὴ ρηγῶς, καὶ οὐδὲν ὅτι μὴ προῦλεγεν αὐτῷ ὦν τε δεήσει πάν-
 τως πράττειν, ὦν τε λέγειν, καὶ ὡς ἄρα γε ἐχορῆν ἕκαστα καὶ
 πράττειν καὶ λέγειν προῦλεγε καὶ μάλα δὴ παρεσκευάσθαι καὶ
 προσέχειν τὸν νοῦν, ὡς ἀνδρὶ γε παραβαλλόμενον τὰ τε ἄλλα ἔλλο-
 865 γήμῳ, ἄλλ' οὐδ' ἄρα καὶ τῶν ἐκκλησιαστικῶν αὐτῶν ἀσυνέτῳ θύσεσάν
 τε καὶ νομῆμον οὕτω δὴ καθάπαξ ἅπαν ἀγαθὸν ὄρεθ' ἡμῖν καὶ ἡξίου
 σπουδάζειν. Καὶ τί δεῖ γε ἐπὶ πλέον ἴσως μῆρῦναι; ταῦτα μὲν γὰρ
 πρότερον ἐξ ἀρχῆς, καὶ οὐδ' εἰς νῦν γε ἔτι ποῦ λήγει παντάπασιν.
 Ἄλλ' ὄμως γε ἴφρηνται καὶ τὸ τοῦ ἀνδρὸς πρόθυμον νοσεῖ, τὸ δ' αἴ-
 870 τιον, ὡς γ' ἐφάμην, ὁ χρόνος οὕτω δὴ πολὺς ἐκπρόθεσμος τῆς ἐγ-
 γήης προῦν ἐκκρούει πᾶς πίστεις, χώραν ἀμέλει τινὰ διδοὺς ἦδη τοῖς
 λογοποιοῖς τε καὶ κακούργοις, καθ' ὃν οὐδὲν ὀτιοῦν ἐκ βασιλέως ἐπι-
 θύμεθα περὶ ὧν πράττομεν, οὐ μικρὸν οὐ μέγα φασίν, οὐδὲ μὴν περὶ
 τοῦ βασιλέως αὐτοῦ πλεῖν ἄλλο, ἢ ὅτι κατὰ τὴν βασιλίδα πόλιν ἔτι ποῦ
 καὶ νῦν ἀεὶ μένει τὰ εὐωδῶτα πράττων, περὶ δ' ἐκδημίας αὐτοῦ πρὸς
 875 γε τὰ ἐνταῦθα οὐδὲν ἡμῖν εἰς τήνδε τὴν ἡμέραν ἀπαντᾶ καὶ πάντα
 μᾶλλον ἢ τι τοιοῦτο. Καὶ θαυμάζομεν οἱ πάλα προσδοκῶντες, μᾶλ-
 λον δὲ καὶ πεπεισμένοι σφόδρα, καὶ πείθειν ἔχοντες τὴν μέλλουσιν,

καὶ ὅτι ποτ' ἂν εἴη τὸ τῆς ἀναβολῆς ταύτης αἴτιον. Καὶ τὸ μὲν ἄπαν
 ἔργον ὡς ἀληθῶς, ὃ σοφώτατε, ἴσμεν ἀσφαλῶς ὡς ἦνυσται τῇ βασι-
 880 λικῇ γνήμῃ καθάπαξ, ἐπεὶ καὶ κατώροισται καὶ οὐδὲν ὅτι ποτὲ ἄρα
 μὴ τρέψειεν οἴμαι τὸ δόξαν οὕτω καὶ μὴν ἔτι γε ὡς τὰ πλείω καὶ
 πάντα σχεδὸν ἀγωγίμια τε καὶ ὄχηματα ὧν ἔδει πρὸς τὴν βασιλικὴν
 ἔξοδον ἠντρετίστο, καὶ βραχέων ἄρα τινῶν ἐνέδει καὶ λίαν εὐπορί-
 στων, καὶ τοῦτο γε ἴσμεν. Ὁ δ' ἄρ' ἄρα χρόνος ἔτι γε τρίβει καὶ προ-
 885 ἦκει σφόδρ' οὕτω θαυμαστῶς μηδὲν κατὰ σκοπὸν ἀνύτων, μηδ' ὡς
 τις ὠήθη ποτ' ἂν. Ταῦτ' ἄρα καὶ λογοποιούσιν, ὡς ἔφην, τινὲς τὰ
 κάκια καὶ χαίρουσιν οἴμαι, καὶ χάραν τιν' ἔχουσιν ἦδη, καὶ τὴν
 ἀναβολὴν ταύτην διαβάλλουσιν ἐκ τῶν φθασάντων πάλαι πρότερον
 δεδιττόμενοι, καὶ μηδὲν χρηστὸν οὐτ' ἐννοεῖν αὐτοὶ λοιπὸν οὔτε λέ-
 890 γειν ἔχοντες, ὡς ὅθ' οὐδὲν ἄλλ' ἢ τὰ εἰωθότα καὶ αἰθίς ἐκ βασιλείας
 καὶ Ρωμαίων, τρίβειν κἀνταῦθα τὸν χρόνον, καὶ κατ' ὀλίγον ὑπερτιθέσθαι
 ὑπερτιθέσθαι κατορθοῦντες ὅτιοῦν ἄρα, κάπειθ' οὕτω καὶ ἠτιοῦσιν ἀρέ-
 σκευι πρόφρασις, τὸ πᾶν τῆς συμβάσεως ἀνατρέφει καὶ καθελκύνει καὶ
 μέχρι τοσοῦτου φασίν, εἰ ἔροῦσι καὶ συνεροῦσι καὶ σεμνολογήσουσι
 καὶ συμβαίνοντες κακοεργήσουσι, μέχρις ἂν ἠντινοῦν ἔπειθ' ὁ χρόνος
 900 σχεδιάσειεν ἀφ' ὀρθῆν. εἰ ἠντινοῦσι καὶ συντελέσασιν ὁ κρόφα καθ'
 ἑαυτοὺς προῦθεντο. Καὶ τοίνυν αὐτίκα ἐξαίρνης ἀναφανήσονται
 χρηστοὶ τινες αὐτοὶ καὶ δίκαιοι καὶ πάντ' εὖδοκοι, καὶ μέγιστον ἡμῖν
 φήσουσιν εἶναι καὶ πάντ' ἀναντίρρητον τὸ αἰτίημα τοῦ παντός
 905 ἔργου, καὶ πάνθ' ἡμεῖς ἄδικοι καὶ οὐδὲν ὑγιές, οὐθ' ὄλωσ' ὡς ἀληθῶς
 ἔργου, εἰ γε μηκέτι ποῦ καὶ νῦν ξυνιέναι δυναίμεθα, καὶ ἄπαν
 τὸ κῆδος καὶ πίστις ἐκείνη, καὶ τὰ συνθήματα, δοκία θ' οἷς ἐπέπι-
 θμεν παρασχεῖν, ὥσπερ ἂν ἢ πάλαι ποτὲ πρότερον, ἢ μηδέποτε γέ-
 γονε, μετ' εὐλογίας δ' ἄρ' ἄρα καὶ σεμνοτάτων καὶ γεννητοῦ τοῦ σχήμα-
 910 τος καταλελύσεται καὶ οὐχίσηται, ὥσπερ ἐν ὄνειροις ἢ δράμασι τισὶ
 πλείστοι γόητες, τὰ γε τοιοῦτα καὶ παραπλήσια ἔτερον βλαστημεῖν τε
 καὶ σκαιολογεῖν, οἳ μὲν καὶ παντάπασιν ἀναιδῶς, οἳ δ' ὀπισθεν καὶ
 τῷ δεσπότηι λαθραίως, εὐνοίας δοκοῦντες ἀνάγκη καὶ προσχήματι,
 ἐπάρατοί τινες ὡς ἀληθῶς ἀνθρώποι καὶ δδελυροί, καὶ κακονοῦσά-
 915 ται καὶ παμμίαροι, καὶ οἷς ἄρα κακὸς κακῶς δίκη τιμωρὸς ἐξολέ-
 σειεν, ὡς οὐδὲν ἔχουσιν ἱερὸν οὐδ' οὐδὲν ἀποτρέπονται ραυῶν καὶ
 νοεῖν καὶ λέγειν καὶ δρᾶν, οὔτε θεοῦ νόμους, οὔτε προνομίας θείας
 ἐπισκοπῆν, οὔτε θέμιν ἠντινοῦν, ὄλωσ' ἀνθρώπων προοράμενοι καὶ
 προσβείοντες. Τούτοις γε μὴν τοιοῦτοις οἷσι καὶ τυμβωρύχοις τε καὶ

920 κακούργους, ὁ ρήξ, καὶ ἀεὶ πως ἐπιτιθεμένοις καὶ προσβάλλουσιν,
 ἀνεπιχείρητος ὧν παντάπασιν πρότερον καὶ οἷος μηδὲ ξυγχορεῖν³⁶
 ὀποσοῦν ἄπτεσθαι καὶ πειραῖσθαι, ἐκπολιορκεῖται νῦν γε ἄρ' οἷος καὶ ὁ
 χρόνος οὕτω τρίβων, ὡς ἔφαμεν, δοκεῖ πως, εἰ καὶ μὴ τελείως, κα-
 925 τασεῖεν αὐτὸν καὶ κλονεῖν. Καὶ χρηστός μὲν ἂν ἦν παντάπασιν καὶ
 πάντα τι βέλτιστος, εἰ γε δὴ μηδὲν σφᾶς προσίετο, μηδὲ προσεῖχε
 νοῦν ὅτιοῦν, μὴ δ' ὅτ' ἐδίδοι τοῖς γε κατὰ τοιοῦτοις ἐπιβουλεύουσιν
 οὕτω δὴ σφόδρα καὶ σκαιουργοῦσι κατὰ τῶν δικαίων καὶ τῆς ἀλη-
 930 θείας, ἐκτραγοῦσιν τε οὕτω καὶ κακοεργαροῦσιν ἅ πάντων μᾶλλον
 ἢ θεοσεβῶν ἀνδρῶν εἰσι πλάσματα καὶ τοιμήματα. Οὐκ ἀσύγγνω-
 στος δὲ ἄρ' οἷος, ὅτι δὴ μὴ καὶ σφόδρα κακοεργοῦσιν οὕτω δοκεῖ σφί-
 σι πείθεσθαι ἄλλ' εἶκοι μὲν μὴ τ' ἀληθῆ βουλομένη ταῦτ' εἶναι, μήτε
 δοκοῦντι γε εἶναι καὶ συλλογίζεται τὴν ἐπιβουλήν, δέδοικε δ' ἄρ' οἷος
 μὴ που τι καὶ παρὰ δόξαν ἀπαντήσαν ἄπασαν καὶ παρ' εὐχὴν, ὧν
 αὐτοὶ κακῶς αὐτὸ λέγουσι καὶ σκαορανοῦσιν, ἔπειθ' ἀπελέγξενεν αὐ-
 935 τὸν ἐν σφίσι ἀσύνετον ὄντα τινά, καὶ ἀμαθῆ παντάπασιν ἑαυτῶ
 τοῦ βελτίστου τε καὶ ἀληθοῦς. Κἀγὼ μὲν οὐ λέγω πάποτε δὴ καὶ
 νῦν τἀληθῆ παριστάνων καὶ διαβεβαιούμενος καὶ κατομνὸς ἄτρεπτα
 ἐκ βασιλείας, οὐδ' ἂν εἴ τι γένοιτο, οὐδ' ἂν εἴ τι συμβαίη δυσχερές,
 940 μενόντων ἐπ' ἀρ' οἷος τῶν μερῶν, μᾶλλον δ' αὐτοῦ τῶν δοκῶν ἀλο-
 νήτων τε³⁷ καὶ πάντα ὑγιῶν καὶ τῶν συνθημάτων ἀπάντων καὶ μέ-
 νειν ὑπαγορευόμενον ὅσον οὐκ ἦδη θαρροῦντος τὸ πέρας ἐκάστοτε κατ'
 εὐχὴν τε³⁸ καὶ ἡδονὴν ἄπασαν, καὶ ἀεὶ περὶ τῶν χρηστῶν αὐτῶ
 σφόδρ' ἐνιστάμενος, καὶ τοὺς λογισμοὺς ἐπὶ ταῖς ἐλλείπειν ἰστών μὴ
 945 ἄττα, ὅσα εἰκὸς ἐπ' ἐξέδω τοιαύτη βασιλείῃ τῆς ἀναβολῆς αἰτιώμε-
 νος, μηδὲν γε μὴν εἶναι ταῦτα, μὴ τ' ἄλλ' οὐδὲν ἄπαν ἐμποδῶν εἰς
 τὸ πέρας αὐτὸ τῆς ὑποσχέσεως, δοκοῖς τε οἷς ἔξεστιν ἄπασι τὰς ἡμο-
 λογίας ἐπιπεδοῦμενος καὶ παραδιδούς αὐτὸς αὐτῶ τοῦμὸν σῶμα καὶ
 ἐνεχυράζων ἐπὶ τοῖς λόγοις, ὅτι πῆ ἂν βούλοισθ' ὕστερον ἔπειτα
 950 χοῖσθαι μὴ γιγνομένου οὕτω. Ὁ δὲ πείθεται μὲν, βούλεται γὰρ καὶ
 πάνυ τοι πρόθυμός ἐστιν ἐπ' οἷος σπουδαῖος, ὁ δ' ἄρ' οἷος χρόνος παρῶν
 οὕτω πολὺς δοκεῖ πλήττειν.

36. ξυγχορεῖν : ξυνοσορεῖν S.

37. τε : om., S.

38. τε : om., S.

Καὶ ἅμα οὐ μόνον τὰ ἐκ τῶν οἴκοι κακούργων τούτων καὶ δια-
 σκάνων ὅσαι ἡμέραι τε καὶ νύκτες ἐκπολεμεῖ τε καὶ παράττει καὶ
 955 δεδίττει, ἀλλὰ καὶ τὰ τῶν ἔξω δὴ καὶ ἐγγειτόνων αὐτῷ τε καὶ ἡ-
 μῖν ἀρχόντων τουτωνί, τοῦτο μὲν ἐκ Μυσίας, τοῦτο δὲ ἐκ Θετταλίας
 καὶ τῶν ἐκεῖ δεσποτῶν. Τῷ μὲν γε ἀδελφῷ τούτῳ τῷ θετταλῷ ἄρχον-
 τε, ἔστων μὲν οἷω ἔστων, καὶ αὐτὸς οἴσθα καὶ ἅπαντες ἴσαι, καὶ
 Δημοσθένης ὁ ρήτωρ αὐτὸς ἀμέλει φησὶ πάσαι πρότερον, ὡς αἰεὶ τὰ
 960 θετταλῶν ἄπιστα, καὶ κοινή τε ἐκ γένους ἐκ μακροῦ τούτου κληῖρος
 αὐτοῖν, καὶ ἰδίᾳ ἐκ τοῦ σφετέρου γένους τε καὶ προγόνου· νῦν γε
 μὴν καὶ ἐπιδεδόκατον τοῦ ψεύδους καὶ προσεπιδεδόκατον τῆς³⁹ ἀπο-
 νοίας καὶ κακονοίας αὐτῆς, τὴν μετὰ τοῦ βασιλέως ἔνοσον οὕτω γνη-
 σίαν τοῦ Τριβαλλάρχου, καὶ τὴν εἰς τὰ ἐνταῦθα βασιλικῆν ἐπιδημίαν
 965 σφόδρα ὑφορωμένο καὶ δεδωῖτε κακόν τι πάντως ἐπ' αὐτοῖν φέρειν.
 Καὶ τοίνυν ἐκεῖθεν καθ' ἐκάστην ἐνταῦθα φουδῶσι κρήρα τε καὶ
 ἀναίδην⁴⁰ ἦδη γραφαί τε καὶ μηνύματα, καὶ δεινοὶ τινες ὑποβολιμαῖοι
 κακολογοῦντες καὶ πάντα διαστρέφειν πειρώμενοι τὰ παρ' ἡμῶν, νῦν
 μὲν ἀπαγορεύοντες⁴¹ ὡς οὐδὲν τῶν ἡμετέρων ἀληθές, καὶ προδιδά-
 970 σκειν πειρώμενοι μὴ προσέχειν ὄλωσ μηδὲ πιστεύειν εἰνῆ, μηδ' εἰς
 τέλος ἀπατάσθαι ἅ φασὶ μὴ φύσις εἶναι, ἅτε ἀκριβῶς εἰδότες αὐτοί,
 οὐκ οἶδ' ὅπως οὐδ' ὄθεν, ἐκ βαράθρων, καὶ πεπειραμένοι μάλιστα ἐκ
 τῶν σφετέρων, νῦν δὲ τὰ ἑαυτῶν προκρίνοντες καὶ συνάττεσθαι πά-
 λιν καὶ συμβαίνειν ζητοῦντες, καὶ ἢ τὰ ἐπ' ἀδελφῆ πρότερον κήδη
 975 δοκεῖν καὶ συνδεῖν νῦν γε εἶναι ἀσφαλέστερον⁴², καὶ κοινή κατὰ Ρω-
 μαίων φρονεῖν δοκοῖς ἀροήτοις τισὶ καὶ ἀροήτοις ἐμπεδοθέντες
 εἰς ἀχώριστον παντάσῃ ἐνοῦσιν, ἢ ἦν μὴ τοῦθ' αἰροῖτο, μετὰ τῶν
 αὐτῶν δοκῶν ἐνοῦσθαί τε καθ' ἡμῶν καὶ φρονεῖν τὸν ἅπαντα χρόνον
 ἔν, καὶ νέα πράττειν νυμπεύματα δεσμῷ φύλας ἀτρέπτου, καὶ προσ-
 980 λαμβάνειν ἐπὶ ἀδελφιδῆ νυμπίον θάτερον αὐτῶν τὸν πρότον. Ταῦτά
 τε τοῖν ἀνδροῖν τούτοις καὶ παραπλήσοι ἕτερα καὶ χεῖρον, καὶ οὐκ
 ἔχω λέγειν ἔξῃς ἅπαντα. Ἡ δὲ γε χρηστὴ βασιλέως αὐτῆ καὶ κο-
 σμία καὶ πάντολμος ἀνεψιά Μυσῶν δεσπότης, ἢ παλαμναία χρησαί-
 νη τίχη προτρέτης⁴³ καὶ ἀριτενήτης χήρα, καὶ ὁ νεουργὸς οὗτος δὴ

39. τῆς : τοῖς S.

40. ἀναίδην cod. : ἀνείδην cod., (en entreligue).

41. ἀπαγορεύοντες : ἀπαγορευόντων S.

42. κινεῖν : cod., (dans la marge).

43. προτρέτης : προτρέτης S.

985 Σκύθης καὶ πολὺν ἦδη πλάνον δραπέτης ἐξ ἀλλοδαπῆς νέον ἐπιδεδι-
 μπρῶς τῇ φίλῃ ταύτης κόρῃ νυμπίος, ὅσα καὶ οἷα παρέσχον τε, καὶ
 οὐδέπω νῦν λήγουσι, ρηγί τε κάρμοι πράγματα συχναῖς καθ' ἡμῶν
 πρεσβείαις, συχνοῖς ἀγγέλμασι ἐκλιπαροῦντες σφᾶς τε προσέειπαι
 καὶ μηδὲν τοῖς ἐκ βασιλέως θαρρεῖν ὡς οὐδὲν ἀληθές ἔχουσιν, οὐδ'
 990 οἶον καὶ τέλος ποτὲ λήψεσθαι. Καὶ τοίνυν ἄλλοι τε περὶ τούτων καθ-
 ἐκαστὴν σχεδὸν ἐκεῖθεν ἡμῖν ἀρκενοῦνται καὶ μάλα συχνοὶ κατεπιεί-
 γονται καὶ σπουδάζουσιν καὶ εἰς γε δὴ τε οὗτος ὁ προὔχειν ὡς ἔοικε
 τι δοκῶν, ἐξαρχῆς ἀφιγμένος, ἠνίκά δὴ καὶ αὐτὸς ἐκεῖθεν μέχρι καὶ
 νῦν ἐνταῦθα σὺν ἐμοὶ μένει καὶ τρίβει ἅπαντα χρόνον ὅσον ἐγώ·
 995 τλήμων ἐκ γειτόνων ἐνθάδε σημετῶν ἐμοί, καὶ ἀντιπρεσβέων ἐρ'
 ἐκάστοις καὶ ἀναπειθῶν ἅτι' ἂν φραῖην αὐτός, ἀνθρώπιον τι φραῖρον
 καὶ καταγεγραμμένος, ἀμαθία τε πάση καὶ κακονοία καὶ φλυαρία καὶ
 πεπολιωμένος, ἀλλ' ἐπιεικῶς εἴηθες, καὶ κατὰ μηδὲν ἀληθεία προσ-
 ἦκον οὐδ' ἱκανὸν ὑγιεῖ χρεῖα τίς. Τούτῳ με δεῖ πολλὰκις ἄλλῃ τε δὴ
 1000 καθ' ὁδὸν συναντῆν καὶ ἐς τοῦ ρηγὸς συνεῖναι καὶ ὁμῆστιον γίγνε-
 σθαι. Καὶ συνῆμεν ἦδη πολλὰκις ἐς αὐτοῦ πρότερον ἐν ἐστιάσειν τε
 καὶ τισιν ἄλλαις, οἶμαι, συνελεύσειν οὐ τῶν αὐτῶν ἀξιούμενοι μὴ
 γὰρ οὕτω ποτὲ γένοιτο, μηδ' ἄρα τοσοῦτο πάθουμιν· οὐδὲ
 γὰρ ἂν ἠνεσχόμεθα καὶ τὸ πρᾶγμα εὐδηλον ὡς οὐδ' οὕτως ἔσοιτό
 ποτε· παρῆν δ' οὐκ ὄμως, ὡς ἔφην ἐνίοτε, καὶ συνῆν γε ἡμῖν, ἐπί-
 1005 τῆδες ρηγὸς πρᾶττοντος, ὡς ἂν αὐτόθι παρῶν τε καὶ ἀκροώμενος
 περὶ ὧν ἰσχυρίζομαι αὐτὸς ἐν τοῖς ἡμετέροις εὐ μάλα προσμεμένου
 καὶ σπουδάζοντος αὐτοῦ, αὐτόθεν ἀπαγορεύοι καὶ πλήττειτο καὶ
 ἀπελέγχεται περὶ ὧν λέγει, λέγων μηδὲν ὑγιές δρώη τε προδήλωσ,
 1010 ὡς ὧν ἢ δεσπότης ἐρώη πάντων ἐστὶν ἀποτυγχάνουσα ρῆδ' ἢ ἀνθρω-
 πος, καὶ διαμηνύεται μετ' αὐτοῦ τε καὶ πάντων ἄλλων, οἱ συχνοὶ
 γ' ὡς ἔφην ἡμῖν καταπεφουτήμασιν, οὐδέν⁴⁴, ὡς ἔπος εἰπεῖν, σφωρο-
 νικὸν οὐδ' ἀστεῖον οὐδ' εὐγενές, ἀλλ' ὅπως ἂν ἀνασοθήσειε τε τὸν
 ρῆγα καὶ τοὺς λογισημοὺς ἀνατρέφειεν, ἐρ' οἷς νῦν γε καλῶς ἦδρα-
 σται, μένον καὶ ποθῶν τε καὶ προσδοκῶν καὶ πεποικῶς τὸ βασιλείον
 1015 κῆδος ὅσον οὐκ ἦδη νῦν ἀπαντῶν καὶ περαίνον. Ταῦτα τε δὴ βούλε-
 ται καὶ πάντα τράπον, ὡς ἔφην, κατασεῖσαι τοὺς λογισημοὺς ἐφο-
 βοῦσα παραπλησίως καὶ αὐτῆ τοῦ πολλοῦ, ὡς ἀκριβῶς εἰδυῖα, καὶ σὺν
 εἰνοῖα δῆθεν προλέγουσά τε καὶ πείθουσα, ὡς πάντα τὰ ἐξ ἡμῶν
 ψευδῆ καὶ μετ' ὀλίγον οἰχθήσεται, καὶ μὴ χοῖναι πιστεύειν ἀμαθῶς,

44. οὐδὲν : οὐδ' S.

- 1020 μηδ' ἀπαντάσθαι μέχρι παντός· τούτοις γε μὴν ἐπίτηδες συνείρει τε καὶ μετοχευέει καταστροφεύουσα καὶ γοητεύουσα καὶ γέλωτα μὲν ὡς ἀληθῶς ὀφλισκάνουσα τῆς ἀκαιίου τέχνης καὶ πείρας, σπουδά-
ζουσα δ' ὄμως ἐφ' ἑαυτήν, ὡς οἶά τ' ἐστὶν ἐλκύσαι τὸ νόμφρεμα, παραλύουσα τοὺς μεθ' ἡμῶν ὄρκους καὶ τὰ συνθήματα, προηνομημένη
1025 δηλαδὴ καὶ κατεγγυῶσα τε καὶ κυδαίνουσα τὰ τῆς τῶν Μουσῶν ἀρχῆς, ἧς δεσπότις αὐτὴ, καὶ ἧς δι' αὐτὴν ἐσειταί πάντως αὐτός. Του-
αὐτ' ἅττα συνελόντ' εἰτεῖν καταφλυαρεῖ τε καὶ καταφειδύεται προσ-
τιθεῖσα καθ' ἡμῶν ἀγγελίας ἐκάστοτε δυσχερεῖς καὶ παντ' ἐπιχειροῦ-
σα πρὸς τὸν σκοπόν, καὶ φήμας ἐκπέμπουσα νῦν μὲν ὡς ἐπίασι τὴν
1030 βασιλέως οἱ Σκύθαι καὶ λεηλατεῖται τάτι Θράκης, νῦν δὲ ὡς τοῦ
βασιλέως τὰ πρὸς ἔω νοσεῖ καὶ ταύτη λοιπὸν ἐκείνος ἐμμέριμος,
καὶ μὴ χρῆναί τι προδοκᾶν ἐκείθεν αὐτὸν ἀγαθόν· νῦν δὲ ἄλλο τι
πάντως ἀπαισίωσιν καὶ οὐδὲν ὅτι οὐ φαῦλον. Καὶ τίς ταῦτα πάντα κα-
τὰ θνητῶν ἀνθρώπων μνησάται, φεύγων ἅμα μὲν τὸν λῆρον, ἅμα
1035 δὲ τὸ βλάσφημον;

Καὶ φειδῶ τις ὄντως ἀνθρώποις ὕπεστι, περὶ τῶν τοιούτων καὶ
μνησθῆναι καὶ λέγειν, πλὴν γε ὅτι βασιλέα ταῦτα πάντα προειδέναι
χρή, καὶ σέ γε αὐτὸν προειδέναι τε καὶ προλέγειν, ὄντα γε ἐν οἷς εἶ,
καὶ μίσην τῶν κοινῶν ἐστῶσα, καὶ μὴ παντάσῃ παρορᾶν ὡς λόγου
1040 μηδενὸς ἄξια, ἵνα μὴ δῆ τι πολλάκις ἔκ γε τῶν τοιούτων καὶ τῆς
ἡμετέρας θραυτητῆτος παρὰ δόξαν ἀπαντήσῃεν, εὐωθὸς οὕτως ἐνί-
οτε γίνεσθαι καὶ τῶν κακῶν καὶ φειδῶν τε καὶ φαύλων ὑπ' ὀλι-
γορίας ἠττάσθαι τάληθ' τε καὶ ἀγαθὰ καὶ κορυφαῖα πράγματα,
ὡς φασί, τῶν κακίστων λόγων μεγίστην ἐνίοτε ζῆμιαν ἀπαντᾶν ἐν
1045 τοῖς πράγμασιν. Ὅθεν δὴ μὴ πάντ' ὃ γενναῖε, περιφρονεῖσθω μηδὲ
θάρρει τοῖς ἀληθεῖσι ὡς ἀητήτοις καὶ ἀτρέπτοις παντάσῃ, ἀλλ'
ἐπιστρέφου καὶ τῶν λήρων τῶνδε, καὶ φαύλων καὶ τῶν αὐτὰ γε καὶ
λεγόντων δὴ καὶ πραττόντων ἐπιστρέφου, καὶ πειρῶ τάχει τῶν κω-
λῶν καταστρέφειν τὰ χεῖρω καὶ κατελέγγειν, καὶ τὰ βελτίω βελτίω
1050 πάντως οὕτω περὶ ὀτιῶν λαμβάνοντα, εἰδὲ μὴ γε λόγος ἄλλος, καὶ
πάντων εὐπεριφρόνητα. Καὶ τοίνυν καὶ τὸ νῦν οἶμαι τοῦτο⁴⁵ κήδος
καὶ ἡ τῆς πράξεως ταύτης οἰκονομία καὶ βούλευσις, εἴ γε ἐπ' ἀλη-
θείας βασιλεῖ, ὡς ἄρα γε ἐπ' ἀληθείας ὄντως διανένηται τε καὶ λυ-
σιτελοῖν κέρχεται καὶ κερύχεται καὶ τὸ γ' ἐπ' αὐτῷ βασιλεῖ πεπε-
1055 ρανται, καὶ αὐτὸς ἀκριβῶς οἶδα, καὶ οὐδεὶς ἄλλος ἐρεῖ οὐδ' ἀφριγνο-

45. τοῦτο : om., S.

- ἦσει μετρίως τῶν ὄλων εἰδόντων βασιλέα, τὰ τε ἄλλα καὶ περὶ ὧν
ἐφάπαξ κατερεῖ τε καὶ κατομόσεται, τίς ἢ θραυτῆτις αὐτῆ; Τίς ἢ
κατ' ὀλίγον ἐς τοσοῦτον ὑπέρθεσις; Βεβούλευται, κέκχεται, ἦγνυται
δὴ καὶ ἐπ' ἀμροτέρων τῶν μερῶν κατῶμσεται, αἱ ὀρολογίαί πάσαι,
1060 αἱ συμπάσεις καὶ τὰ συνθήματα πέρας ἔχουσι. Δεῖ δὲ ἔργου λοιστόν,
δεῖ δὲ τάχους καὶ τοῦ τὰς ἐπιβουλάς ταύτας ἐπισχεῖν τε καὶ ἀνακό-
ψαι δεῖ μὴ τι παρ' ἐλπίδα λυμήνωνται καὶ μὴ πάντα ἐν πάσι τοῖς
λόγοις πιστευτέον καὶ τοῖς συνθήμασιν, ἀλλὰ καὶ τὸ μέγιστον ἐπὶ τοῖς
ἔργοις, ὡς φασί, πλεονέκτημα, τὸν καιρὸν προσλαβεῖν σπουδαστέον,
1065 ἀλλ' οὐκ ἀμελητέον, οὐδὲ παροπτέον ὡς οἶόν τε. Ἐγὼ μὲν γάρ εἰς
νῦν ἀντέσχον ταῖς ἐπιρειαῖς ταύταις καὶ κακονομαῖς, καὶ λέγων καὶ
πέθειν καὶ μέχρι παντός τοῖς λόγοις καὶ τοῖς ὄρκοις χειροῦμενος, καὶ
ἴσως γε καὶ μέχρι τινὸς ἐξῆς αὐθις ἀντισχίσσω, καὶ οὐκ ἀμέλει τα-
χέως νῦν τὰ τε δώσω καὶ ἀπογνώσομαι καὶ τραπήσομαι καὶ ἠττήσο-
1070 μαι, εἰς τέλος δὲ οὐκ ἀντισχίσσω οὐδὲ λόγοις αὐτὸς περιέσομαι. Ἄλλ'
ἄδηλον εἴ γ' ἐπὶ παντός ἀεὶ τὰ βελτίω τις λέγων νικῶν καὶ οὐ τῶν
φαύλων ἠττήσεται καὶ τὰ χεῖρω παρέλθοι τὸν λόγους μόνους ἐπιχει-
ροῦντα καὶ τούτοις ἀεὶ θαροῦντά τε καὶ θραυδύοντα, ὡς ἐστὶ λόγος
μὲν ἅπας καὶ ἐπὶ πάντων ὡς ἀληθῶς ἔργον σκίῃ, ἐπὶ δὲ γε τῶν
1075 βαρβάρων τουτωνὶ καὶ ὀλιγόνων τοῦτο δὴ μάλιστα οὕτως ἔχει, καὶ
οὐ πάντα ῥᾶστα λεγόντων προσέονται, καὶ μάλιστα γε ἐν τοιαύταις
ἐπιβουλαῖς, προσβολαῖς τε καὶ κακουργήμασι, καὶ ὅτι δὴ πλέον αὐ-
τῶν τε καὶ τῶν ἄλλων τοῖς λόγοις προχειρότατα δοκοῦμεν ἡμεῖς
χρησθῆναι καὶ κατισχύειν καὶ πείθειν, καὶ μεταπειθεῖν, καὶ πάντα
1080 στρέφειν, ὡς ἂν βουλοίμεθα. Καγὼ μὲν ἐν τοῖς πράγμασιν αὐτὸς
ὦν, ἅττα δὴ ἐνελογησάμην καὶ ἐννεκώρηκα, καὶ δεδήλωκα πάντα
ἐξῆς καὶ κατεῖρηκα, καὶ εἰσηγησάμην ἅττ' ἂν δοκοῖην βέλτιστα. Νο-
μίζομεν δὲ οὐχ ὅσα νοοῦμεν αὐτοὶ βελτίω δὴ καὶ λυσιτελοῦντα, ἀλλ'
ἅττα δὴ βασιλεῖ γίνονται, καὶ πειθόμεθα πολυπραγμονοῦντες, ἔπειτ'
1085 οὐδὲν οὐδ' ἀνερευνόμενοι καὶ μὴν ὅσα γε ἐπὶ τοῖς πράγμασιν αὐτοὶ
ἐννοοῦμεν, εἰσφέρειν νομίζομεν, ὡς νῦν γε καὶ αὐτὸς ἐν οἷς ἄρα
νῦν εἰμί, διὰ τῶν μακρῶν σοι τούτων γραμμάτων ἐπέληθόν τε καὶ
διεἰλεγμαί, καὶ γεγένησαι δι' αὐτῶν μεθ' ἡμῶν, ἃ μείζω μὲν ἢ κατ'
ἐπιστολῆν ὄντως ἐκτέταται, μείω δὲ ἢ ὡς ἂν βουλοίμην αὐτός, καὶ
1090 ἀκορέστος ἔχω τῆς σῆς ἐντυχίας, αὐτόθι τε δὴ παρὸν καὶ συνὸν ἡ-
διστα, καὶ μάλιστα νῦν γε ἐς τοσοῦτον ἀπόδημος, καὶ ἅμα τι κἀν-
τεῦθεν ἡμῖν εἴη κέρδος τοῦ μήρους τῆς ἐπιστολῆς ταύτης εἰ τ' οὐκ
τοῦ βιβλίου διὰ τῆς σῆς σοφίας τε καὶ φιλίας.

APPENDICE II

TRAITE ENTRE CHARLES DE VALOIS
«EMPEREUR» DE CONSTANTINOPIE
ET LE ROI DE SERBIE STEFAN UROŠ II MILUTIN

27 Mars, indiction 6, 1308.

Le texte. Original (Paris, Archives Nationales, J 510, n° 17). Parchemin blanc, fin (554×591 mm); cinq plis horizontaux modernes. Bon état de conservation. Au bas du document, pli vers l'intérieur (3,8 cm) portant le sceau de cire rouge accroché par un cordon (21,3 cm) fait de fils de soie verts et rouges et traversant le pli par deux trous placés horizontalement. Encre rousse; dans les lettres initiales, encre rousse foncée. Régures et marges à la ointe grasse. On lit au verso: 1) L(ittera) (con)fed(er)ac(i)onum et alligac(i)onum f(ac)tarum inter d(omin)um Karolum Valesii imp(er)atore(m) (Con)stantinopolitavum et rege(m) Rasio Urosium(m) no(m)i(n)e. Da(tum) anno <M> CCC^oVIII^o, XXIII Martii in abbacia de Lilio p(ro)pe Meled(unum) (main de la fin du XIVe siècle); 2) XXXVII (de la même main?); 3) «La lett(re) des alliances faites entre Mo(n)s(igneur) lors empereur de Constantinople et le roy de Rasio».

Editions. L'édition de A. Ubicini (cf. ci-dessus, p. 57, note 17) est pratiquement inaccessible. Le texte a été édité sur l'original (avec traduction en serbe et commentaire) (=U); malheureusement, l'éditeur n'a pas suivi la méthode diplomatique. Nous avons repris l'édition sur l'original, en suivant les règles admises pour l'édition des actes byzantins, mais en relevant dans l'apparat critique les seules divergences importantes, non les erreurs typographiques certaines, ni les corrections de ponctuation.

Bibliographie. Charles DU CANGE, *Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs français*, éd. J. Buchon, t.11, Paris, 1826, n°XXIX. J. DELAVILLE-LE-ROUX, *La France en Orient au XIVe siècle*, Paris, 1866, t.1, J. QUICHERAT, *compte rendu de l'édition de A. Ubicini*, dans *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, Paris, t. 34, 1873, pp. 115-118.

Analyse. Invocation (l. 1). L'empereur de Constantinople, souverain des Romains, Charles, conclut avec les procureurs du roi de Rascie Uroš, le Ragusaïn Marc de Luquari¹ et Tryphon, fils de Michel de Cattaro, un traité d'alliance (l. 1-3). Ces derniers promettent à l'empereur l'aide et le secours gratuits du roi pour toute opération militaire entreprise en vue de récupérer ou de conserver

l'Empire de Constantinople, et, en l'occurrence, pour l'expédition contre Andronic; si le roi est empêché d'y prendre une part active pour une raison de force majeure, il sera excusé (l. 4-10). Le roi n'accordera refuge à aucun ennemi de l'empereur, mais le livrera, le cas échéant, à celui-ci (l. 10-12). S'il ne remplit pas l'ensemble de ses obligations, la cession des forteresses et territoire qui devrait lui être faite, sera considérée comme nulle, et les dépenses éventuellement effectuées par l'empereur en contre-partie de l'aide royale escomptée, devront être compensées à cet effet, les procureurs engagent vis-à-vis de l'empereur le roi lui-même, son royaume et leurs propres biens, et renoncent au bénéfice de toute exception juridique en la matière, y compris le recours à la juridiction du siège apostolique (l. 12-17). Les procureurs promettent la ratification royale et prêtent serment sur l'évangile (l. 17-18). Pour sa part, l'empereur devient l'allié du roi en cas d'agression, mais si, pour une raison de force majeure, il est empêché de prendre une part active à d'éventuelles opérations il sera excusé (l. 19-23). Il s'engage, s'il ne remplit pas ses obligations, à dédommager le roi des dépenses qu'il aurait pu engager et renonce à toute exception juridique, y compris le recours à la juridiction pontificale (l. 23-26); mais, si le roi occupe un jour des terres et des forteresses non comprises dans la liste portée ci-dessous ou des terres du parent de l'empereur, le prince Philippe de Tarante, ou de ses frères, l'empereur ne le soutiendra pas (l. 26-27). L'empereur s'engage à ne pas accueillir les ennemis du roi, sauf s'il s'agit du prince de Tarante ou de ses frères (l. 27-29). Mention du serment sur les évangiles par le chancelier de l'empereur Guillaume de Perche (l. 29-30). L'empereur cèdera au roi les forteresses et leurs territoires indiqués ci-dessous qui, selon l'affirmation des procureurs du roi, appartiennent à l'Empire et sont détenus par le roi qui en tire un revenu annuel ne dépassant pas la somme de cinq mille florins d'or*. La remise de ces régions aura lieu après inspection sur place des représentants de l'empereur qui vérifieront si la cession de ces régions ne comporte pas de

* On a soutenu qu'à l'époque, un florin d'or équivalait à un hyperpre; cf. *E. Ashtor*, Histoire des prix et des salaires dans l'histoire médiévale (E.P.H.E., VIe Section. *Monnaie - Prix - Contoecture*, 8), Paris, 1969, p. 534. Tou efois, *D. Zakythinos*, Crise monétaire et crise économique à Byzance du XIIIe au XVe siècle, Athènes, 1948, p. 26, retient, pour 1292 et 1305, le rapport de 1 florin = I, 5 à I, 7 hyperpre. Enfin, *Mme Cécile Morrisson* a eu l'obligeance - et je lui en suis reconnaissant - de faire pour moi une recherche spéciale qui aboutit à un rapport très voisin du précédent, entre I, 4 et I, 7 hyperpre pour 1 florin, en partant d'un examen du poids et du titre de ces monnaies, pour la fin du XIIIe siècle et le début du XIVe.

danger pour la sécurité de l'Empire et si le chiffre des revenus avancé par les procureurs du roi est exact (l. 30-34); si la condition des forteresses et des terres n'est pas celle décrite par les procureurs du roi leur revenu différent de celui qu'ils ont indiqué, la donation tombera, ainsi que les engagements pris réciproquement (l. 34-36). Spécialement accrédités à cet effet, les procureurs ont proposé à l'empereur, de la part du roi, le mariage de Charles, fils de l'empereur, avec Zariza, que le roi a eue de son épouse légitime Elisabeth; il a été convenu que des émissaires seraient envoyés sur place pour vérifier si le roi est rentré sous l'obédience de l'Eglise de Rome, comme il avait proposé de le faire en présence des légats romains qui lui avaient été envoyés à sa demande, pour voir aussi la fille du roi et discuter avec ce dernier des conditions du mariage et de la dot, de façon que, si l'empereur le juge bon, il puisse intervenir auprès du siège apostolique pour les dispenses et les autorisations nécessaires. Si, dans l'intervalle, le roi marie sa fille à une personne amie (donc ni Andronic, ni quelqu'un de sa famille, ni l'un de ses complices), l'empereur ne pourra pas invoquer la rupture de l'engagement pour rompre l'alliance (l. 36-41). Voici la liste des forteresses et des territoires dont on a parlé plus haut: Prilep et son territoire, Prisec et son territoire, la région de Cuciepollie, Štíp et son territoire, le territoire de Quiciane, le territoire de Hoquerie qui confine au royaume de Sclavonie: leur revenu prétendu est de cinq mille florins d'or (l. 42-45). Eschatocole: formule finale, date et formule notariale (l. 45-47).

1. On remarquera que Charles attribue à Milutin le titre de roi de Rascie seulement, tandis que celui-ci s'intitule roi de Serbie aussi (cf. notre document n°2). Pour les Occidentaux, en effet, il existait deux royaumes serbes et le titre de roi de Serbie était réservé à Dragutin comme le montrent les documents adressés à ce dernier (cf. A. THEINER, *Vetera monumenta Slavorum meridionalium historiam spectantia*, Rome, 1863, n° CXXXII). Malgré les gages offerts à l'Occident, Milutin n'avait pas pu obtenir de Charles de Valois qu'il le reconût comme le seul roi serbe.

2. Il ne nous paraît pas sans intérêt de noter que les contacts de Milutin avec l'Occident se sont effectués par l'intermédiaire des villes de Dalmatie (et de Venise) et, surtout, qu'aucun Serbe ne figure dans le traité ni à l'acte de ratification.

3. Charles de Valois considère comme épouse légitime de Milutin Elisabeth de Hongrie, sœur de l'épouse de Dragutin, Catherine, et de la première épouse d'Andronic 11 Paléologue, Anne. Ce mariage avait été dissous par Mi-

lutin avant 1284, date de son mariage avec Anne Terter; cf. G. CREMOSNIK, *Kancelarski i notarski spisi* [Actes de chancellerie et actes notariaux] 1278-1301, Belgrade, 1932, pp. 122, 136. S. RADOJIČIĆ, *Porteti srpskih vladara u srednjem veku* (Les portraits des souverains serbes au Moyen Age). Skopje, 1934, pp. 27-29. M. DINIĆ, *Comes Constantinus, Z.R.V.I., 7, 1961*, pp. 2-3. A l'époque du traité avec Charles de Valois, l'épouse de Milutin était Simonide Paléologue (à comparer avec les lignes 36-41 du présent document).

4. Une partie des villes et des régions que Charles de Valois cédait à Milutin étaient déjà serbes, soustraites à l'Empire byzantin durant l'offensive de la fin du XIII^e siècle qui aboutit au traité de paix de 1299. Il s'agit, selon, DANILO (éd. cit., pp. 108-114), de deux Pologa, Pijanac, Debar, Kicevo et Porec. Milutin prétend avoir en outre Prilep et Štip, qui étaient en fait encore entre les mains des Byzantins, comme on le sait. Les autres régions, le fleuve Mat (Mahat), Kucani (Quiciana) et Toske (Hoquerie), étaient sans doute déjà serbes, depuis la dernière étape de l'offensive de Milutin, celle que Danilo appelle l'expédition en territoire «vlachiote» (sic) et qui aboutit à la conquête de Durazzo. Quant au «royaume de Sclavonie» nous supposons qu'il s'agit de la région située entre le lac Skadar et Kotor, apanage alors de la kraljica Hélène de Valois.

5. Un dernier problème reste ouvert après la lecture de notre document celui de la reconnaissance éventuelle par Milutin d'une obédience à Rome, suite à la visite en Serbie de légats pontificaux, visite qu'il aurait provoquée pour satisfaire certains de ses intérêts occidentaux.

Ad honorem Dei gloriose virginis, matris ejus, orthodoxe fidei divinique cultus augmentum et perpetuam rei memoriam. Nos Karolus, Dei gr(at)ia Constantinopolitanus imperator, Romeor(um) moderator, semper Augustus, una cum nobilibus et prudenti² bus viris Marcho de Luquari, cive Rag(usino) et Triphone Michaelis de Cathar(o), nunciis et procuratorib(us) magnifici principis d(omi)ni Urosii, Dei gracia Rasie regis illustris, habentib(us) ab ip(s)o rege ad ea que sequuntur tractanda et valianda seu confirmanda et in a(n)imam predicti regis³ sui d(omi)ni juranda potestatem, conventiones, alligancias et confederationes habuimus, inivimus et fecimus sollennib(us) stipulationib(us) hinc inde interventio-nibus in modum qui sequit(ur) et in forma(m). In primis nobiles et prudentes viri Marchus et Tripho, nu(n)ci et pro-⁴ curatores predicti, habentes sup(er) hoc a

2. gracia : gra'ia U / 3. alligancias : assignancias U.

dicto rege potestatem et mandatum speciale p(ro)ut per patentes litteras seu publicum instrumentum manu mag(ist)ri Guillermi, publici notarii Dulcini, scriptum eiusq(ue) singo et dicti regis sigillo munitum prima facie apparebat pro-⁵ miserunt no(m)in(e) procuratorio ip(s)ius regis et pro ip(s)is ac successorib(us) suis nobis solenniter stipulantib(us) pro nobis et succe orib(us) n(ost)ri in imperio Constantinopolitan(o), qu(od) idem rex erit amicus noster et successor(um) n(ost)ror(um) alligatus et confederatus p(ro)se ac successorib(us) sui ac subsi⁶ dium et auxilium ad acquirendum et recuperandum pred(ict)um imperium n(ost)rum Constantinopolitan(um) et adquisitum seu recuperatum conservandum in p(er)petuum(m) contra Andronicum imp(er)ium ip(s)um occupantem, ejusq(ue) heredes seu ab ip(s)is causam habentes et contra quoscunq(ue) tam pa-⁷ ganos qua(m) christianos tenentes invadentes vel occupantes pred(ict)um imp(er)ium in toto vel in parte et quoscunq(ue) alios nobis rebelles p(re)stabit nobis, postquam personalit(er) iter arripuerim(us), ad recup(er)atio(n)em d(ict)is n(ost)ri imperii et successorib(us) n(ost)ris ip(s)is et successoribus ejus de p(er)sonis⁸ regno terris et gentib(us) suis ad p(ro)ptias expensas dicti regis et successor(um) suor(um) absq(ue) stipendiis et custu n(ost)ris, quocunq(ue) idem rex et successores sui ire poterit seu poterunt, quocienscu(n)q(ue) nobis vel successorib(us) n(ost)ris videbitur expedire et, si forte contingeret quod aliqua(n)do tali tem(p)ore⁹ et loco ip(s)ius regis vel successor(um) suor(um) nos aut nostri successores vellemus subsidium et juvame(n), quod ip(s)is rex seu ejus successores tunc ad locum ipsu(m) absq(ue) p(er)iculo regni sui vel p(er)sonali seu alio justo impedimento obstante ire non posset seu possent, excusati habeantur¹⁰, du(m)mmodo de suis gentib(us) miserint prout expedicio negocii requisierit juxta possibilitatem regis et sui regni predicti. Convenerunt etiam d(ict)is n(unc)ci et p(ro)curatores procuratorio no(m)in(e) quo supra quod idem rex non receptabit, nec receptari p(er)mittere alique(m) rebellem, p(ro)-¹¹ ditorem, malefactorem, forbannitum vel alium inimicum n(ost)rum in aliqua parte regni et terrarum dicti regis et quandocu(n)q(ue) et quocienscu(n)q(ue) aliquis vel aliqui de nostris proditorib(us), malefactorib(us), forbannitis, rebellib(us) et inimicis ubicunq(ue) in terris et regno ip(s)ius¹² regis rep(er)ti fuerint, idem rex eos capi et detineri faciet, quosq(ue) captio ad noticiam n(ost)ram p(er)ven(er)it nosq(ue) pro ip(s)is assignandis et tradendis gentib(us) n(ost)ris transmittere valeam(us). Promittentes p(re)fat(i) p(ro)curatores procuratorio no(m)in(e) quo supra quod idem rex et successores ejus¹³ hec om(n)ia et singula adimplebunt et perpetuo observabunt, alioquin

nuncii : nuntii U / 5. solenniter : solemniter U / 6. acquirendum : aquirendum U / 10. expedicio negocii : expeditio negotii U.

donatio et quitacio castrorum et terrarum seu contratarum infra nominanda-
rum, si eas ut inferius narratur fieri contigerit, nullius firmitatis existant sed sint
eo ipsos revocate et nichilominus dampna¹⁴, expensas et interesse que sub spe
dicti subsidii auxilii vel iuvamnis et ob eius def(e)ctu(m) incurrim(us) seu sustine-
rim(us), idem rex vel successores eius reficiet seu reficient integraliter atq(ue) resar-
cibunt, et quod hec omnia et singula impleda et observanda prefatum¹⁵ regem,
successores et regnum eius predictum ac se ipsos tanquam singulares et pri-
vatas personas et eorum heredes et bona Marchus et Tripho, procuratores
predicti et quilibet eorum specialiter obligarunt eundem regem, successores et
regnum eius ac omnia bona sua, quo¹⁶ ad hec iurisdictioni sedis aposto-
lice supponentes ac renunciantes procuratorio nom(i)ne quo supra et suo
proprio et privato nom(i)ne omnibus exceptio(n)ibus(us), allegatio(n)ibus(us),
privilegiis et auxiliis iuris et facti per que idem rex et successores eju et
ipsi procuratores vel eorum aliquis possent contra premissa vel¹⁷ premissor-
um aliquod se quoquo modo juvare et specialiter iuri dicenti generalem renu-
nciationem non valere. Juraverunt quoque idem procuratores et eorum
quilibet procuratorio nom(i)ne quo supra et suo proprio et privato nom(i)ne et in
an(i)mam ipsius regis et pro ipso quod ipse rex pro se et suis suc-
ces-¹⁸ soribus hec omnia et singula tam supra quam infra scripta approba-
bit et ratificabit et ea personaliter jurabit ad sancta Dei evangelia manu
tacta; prestiterunt enim dicti procuratores huiusmodi juramentum supra san-
cta Dei evangelia per eorum quemlibet manu tacta. Et nos im-¹⁹perator pre-
dictus vice versa pro nobis et successoribus nostris promissimus eisdem pro-
curatoribus procuratorio nom(i)ne quo supra stipulantibus(us), quod nos erimus
amicus, alligatus, et confederatus dicti regis et successorum suorum pro nobis
et successoribus nostris in imperio Constanti²⁰ nopolitano et tenebimur
sibi et successoribus suis nos et successores nostri in ipso imperio eo
conquestato, recuperato et obtento in totum vel pro majori parte prestare auxi-
lium, consilium et iuvamen de nobis, terris, personis et gentibus imperii nostri
ad proprias expensas nostras et successorum²¹ nostrorum in imperio pre-
dicto sine custu et stipendiis dicti regis quocumque absque periculo imperii
predicti personali vel alio iuste impedimento non obstante ire poterimus ad

11. quodocunque : quodocunque U / 12. captio : capcio U / noticiam : notitiam
U / 13. infra : nifra U / 13. nichilominus : nihilominus U / 16. apostolice : aposto-
lice U / 17. procuratorio : porcuratorio U / ipse rex : ex opse U / 18. quemlibet :
quemque U.

21. quoscunque : quoscunque U.

defensionem et conservatio(n)em predicti regni sui contra quoscu(m)que rebelles
suos tam paganos quam christianos²², et quoslibet alios invadere vel occu-
pare nitentes dictum regnum quocienscun(que) dicto regi vel suis successorib(us)
videbitur expedire; ubi vero pro defensione dicti regni personaliter intere-
sse nos vel nostri successores non poterimus excuati habebimur, dummodo
de gentibus nostris mittam(us) prout expedi²³ cio negotii requiret juxta
possibilitatem imperii nostri. Promittentes hec omnia et singula adimplere et
perpetuo observare alioquin dampna, expensas et intere(ss)se que sub spe
dicti subsidii, auxilii vel iuvamnis et ob eius def(e)ctu(m) idem rex vel sui suc-
cessores fecerint et incurrerint re²⁴ ficere curabim(us) at(que) resarcire, et
quod hec nos et successores nostros ac imperium nostrum obligavim(us) et
sedis apostolice jurisdictioni o(mn)ibus supposuimus renunciantes o(mn)ibus exceptioni-
bus(us) allegationibus(us), privilegiis et auxiliis iuris et facti per que contra hec vel
eorum aliqua nos juvare possem(us)²⁵ et specialiter iuri dicenti generalem
renunciacionem non valere, hoc excepto quod si dict(us) rex teneret vel pos-
sideret aliquid de terra pertine(n)te ad imperium ultra terras inferius designatas
et castra infra confines terrarum ipsarum sita vel de terris pertinentibus ad
nobis virum dominum Philippum²⁶ principem Tarentinum, consanguineum
nostrum, vel fratres quos, ad defensionem illarum predicto regi et
successoribus suis nos vel nostri successores minime tenerem(us) et simili modo
in injuriam et prejudicium prelati regis non daremus auxilium et iuvamen
predicto principi Tarentino vel fratribus suis²⁷, si dict(us) princeps
Tarentinus et sui fratres aliquid tenent vel possident quod de jure pertineat
ad regem supradictum. Preterea convenim(us) quod nos non receptabim(us)
nec receptari permittemus in terris imperii nostri nobis obedientibus(us) et que
ad mandata nostra venient in futuro aliquem proditore(m), malefac²⁸ to-
rem, forbannitum, rebellem vel inimicum regis predicti et quocumque
quocienscun(que) aliquis vel aliqui de suis proditoribus(us), malefactoribus(us), for-
bannitis, rebellibus(us) vel inimicis in redictis terris imperii nostri rep(er)ien-
tur ipsos, exceptis predictis principe et fratribus suis in casibus super-
ius expressis²⁹ capi mandabim(us) et tamdiu teneri, donec captio dicto regi
innotescere possit ipseque pro illis assignandis et tradendis gentibus suis
valeat destinare. Et hec omnia et singula magister Guillermus de Pertico,
legum professor, cancellarius noster, in presencia nostra et dictorum pro-
curatorum vice ac nom(i)ne et³⁰ de mandato nostris et pro nobis juravit in

29. captio : capcio U.

a(n)i(m)am n(ost)ram ad sancta Dei evangelia manu tacta. Item est actum q(uod) ob causam pred(ict)i subsidii per pred(ict)os nu(n)cios et p(ro)curator(es) p(ro)missi et conventi per d(i)ctu(m) regem complendi nos eidem regi donare promissim(us) et promittim(us) co(n)tratas³¹ exp(re)ssas et deno(m)i(n)atas inferius cum castris infra ip(s)aru(m) metas sitis que et quas d(ict)i nu(n)cii asserunt e(ss)e de jurib(us) et demanio d(ict)i imp(er)ii et d(om)inum suu(m) regem pred(ict)u(m), ea et eas tenere pacifice et possidere et valorem annuum quinq(ue) milium flor(enorum) auri non excedere, excepto victu³² laborantium et habitancium in eis, hac conditione apposita q(uod) si nu(n)cii n(ost)ri ad d(ict)um regem mittendi inspect(is) et consid(er)atis d(ict)is castris et terris seu contrati inve(ner)unt q(uod) redditus annui d(ict)or(um) castror(um) et terrar(um) seu contratar(um) summa(m) pred(ict)am non excedant, q(uod)q(ue) d(ict)a castra et³³ contrate taliter sedeant q(uod) sine magno p(er)iculo vel dampno n(ost)ri et successor(um) n(ost)ror(um), qui pro temp(or)e imp(er)atores fuerint, possint donari, iidem nu(n)cii n(ost)ri d(ict)a castra et terras seu contratas donabunt d(ict)o regi et successorib(us) suis p(er)fecte et ad hoc p(er)ficiendum absoluta(m) et³⁴ liberam eis dabim(us) potestatem; si vero alterius condicionis d(ict)a castra et terras seu contratas e(ss)e reppererint vel annuu(m) redditum illor(um) in multo excedere sum(m)am pred(ict)am ip(s)i conditionem et valorem referent nob(is), ut nos sup(er) hoc n(ost)ram faciam(us) voluntate(m), hoc acto³⁵ exp(re)ssse q(uod) nisi pred(ict)i nu(n)cii n(ost)ri vel nos post relationem ip(s)or(um) donationem et quitat(i)o(n)em de d(ict)is castris et terris seu contratis fac(er)ent seu faceremus d(ict)o regi, ip(s)e et successores sui ad p(ro)missum nob(is) subsidium faciendum minime teneant(ur) et vice versa nec nos teneam(ur) eidem³⁶ nec n(ost)ri etiam successores. Item cum d(ict)i nu(n)cii et procuratores ex p(ar)te d(ict)i regis habentes ad hoc speciale mandatum obtulerunt nobis, imp(er)atori pred(ict)o, d(ict)um regem unicam filiam suam no(m)i(n)e Zarizam, quam ex Elisabet, uxore sua legitima p(ro)creavit, daturu(m) in uxor(em)³⁷ legitima(m) Carolo, filio n(ost)ro, et sup(er) tali matrimonio contrahendo ip(s)i p(ro)curatores aliquos tractatus cum gentib(us) n(ost)ris habuerunt, fuit finaliter inter nos et d(ict)os p(ro)curatores concordatu(m) q(uod) nos cum eis ad d(ict)um regem mittem(us) speciales nu(n)cios n(ost)ros cum hac potestate q(uod)³⁸, si viderint d(ict)um regem re ip(s)a et de facto ad unitatem et obedientiam s(an)cte Eccl(es)ie Roman(e) redire et obedire, et obtulit se factur(um) coram nu(n)ciiis et legatis ip(s)ius Eccl(es)ie ob hanc causam ad instanciam ip(s)ius regis ad eum specialiter destinatis, d(ict)am suam

36. nuntii : nuntii U / 38. nunciis : nuntiis U / instanciam : intentiam U / 49. evidenciam : evidenciam U.

filiam videant³⁹ et cum ip(s)o de cond(i)ci(o)nib(us) d(ict)i matrimonii et dote p(er)tractent et nob(is) tractat(us) hui(us)mo(d)i referant, ut, si nobis placuerint, nos una cum nu(n)ciiis d(ict)i regis possimus sedi ap(osto)lice supplicare pro dispensat(i)o(n)ib(us), legitimat(i)o(n)ib(us) et licentia necessar(i)is obtinendis. Si tam(en) int(er) moras⁴⁰ temporis d(ict)us rex filiam suam pred(ict)am p(er)sona nobis non suspecte in matrimoniu(m) collocaret, non possemus de fide rupta conqueri nec per hoc possent alie d(ict)e conventiones et pactiones retractari: persone quidem nobis suspecte sunt in hac parte p(re)fat(us) Andro⁴¹ nicus, totumq(ue) genus su(um) et om(n)es et singuli sui sequaces, adiutores, complices et fautores. Hec autem no(m)i(n)a sunt terrarum de quib(us) tangit(ur) superius videlic(et) contrata a confinib(us) castri no(m)i(n)e Prilep usq(ue) ad confines castri no(m)i(n)e Pr'sec et⁴² contrata Cuciepollie, usq(ue) ad confines castri no(m)i(n)e Stip et contrata de Deber, usq(ue) ad flumen no(m)i(n)e Mahat, et contrata Quiciane, usque ad confines Hoquerie de quib(us) terris seu contratis usq(ue) ad regenu(m) Slavonie coherentib(us) et castris infra ip(s)arum metas existe(n)tib(us)⁴³ d(ict)us rex habet quolib(et) anno de redditu quinq(ue) milia flo(re)nor(um) et non ultra, ut sui procurator(es) asser(un)t sepe dicti. In quoru(m) om(n)iu(m) evidenciam pleniorem p(re)sentis litteras seu publicum consuevim(us), feci instrum(en)tu(m) sigilli n(ost)ri quousq(ue) ad hec tempora uti m(us)⁴⁴ munimine roborari. Datum et actum apud abbatiam de Lilio, prope Meledunum, presentib(us) excellenti viro d(omi)no Ludovico regis Francor(um) filio, comite Ebroyen(s)i, d(omi)no Harpino de Arqueri, d(omi)no Johanne de Gressib(us), militib(us), p(re)fato d(omi)no et mag(ist)ro Guill(erm)o⁴⁴ de P(er)tico, d(omi)no Alberto Fulgosii de Placencia et mag(ist)ro Johanne de Montelucio cano(n)ico Vastinen(s)i, testib(us) ad hoc vocat(is) et rogat(is), sub anno a nativitate d(omi)nica mill(es)im)o trecentesimo octavo, indict(i)o(n)e VI, pontificat(us) d(omi)ni Clement(is) pape quinti anno tertio, die XXVII me(n)s(is)⁴⁵ Martii⁴⁶. (Seing manuel). Et ego Joh(ann)es Petri de Urbino publicus ap(osto)lica et imp(er)iali auctoritate notarius, conventionib(us) alligantiis confederationib(us), stipulationib(us), pactis promissionib(us) juramentor(um) prestationib(us) et omnib(us) et singulis suprascriptis, dum⁴⁷ inter serenissimum imperatorem et procuratores predictos fierent, una cum testib(us) suprascriptis interfui et ea rogatus scribi de verbo ad verbum prout seriatim superius continetur feci ac manu propria publicavi me subscri-⁴⁸ bendo ac meo signo solito roborando.

45. Martii : Marcii U.

RATIFICATION DU TRAITE PRECEDENT
PAR STEFAN UROŠ II MILUTIN

25 Juillet, indiction 6, 1308

Le texte. L'original est perdu; nous éditons le texte d'après le vidimus de Philippe le Bel, de décembre 1313 (Paris, Archives Nationales, J 510, n°17 bis). Editions. A. UBICINI, op. cit.; cf nos remarques à ce propos, ci-dessus.

Bibliographie. Cf. document n°1.

Analyse. Le roi Uroš accuse réception de l'acte de l'empereur de Constantinople, souverain des Romanis, Charles (l. 2-4). Exposé du contenu du document impérial (l. 4-52). Le roi ratifie le traité conclu par ses procureurs et promet de le respecter inviolablement et d'accomplir toutes les obligations qui découlent de cette alliance (l. 52-55). Ce document dressé devant témoins est la preuve de l'observation du traité (l. 55-58). Le roi remarque que la forteresse et la région de Stip lui appartiennent et qu'il n'a pas l'intention d'y renoncer à la suite du serment mentionné.

1. Sur la titulature des souverains serbes, cf G. OSTROGORSKY, *Avtokrator i samodržac*, dans *Glas Srpske Kraljevske Akademije*, CLXV, Belgrade, 1935, pp. 97-198. L. MAXIMOVIĆ, *Grci i Romanija u srpskoj vladarskoj tituli*, dans *Zbornik Radova Vizantološkog Instituta* (Les Grecs et la Romanie dans le titre des souverains serbes), 12, -970, pp. 61-76. On notera que le titre latin de Milutin correspond à son titre serbe, à ceci près qu'en latin il introduit les noms des régions sur lesquelles son pouvoir s'étend; l'expression «*rex... et dominus totius maritime regionis*» permet d'éclairer mieux, à mon sens, la notion du titre serbe *kralj i samodržac vesih srpskih i pomorskih zemlja*: le terme *samodržac* est plus proche du latin *dominus*, c'est-à-dire maître, que du grec *αὐτοκράτωρ*. Les cas de Stefan Dušan nous permet d'étayer cette hypothèse quand celui-ci souscrit comme «*βασιλεὺς καὶ αὐτοκράτωρ Σερβίας καὶ Ῥωμανίας*», il imite moins la titulature des empereurs byzantins qu'il ne traduit du serbe le titre royal; dans les deux cas, l'*autokratôr-samodržac* définit son pouvoir par rapport à une terre. Cependant, Dušan, quand il souscrit en serbe, semble avoir adopté le modèle byzantin (ou plutôt celui des Asên): ici, la détermination par la terre est remplacée par les noms des peuples: «*car (i samodržac) Srba i Grka*»;

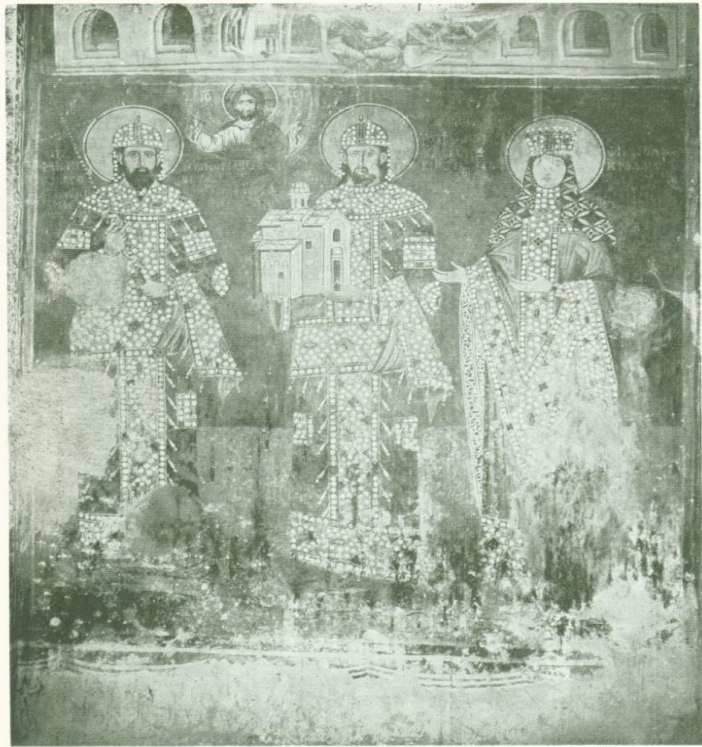
l'absence parfois dans la signature du terme samodržac qui établit un rapport direct entre le terme car et le nom du peuple, indique que ce terme a aussi pour les Serbes un sens non byzantin.

2. L'insistance de Milutin sur la possession de Štip reste bizarre; elle doit être liée à la conjoncture qui a amené le kralj à passer un traité avec Charles de Valois et aux rapports qu'il entendait instituer avec l'empereur titulaire, dans la mesure où ce dernier mettrait à exécution son ambitieux projet.

²Hurosius, Dei gr(ati)a Dalmacie, Croacie, Dyoclie, Servie ac Rasie rex et d(omi)nus totius maritime regionis ad certitudinem p(re)sentium et memoriam futuror(um) litt(er)as excellentissimi d(omi)ni³ domini Karoli filii regis Francor(um), Dei gr(ati)a imp(er)atoris Constantinopolitani, Romeor(um) moderatoris, semp(er) Augusti, integras, sanas om(n)iq(ue) suspitione carentes sigillo ip(s)ius imp(er)atoris cu(m) cera rubea sigillatas recepimus forma(m) que sequitur c(on)tinentes⁴ (Suit un texte abrégé de l'acte de Charles de Valois - notre n^o11)⁵². Nos v(er)o Hurosius, rex p(re)dic(t)us, visis l(itte)ris⁵³ anted(ict)is expositisq(ue) nobis et p(er) nos diligenter intellectis convent(ito)n(e)s, ailiga(n)tias, et co(n)federat(ito)n(e)s no(m)i(n)e n(ost)ro et successor(um) n(ost)ror(um) p(er) Marchum et Triphone(m), p(ro)curatores n(ost)ros no(m)i(n)e p(ro)curatorio cu(m) d(omi)no imp(er)atore f(ac)tas et in a(n)i(m)am n(ost)ram et sua(m) juratas⁵⁴ nec no(n) alia no(m)i(n)e n(ost)ro p(er) d(ict)os p(ro)curatores n(ost)ros cu(m) d(ict)o d(omi)no imp(er)atore tractata et c(on)cordata p(ro)ut in d(ict)is litt(er)is continent(ur), ratificam(us) et approbam(us) expresse et p(ro)mittim(us) om(n)ia et sing(ula) p(er) juramentu(m) n(ost)rum ad s(anc)ta Dei evang(e)lia manu tacta a nob(is) p(er)sonalit(er) p(re)stitum⁵⁵ nos tene(re), adimplere et inviolabiliter obs(er)vare, successores n(ost)ros ad tenendum, implendu(m) et inviolabiliter obs(er)vandum om(n)ia et sing(ula) antedicta sp(ec)ialiter obligantes. Datu(m) et actum in tentoriis n(ost)ris apud Goliqeline, anno D(omi)ni mill(es)imo CCC^o ⁵⁶ octavo, indictione sexta, mensis Julii die vicesima quinta, p(re)sentibus nobilibus viris Paulo de Thoma, Triphone Michael(is) civib(us) Catherensibus), m(ag)istris P. Divitis subdecano Carnoten(s) et J. de Montelucio cano(n)ico Vastin(ensi), nu(n)ciis et p(ro)curatorib(us) d(ict)i d(omi)ni⁵⁷ imp(er)atoris stipulantib(us) et recipientib(us) p(ro)missiones et juramenta antedicta nomi(n)e d(omi)ni sui anted(ict)i, Petro Quirini de Domo majori cive Veneti(ar)um, Marcho de Luquari cive Ragusino, Ph(ilippo) de Moncellis, Jacobo Faysandi de Villanis gallicis et⁵⁸

56. Catherensibus : Catharensibus U. / nunciis : nuntiis U.





БИБЛИОТКА
ЭНЦИКЛОПЕДИИ

